



**HAL**  
open science

# L'armée royale en Bretagne: stratégies, finances et affrontements pendant les guerres de la Ligue (1589-1598)

Gwenole Py-Patinec

► **To cite this version:**

Gwenole Py-Patinec. L'armée royale en Bretagne: stratégies, finances et affrontements pendant les guerres de la Ligue (1589-1598). Histoire. 2019. dumas-02176647

**HAL Id: dumas-02176647**

**<https://dumas.ccsd.cnrs.fr/dumas-02176647>**

Submitted on 8 Jul 2019

**HAL** is a multi-disciplinary open access archive for the deposit and dissemination of scientific research documents, whether they are published or not. The documents may come from teaching and research institutions in France or abroad, or from public or private research centers.

L'archive ouverte pluridisciplinaire **HAL**, est destinée au dépôt et à la diffusion de documents scientifiques de niveau recherche, publiés ou non, émanant des établissements d'enseignement et de recherche français ou étrangers, des laboratoires publics ou privés.



UNIVERSITÉ  
RENNES 2  
BRETAGNE  
UNIVERSITÉ

TEMPORA

Juin 2019

## L'armée royale en Bretagne

Stratégies, finances et affrontements pendant  
les guerres de la Ligue (1589-1598)



Gwenole PY-PATINEC

Sous la direction de Philippe HAMON

Master Histoire, Sciences Sociales

Gwenole PY-PATINEC

# L'armée royale en Bretagne

Stratégies, finances et affrontements pendant les guerres de la  
Ligue (1589-1598)

Mémoire de Master 2 Histoire Sciences Sociales

Sous la direction de M. Philippe HAMON, professeur des universités

---

Illustration de couverture : « Erzeugung wie Heinrich der 4, König von Frankreich unnd Navarr, der Teurschen furslen lager empfangen hatt », Frans Hogenberg, in *Pièces illustrant des événements survenus entre 1530 et 1608 en France (en particulier guerres de religion et arrivée au pouvoir d'Henri IV)*, Pays-Bas, Allemagne et Angleterre, 1 vol, 1635, 366 estampes, burin aquarellé, in-4 obl.

## Liste des abréviations utilisées

- ABPO : Annales de Bretagne et des Pays de l’Ouest
- AD35 : Archives Départementales d’Ille-et-Vilaine
- ADB : Annales De Bretagne
- BMSAIV : Bulletin Mensuel de la Société d’Archéologie d’Ille-et-Vilaine
- BMSECA : Bulletin Mensuel de la Société d’Émulation des Côtes d’Armor
- BMSECN : Bulletin Mensuel de la Société d’Émulation des Côtes du Nord
- BSAF : Bulletin de la Société d’Archéologie du Finistère
- CHEFF : Comité pour l’Histoire Économique et Financière de la France
- CUP : Cambridge University Press
- PUF : Presses Universitaires de France
- PUR : Presses Universitaires de Rennes
- SHAB : Société d’Histoire et d’Archéologie de Bretagne

## Remerciements

Je souhaite remercier en premier lieu Philippe Hamon, directeur de ce mémoire, sans qui rien de tout cela n'aurait été possible. Son amabilité, ses conseils, sa disponibilité et ses réflexions ont grandement aidé à ce travail. Mes remerciements vont également à ma famille, notamment mes parents et mon frère aîné, pour leurs conseils et leur réconfort dans les moments de doute. Je remercie également, Camille pour sa gentillesse et ses conseils, Guillaume pour son aide et ses suggestions, Clément et Léonard pour leurs idées, et leurs commentaires. Enfin, j'exprime toute ma gratitude aux bibliothécaires de l'université et de la bibliothèque des Champs Libres, particulièrement Renan Donnerh et Jacqueline Vallet, pour leur professionnalisme, leur accueil et leur aide qui m'ont simplifié la tâche, et tous ceux qui, d'une manière ou d'une autre ont contribué à ce travail.

*La guerre est ma patrie,  
Mon harnois ma maison :  
Et en toute raison  
Combattre, c'est ma vie*

François de la Noue

## Introduction

« Les armes ont tousjours esté parmi la nation françoise en singulière recommandation, et la commune opinion est, qu'elles lui ont acquis ceste grande gloire à quoy elle est montée, puis s'est acreuë ou amoindrie selon la variété des temps ». <sup>1</sup> Depuis le traité de paix du Cateau-Cambrésis (1559), cette gloire de la nation française est essentiellement acquise contre elle-même. Après la mort accidentelle d'Henri II (10 juillet 1559), la politique de répression contre les huguenots promue par François de Guise et son frère le cardinal de Lorraine est peu à peu abandonnée. Disgraciés par la reine-mère Catherine de Médicis <sup>2</sup>, qui mène une politique de tolérance relative (édit de Romorantin, mai 1560) <sup>3</sup>, et hésitante (édit de Juillet, 1561), ils deviennent les chefs de file du parti de l'élimination des hérétiques.

Avec le massacre de Wassy (1<sup>er</sup> mars 1562), les guerres de Religion débutent en France, mais le touchent inégalement. Certaines régions, comme le bassin parisien, la Picardie, le midi toulousain, le Poitou, la Normandie sont touchées très régulièrement. D'autres, au premier rang desquelles la Bretagne, échappent dans une certaine mesure aux opérations militaires liées à la guerre civile. Achevée après un an de conflit, et la mort de François de Guise (24 février 1563, sous la main de Poltrot de Méré), la paix d'Amboise (19 mars 1563) établit un équilibre qui dure quatre années. Elle est ensuite rompue par la surprise de Meaux (28 septembre 1567), les opérations reprennent, et Louis de Condé mène le parti protestant. Le parti modéré perd cette fois le vieillissant connétable Anne de Montmorency lors de la bataille de Saint Denis (10 novembre 1567). Les deux camps signent ensuite la paix de Longjumeau (23 mars 1568). Quelques mois plus tard éclate la troisième guerre de Religion, qui marque l'internationalisation du conflit <sup>4</sup>, les deux camps sont aidés par les puissances étrangères. L'Espagne de Philippe II, elle-même occupée à mater la révolte des Pays-Bas <sup>5</sup>, apporte un soutien financier au camp catholique. Les protestants reçoivent quant à eux l'aide d'Elizabeth Ière de nouveau, mais aussi

---

<sup>1</sup> LA NOUE, François de, *Discours politiques et militaires*, Bâle, François Forrest, 1587, p. 178.

<sup>2</sup> Bien qu'elle fût élevée en Toscane, terre des Médicis, sa mère était issue du lignage de la Tour d'Auvergne. Elle faisait donc partie de la plus haute noblesse française. Son mariage avec Henri, deuxième fils de François Ier, n'avait donc rien d'hypogamique.

<sup>3</sup> JOUANNA, Arlette, *La France du XVIème siècle*, Paris, PUF, 1996, p. 356.

<sup>4</sup> Les protestants avaient déjà obtenu l'aide d'Elizabeth Ière lors de la première guerre de Religion, en échange du Havre. Lors du siège pour reprendre cette place, Antoine de Navarre, père du futur Henri IV fut tué.

<sup>5</sup> Le conseil du sang, institué par le duc d'Albe, avait notamment fait exécuter les comtes de Hornes et d'Egmont.

l'aide des Gueux de la Mer, et des mercenaires du duc de Deux-Ponts. Ils sont néanmoins défaits à Jarnac (13 mars 1569), et leur chef Louis de Condé assassiné par la suite sur ordre du duc d'Anjou, futur Henri III. Gaspard de Coligny reprend la lutte, remporte une victoire à La Roche l'Abeille, mais est ensuite défait à Moncontour<sup>6</sup>. Après avoir rétabli son armée, il remonte la vallée du Rhône, ravageant la région au passage, défait l'armée royale à Arnay-le-Duc, et prend la Charité sur Loire. La paix est signée à Saint Germain, et prévoit la cession de places de sûreté aux protestants, ainsi que le mariage de Marguerite de France avec Henri de Navarre.

Peu après ce mariage censé symboliser la paix, en pleine cherté, le massacre de la Saint Barthélemy a lieu, et déclenche une quatrième guerre de Religion, marquée par le long et infructueux siège de la Rochelle. Incapable d'emporter la victoire, la paix est signée à Boulogne. Cependant, la guerre des Malcontents éclate à ce moment. L'objectif des révoltés change, passant de la défense des protestants à la lutte contre la tyrannie royale<sup>7</sup>. La réussite des révoltés menés par François d'Anjou, héritier du trône et frère d'Henri III, et le manque d'argent du camp royal entraînent la signature de la paix de Beaulieu-Lès-Loches (1576), aussi dite paix de Monsieur. Henri III reprend néanmoins la main lors de la sixième guerre de Religion, déclenchée par la ligue de Péronne<sup>8</sup> (1576), et l'édit de Poitiers (septembre 1577) consacre le roi comme arbitre des luttes religieuses.

Malgré une brève septième guerre de Religion (1579-1580), le royaume connaît une paix relative jusqu'en 1584. La mort de François d'Anjou, le 10 juin 1584, rebat les cartes du jeu politique. La question de la succession d'Henri III est alors posée. Bien qu'il soit alors marié à Louise de Vaudémont, il n'a pas de descendance. L'héritier présomptif du trône est alors Henri de Navarre, un prince protestant. Pour empêcher le Très-Chrétien de devenir hérétique, les Guise forment une nouvelle Ligue, avec le soutien de l'Espagne par le traité de Joinville (31 décembre 1584). Henri III cède et l'édit de Nemours institue la catholicité du roi comme loi fondamentale du royaume. Navarre et Condé sont déchus de leurs droits à la succession, et la huitième guerre de Religion commence.

L'armée royale s'avère incapable de défaire les protestants, elle est notamment défaite à Coutras (1587) par Henri de Navarre. Réciproquement, les reîtres engagés par les protestants sont défaits par Henri de Guise à Vimory puis à Auneau. La méfiance d'Henri III à l'égard du

---

<sup>6</sup> Il existe une place homonyme en Bretagne, celle dont nous parlons actuellement est située dans le département de la Vienne (86).

<sup>7</sup> Voir JOUANNA, Arlette, *Le devoir de révolte*, Paris, Fayard, 1989.

<sup>8</sup> Des ligues d'autodéfense nobiliaire s'étaient déjà formées lors de la première guerre de Religion, mais celle de 1576 fut la première à avoir une importance significative sur la vie politique à l'échelle nationale.

Balaféré le conduit à interdire son entrée dans Paris. Guise brave l'interdiction, le roi fait alors entrer des troupes dans la ville, violant ainsi ses privilèges. Les premières journées des Barricades ont lieu (12-13 mai 1588), et Henri III est chassé de Paris. Voyant le jeu politique lui échapper, les Etats Généraux sont convoqués à Blois. C'est dans ce cadre que le duc de Guise est assassiné par les gardes d'Henri III (23 décembre 1588), son frère le cardinal de Guise est arrêté puis éliminé le lendemain (24 décembre 1588).

La guerre change de dimension, les rebelles ne sont plus les protestants mais ceux qui sont désormais appelés les ligueurs. Un rapprochement s'opère entre Henri de Navarre et Henri III, concrétisé par l'entrevue du Plessis-Lès-Tours (30 avril 1589). Henri de Navarre est reconnu comme héritier du trône et s'engage à se faire instruire dans la religion catholique ainsi que le fils posthume de Condé. Il s'agit alors de remettre les rebelles dans l'obéissance du roi. Le fils du duc de Guise étant prisonnier du roi, c'est son frère le duc de Mayenne qui a échappé à l'arrestation qui mène la Ligue. Henri III entame le siège de Paris, mais il est assassiné par Jacques Clément le 1<sup>er</sup> août 1589, il décède le lendemain.

Henri IV monte sur le trône et doit faire face à de nombreuses difficultés. Le siège de Paris est levé, et son entourage le presse de se convertir, tandis que les protestants sont inquiets. L'édit d'Union est en théorie toujours actif, et l'édit qui l'abroge, l'édit de Mantes (1591) tarde à venir. De plus, une fois converti, la défense de l'Eglise gallicane est l'une des principales prérogatives royales, celle de la Religion Prétendue Réformée ne l'est pas du tout, bien au contraire. Lors de son sacre, le roi jure de lutter contre l'hérésie. Leur sécurité n'est donc pas garantie.

Néanmoins, le sort des armes est plus favorable à Henri IV. Il remporte en effet une série de victoires autour d'Arques (1589), puis défait Mayenne à Ivry (1590). Ces victoires renforcent sa légitimité, et ce malgré les interventions d'Alexandre Farnèse qui condamnent ses tentatives sur Paris. Du côté ligueurs, les dissensions sont de plus en plus manifestes entre la Ligue nobiliaire de Mayenne, et la Ligue parisienne des Seize. Ceux-ci font notamment exécuter le premier président (ligueur modéré) du Parlement de Paris, Barnabé Brisson, avant que Mayenne lui-même ne fasse exécuter les auteurs de cette action (1591).

La guerre de la Ligue reste cependant un conflit centré autour de la succession et de la confession du roi. Aussi Henri IV procède-t-il à son « saut périlleux » le 23 juillet 1593 en se convertissant pour la seconde fois à la religion catholique. Dans le même temps, assiégés dans la capitale, les Etats Généraux de la Ligue échouent à trouver un successeur au cardinal de

Bourbon. Le 24 février 1594, il se fait sacrer à Chartres, et le 22 mars 1594 Paris lui ouvre enfin ses portes grâce au comte de Brissac. Le roi est désormais catholique, sacré, et il a repris le contrôle de sa capitale. Sa légitimité est pleinement assurée lorsque le pape Clément VIII lève l'excommunication prononcée par Sixte Quint le 18 septembre 1595.

Le conflit change de nouveau de dimension, le roi cherche à rétablir la paix dans le royaume et à le pacifier. Les chefs Ligueurs se rallient les uns après les autres : Guise, Mayenne, Boisdauphin, Aumale, Elbeuf ... Seul Mercœur résiste encore en Bretagne. Afin de faciliter ce processus, Henri IV déclare la guerre à l'Espagne (1595), qui était intervenue à plusieurs reprises dans le conflit. Malgré une victoire à Fontaine-Française, la guerre ne se déroule pas à l'avantage de la France sur le front de Flandre. Calais tombe (1596), puis Amiens, qui s'était soumise à Henri IV mais avait choisi d'assurer seule sa défense, est surprise par les Espagnols (1597). Il fallut un long siège pour reprendre la ville, puis l'attention d'Henri IV se porte sur le dernier chef ligueur encore en guerre contre lui : Mercœur. Il s'engage alors dans une expédition en Bretagne, facilitée par la banqueroute de Philippe II à la suite du raid de Drake sur Cadix. Mercœur négocie sa reddition et le 23 mars 1598 se soumet au roi à Angers. L'édit de Nantes, fruit d'une longue négociation avec les protestants est finalement signé le 30 avril 1598. La guerre de la Ligue est terminée. Le conflit contre l'Espagne s'achève peu après lorsque la paix séparée de Vervins (2 mai 1598) est signée.

La Bretagne reste en grande partie épargnée par les guerres de Religion pendant presque toute la durée des conflits. La Réforme protestante est bien présente en Bretagne, contrairement aux analyses déterministes du XIX<sup>ème</sup> siècle<sup>9</sup>, mais elle s'y est assez peu implantée en comparaison du « croissant réformé ». Le prince de Rohan et le comte de Laval, deux des principaux nobles bretons se sont cependant converti, et Vitré est devenue la principale place des protestants de Bretagne. Le duc d'Etampes applique une politique de tolérance lors de son gouvernement, évitant ainsi l'éclatement des troubles. Le duc de Montpensier, son successeur reste également très modéré dans sa politique.

Mercœur devient gouverneur de Bretagne en 1582 par la volonté d'Henri III nonobstant la survivance que Montpensier avait obtenue pour son petit-fils. Marié à Marie de Luxembourg, duchesse de Penthièvre et descendante de Charles de Blois, il se constitue peu à peu un réseau de clients dans la province. Lors de la prise d'armes de Guise de 1585, il obtient deux places de sûreté : Dinan et Concarneau. Puis lors des années suivantes, il tente d'éliminer l'hérésie de

---

<sup>9</sup> GREGOIRE, Louis, *La Ligue en Bretagne*, Paris, Dumoulin, 1856, pp. ix-x.

Bretagne, avec assez peu de succès. Il est notamment contraint au repli après Coutras par l'armée d'Henri de Navarre, alors en Poitou. La rive gauche du comté nantais est alors ravagée, et Mercœur obtient son surnom de duc de Recule. Néanmoins, le prince de Rohan et le comte de Laval sont morts lors de ces années 1586-1587, chacun laissant un héritier mineur. Le parti protestant de Bretagne est ainsi considérablement affaibli pour plusieurs années. La Bretagne n'est donc que peu concernée par la première phase de la guerre de la Ligue. Cette situation change peu à peu après le coup de majesté de 1588, Mercœur se tourne progressivement contre Henri III.

En effet, les limites chronologiques de la Ligue en Bretagne sont relativement floues. Si le traité d'Angers (20 mars 1598) est aisément reconnaissable comme date de fin de la guerre<sup>10</sup> dans la province, il n'en est pas de même pour la date de début du conflit<sup>11</sup>. Le coup de majesté fut perçu par Alain Croix et Louis Grégoire<sup>12</sup> comme étant la cause de l'éclatement du conflit, pourtant les opérations ne débutent pas avant mars 1589. James Collins<sup>13</sup> a quant à lui pensé le trouver dans l'entrevue du Plessis-Lès-Tours, mais là encore les opérations sur le terrain ne permettent pas d'établir une corrélation entre la scène politique du royaume et la guerre en Bretagne. Dans le cadre de notre propos, le début de la guerre de la Ligue en Bretagne est vraisemblablement délimité par l'arrestation de Faucon de Ris (2 mars 1589), premier président du Parlement de Bretagne. Cet enlèvement (Ris est détenu secrètement pendant quelques jours) nous apparaît comme la marque la plus éminente du début du conflit, puisque la fonction de Ris fait de lui un homme du roi. De plus, cette arrestation débouche dans les deux semaines par l'ouverture des portes de Rennes à Mercœur (15 mars 1589).

Les limites géographiques du conflit sont également assez distendues. La plupart des opérations ont bien lieu en Bretagne, mais aussi dans les espaces frontaliers du Maine<sup>14</sup>, de l'Anjou, de la Normandie<sup>15</sup>, et du Poitou<sup>16</sup>. La guerre est essentiellement bretonne au début, puis lorsque les ligueurs se soumettent, certaines places passent sous le contrôle, au moins nominal de Mercœur. Néanmoins, deux exceptions existent, la campagne de 1592 est une

---

<sup>10</sup> Il inclut également les Espagnols retranchés à Blavet.

<sup>11</sup> Notons cependant que la fin de la guerre ne signifie pas la fin des opérations, la tour de Cesson est prise en avril par exemple.

<sup>12</sup> GREGOIRE, *La Ligue en Bretagne, op.cit.*, pp. 16-17.

<sup>13</sup> HAMON, Philippe, « Paradoxes de l'ordre et logiques fragmentaires : une province entre en guerre civile (Bretagne, 1589) », *Revue historique*, 2014/3, n°671, p. 598.

<sup>14</sup> Craon, Laval, Sablé, Château-Gontier notamment.

<sup>15</sup> Les États de Bretagne entretiennent par exemple la garnison de Pontorson, voir AD35, C2913, f° 365-366.

<sup>16</sup> Les frères de Saint Offanges, tenant la place de Rochefort sont compris dans la reddition de Mercœur. DE THOU, Jacques-Auguste de, *Histoire Universelle*, Londres, 1734, Tome 9, p. 150.

opération combinée entre les forces royales du Maine et de Bretagne, et la réponse ligueuse est elle aussi combinée, avant de se séparer après la victoire de Craon (23 mai 1592). Les arrivées de renforts levés dans des provinces limitrophes entraînent parfois des opérations militaires qui seront ici traitées comme relevant de notre étude.

Notre objet d'étude est l'armée royale, dans le cadre de cette guerre civile. Par armée, nous l'entendons dans son acception contemporaine, à savoir celle d'un outil militaire à la disposition du pouvoir politique pour atteindre ses objectifs. En ce sens, elle respecte pleinement l'adage de Clausewitz, pour qui « la guerre est la continuation de la politique par d'autres moyens ». L'armée dans la guerre civile pose néanmoins le problème de la participation des populations civiles à l'effort de guerre, par extension celui d'une éventuelle militarisation de la société<sup>17</sup>. Il n'existe pas de distinction nette et fondamentale entre soldat et civil dans une guerre civile, puisque la société est en lutte contre elle-même. De plus, la vaste majorité des villes bretonnes assure elle-même sa défense, seules quelques places comme Concarneau<sup>18</sup> sont dotées d'une garnison de mortes-payes. Cependant, toute la société ne prend pas les armes, les soldats restent une minorité à part, et la société doit les supporter : vivres, argent, etc. La société est donc mise à contribution par la guerre. Sont donc entièrement inclus dans cette armée royale les soldats, les officiers qui les commandent, les services intégrés principalement les vivres, les mercenaires employés pour l'armée du roi en Bretagne, les ligueurs passés au service du roi et les officiers de finances qui payent l'armée. Pour d'autres, la guerre ne représente qu'une partie de leurs activités. Rentrent dans cette catégorie les marchands munitionnaires, les populations urbaines et rurales mises à contribution d'une façon ou d'une autre, les pionniers, les levés du ban et de l'arrière-ban, les milices bourgeoises, les communes<sup>19</sup> paysannes, les fermiers, les officiers des Etats de Bretagne, les espions, et les nobles non engagés dans le conflit.

Au sujet de la guerre comme concept, celle-ci constitue un moyen, pour un groupe déterminé, d'imposer ses vues par la force à un autre groupe déterminé. Ici, nos deux groupes répondent au nom de royaux et de ligueurs. Les royaux cherchent à ramener les ligueurs dans

---

<sup>17</sup> SOURSIAC, Pierre-Jean, *Une guerre civile, Affrontements religieux et militaires dans le midi toulousain (1562-1596)*, Seyssel, Champ Vallon, 2008.

<sup>18</sup> MOREAU, Jean, *Mémoires : du chanoine Jean Moreau sur les guerres de la Ligue en Bretagne*, publiés par WAQUET, Henri, Quimper, Archives départementales, 1960, p. 48.

<sup>19</sup> Le terme renvoie ici à l'acceptation de Philippe HAMON les communes assemblées pour rétablir l'ordre légitime selon les communautés villageoises. HAMON, Philippe, « Paradoxes de l'ordre et logiques fragmentaires : une province entre en guerre civile (Bretagne, 1589) », *Revue historique*, 2014/3, n°671, pp. 597-628.

l'obéissance du roi, les ligueurs veulent donner au royaume un roi catholique. Des motivations individuelles, familiales, ou communautaires s'y superposent souvent, avant ou après l'engagement. « La guerre dont nous voulons parler commença à s'éclorre l'an 1584 et fut appelée au commencement la sainte Ligue des catholiques, qui cependant n'était guère religieuse »<sup>20</sup>. Elle comporte en effet des spécificités dans le cas breton. Dès 1590, un corps expéditionnaire espagnol est envoyé par Philippe II pour soutenir Mercœur. L'année suivante, un corps expéditionnaire anglais est envoyé par Elizabeth Ière pour aider les royaux, il est néanmoins rappelé en 1595. Il s'agit néanmoins du seul théâtre d'opérations où Anglais et Espagnols croisent directement le fer sur terre lors des conflits entre les deux puissances à la fin du règne de Philippe II<sup>21</sup>. La guerre civile dure également plus longtemps en Bretagne que dans le reste du royaume par les refus successifs de Mercœur de se soumettre à Henri IV. Le conflit a également une caractéristique amphibie. Les Espagnols comme les Anglais ont besoin de contrôler la mer pour renforcer leurs troupes. De même, bien que le conflit soit essentiellement mené par des armées sur le sol breton, les ports représentent des places qui peuvent nécessiter des opérations amphibies<sup>22</sup>. Elle reste néanmoins un conflit du XVIème siècle, c'est-à-dire que les belligérants manquent régulièrement de ressources, l'intendance militaire est très lacunaire, la performance individuelle reste très importante pour les nobles.

André BEAUFRE a proposé une définition large et complète de la stratégie. Pour ce général, « c'est l'art qui permet, indépendamment de toute technique, de dominer les problèmes que pose en soi tout duel, pour permettre justement d'employer les techniques avec le maximum d'efficacité. C'est donc l'art de la dialectique des forces ou encore plus exactement *l'art de la dialectique des volontés employant la force pour résoudre leur conflit* ». La stratégie permet de mener la guerre, dans le but de la gagner<sup>23</sup>. Elle consiste en la définition des objectifs de campagne, qui dépendent eux-mêmes des objectifs de guerre. Cela permet un échelonnement des objectifs suivant des échelles de temps. Dans notre cas l'objectif final est la remise de la province en l'obéissance du roi, un objectif par nature défensif puisqu'il vise à rétablir le statu quo politique, mais les circonstances imposent la mise en place d'une stratégie offensive. Là encore le cas breton présente sa spécificité par la lenteur de la reddition de Mercœur et par l'intervention espagnole. Ces deux facteurs contribuent à la prolongation du conflit, la stratégie

---

<sup>20</sup> MOREAU, *Mémoires...*, *op.cit.*, p. 17.

<sup>21</sup> LE GOFF, Hervé, *La Ligue en Bretagne Guerre civile et conflit international*, Rennes, PUR, 2010.

<sup>22</sup> LE GOFF, Hervé, « Les îles et presqu'îles bretonnes ; une donnée géostratégique au XVIème siècle », *Armorik, lettres, arts, traditions*, n°2, Perros-Guirec, mai 2004.

<sup>23</sup> BEAUFRE, André, *Introduction à la stratégie*, Armand Colin 1963, rééd. Fayard/Pluriel, 2012, p. 34.

du parti royal ne réussit ici que sensiblement plus tard que dans le reste du royaume. Elle conditionne également l'allocation des moyens pour atteindre ces objectifs.

Trop souvent réduite au seul art militaire, la tactique est en réalité l'exécution concrète de la stratégie. En d'autres termes, toujours selon André BEAUFRE, elle est « l'art d'employer les armes dans le combat pour en obtenir le rendement le meilleur »<sup>24</sup>. À ce titre, la logistique de l'armée doit être considérée comme un élément à part de l'armée, en tant que « science des mouvements et des ravitaillements ». Elle est en effet indispensable pour que l'armée en campagne reste opérationnelle pendant les opérations, qui peuvent facilement s'éterniser et briser une armée. Du fait des effectifs assez faibles lors de ce conflit, deux systèmes tactiques coexistent. D'un côté l'armée de campagne assemblée fonctionne selon l'usage établi dans la première moitié du XVI<sup>ème</sup> siècle, et qui a été conservé par les armées des guerres de Religion<sup>25</sup>, tant pour son organisation administrative que pour son fonctionnement sur le terrain. D'un autre côté, des groupes de soldats plus réduits pratiquent une forme de petite guerre : embuscades, pillages, assassinats, rançonnements entre autres.

Tous les aspects que nous avons évoqués ne pourront être tous traités dans leur totalité dans le cadre de ce mémoire, aussi avons-nous dû réaliser des choix. La question des réseaux de clientèles, important objet d'études des historiens de la noblesse depuis le débat entre Roland MOUSNIER et Sharon KETTERING<sup>26</sup>, ne sera ainsi abordée que par les prismes respectifs de nos sources et de notre sujet. Grâce à des sources principalement administratives nous avons pu observer des réseaux de clientèle dans l'armée, mais nous ne nous sommes pas focalisés sur une corroboration systématique avec les réseaux de clientèle de toute la noblesse de la province. Les nobles présents dans l'armée royale n'étaient pas majoritaires dans leur propre camp, et leur représentativité est encore plus incertaine une fois le périmètre de la noblesse élargi aux ligueurs et aux nobles n'ayant pas pris parti, les fameux « rieurs »<sup>27</sup>. Les réseaux de clientèle que nous avons remarqués dans l'armée ne sauraient donc être pleinement représentatifs de la totalité des réseaux de clientèle bretons au temps de la Ligue. La noblesse rentre dans notre axe

---

<sup>24</sup> *Ibid.*, p. 33.

<sup>25</sup> Voir WOOD, James, *The King's Army. Warfare, soldiers, and society during the Wars of Religion in France, 1562-1576*, Cambridge, CUP, 1996.

<sup>26</sup> KETTERING, Sharon, *Patrons, Brokers, and Clients in Seventeenth Century France*, Oxford University Press, New York, 1986.

<sup>27</sup> MAUGER, *Les gentilshommes bretons, op.cit.*, p. 110. Le terme est utilisé en Bourgogne par Henri Drouot, mais il n'existe pas en Bretagne.

d'analyse dans la mesure où celle-ci fournit la majorité des cadres de l'armée, et qu'elle participe à l'effort de guerre financier, matériel et humain.

La notion d'effort de guerre est en partie corrélée à celle de militarisation de la société, développée par Pierre-Jean SOURIAC<sup>28</sup>. Ce concept établit une relation directe entre les populations et la guerre. Les populations ne font pas que payer pour la guerre, mais elles y participent directement. Dans nos sources, nous avons retrouvé plusieurs indices qui corroborent la thèse de M. SOURIAC. Néanmoins, ces indices sont trop rares pour que nous puissions en tirer des conclusions générales sur une éventuelle militarisation de la société bretonne lors de ce conflit. Notre prudence sur cette question est également en partie due aux situations très différentes dans lesquelles se trouvent la Bretagne, le Languedoc et la Gascogne durant les guerres de Religion. Alors que la Bretagne reste en paix pendant la quasi-totalité des troubles, la Gascogne et le Languedoc font partie du « croissant réformé », et connaissent des opérations militaires de plus ou moins grande envergure lors des troubles. Essentiellement provinciales lors des deux premières guerres, elles deviennent d'importance nationale lors de la guerre suivante. En effet, l'armée du duc d'Anjou descend jusqu'à Moncontour en 1569, avant que Coligny ne mette le parti royal en difficulté après son passage par le Languedoc et la vallée du Rhône vers la région parisienne. Pour la guerre de la Ligue, l'armée royale avait tenté d'aller jusqu'en Gascogne pour déloger Henri de Navarre, avant d'être décisivement défaite à Coutras. Le midi a donc été nettement plus éprouvé par les conflits. Il l'a surtout été pour bien plus longtemps, puisque il s'est écoulé trente-sept ans entre le début des troubles et le début du conflit en Bretagne, soit deux générations. Ce temps long de guerre et de violences, qui perdurent lors des trêves n'est pas présent dans la même mesure en Bretagne avant la guerre de la Ligue. La militarisation de la société est aussi caractérisée par un effort de guerre relativement limité dans sa durée, directement lié à la durée des conflits, toujours inférieure à trois ans jusqu'à la huitième guerre. La situation bretonne contraste singulièrement avec l'espace languedocien, l'effort de guerre est concentré sur la période 1589-1598, sur une période longue et sans interruption.

Bien que l'armée ait pour principale vocation de remporter des conflits, et qu'elle soit ainsi intimement liée à la guerre, les deux termes ne sont pas synonymes. La question de la guerre sera bien entendu abordée lors de ce mémoire dans la mesure où elle nous permet

---

<sup>28</sup> SOURIAC, Pierre-Jean, *Une guerre civile. Affrontements religieux et militaires dans le Midi toulousain (1562-1596)*, Seyssel, Champ Vallon, 2008.

d'établir une meilleure compréhension de l'armée. De même la question du combat ne revêt paradoxalement pour nous qu'assez peu d'importance puisque des travaux récents ont déjà exploré ce champ de recherche pour notre période.<sup>29</sup> Enfin, bien qu'elle soit de toute première importance pour le bon fonctionnement de l'armée, la logistique ne sera également traitée que superficiellement. Celle-ci combine des difficultés inhérentes à l'organisation des armées au début de l'époque moderne. L'utilisation du système de l'entreprise, où les tâches d'approvisionnement sont partiellement ou entièrement déléguées à des munitionnaires entraîne un éclatement des sources. Les documents produits pour justifier les livraisons sont éparpillés entre les différents munitionnaires et peu ont survécu au passage du temps. Quelques informations sur la logistique de l'armée sont néanmoins présentes dans les comptes de l'extraordinaire des guerres, mais elles ne sont pas en quantité suffisante pour établir des observations sur la régularité de l'approvisionnement de l'armée.

Pour établir notre étude nous avons eu recours à différents types de sources : imprimées, manuscrites, contemporaines des événements, et postérieures. Chaque source a ses spécificités, mais certaines se regroupent aisément.

Nos sources imprimées sont divisées en trois sous-ensembles : des documents administratifs transcrits et publiés pour la plupart à la fin du XIX<sup>ème</sup> siècle, dans des revues d'érudition locales, par des érudits comme Alain RAISON DU CLEUZIQU<sup>30</sup>, Julien TREVEDY<sup>31</sup>, ou encore le commandant FATY<sup>32</sup>. Des documents sont également publiés dans des ouvrages qui leur sont dédiés par Anatole DE BARTHELEMY<sup>33</sup> et Gaston DE CARNE<sup>34</sup>, essentiellement des documents administratifs et des correspondances de personnages importants. Après la seconde guerre mondiale, des sources sont de nouveau publiées par l'abbé

---

<sup>29</sup> TAUPIN, Gaël, *Combattre au temps de la Ligue : attaques et sièges de places fortes en Bretagne, 1589-1598*, mémoire de Master 2, sous la direction de Philippe HAMON, Université Rennes 2, 2017.

<sup>30</sup> RAISON DU CLEUZIQU, Alain, « Documents inédits pour servir à l'histoire de la Ligue en Bretagne », *BMSECN*, tome XXXVII, 1898, pp. 36-111 et tome XLII, 1904, pp. 35-79.

RAISON DU CLEUZIQU, Alain, « Journal de François Grignart, escuier sieur de Champsavoy (1551-1607) », *BMSECN*, vol. 37, 1899, pp. 37-110.

<sup>31</sup> TRÉVEDY, Julien, « Etats de l'armée royale en Bretagne, 1595, 1610 », *BSAF*, 1895, pp. 107-133 et pp. 185-215.

<sup>32</sup> FATY Commandant, « Comptes des miseurs de la ville de Quimper en fonction pendant les années 1594, 1596, 1597 à l'époque de la Ligue en Bretagne », *BSAF*, tome XII, 1885, pp. 129-212.

<sup>33</sup> BARTHÉLÉMY, Anatole de, *Choix de documents inédits sur l'Histoire de la Ligue en Bretagne*, Nantes, Société des Bibliophiles bretons et de l'histoire de Bretagne, 1880.

<sup>34</sup> CARNE, Gaston de, *Correspondances du duc de Mercœur et des ligueurs bretons avec l'Espagne*, Tomes I et II, Rennes, Vve Lafolye et fils Vannes, 1899.

Jacques RAISON DU CLEUZIOU<sup>35</sup> et par Henri WAQUET<sup>36</sup> entre autres. Il s'agit dans leur cas de récits et de Mémoires sur les guerres de la Ligue. Au début du XXI<sup>ème</sup> siècle, le Journal de Jean PICHART<sup>37</sup> notaire royal au Parlement de Bretagne a été lui aussi transcrit et publié dans le cadre d'un mémoire de master.

Nous disposons également de sources imprimées datant de l'Ancien Régime au XVII<sup>ème</sup> et au XVIII<sup>ème</sup> siècle. Il s'agit des Histoires universelles de Jacques-Auguste DE THOU<sup>38</sup> et d'Agrippa D'AUBIGNE,<sup>39</sup> toutes deux datées de la première moitié du XVII<sup>ème</sup> siècle. Dans la première moitié du XVIII<sup>ème</sup> siècle sont également publiés des travaux par Christophe ROSNYNIVEN DE PIRE<sup>40</sup> et par deux bénédictins de Saint-Maur : dom Morice et dom Taillandier<sup>41</sup>. Les mauristes complètent leurs travaux par trois tomes de *Preuves*<sup>42</sup> et un supplément dans le deuxième tome de leur *Histoire ecclésiastique et civile de Bretagne*, qui contient de nombreux documents administratifs et militaires, des lettres, les *Mémoires*<sup>43</sup> de Montmartin, gouverneur royal de Vitré et le *Journal*<sup>44</sup> de Jérôme d'Aradon, gouverneur ligueur d'Hennebont.

Enfin nous nous sommes appuyés sur des corpus documentaires dédiés à des personnages d'envergure nationale comme le roi Henri IV<sup>45</sup>, François DE LA NOUE<sup>46</sup>, ou

---

<sup>35</sup> RAISON DU CLEUZIOU, Jacques « Un capitaine protestant pendant les guerres de la Ligue, Abel Gouicquet sieur de Vaupatry », *BMSECN*, tome LXXIX, 1949, pp. 23-29.

<sup>36</sup> WAQUET Henri, *Mémoires: du chanoine Jean Moreau sur les guerres de la Ligue en Bretagne*, publiés par Henri Waquet, Rennes, Quimper : archives départementales, 1960.

<sup>37</sup> PICHART, Jean, « Journal », in ROLLAND, Amélie, *Le journal de Jean Pichart, notaire royal et procureur au Parlement de Rennes (1589-1598)*, mémoire de master 2, sous la direction de Philippe HAMON, Université Rennes 2, 2010.

<sup>38</sup> THOU, Jacques-Auguste de, *Histoire Universelle de Jacques-Auguste Thou, depuis l'an 1543 jusqu'en 1607*, Londres 1734, 16 vol., Genève, Droz, 1981.

<sup>39</sup> AUBIGNÉ, Théodore Agrippa d', *Histoire Universelle*, Tome III, Maille, Jean Moussat, 1620.

<sup>40</sup> ROSNYVINEN DE PIRE, Christophe, « Histoire particulière de la Ligue en Bretagne », in *Histoire des ducs de Bretagne*, GUYOT-DESFONTAINES, Pierre-François, tomes III et IV, Paris, Rollin, 1739.

<sup>41</sup> MORICE, Pierre Hyacinthe, TAILLANDIER, Charles, *Histoire ecclésiastique et civile de Bretagne, composée sur les auteurs et les titres originaux, ornée de divers monumens, & enrichie d'une dissertation sur l'établissement des Bretons dans l'Armorique, & de plusieurs notes critiques*, Paris, Gregg International Publishers, 1968 (première édition 1750).

<sup>42</sup> MORICE, Pierre Hyacinthe, *Mémoires pour servir de preuves à l'histoire civile et ecclésiastique de la Bretagne : tirés des archives de cette province, de celles de France & d'Angleterre, des recueils de plusieurs sçavans antiquaires & mis en ordre*, tome III, Paris, Gregg International Publishers, 1968 (première édition 1750).

<sup>43</sup> MONTMARTIN, Jean du Matz, « Mémoires de Jean du Mats, seigneur de Terchant et de Montmartin, gouverneur de Vitré, ou relation des troubles arrivés en Bretagne depuis l'an 1598 jusqu'en 1598 », in TAILLANDIER, Charles, *Histoire ecclésiastique et civile de Bretagne*, Tome II, Paris, 1756.

<sup>44</sup> ARADON, Jérôme d', « Journal », in TAILLANDIER, Charles, *Histoire ecclésiastique et civile de Bretagne*, Tome II, Paris, 1756.

<sup>45</sup> DE BERGEY, Xavier, GUADET, Jules, *Recueil des lettres missives de Henri IV*, Paris, 9 vol., Imprimerie Royale, 1876.

<sup>46</sup> LA NOUE, François de, *Discours politiques et militaires*, Bâle, François Forrest, 1587.

encore Philippe DUPLESSIS-MORNAY<sup>47</sup>, qui sont impliqués périodiquement dans le conflit, et jouent pourtant un rôle clé dans les tentatives de mettre fin à celui-ci. Nous nous sommes focalisé sur les correspondances des deux figures politiques que sont Henri IV et Duplessis-Mornay, alors que La Noue a laissé avec ses *Discours politiques et militaires* à la fois un traité d'art militaire, un guide moral mais aussi un manifeste politique.

Ces différentes sources n'ont cependant de commun dans notre propos que leur statut de source, et chacune présente ses spécificités. Les sources contemporaines des événements, documents administratifs mis à part, sont assez rares. Seuls les journaux de Duval, maître d'école à Châteaugiron et de Jérôme d'Aradon rentrent dans cette catégorie. Le journal d'Aradon semble être limité à un but strictement privé, et s'il est indéniablement orienté en faveur de la Ligue, il n'en constitue pas moins un document précieux pour comprendre la vie en garnison et la vie quotidienne des combattants du temps de la Ligue. Celui de Duval est écrit dans une différente perspective, Duval « prie ceux qui liront ce présent extrait de m'avoir pour excusé si j'ay parlé un peu trop hardyement mais toutefois ils pourront connoistre que c'estoit à cause du désordre que j'ay veu. » Il souhaite donc dénoncer les horreurs de la guerre dont il a été témoin. Le terme de journal pour cette source est donc à manipuler avec précaution puisque ce dernier a été « Escript en grand haste ce 17e jour d'octobre 1594 »<sup>48</sup> et non sous une forme de livre à usage strictement privé. A part son dégoût aisément compréhensible des exactions des soldats, les orientations politiques de Duval n'apparaissent pas dans son journal.

Passons désormais aux Mémoires, nous disposons de ceux du chanoine Moreau, et de Montmartin. Les *Mémoires* de Sourdéac sont en partie perdus, et les extraits conservés à la Bibliothèque Nationale<sup>49</sup> n'ont pu être étudiés dans le cadre de ce mémoire. Le chanoine Moreau était l'un des membres du chapitre de la cathédrale de Quimper. Il ne cache pas son attrait pour le parti ligueur mais s'efforce de rester impartial dans ses *Mémoires*. Son mépris des paysans et de la populace en général est en revanche manifeste et assumé. Etant à Quimper pendant la quasi-totalité des guerres de la Ligue et jouissant d'une position influente, il est sans doute l'un des personnages les mieux informés de Basse-Bretagne. Néanmoins, il ne fait pas de doute qu'une partie de ses récits sont tenus de seconde, voire de troisième main. Malgré ses

---

<sup>47</sup> DUPLESSIS-MORNAY, Philippe, *Mémoires et correspondance*, Paris, Slatkine, 1969, 12 vol.

<sup>48</sup> BARTHÉLÉMY, Anatole de, *Choix de documents inédits sur l'Histoire de la Ligue en Bretagne*, Nantes, Société des Bibliophiles bretons et de l'histoire de Bretagne, 1880, p. 119.

<sup>49</sup> Bibliothèque Nationale de France, Ms. Fr. 3861.

tentatives de vérification, ses *Mémoires* restent sujets à caution, surtout au niveau des chiffres évoqués. Moreau ne dispose pas des moyens de compter exhaustivement des armées entières, et doit donc se remettre aux estimations dont la fiabilité est des plus variables. Il estime ainsi le corps expéditionnaire anglais de 1591 à 5000 hommes<sup>50</sup>, soit plus du double des hommes effectivement arrivés en Bretagne sur l'ordre d'Elizabeth Ière. Pour Montmartin, la situation est différente. Il est notre seule source narrative issue de l'armée royale. Protestant, il est très soucieux de bien traiter les populations civiles, et s'indigne des hommes qui combattent pour s'enrichir. Il nous permet de jeter un coup d'œil dans le haut-commandement de l'armée royale. Il soutient Henri IV, et ses propos sur les ligueurs doivent être eux aussi maniés avec précaution, il dénonce notamment « le venin couvert dudit sieur de Mercœur »<sup>51</sup>, d'autant plus qu'ils ont été repris en tant que source par l'historiographie royaliste mentionnée ci-dessous. Enfin, certaines appréciations réalisées par Montmartin sont erronées, principalement celle de la bataille de Saint-Brieuc qu'il place une année trop tôt,<sup>52</sup> mais ses estimations des effectifs ligueurs sont aussi sujettes à caution. Enfin, le « journal » du sieur de Vaupatry est en réalité une rédaction des souvenirs dudit sieur réalisée près de vingt ans après la fin du conflit. La prudence est donc là aussi requise.

Dans le cas de l'historiographie royale, nous avons étudié les *Histoires universelles* d'Agrippa d'Aubigné et de Jacques-Auguste de Thou. Les deux ouvrages remplissent un but informatif sur l'état du monde connu à la fin du XVIème siècle. Pour les guerres de la Ligue, les deux ouvrages ayant passé l'étape du privilège royal au début du XVIIème siècle, il n'est pas surprenant que ceux-ci soient orientés en faveur d'Henri IV. Dans le cas breton, celui-ci n'est traité qu'assez sommairement au fil des chapitres des divers tomes, et des informations erronées sont reprises sans vérification, notamment chez de Thou, qui reprenant Montmartin place mal la bataille de Saint-Brieuc sur l'échelle temporelle. A l'inverse, Aubigné parvient à placer la bataille au bon moment. Deux autres ouvrages sont publiés au siècle suivant, mais dans des perspectives différentes. Rosnyviven de Piré a eu des ancêtres ligueurs, et s'attèle donc à justifier leurs actions tout en s'inscrivant dans la tradition royaliste. Les mauristes, d'abord dom Morice, puis dom Taillandier après la mort du précédent restent eux aussi en faveur de la

---

<sup>50</sup> WAQUET, Henri, *Mémoires: du chanoine Jean Moreau sur les guerres de la Ligue en Bretagne*, publiés par Henri Waquet, Rennes, Quimper : archives départementales, 1960.

<sup>51</sup> MONTMARTIN, « Mémoires... », in *Histoire ecclésiastique...*, *op. cit.*, p. cclxxvii.

<sup>52</sup> AMBROISE, Benoît, « Une bataille pendant les guerres de la Ligue : la bataille de Saint-Brieuc (31 juillet-11 août 1592) », *Bulletin et mémoires de la société d'émulation des Côtes-d'Armor*, tome CXLII, 2014, pp. 237-261.

royauté, mais leurs préoccupations dépassent un simple panégyrique d'Henri IV et de ses serviteurs. L'*Histoire ecclésiastique et civile de Bretagne* est un immense ouvrage qui couvre la quasi-totalité de l'histoire de Bretagne jusqu'à la Ligue incluse. De plus, cette dernière n'est plus seulement écrite avec des Mémoires, mais aussi avec des sources administratives. Ces sources sont référencées au fil du livre, et sont intégralement transcrites et publiées dans trois tomes et un supplément de preuves.

Les érudits du XIX<sup>ème</sup> siècle suivent des perspectives assez différentes des auteurs que nous avons décrits auparavant. Les aristocrates représentent une large partie de ce groupe. Pour la plupart, ils s'inscrivent dans un courant historiographique réactionnaire. Leur approche du conflit est caractérisée par une focalisation exacerbée sur les grands personnages du conflit et leurs rapports d'amour et de rivalité. Leur vision de la population bretonne du temps est également concentrée sur le peuple, supposé fondamentalement catholique et ligueur, au point que Barthélemy POCQUET et Arthur LE MOYNE DE LA BORDERIE écrivent : « la Ligue a été avant tout un mouvement populaire. »<sup>53</sup> D'autre part, leurs interventions sont souvent très doctes et bien documentées, l'*Histoire de Bretagne* que nous venons de citer est un excellent exemple de ces publications de la seconde moitié du XIX<sup>ème</sup> siècle. Ils publient également de nombreuses sources, principalement des documents administratifs, mais aussi des témoignages d'acteurs du temps. Certains s'inscrivent notamment en opposition à la thèse de Louis GREGOIRE,<sup>54</sup> il y développait en effet l'idée d'un sentiment séparatiste breton lors des guerres de la Ligue. Les documents administratifs publiés ont chacun leur propre logique. Une proportion significative est en revanche issue des comptabilités des deux camps. La préoccupation des auteurs de documents comptables est de faire valider leurs dépenses, d'où des développements sur certaines dépenses problématiques, et parfois une ou deux phrases car la situation a été réglée localement. Les lettres s'adressent à un destinataire, individuel ou collectif, et cherchent généralement à informer ou obtenir quelque chose de ce dernier. Le cas des documents publiés par Gaston de Carné mérite également d'être éclairé. Ces documents sont pour la plupart rédigés en espagnol, or Carné n'est pas un très bon hispanisant. D'éventuelles erreurs de traduction sont donc venues s'ajouter aux difficultés liées à l'exploitation de documents étrangers.

---

<sup>53</sup> POCQUET, Barthélemy, LE MOYNE DE LA BORDERIE, Arthur, *Histoire de Bretagne*, t. 5, Rennes, J. Plihom et L. Hommay, 1913, p. 116.

<sup>54</sup> GREGOIRE, *La Ligue en Bretagne*, *op.cit.*

Un renouvellement historiographique sur les études du conflit a cependant débuté dans le dernier quart du XX<sup>ème</sup> siècle. Plusieurs enseignants-chercheurs des universités de Rennes et de Nantes se sont intéressés aux études sur le XVI<sup>ème</sup> breton. Le premier fut Alain CROIX, tout d'abord avec sa thèse sur la démographie<sup>55</sup> de cette période, puis avec un ouvrage sur l'âge d'or de la Bretagne.<sup>56</sup> Le mouvement est depuis poursuivi par Philippe HAMON, Dominique LE PAGE, et Ariane BOLTANSKI mais aussi par leurs étudiants de master comme Pauline RUEN,<sup>57</sup> Eric LEDOUX,<sup>58</sup> Thomas BOURGES,<sup>59</sup> Amélie ROLLAND,<sup>60</sup> Benoit AMBROISE,<sup>61</sup> Gaël TAUPIN<sup>62</sup> et Martin MAUGER.<sup>63</sup> Une synthèse majeure d'Hervé LE GOFF<sup>64</sup> est venue compléter ce mouvement en 2010, remplaçant la thèse de Louis Grégoire comme ouvrage d'autorité sur la question après cent cinquante ans. Nous nous inscrivons dans la droite lignée de cette dernière génération d'études sur le conflit.

Au sujet de nos sources manuscrites, nous avons concentré notre attention sur les fonds disponibles aux archives départementales d'Ille-et-Vilaine. Nos documents sont principalement issus de la série consacrée aux administrations provinciales (série C), et nous avons complété notre corpus documentaire avec des documents d'origine privée (série 1F Fonds la Borderie, série J). Dans ce corpus, trois types de documents se distinguent. D'une part les comptes de l'extraordinaire de la guerre,<sup>65</sup> les registres des délibérations des Etats de Bretagne,<sup>66</sup> et des

---

<sup>55</sup> CROIX, Alain, *La Bretagne aux 16<sup>e</sup> et 17<sup>e</sup> siècles: la vie, la mort, la foi*, 2 vol., Paris, Maloine, 1980, 1981.

<sup>56</sup> CROIX, Alain, *L'âge d'or de la Bretagne : 1532-1675*, Rennes, Ouest-France, 1994.

<sup>57</sup> RUEN, Pauline, *La Bretagne en 1588*, Mémoire de master 2, sous la direction de Philippe HAMON, Université Rennes 2, 2013.

<sup>58</sup> LEDOUX, Éric, *La Ligue en Haute Bretagne (1585-1598) : guerre civile, opérations militaires dans le pays de Dol, Rennes et Saint-Malo au temps des troubles de religion*, Mémoire de Master 2 sous la direction de Philippe HAMON, Université Rennes 2, 2007.

<sup>59</sup> BOURGES, Thomas, *Les villes du centre Bretagne pendant les guerres de la Ligue (1589- 1598). L'axe Redon-Carhaix, un espace trop oublié dans les études du conflit*, mémoire de Master 1, sous la direction de Philippe HAMON, 2013.

<sup>60</sup> ROLLAND, Amélie, *Le journal de Jean Pichart, notaire royal et procureur au Parlement de Rennes (1589-1598)*, mémoire de master 2, sous la direction de Philippe HAMON, Université Rennes 2, 2010.

<sup>61</sup> AMBROISE, Benoît, *Saint-Brieuc pendant les guerres de la Ligue (1589-1598)*, mémoire de Master 2, sous la direction de Philippe HAMON, université Rennes 2, 2010.

<sup>62</sup> TAUPIN, Gaël, *Combattre au temps de la Ligue : attaques et sièges de places fortes en Bretagne, 1589-1598*, mémoire de Master 2, sous la direction de Philippe HAMON, Université Rennes 2, 2017.

<sup>63</sup> MAUGER, Martin, *Les gentilshommes bretons entre le roi et la Ligue. Approche de l'engagement nobiliaire en Bretagne au cours de la huitième guerre de religion (vers 1585- 1598)*, mémoire de Master 2, sous la direction d'Ariane BOLTANSKI, université Rennes 2, 2008.

<sup>64</sup> LE GOFF, Hervé, *La Ligue en Bretagne, guerre civile et conflit international (1588-1598)*, Rennes, PUR, 2010. Voir aussi LE GOFF, Hervé, *La Ligue en Basse-Bretagne. Le Trégor au temps de La Fontenelle (1588- 1598)*, Perros-Guirec, Trégor mémoire vivante, 1994.

<sup>65</sup> AD35, C2912-C2917.

<sup>66</sup> AD35, C2643-C2645.

documents primaires liés aux affaires militaires. Ces derniers incluent des états des dépenses, quelques rôles de montre, un unique état des vivres de l'armée, des documents liés aux ralliements de villes ou de chefs ligueurs, des lettres, et des documents liés à des affaires judiciaires. Tous ces documents sont très différents, tant par leur nature que par leur fonction, et nous ne pouvons tous les détailler ici. La plupart sont des feuilles simples ou de petits livrets fragiles.

Les comptes de l'extraordinaire de la guerre sont des registres de comptes qui obéissent à une logique propre, celle de la validation des dépenses. Celle-ci requiert que les agents des finances apportent des preuves, principalement des quittances, attestant que les fonds ont bien été payés là où ils étaient censés l'être.<sup>67</sup> Dans notre cas, ces documents très précieux car disposant de nombreuses informations nous ont abondamment servis pour déterminer la puissance de l'armée, mais aussi sa composition. Cela passe par l'estimation des effectifs à partir des copies des rôles de montre qui y sont contenus,<sup>68</sup> mais aussi par l'analyse des sections dédiées aux vivres, aux officiers de l'armée, aux garnisons ou encore à l'artillerie. Les comptes contiennent une grande variété dans leurs sections. Sur toute la période, les différentes sources de revenus sont présentées au début de chaque compte. Le compte de 1593, en tant que premier compte dispose également d'une introduction. La majeure partie des comptes est consacrée aux dépenses, généralement en commençant par le paiement des soldes de la cavalerie, puis de l'infanterie, et enfin de l'artillerie. Pour cette dernière, des frais d'achat de matériel sont également présents. Les taxations des commissaires et des contrôleurs des guerres sont systématiquement présentes après les copies des rôles. Il y a ensuite le paiement des gages des officiers de l'armée, et divers frais qui varient en fonction des comptes. La section la plus remarquable concerne les paiements spécifiques ordonnés par le maréchal d'Aumont pour la période 1593-1595. Des frais des vivres sont ainsi présents dans le compte de 1595. A partir de 1594 apparaissent également des débits des comptes précédents. Notons cependant qu'à partir de 1596, les dépenses liées au paiement des soldes disparaissent des comptes, limitant l'intérêt de cette source exceptionnelle. Les Suisses, qui étaient apparus dans le compte de 1595, sont en revanche toujours payés directement par les Etats de Bretagne.

Quant aux registres des délibérations des Etats de Bretagne, ils nous renseignent sur la conduite de la guerre, les relations entre les différents centres de décision en Bretagne et ailleurs,

---

<sup>67</sup> HAMON, Philippe, « Payer pour la guerre du roi au temps de la Ligue : les comptes de l'extraordinaire des guerres du trésorier des États de Bretagne », in *Les modalités de paiement de l'Etat moderne. Adaptation et blocage d'un système comptable journée d'études du 3 décembre 2004*, Paris, CHEFF, 2007, pp. 11-40. Voir le I.

<sup>68</sup> Notons cependant que leur fiabilité est assez douteuse, en raison de l'usage de passe-volants.

et complètent certains blancs des comptes de l'extraordinaire. Ils ont vocation à conserver les résultats des délibérations des Etats de Bretagne, et sont par conséquent très organisés. Chaque registre dispose par exemple de sa table des matières.

Notre sujet relève de l'histoire militaire, cependant, les ouvrages sur les armées du XVI<sup>ème</sup> siècle sont assez rares, et ceux sur les armées des guerres de Religion le sont encore davantage.<sup>69</sup> Paradoxalement, le XVI<sup>ème</sup> siècle est considéré comme l'une des périodes les plus importantes dans le déroulement de la révolution militaire.<sup>70</sup> Le concept fut utilisé pour la première fois lors d'une conférence par Michael ROBERTS, puis servi d'objet de controverse entre historiens anglo-américains principalement, bien que plusieurs historiens français comme Jean BERENGER se soient positionnés sur ce débat. De notre côté, nous avons découvert assez peu d'informations relevant de l'art militaire et nous ne nous positionnons donc pas sur la question. Nous laissons au lecteur le soin de déterminer si les guerres de la Ligue en Bretagne sont un exemple probant pour le concept de révolution militaire. La question de la violence, chère à Denis CROUZET,<sup>71</sup> ne sera également abordée que marginalement.

Au cours de nos recherches et de nos lectures, nous avons pu constater le caractère fondamental des questions financières dans le conflit, peu importe le belligérant. La guerre a beau être trop chère, cela n'empêche pas de la faire. Nous avons donc renoncé à l'idée d'établir le « coût » de la guerre, qui, dispersé entre de nombreux acteurs qui n'ont pas tous laissé de traces, nous a semblé impossible à déterminer. Nous avons donc recherché un nouvel axe d'analyse pour nos sources. Nous nous sommes donc intéressés à l'existence de l'armée. En effet, cette armée est née, a vécu, et est morte avec le conflit. Nous en sommes donc venu à nous interroger sur le fonctionnement de l'armée. Par fonctionnement, nous n'entendons pas uniquement le fonctionnement au quotidien, nous nous intéressons aussi à l'organisation administrative, relationnelle, opérationnelle, logistique, financière, tactique et stratégique de l'armée.

---

<sup>69</sup> WOOD, James, *The King's Army. Warfare, soldiers, and society during the Wars of Religion in France, 1562-1576*, Cambridge, CUP, 1996.

<sup>70</sup> PARKER, Geoffrey, *La révolution militaire, la guerre et l'essor de l'Occident (1500-1800)*, Paris, Gallimard, 1993.

<sup>71</sup> CROUZET, Denis, *Les guerriers de Dieu. La violence au temps des troubles de religion. Vers 1525-vers 1610*, Seyssel, Champ Vallon, 1990, 2 tomes.

Notre premier intérêt sera donc de comprendre le fonctionnement de l'armée royale en tant qu'institution. Les soldats meurent, mais l'armée survit. Même la mort du maréchal d'Aumont n'entraîne pas la décomposition de l'armée. Nous établirons d'abord sa composition, et son évolution au cours du conflit, pour analyser les facteurs qui affaiblissent la capacité de l'armée à combattre. Nous y relèverons donc les aspects opérationnels, tactiques et administratifs de l'armée

Notre second axe d'analyse sera dédié aux relations entre les individus qui constituent l'armée. En effet, l'institution est un agrégat d'hommes mis en relation. Nous nous intéresserons notamment aux relations nobiliaires, et aux réseaux de clientèle qui servent de circuits de commandement et de mobilisation financière.

Enfin, nous nous intéresserons aux relations complexes qu'entretiennent les finances avec les considérations stratégiques, logistiques et tactiques des commandants. Il s'agit de voir comment l'armée fonctionne en opérations, mais aussi de déterminer les facteurs qui influencent le déroulement du conflit, puis son enlisement.

## Avertissement au lecteur<sup>72</sup>

Les chiffres utilisés dans cette étude ne doivent pas être pris à leur valeur exacte. Au cours de nos recherches, nous avons constaté à plusieurs reprises dans nos sources des imprécisions sur les chiffres utilisés. Ceci n'est pas surprenant dans les différents mémoires rédigés après le conflit. Néanmoins, nous avons également constaté des imprécisions dans des chiffres issus des comptes de l'extraordinaire des guerres. Ceux-ci ne sont pas à l'abri d'une erreur de calcul, d'un report erroné pour la partie purement comptable. Quant aux effectifs issus des comptes en questions, ils doivent eux aussi être replacés dans un contexte de guerre civile. L'armée ne dispose également pas d'une intendance efficace à cette période, et les désertions sont fort nombreuses et difficiles à déceler. Nous invitons donc le lecteur à prêter une attention particulière aux chiffres. Nos observations financières seront quant à elles toujours réalisées en écus, qui est la monnaie de compte standard entre 1576 et 1602.<sup>73</sup>

Nous donnerons cependant des valeurs exactes, éventuellement arrondies à deux décimales ou à l'entier supérieur en fonction des situations. Il nous est indispensable d'utiliser des valeurs originales pour réaliser nos calculs et figures, mais ces résultats doivent être toujours considérés comme des ordres de grandeur. Nous incitons vivement le lecteur à comparer nos résultats dans la mesure du possible, en maintenant une vigilance constante.

---

<sup>72</sup> Voir HAMON, Philippe, « Payer pour la guerre du roi au temps de la Ligue : les comptes de l'extraordinaire des guerres du trésorier des États de Bretagne », in *Les modalités de paiement de l'Etat moderne. Adaptation et blocage d'un système comptable* journée d'études du 3 décembre 2004, Paris, CHEFF, 2007, pp. 12-15.

<sup>73</sup> COLLINS, *La Bretagne dans l'Etat royal...*, op.cit., p. 17.

# **1 L'armée royale : anatomie d'une institution**

Permanente depuis les ordonnances de Charles VII, l'armée présente depuis le XVIème siècle un double visage : d'un côté les troupes permanentes payées par l'ordinaire des guerres, de l'autre les troupes non-permanentes souvent licenciées à la fin d'une campagne payées par l'extraordinaire des guerres. Malheureusement les comptes de l'ordinaire des guerres pour les guerres de la Ligue en Bretagne ont été perdus, nous empêchant de dresser un tableau complet de l'armée royale dans ce conflit. Des traces subsistent néanmoins dans les Mémoires du chanoine Moreau, dans ceux de Montmartin, et même dans les comptes de l'extraordinaire des guerres de Gabriel Hus.

## **1.1 Constitution**

L'armée est l'une des institutions dont le prince dispose pour se maintenir au pouvoir. Pour notre conflit, l'armée royale est levée pour rétablir le contrôle du prince, c'est-à-dire Henri III puis Henri IV sur la province. Nous nous engageons donc à établir la composition de cette armée, et les circonstances de ces levées successives de troupes.

### **I) Les corps de l'armée**

Les armées sont divisées en différents types d'unités combattantes depuis l'Antiquité, et cette division se reflète également dans les documents administratifs. Les comptes de l'extraordinaire ne font pas exception à cette règle et suivent cette division. Outre l'évident intérêt de lisibilité des documents, cette division correspond également à des différences d'organisation opérationnelle et administrative.

## A) La cavalerie

La cavalerie était considérée par les hommes du XVI<sup>ème</sup> siècle comme la branche la plus noble des forces armées. De même, dans les comptes de l'extraordinaire de la guerre, elle apparaît en premier dans l'ordre des dépenses.<sup>74</sup> Nous définissons la cavalerie comme l'ensemble des troupes qui utilisent le cheval pour se déplacer, et éventuellement se battre. Les arquebusiers à cheval sont donc considérés comme des unités de cavalerie. Nous suivrons l'ordre de notre source principale dans notre étude.

### 1) Les gendarmes

Les gendarmes sont censés être les meilleurs combattants car «entre ceux qui font profession des armes, on tient pour certain qu'une troupe de lances doit battre et desfaire une troupe de pistoliers.»<sup>75</sup> Au début du XVI<sup>ème</sup> siècle, ils consistaient en une force de cavalerie lourde, mais leur efficacité sur le champ de bataille a été significativement réduite par l'arrivée des reîtres et de la caracole. Depuis ils ont évolué en une cavalerie moyenne, encore redoutable mais plus légère. Nous avons cependant eu des difficultés à trouver les compagnies de gendarmes dans le conflit. Notons à ce sujet que les gendarmes ne sont pas appelés comme tels dans nos sources, mais sont qualifiés d' «hommes d'armes des ordonnances», et plus rarement de lances. Les deux termes font référence à l'organisation originelle de la Grande Ordonnance de Charles VII qui a institué l'armée permanente. Leurs compagnies sont généralement de 50 ou 30 hommes d'armes, et sont payées par trimestre.<sup>76</sup>

<b>Solde de la compagnie du comte de Châteauroux en 1594</b>	
Grade	Solde (en écus/mois)
Capitaine	72 écus 10 deniers
Lieutenant	24

<sup>74</sup> AD35, C2912 f° 13, C2913 f° 26, C2914 f° 24.

<sup>75</sup> LA NOUE, *Discours politiques et militaires*, op.cit., p. 307.

<sup>76</sup> HAMON, Philippe, *Messieurs des finances. Les grands officiers de finances dans la France de la Renaissance*, Paris, CHEFF, 1999, p. 18.

Guidon	24
Maréchal des logis	17
Gendarme	13.33
Trompette	10
Fourier	10
Chirurgien	10

Figure 1 Solde d'une compagnie de gendarmes<sup>77</sup>

Leur équipement semble être d'une certaine robustesse, puisqu'ils sont positionnés au premier rang par Lézonnet dans sa tentative avortée sur Quimper, et qu'ils « reçurent force coups dedans leurs cuirasses, mais pas un en leur corps. »<sup>78</sup> Il semblerait donc qu'en Bretagne, les armuriers aient réussi à maintenir le pouvoir défensif du matériel de protection.<sup>79</sup> La Noue reste cependant dubitatif devant la pertinence de l'équipement lourd des cavaliers. Il épuise les hommes, et leur laisse des séquelles irréversibles.<sup>80</sup> Certaines compagnies de gendarmes, comme celle du comte de Châteauroux sont payées par l'extraordinaire, contre toute logique puisque les unités de gendarmes relèvent de l'ordinaire des guerres. Nous n'avons pas trouvé de preuves pour notre hypothèse, qui attribue au lieutenant-général des capacités de pression sur les officiers des Etats, qui ont intérêt à ne pas mécontenter le chef des armées royales en Bretagne. En effet, les compagnies de gendarmes payées par l'extraordinaire sont rares et généralement commandées par des personnages très importants comme Montbarot, Montmartin, Sourdéac, Couesquen ou Kergomar qui ont l'oreille du lieutenant-général.

## 2) Les cheveau-légers

Ils sont souvent désignés dans nos sources comme des hommes « montez et armez à la légère », mais aussi sous le terme que nous utilisons aujourd'hui de « chevaux légers ». La

<sup>77</sup> AD35, C2913, f° 26-27.

<sup>78</sup> MOREAU, *Mémoires...*, *op.cit.*, p. 145.

<sup>79</sup> PHILLIPS, Gervase, "Of Nimble Service: Technology, Equestrianism and the Cavalry Arm of Early Modern Western European Armies," *War & Society*, n°20, 2002, p. 6.

<sup>80</sup> LA NOUE, *Discours politiques et militaires*, *op.cit.*, p. 286.

Noüe préconise chez eux l'usage des « corcelets noirs, assez légers, car les pesans accablent, avec les cuissots, demi brossals, et la bourguignote, puis une longue et bonne pistole, avec le cartouche plein de charges, et ne porteroient nulles casaques, pource que le vray reître<sup>81</sup> ne doit faire paroistre que fer et feu. »<sup>82</sup> Nous ignorons si ces recommandations ont été suivies, mais il est probable que les pièces d'armures citées par la Noüe soient bien utilisées en Bretagne. Elles sont peut-être plus lourdes que la Noüe ne le souhaite, mais les casaques sont bien utilisées.<sup>83</sup> Les pistolets permettent aux cheveau-légers de tirer à cheval sans perdre de mobilité, ce qui les rend redoutables sur le champ de bataille.<sup>84</sup> Ils sont l'unité de cavalerie la plus coûteuse au début du conflit, mais ils sont ensuite supplantés par les salades, aux environs de 1592-1593. Ils sont divisés en compagnies, avec des effectifs entre 33, 35 ou 50 hommes pour la plupart. Nous ne pouvons être plus précis à cause de la disparition des registres de l'extraordinaire pour la première partie du conflit.

<b>Solde d'une compagnie de cheveau-légers</b>	
Capitaine	50
Lieutenant	25
Cornette	16,66
Maréchal des logis	12
Trompette	6,66
Cheveau-léger	8,66

Figure 2 Solde d'une compagnie de cheveau-légers<sup>85</sup>

Au siège de Crozon, avec les autres unités de cavalerie participant au siège, ils aident à repousser les sorties des Espagnol.<sup>86</sup> Ils se chargent également de poursuivre les unités

<sup>81</sup> Notons ici que l'usage du terme reître fait écho à une remarque de TUCKER, Treva .J, "Eminence over Efficacy: Social Status and Cavalry Service in Sixteenth-Century France", *The Sixteenth Century Journal*, Vol. 32, No. 4 (Hiver, 2001), p. 1072.

« Après 1568, il devient difficile de dire à partir des sources si le terme reître renvoie aux mercenaires allemands ou aux troupes autochtones françaises à moins que le nom du capitaine ne soit mentionné. »

<sup>82</sup> LA NOÛE, *Discours politiques et militaires*, *op.cit.*, p. 237.

<sup>83</sup> BARTHÉLÉMY, *Choix de documents inédits...*, *op.cit.*, p. 107.

<sup>84</sup> TUCKER, "Eminence over Efficacy...", *op.cit.*, p. 1062.

<sup>85</sup> RAISON DU CLEUZIQU, « Documents inédits... », 1898, *op.cit.*, p. 114. Certaines soldes sont cependant différentes TRÉVEDY, « Etats de l'armée royale... », *op.cit.*, p. 119-120 et p. 124-125, et dans les registres des Etats. AD35, C2644, f° 32-36.

<sup>86</sup> MOREAU, *Mémoires...*, *op.cit.*, p. 199.

ennemies en déroute. A Carhaix, ils bénéficient d'un terrain découvert<sup>87</sup> favorable et tuent de nombreux paysans, tout en sapant le moral des survivants en fuite, qui voient leurs connaissances mourir devant eux. Ils possèdent des avantages sur le terrain face aux cavaliers lourds, en effet « le gendarme ne se sert de sa lance que pour un coup, là où le reître porte deux pistoles, dequoy il en peut tirer six ou sept, qui endomagent grandement quand il le fait à propos. Chacun porte aussi l'espée, dont les effets peuvent estre égaux. »<sup>88</sup>

### 3) Les salades

La salade est normalement un casque de cavalerie, mais par métonymie le terme a fini par définir l'unité entière. Les salades ne sont presque pas mentionnées dans les sources du début du conflit, mais se développent au fur et à mesure que la guerre s'éternise. Il n'y a par exemple aucune salade en garnison en 1591, mais elles représentent une minorité significative des garnisons en 1596 par exemple, avec 661 salades sur les 3360 hommes en garnison, soit presque 20% des effectifs.<sup>89</sup> Leur solde très élevée couplée à leur croissance lors du conflit entraîne d'importants frais, mais signifie également que ces troupes ont une valeur réelle au combat, peut-être même supérieure à celle des cheveu-légers. Ils partagent en revanche leur organisation en compagnies, et leurs effectifs d'unité.

<b>Solde d'une compagnie de salades</b>	
Grade	Solde (en écus/mois)
Capitaine	63.33
Lieutenant	31, 3s, 4d
Enseigne	24. 26s. 8d
Guidon	24. 26s. 8d
Maréchal des logis	17.5
Salade	13.33

Figure 3 Solde d'une compagnie de salades<sup>90</sup>

<sup>87</sup> MOREAU, *Mémoires...*, *op.cit.*, p. 74. LOVE, Ronald S., "All the King's Horsemen: The Equestrian Army of Henri IV, 1585-1598", *Sixteenth Century Journal*, n°22, 1991, p. 520.

<sup>88</sup> LA NOUE, *Discours politiques et militaires*, *op.cit.*, pp. 308-309.

<sup>89</sup> Voir annexe 20.

<sup>90</sup> TRÉVEDY, « Etats de l'armée royale... », *op.cit.*, p. 124.

Elles ont vraisemblablement pour but de pratiquer le pillage, Duplessis-Mornay suggère ainsi de placer 50 salades à Ancenis pour « courre sur Nantes. »<sup>91</sup> La résistance de leur équipement leur permet aussi de mener des opérations plus ambitieuses, qui peuvent réellement handicaper le parti ennemi. Duplessis-Mornay assure ainsi que « M. de Mercœur ne pourra faire monter forces ni artillerie par la rivière, pour troubler le blocus de Gueusy. »<sup>92</sup> Nous nous sommes plusieurs fois demandé si les salades et les gendarmes n'étaient pas la seule et même unité, notamment dans les comptes de l'extraordinaire où nous avons ainsi lu « à cinquante sallades des gendarmes », en parlant de la compagnie de gendarmes de Montbarot.<sup>93</sup> Notre conviction est qu'à la différence des unités de gendarmes qui sont permanentes, les salades relèvent de l'extraordinaire de la guerre et sont donc des unités temporaires.

#### 4) Les arquebusiers à cheval

Les arquebusiers à cheval suivent une courbe inverse à celle des salades. Ils sont très présents au début du conflit, mais sont peu à peu remplacés par des unités plus spécialisées. En effet, leur polyvalence est un réel atout en début de conflit pour pouvoir renforcer des places menacées<sup>94</sup> et mener des embuscades. Ainsi Lavardin va renforcer Vitré avec 200 cuirasses et 120 arquebusiers à cheval, mais ne repart qu'avec 100 cuirasses et 20 arquebusiers à cheval, soit la moitié de ses cuirasses et seulement un sixième de ses arquebusiers à cheval.<sup>95</sup> Une fois la guerre bien entamée, ils sont supplantés par des unités qui remplissent certaines tâches mieux, ou qui accomplissent la mission à un coût, notamment financier inférieur. Les fantassins sont moins chers et plus efficaces pour défendre les forteresses et les travaux de siège, les chevau-légers et les salades sont quant à eux plus efficaces pour les engagements sur le terrain. Les arquebusiers à cheval sont organisés en compagnies de 50 hommes pour la plupart, plus tard dans le conflit, certains régiments d'infanterie ont une compagnie d'arquebusiers à cheval qui leur est attachée. Ces compagnies sont des unités de vétérans.

---

<sup>91</sup> DUPLESSIS-MORNAY, *Mémoires...*, *op.cit.*, t.7, p. 29.

<sup>92</sup> DUPLESSIS-MORNAY, *Mémoires...*, *op.cit.*, t.7, p. 29.

<sup>93</sup> AD35, C2913, f° 295.

<sup>94</sup> LOVE, "All the King's Horsemen...", *op.cit.*, p. 523-524.

<sup>95</sup> MONTMARTIN, « Mémoires... », in *Histoire ecclésiastique...*, *op.cit.*, p. cclxxxi.

<b>Solde d'une compagnie d'arquebusiers à cheval</b>	
Grade	Solde (en écus/mois)
Capitaine	40
Cornette	15
Sergent	8,33
Arquebusier à cheval	5

Figure 4 Solde d'une compagnie d'arquebusiers à cheval<sup>96</sup>

Les arquebusiers à cheval ne sont cependant jamais évincés de l'armée, et conservent leur rôle premier d'une infanterie mobile. Ce rôle s'arrange très bien avec les devoirs d'escorte d'un haut-personnage. Lors des guerres de la Ligue, seuls les lieutenants-généraux ont des unités d'arquebusiers à cheval attachés à leur protection. Les arquebusiers à cheval de la garde sont également de grands bénéficiaires de la faveur du maréchal d'Aumont.

## B) Infanterie

L'infanterie représente l'élément le plus nombreux dans les armées du XVIème siècle. Bien qu'elle soit généralement mal considérée par les contemporains, elle constitue la pierre angulaire de l'armée, et sa polyvalence lui permet de jouer un rôle dans la totalité des opérations de la guerre.

### 1) Suisses et lansquenets

Nous avons assez peu d'informations sur les lansquenets, leur effectif semble être d'environ 800 hommes, et ils arrivent en Bretagne à la fin de l'année 1590.<sup>97</sup> Ils sont selon Montmartin,

<sup>96</sup> RAISON DU CLEUZIQU, « Documents inédits... », 1898, *op.cit.*, p. 114. Certaines soldes sont cependant différentes chez TRÉVEDY, « Etats de l'armée royale... », *op.cit.*, et dans les registres des Etats. AD35, C2644, f° 32-36.

<sup>97</sup> MONTMARTIN, « Mémoires... », in *Histoire ecclésiastique...*, *op.cit.*, p. cclxxxvi.

« forts bons soldats, mais fort disciplinez en Bretagne », ce qui contraste singulièrement avec leur réputation de pillards de la première moitié du XVIème siècle.

<b>Organisation et paiement du régiment de Suisses</b>		
Echelon hiérarchique	Coût (en écus/semaine/ unité)	Effectif estimé (en hommes)
Régiment	410	1200
Compagnie	200	400
Maréchal des logis des Suisses	10	1
Guide des Suisses	33	1
Capitaine appointé	6	1

Figure 5 Organisation et paiement du régiment de Suisses<sup>98</sup>

Henri IV bénéficie des conventions que ses prédécesseurs ont signées avec les Suisses. En l'occurrence, il s'agit de la convention de 1567 qui permet au roi de recruter jusqu'à 16000 Suisses, avec un minimum de 6000. L'état des finances royales fait que le nombre est assez proche de 6000 pendant la Ligue.<sup>99</sup> C'est donc un cinquième des Suisses au service du roi qui a été envoyé en renfort à d'Aumont, une proportion non négligeable. Le régiment de Suisses du colonel Hayd arrive donc avec Saint-Luc en Bretagne à la fin de 1594, et est composé de quatre compagnies d'environ 300 hommes chacune<sup>100</sup>, dirigées respectivement par Erlach, Anglisperg, Meister, et Grisach. Il est également doté d'un maréchal des logis, Jacques Hubelin, et d'un guide : Renot. Un capitaine appointé, Damien Baronbau Stabelly, est également présent. Ils participent à plusieurs opérations militaires vers la fin du conflit, par exemple « un régiment de Suisses sous la conduite du capitaine Erlach »<sup>101</sup> était présent au second siège de l'île Tristan en 1597. Les massifs carrés de piquiers ont également été remplacés par une organisation au combat similaire à celle des *tercios*.<sup>102</sup>

<sup>98</sup> AD35, C2914 f° 154-72, C2644, f° 32-36.

<sup>99</sup> LA BARRE DUPARCQ, Edouard, *L'Art militaire pendant les Guerres de Religion*, Paris, Ch. Tanera, 1864, p. 6.

<sup>100</sup> Attention, dans THOU, *Histoire Universelle...*, *op.cit.*, t.8, p. 522. Il mentionne 5 compagnies, mais les Etats de l'armée royale et les comptes de l'extraordinaire n'en donnent que 4, voir note suivante. A l'inverse, les registres des Etats en donnent 5, AD35, C2644, f° 258.

<sup>101</sup> MOREAU, *Mémoires...*, *op.cit.*, p. 261.

<sup>102</sup> CHAGNIOT, Jean, *Guerre et société à l'époque moderne*, Paris, PUF, 2001, p. 24.

Les mercenaires sont également chargés de la protection de l'artillerie en campagne. Ils sont donc très bien considérés pour qu'une telle tâche leur soit confiée.<sup>103</sup> Lorsqu'un affût de canon est rompu en 1591, ce sont les lansquenets qui assurent la protection du canon pendant les réparations.<sup>104</sup> Les Suisses ont également une bonne réputation auprès de la population locale, surtout en comparaison des unités dites françaises, les Suisses « qui estoient à Saint Hellier, ils estoient bonnes gens qui ne prenoient rien sans payer, comme ils étoient audit Saint Hellier et avoient leurs hostes, grande peur qui leur vint, vingt ou trente françois au lieu de deux cens souisses qu'ils estoient. »<sup>105</sup> Le Suisse Jean Maunier réussit même à se marier en Bretagne, après l'intervention des Etats de Bretagne à son profit en 1595, qui font appliquer les privilèges liés à son statut.<sup>106</sup> Le contraste est saisissant, et est très certainement dû à la régularité de leur paye, qui reste payée directement par les Etats entre 1596 et 1598, contrairement au reste de l'armée.<sup>107</sup>

## 2) Arquebusiers

Ils sont amalgamés avec les piquiers et les hallebardiers dans les compagnies de « gens de guerre à pied », pour des raisons liées aux tactiques de la fin du XVIème siècle. La baïonnette n'existe pas encore, et la cadence de tir des arquebuses, et autre mousquets ne permet pas de produire un feu suffisant pour arrêter à lui seul une attaque de cavalerie. Ils ne sont donc pas hégémoniques dans les compagnies. Leur proportion est donc difficile à déterminer. Quelques-uns des soldats considérés comme des arquebusiers sont en fait équipés de mousquets, plus puissants. Le corselet semble avoir disparu pour les arquebusiers,<sup>108</sup> car toutes nos mentions concernent les piquiers. Il est cependant possible qu'ils soient équipés d'épées. Ils ont une grande variété d'effectifs dans leurs compagnies, avec des effectifs de 50, 65, 80, 100 et même 200 hommes au début du conflit.<sup>109</sup> Les compagnies de 200 hommes ont cependant l'air d'avoir disparu en 1593.

---

<sup>103</sup> LA BARRE DUPARCQ, *L'art militaire...*, *op.cit.*, p. 47.

<sup>104</sup> THOU, *Histoire Universelle...*, *op.cit.*, t.8, p. 9.

<sup>105</sup> PICHART, « Journal », in *Le journal de Jean Pichart...*, *op.cit.*, p. 120.

<sup>106</sup> AD35, C2644, f° 393.

<sup>107</sup> AD35, C2914 f° 150-172, C2915 f° 21-33, C2916, f° 38-53.

<sup>108</sup> LA BARRE DUPARCQ, *L'art militaire...*, *op.cit.*, p. 33.

<sup>109</sup> DOM MORICE, *Mémoires pour servir de preuves...*, *op.cit.*, coll. 1488-1489.

<b>Solde d'une compagnie de gens de guerre à pied français</b>	
Grade	Solde (en écus/mois)
Capitaine	33.33
Lieutenant	16.66
Enseigne	10
Sergent	5.33
Caporal	6
Fourier	4
Tambour	4
Fifre	4
Fantassin (expérimenté)	4
Fantassin (inexpérimenté)	3.33

Figure 6 Solde d'une compagnie de gens de guerre à pied français<sup>110</sup>

L'usage de retranchements de campagne ou improvisés semble être généralisé étant donné la faible cadence de tir des arquebuses, ainsi à Carhaix les arquebusiers « tirant à couvert »<sup>111</sup> infligent de lourdes pertes aux communes venues les déloger. Les arquebuses restent donc des armes défensives très efficaces, même contre un ennemi nombreux, ou des forces de cavalerie, dans la lignée de batailles comme Castillon (1453) ou la Bicoque (1521).<sup>112</sup> Bien qu'ils soient vulnérables aux attaques de cavalerie, les arquebusiers peuvent se dissimuler plus facilement et mener des embuscades contre les cavaliers. En juillet 1593, quatorze arquebusiers royaux viennent ainsi aisément à bout de vingt cavaliers ligueurs « lesquels furent tous tués par lesdits quatorze, fort un seul qu'ils emmenèrent et eurent leurs chevaux et toute leur dépouille. »<sup>113</sup> L'effet de surprise permet ainsi d'avantager significativement un groupe de fantassins, qui aurait été défait en cas d'affrontement sur un terrain dégagé.

<sup>110</sup> RAISON DU CLEUZIQU, « Documents inédits... », 1898, *op.cit.*, p. 115 Certaines soldes sont cependant différentes chez TRÉVEDY, « Etats de l'armée royale... », *op.cit.*, et dans les registres des Etats. AD35, C2644, f° 32-36.

<sup>111</sup> MOREAU, *Mémoires...*, *op.cit.*, p. 74.

<sup>112</sup> PHILLIPS, "Of Nimble Service...", *op.cit.*, p. 6.

<sup>113</sup> PICHART, « Journal », in *Le journal de Jean Pichart...*, *op.cit.*, p. 86.

### 3) Piquiers et hallebardiers

Il est évident que des piquiers et des hallebardiers étaient présents dans l'armée royale, mais ceux-ci sont peu visibles dans nos sources. La détermination de leur proportion dans les compagnies est donc difficile, néanmoins lorsque les 200 fantassins du capitaine Lombard arrivent en juillet 1593, il y a une vingtaine de mousquetaires, une trentaine de piquiers équipés de corselets, une vingtaine d'hallebardiers et une soixantaine de cuirasses.<sup>114</sup> Dans ce cas, il semblerait que les fantassins équipés d'armes d'ast représentent 25% des effectifs de cette grosse compagnie.

Leur principale fonction, dans le cas des combats en ordre serré, est de lutter contre les charges de cavalerie et de protéger les arquebusiers. Les hallebardiers ont aussi eu pour fonction lors des guerres d'Italie d'aller perturber les rangs adverses, mais nous n'avons pu confirmer le même usage en Bretagne au temps de la Ligue. Les piquiers sont aussi très utiles lorsqu'il s'agit de défendre une brèche, ou de faire des sorties. Aradon comme Praxède sont deux commandants qui savent utiliser les piques pour infliger le maximum de pertes à leurs ennemis. En 1595, les Etats achètent auprès d'un marchand anglais des corselets de piquiers équipés de bourguignottes.

Leur équipement défensif est donc le même que sous les guerres d'Italie. Les corselets sont fournis au niveau régimentaire, à un nombre assez réduit. Le régiment du baron de Molac n'en reçoit que 20, tout comme celui de Lignery, la Troche, et celui du sieur des Fontaines. Les régiments arrivés plus récemment comme celui de Saint Denys Maillou et de Nouan sont dotés de 30 corselets. Enfin, le régiment du sieur du Pré n'en reçoit que 16. Il apparaît donc que les régiments n'arrivent pas forcément en étant complètement équipés, et qu'en plus de remplacer le matériel perdu, des unités nouvellement créés soient aussi équipées directement sur le sol breton. Les corselets obtenus semblent assez bon marché, ceux équipés de bourguignottes coûtent 3 écus chacun, et ceux qui en sont dépourvus 2,5 écus.<sup>115</sup> La rareté des mentions de l'équipement nous laisse penser qu'une portion significative de l'équipement individuel est fournie par les capitaines et les soldats eux-mêmes.

---

<sup>114</sup> PICHART, « Journal », in *Le journal de Jean Pichart...*, op.cit., p. 86.

<sup>115</sup> AD35, C2914, f° 227.

## C) Artillerie

Depuis le début des guerres d'Italie, les rois de France ont constamment emmené un train de siège dans leurs campagnes. Particulièrement efficace lors du siège de Naples (1494), l'artillerie est sensiblement moins redoutable contre des fortifications qui s'adaptent à la menace comme à Salses (1503), ou Pavie (1524-1525). Les guerres de Religion ont sensiblement désorganisé les arsenaux, et les pièces manquent d'entretien. La Bretagne ayant été épargnée dispose là encore d'une certaine spécificité.

### 1) Caractéristiques tactiques fondamentales

« La faiblesse des moyens financiers dont disposent les chefs catholiques et protestants empêchent les belligérants de se doter d'une véritable artillerie. Dans la seconde moitié du XVI<sup>ème</sup> siècle, la prise des villes est ainsi, bien souvent, plus le fait de trahisons ou de « coups de main » que de véritables sièges. Pendant un demi-siècle, les vieilles fortifications médiévales retrouvent alors tout leur intérêt. »<sup>116</sup> Dans ce genre de configuration, le canon est un multiplicateur de forces pour les attaquants qui leur permet de faire face aux fortifications, qui sont le multiplicateur de forces des défenseurs. Il est encore plus efficace dans ce rôle lorsque les défenses sont obsolètes. Pour le château du sieur de Kerandraon « les assiégeants, ayant séjourné quelques jours devant le château sans rien avancer, jugèrent que le canon y étoit nécessaire et l'envoyèrent quérir du Brignou, maison forte appartenant au seigneur de Ploeuc. »<sup>117</sup> Les difficultés rencontrées par les royaux face aux fortifications en terre du fort de Crozon rappellent néanmoins que l'artillerie n'est pas l'alpha et l'oméga de la guerre de la Ligue, elle « ne cessa de tirer pendant plusieurs jours contre les morceaux de terre et plates-formes, sans beaucoup avancer, d'autant qu'elles étoient bien doubles. »<sup>118</sup> Son absence peut cependant être fatale à un siège comme celui de Vitré en 1589, où peu après avoir capturé Soissons après plusieurs mois de siège, Mercœur « parloit desja de aire lever le siège de Vitré et de se retirer. »<sup>119</sup>

---

<sup>116</sup> GUINEBAUD, Simon, « Dinan : place forte de la Ligue (1585-1598) », *Le Pays de Dinan*, 2011, 31, p. 98.

<sup>117</sup> MOREAU, *Mémoires...*, *op.cit.*, p. 65.

<sup>118</sup> MOREAU, *Mémoires...*, *op.cit.*, p. 198.

<sup>119</sup> MONTMARTIN, « Mémoires... », in *Histoire ecclésiastique...*, *op.cit.*, p. cclxxx.

L'artillerie est également très onéreuse, et par conséquent assez rare.<sup>120</sup> Si la plupart des pièces existent déjà au début du conflit, la fabrication d'un canon est un processus long et coûteux. Fin 1592, les Etats se décident pour acheter deux demi-canons de bronze de 10 842 livres, et deux couleuvrines entières pesant 9 411 livres chacune pour la somme de 2360 écus,<sup>121</sup> une somme qui peut solder une compagnie d'arquebusiers pendant plusieurs mois. De même, un canon seul est inutile. Il faut payer du personnel qualifié pour viser, acheter les boulets, la poudre et entretenir un attirail pour transporter les pièces. En novembre 1595, les Etats de Bretagne prévoient d'acheter 3000 boulets de canons, et 1000 boulets de couleuvrines pour 4000 écus.<sup>122</sup>

Les pièces sont encore très lourdes et difficiles à transporter. Au château de Coetfrec, il y a deux canons « de fonte de fer pesant chacun mille livres. »<sup>123</sup> Le prince de Conti perd ainsi un canon après la défaite de Craon « qui demeura embourbé en un chemin assez étroit. »<sup>124</sup> Pour le siège d'Hennebont en 1590, Châteauneuf envoie ainsi neuf canons par la mer, alors que les galères du roi sont aux mains de Mercœur, témoignant de la témérité de l'entreprise.<sup>125</sup> Afin de transporter des canons par voie de terre, ce sont des animaux de trait, principalement des bœufs et des chevaux qui sont utilisés, et en grand nombre. Pour que fussent « mis en cette ville [de Mejusseume] deux gros canons royaux et deux belles couleuvrines avec des munitions qui avoient sorti de brest, estoient du nombre de ceux qui avoient battu Hennebont. Il y avoit trente cinq à trente six couples de bœufs, à quelques unes desdites pièces, et vingt cinq aux autres. »<sup>126</sup>

## 2) Les bouches à feu

Les canons de la fin du XVIème siècle sont encore des pièces rares, et leur possession est un avantage indéniable pour la réussite des opérations militaires. Les royaux ont un atout significatif dans le domaine de l'artillerie, Rennes est justement l'un des centres de production

---

LA BARRE DUPARCQ, *L'art militaire...*, *op.cit.*, p. 46. Pour 1593, les Etats décident d'entretenir cinq canons pour la campagne, au coût de 2000 écus par mois. AD35, C2643, f° 156.

<sup>121</sup> AD35, C2643, f° 180.

<sup>122</sup> AD35, C2644, f° 255.

<sup>123</sup> BARTHÉLÉMY, *Choix de documents inédits...*, *op.cit.*, p. 125.

<sup>124</sup> MOREAU, *Mémoires...*, *op.cit.*, p. 106.

<sup>125</sup> THOU, *Histoire Universelle...*, *op.cit.*, t.7, p. 676.

<sup>126</sup> PICHART, « Journal », in *Le journal de Jean Pichart...*, *op.cit.*, p. 46.

de l'artillerie, tant de fonte pour les canons que de salpêtre pour la poudre.<sup>127</sup> Les fonds royaux sont donc un peu moins éprouvés que ceux des ligueurs par les frais de l'artillerie.

Pour mener des sièges, les pièces sont concentrées en grand nombre. Par exemple, ce sont onze canons qui sont utilisés pour le siège de Crozon<sup>128</sup>. Au siège de Blain, les Ligueurs mobilisent eux aussi « douze doubles pièces en batterie »<sup>129</sup> pour causer des brèches dans les courtines des places ciblées. Aradon rapporte également que lors du siège d'Hennebont, il fut tiré le 25 avril 699 coups de canons de 7 heures du matin à 4 heures de l'après-midi,<sup>130</sup> nous avons pu en déduire la cadence de tir moyenne des douze pièces utilisées lors du siège : un coup toutes les 10 minutes environ.<sup>131</sup> Ce résultat est bien entendu théorique, nous doutons fortement que les pièces du XVIème siècle où la standardisation est encore un vœu pieux aient toutes la même cadence de tir, et est une extrapolation réalisée à partir des données dont nous disposons, mais celui-ci reste utile pour déterminer l'ordre de grandeur de la cadence de tir des pièces d'artillerie à la fin du XVIème siècle. Notons cependant que le temps de mise en batterie, qui peut durer des heures, n'est pas pris en compte dans le cadre de ce calcul.

Le canon a également un redoutable effet psychologique, et sert même d'argument de négociation<sup>132</sup>, à Kérouzéré, « la batterie commença et dura jusques à la brèche. Ce que voyant, les assiégés ne voulurent expérimenter le hasard d'un assaut et demandèrent à capituler au chef de camp. »<sup>133</sup> Enfin, le canon est tout autant un outil militaire, qu'un objet de prestige personnel. Après la prise de Quimper, Aumont s'empare de deux canons de fonte verte récupérés en 1592. Ces pièces sont si précieuses que Moreau affirme qu'« il n'y en avait pas de tels en tout le pays bas, que les doubles canons de Brest ». <sup>134</sup>

---

<sup>127</sup> PICHARD-RIVALAN, Mathieu, *Rennes, naissance d'une capitale provinciale (1491-1610)*, Thèse de doctorat, sous la direction de M. Philippe HAMON, co-dirigée par M. Gauthier AUBERT, Région Bretagne-Université Rennes 2, CERHIO, 2014, p. 104. Ajoutons que la poudre noire alors utilisée est composée de : 1/8 de soufre, 1/8 de charbon de bois, 6/8 de salpêtre.

<sup>128</sup> MOREAU, *Mémoires...*, *op.cit.*, p. 203.

<sup>129</sup> MOREAU, *Mémoires...*, *op.cit.*, p. 99.

<sup>130</sup> ARADON, « Journal... », in *Histoire ecclésiastique...*, *op.cit.*, p. cclxv.

<sup>131</sup> Voici comment nous avons procédé

$C = t/b$ , C correspond à la cadence, t au temps (en secondes), et b au nombre de boulets tirés

$T = 9 \times 3600 = 32400s$  pour les douze pièces,  $C = 32400/699 = 46s/coup$

En supposant que toutes les pièces ont la même cadence, on en déduit que :

$C = 46 \times 12 = 552s/coup$ , soit 9 minutes et 12 secondes

<sup>132</sup> LE GOFF, Hervé, « Droit de la guerre et droits des prisonniers au XVIème siècle : le cas de la Ligue en Bretagne (1589-1598) », *ABPO*, vol. 124-2(2), p. 10.

<sup>133</sup> MOREAU, *Mémoires...*, *op.cit.*, p. 66.

<sup>134</sup> MOREAU, *Mémoires...*, *op.cit.*, p. 195.

### 3) Les pionniers

Les pionniers ont vocation à accomplir la plupart des travaux physiques non qualifiés liés de près ou de loin à l'artillerie. Par exemple ils aident à son transport.<sup>135</sup> Ils creusent les tranchées d'approche pour les sièges, préparent et positionnent les gabions, terrassent le terrain pour permettre l'installation d'une batterie d'artillerie. En revanche, ils ne participent pas aux tirs d'artillerie. De même, ils ne sont pas armés et ne participent donc pas aux assauts, ce qui se reflète également dans leur solde.

<b>Solde d'une compagnie de pionniers</b>	
Grade	Solde (en écus/mois)
Capitaine	8.33
Enseigne	6
Pionnier	4

Figure 7 Solde d'une compagnie de pionniers<sup>136</sup>

Dans le reste du pays, les mercenaires, notamment les lansquenets leurs sont cependant préférés pour le creusement des tranchées.<sup>137</sup> Nous n'avons pas relevé de pareil cas en Bretagne. De même, ils sont tenus de porter des casaques pour être identifiables dans la réalisation des travaux, mais aussi pour les empêcher de s'enfuir.<sup>138</sup> Il est très probable que les pionniers de l'armée, qui ne sont désignés que par ce terme de « pionniers », soient des paysans mobilisés dans ce but. En novembre 1595, les Etats de Bretagne prévoient 500 écus pour l'entretien de « cent lamballais ordinaires qui serviront de pionniers à raison de 5 écus de paye chaque mois. »<sup>139</sup> Ils ont également droit au pain de munition comme le reste de l'armée lorsqu'elle est en campagne.<sup>140</sup>

<sup>135</sup> LA BARRE DUPARCQ, *L'art militaire...*, *op.cit.*, p. 48.

<sup>136</sup> TRÉVEDY, « Etats de l'armée royale... », *op.cit.*, p. 120.

<sup>137</sup> LA BARRE DUPARCQ, *L'art militaire...*, *op.cit.*, p. 98.

<sup>138</sup> WOOD, James, *The King's Army...*, *op.cit.*, p. 166.

<sup>139</sup> AD35, C2644, f° 255.

<sup>140</sup> AD35, C3746.

## II) Armée de campagne, armée de garnison

L'armée a vocation à maintenir les territoires sous son contrôle dans l'obéissance du roi, mais aussi de reconquérir la province. Ces deux missions sont complémentaires pour obtenir la victoire dans la guerre, mais les troupes doivent être allouées de manière substitutive pour subvenir aux besoins que ces missions génèrent. Il y a donc un certain mouvement de va et vient qu'il s'agit de décrire.

### A) Les garnisons

Une garnison est un ensemble de soldats dont le but est la conservation d'une ville, une place forte, voire une maison forte. Une garnison isolée ne représente qu'assez peu à l'échelle de la guerre, mais joue un rôle clé dans l'équilibre des forces militaires locales. L'augmentation et la recomposition des garnisons au fil de la guerre contribuent à créer un réseau de places fortes dès 1589.

#### 1) Composition

Des garnisons sont déjà présentes dans la province bien avant le début de la guerre civile. La garnison de mortes payes de Concarneau a été installée sous Anne de Bretagne. Les mortes payes sont des troupes de garnisons créées par Charles VII en même temps que la gendarmerie. Elles sont aussi parfois appelées les troupes de la petite ordonnance. Pour la plupart, les mortes payes passent à la Ligue. Leur fiabilité est donc assez douteuse, les mortes payes de Concarneau suivent leur gouverneur Lézonnet dans le parti de la Ligue. De même à Saint-Malo, les hommes de la garnison sont corrompus par les habitants, et les laissent entrer pour tuer le sieur des Fontaines, gouverneur du château qui les empêchait de mener leur propre politique.<sup>141</sup>

Cependant, la majorité des garnisons pendant le conflit est composée de soldats professionnels, c'est-à-dire dont l'activité principale est le combat. Les garnisons ont presque toujours des arquebusiers à pied dans leur composition, malgré quelques exceptions. Les

---

<sup>141</sup> RAISON DU CLEUZIQU, « Journal de François Grignart... », *op.cit.*, p. 70.

cavaliers sont également présents dans les garnisons, mais sont répartis plus inégalement en raison des nécessités propres aux places.<sup>142</sup>

A Hennebont, Aradon dispose de huit pièces d'artillerie : 4 couleuvrines royales, 2 couleuvrines moyennes, et 2 couleuvrines batârdes.<sup>143</sup> Les places d'une certaine taille sont donc bien dotées en artillerie pour réaliser des tirs de contre-batterie pour contraindre les attaquants soit à repositionner les leurs, soit à amener plus de puissance de feu pour écraser les défenseurs, soit à renoncer à une partie de leur potentiel de siège.

L'effort modéré consacré aux fortifications lors du conflit reflète bien la conception de La Noue, estimant que « tant de grandes despences sont superfluës, puisqu'elles n'apportent point de meilleurs fruits que celles qui sont moindres. »<sup>144</sup> Seuls les Espagnols investissent dans des fortifications modernes dans leurs forts de Blavet et de Crozon. En tant que base opérationnelle, Blavet a droit à des fortifications en pierre, tandis que le fort de Crozon est bâti en terre.

## 2) Missions

La première tâche d'une garnison est de protéger la place dans laquelle elle est stationnée. En novembre 1590, grâce à la contre-performance du sieur du Pré, nous avons une idée des actions qui sont normalement attendues, en effet Pré n'avait « pas fait grande diligence de le fortifier, ny placer et loger l'artillerie qu'il y avoit, rendit ladite place, qui fut un grand progrez aux affaires dudit sieur de Mercœur. »<sup>145</sup> Les préparations défensives incluent donc une préparation des batteries d'artillerie, l'érection d'ouvrages avancés ou un renforcement des murailles, et une certaine résolution à ne pas laisser tomber la place rapidement. Ajoutons également que pour assurer une défense efficace, il est nécessaire de thésauriser tout ce qui est nécessaire pour soutenir un siège : vivres, eau, poudre, balles, boulets, armes supplémentaires, matériaux de construction, corps gras, outils. Cette tâche est parfaitement adaptée aux arquebusiers à pied. Il n'est pas nécessaire de posséder un cheval et des pistolets pour tirer depuis la courtine, ou tenir une pique pour défendre une brèche.

---

<sup>142</sup> Voir annexe 20.

<sup>143</sup> ARADON, « Journal... », in *Histoire ecclésiastique...*, *op.cit.*, p. cclxv.

<sup>144</sup> LA NOUE, *Discours politiques et militaires*, *op.cit.*, p. 338.

<sup>145</sup> MONTMARTIN, « Mémoires... », in *Histoire ecclésiastique...*, *op.cit.*, p. cclxxxvi.

Les garnisons ont également vocation à servir d'écran pour l'armée de campagne si celle-ci est menacée. La garnison de Quimper harcèle l'armée de don Juan del Aguila quand il vient lever le siège de Crozon.<sup>146</sup> Elle détourne ainsi une partie de l'attention du commandant espagnol, tout en le retardant. Les garnisons sont également censées protéger les ravitaillements destinés au parti du roi, et aux villes sous son contrôle. Elles échouent manifestement dans cette tâche le 14 septembre 1590 lorsqu'« il y eust quelques compagnies de la Ligue, qui trouvèrent du Bordage, qui conduisaient des bleds de Saint Gilles au Bordage, en la lande de Gouterel, où se batirent et prindrent ledit bled. »<sup>147</sup> Ces types de mission requièrent des capacités de réaction rapide, où les unités montées comme les arquebusiers à cheval, les cheveau-légers ou les salades.

### 3) Menaces

Les deux menaces mortelles pour les garnisons sont le siège et le coup de main. Lors d'un siège, si la brèche est faite dans la courtine, les assiégés ont intérêt à se rendre avant un assaut. Si un assaut réussit, la garnison est massacrée, la population laissée à la merci de la soldatesque, et la ville pillée pendant trois jours.<sup>148</sup> A Moncontour en 1590 par exemple, bien que l'assaut échouât, il « répondit tellement la terreur parmi les assiégés »<sup>149</sup> que ceux-ci se rendirent peu après. Même s'il échoue, l'assaut reste donc une arme psychologique redoutable contre la résolution d'une place à se défendre.

La garnison de Vitré, menée par Montmartin parvient à contrer un blocage et un coup de main. En effet, elle élimine à cette période les maisons fortes des environs de Vitré qui pourraient couper la ville du reste de la province.<sup>150</sup> Elle défait également un régiment ligueur, puis un coup de main est déjoué « par le moyen de l'intelligence double. » Il est possible que Montmartin ait quelque peu enjolivé son propos, mais les méthodes utilisées restent simple et efficaces. La garnison de Vitré démontre lors de ces épisodes sa mobilité et sa vigilance pour maintenir cette place très importante sous le contrôle des royaux.

---

<sup>146</sup> THOU, *Histoire Universelle...*, *op.cit.*, t.8, p. 520.

<sup>147</sup> PICHART, « Journal », in *Le journal de Jean Pichart...*, *op.cit.*, p. 53.

<sup>148</sup> LE ROUX, Nicolas, *Le crépuscule de la chevalerie, Noblesse et guerre au siècle de la Renaissance*, Seyssel, Champ Vallon, 2015, p. 134.

<sup>149</sup> THOU, *Histoire Universelle...*, *op.cit.*, t.7, p. 678.

<sup>150</sup> MONTMARTIN, « Mémoires... », in *Histoire ecclésiastique...*, *op.cit.*, p. cclxxxiv.

D'autre part, un blocage de la place, s'il ne menace pas directement la garnison, l'empêche de tirer profit de la position de force dans laquelle la place la forteresse, ce que Montmartin résume par la phrase « Les ennemis cherchaient toujours d'incommoder Vitré le plus qu'ils pouvaient. »<sup>151</sup> Là encore, la principale solution à disposition des garnisons est de sortir pour défaire ces détachements avant qu'ils ne soient en position, ce qui demande un bon réseau de renseignements.

En 1591, il semblerait qu'il y eût des problèmes pour fournir des hommes pour les garnisons.<sup>152</sup> Ces difficultés à fournir des hommes pour les garnisons peuvent avoir de graves conséquences. En effet, une garnison de taille insuffisante ne peut pas mener les opérations mentionnées ci-dessus sans laisser la place pratiquement sans défense. Un coup de main devient alors très facile à tenter, et à réussir. C'est ce qui arriva à la garnison réduite de Comper lorsqu'elle fut attaquée par les frères d'Andigné. En profitant de l'effet de surprise, et des habitudes de la garnison, les deux frères arrivent à s'infiltrer puis à maîtriser la garnison avec l'aide de leur vingtaine de soldats.

## B) Des garnisons à l'armée de campagne

Les garnisons bénéficient d'une relative stabilité des effectifs, à l'exception notable d'un siège, comme à Moncontour (1593) ou à Blavet la même année. Inversement, l'armée en campagne est plus exposée aux pertes. Il s'agit donc de déterminer les différences et les oscillations entre l'armée de campagne et les garnisons.

### 1) Différences d'organisation

Les garnisons et l'armée en campagne ne sont pas gérées de la même manière, bien que des unités de l'armée de campagne soient souvent mises en garnison pendant l'hiver. Dans l'armée de campagne, les unités d'infanterie sont organisées en compagnies, elles-mêmes regroupées en régiments sans échelon intermédiaire. Les unités de cavalerie sont elles aussi organisées en

---

<sup>151</sup> MONTMARTIN, « Mémoires... », in *Histoire ecclésiastique...*, *op.cit.*, p. cclxxxvi.

<sup>152</sup> DOM MORICE, *Mémoires pour servir de preuves...*, *op.cit.*, coll. 1538-1540.

compagnies, et certaines compagnies d'arquebusiers à cheval sont rattachées à des régiments d'infanterie.<sup>153</sup> Cette pratique n'est cependant pas automatique.

Dans les garnisons, principalement constituées d'infanterie, la structure hiérarchique est assez similaire mais présente aussi quelques différences avec l'armée de campagne. Les compagnies d'infanterie peuvent être beaucoup plus larges que celles utilisées dans l'armée de campagne. En 1594, la garnison de Rennes contient des compagnies de cent fantassins alors que l'effectif théorique des compagnies de gens de pied français dans les régiments n'est généralement que de cinquante soldats.<sup>154</sup> La plus grande taille des compagnies en garnison s'explique par la moindre nécessité d'un encadrement, permettant de réduire le coût des officiers. Les compagnies de cavalerie n'ont en revanche rien de particulièrement remarquable par rapport aux unités de l'armée en campagne, si ce n'est des effectifs adaptés en fonction de la taille de la place.

Au niveau du commandement supérieur, la frontière est plus marquée. Les places fortes ont des gouverneurs alors que les compagnies ont des capitaines, et les régiments des mestres de camp. La principale différence est que le commandant d'une place forte n'est pas forcément un gouverneur, ni même forcément un capitaine. En 1591, les garnisons de Québriac et de Combourg, composées respectivement de 15 et 20 arquebusiers, sont toutes deux commandées sur le terrain par un sergent, dont la paye est substantiellement majorée.<sup>155</sup> Les garnisons offrent donc la possibilité d'obtenir un commandement pour des sous-officiers. La présence d'un gouverneur n'empêche pas non plus ce phénomène. A Vitré la même année, Montmartin est le gouverneur de la place, et capitaine de 50 hommes d'armes des ordonnances, mais son sergent-major commande 40 arquebusiers à pied laissés en garnison au château de la place. Le poste peut même être détenu par un étranger, puisque Sourdéac a 50 Suisses en garnison dans le château de Brest en 1596.<sup>156</sup>

## 2) Les quartiers d'hiver

---

<sup>153</sup> AD35, C2912, f° 76. Les arquebusiers à cheval du sieur de Demby sont associés au régiment du sieur de Lignery.

<sup>154</sup> AD35, C2913, f° 297-298. Le régiment du sieur du Plessis-Balisson, traditionnellement en garnison dans la ville ne compte que des compagnies d'environ 50 hommes. AD35, C2913, f° 73.

<sup>155</sup> AD35, C3669.

<sup>156</sup> AD35, C3750.

Pour le corps expéditionnaire espagnol, l'hiver est synonyme de diminution d'effectifs. François de la Noue estime que le froid et la faim, une fois combinés sont un facteur de décomposition d'une armée.<sup>157</sup> L'hiver combine justement ces deux facteurs. D'une part la température baisse, nécessitant un apport nutritionnel supérieur pour obtenir les mêmes performances physiques d'un soldat sur le terrain. Le système logistique n'est pas forcément capable de tenir la cadence à ce moment, puisqu'il y a plus de nourriture à amener, et que les routes ne sont pas forcément praticables. Souvent, la réalisation d'une campagne d'hiver est effectuée avec une armée de campagne moins efficace. D'autre part, la nourriture est plus rare, puisque les récoltes sont achevées. Il est donc plus difficile de vivre sur le pays, et la solution de secours aux problèmes logistiques disparaît. Des magasins de vivres sont donc indispensables<sup>158</sup> pour maintenir l'armée en état de se battre si le commandement décide de réaliser une campagne d'hiver. Il est donc surprenant que le prince de Dombes débute sa campagne en février 1590. En effet, si tôt dans la guerre, le service des vivres de l'armée n'a pas encore eu le temps de totalement s'adapter à l'armée de plusieurs milliers d'hommes qui mène les opérations à ce moment.

Les unités de campagne sont donc dispersées dans les garnisons, le plus souvent à la fin de la campagne. L'armée d'Aumont de 1594 est en partie dispersée à Quimper après la montre du 3 décembre. Ceci est particulièrement manifeste pour le régiment du sieur de Champfleury, ce dernier a récupéré le régiment de son frère, Romégou, tué au siège de Crozon. Le régiment a donc bien combattu et participé à la campagne.<sup>159</sup> Il est ensuite transféré à Quimper pour l'hiver, puis laissé là-bas pour lui donner le temps de se reconstituer, tout en renforçant la défense de la ville.<sup>160</sup> Les quartiers d'hiver sont donc l'occasion de lever de nouvelles recrues, de les équiper, et de leur donner un rudiment d'instruction militaire

Une fois jugés en état de rejoindre l'armée, les régiments sont mobilisés les uns après les autres pour venir renforcer l'armée de campagne. Le régiment du sieur de Lignery, en garnison à la Guerche lors de l'hiver 1594-1595 rejoint ainsi l'armée d'Aumont pour sa campagne de 1595.<sup>161</sup>

---

<sup>157</sup> LA NOUE, *Discours politiques et militaires*, op.cit., p. 659-660.

<sup>158</sup> AD35, C2914, f° 254-261.

<sup>159</sup> Voir annexe 17.

<sup>160</sup> Voir annexe 18, on y observe la reconstitution du régiment sur la période février-avril.

<sup>161</sup> AD35, C2914, f° 99, C3746.

## C) L'armée de campagne

Les armées pendant les guerres de Religion ont suscité un intérêt dès le XIX<sup>ème</sup> siècle<sup>162</sup>, et ont connu un renouveau avec les travaux de James WOOD<sup>163</sup>. Dans notre cas, nous avons constaté la coexistence de deux types d'armées de campagne. D'une part, une armée qui correspond aux armées étudiées par James WOOD, et d'autre part des opérations de faible envergure, menées dans une optique de petite guerre. C'est l'armée dite régulière que nous étudierons d'abord, celle-ci ayant laissée davantage de sources, tant sur ses actions que sur son organisation.

### 1) Fonctions opérationnelles

L'armée de campagne a pour but de mener les campagnes militaires qui doivent donner la victoire au parti du roi. Nous allons classer les missions purement militaires qu'elle accomplit au cours de la guerre. La guerre de la Ligue est avant tout une guerre de sièges lorsque l'on se focalise sur les armées principales, celles qui font l'objet des Histoires Universelles, et de la plupart des chroniqueurs.<sup>164</sup> Les campagnes, dès 1589 sont rythmées par les sièges. Pour cette année-là, l'attention est d'abord fixée sur Vitré, puis Ploërmel, Malestroit et Brest. Les méthodes d'attaque des places fortes ont déjà été détaillées dans un autre mémoire récent, nous n'éprouvons donc pas de besoin de revenir sur les aspects tactiques des sièges.<sup>165</sup>

Les régiments qui composent l'armée en campagne sont des unités combattantes et tactiques. Les engagements frontaux de grande envergure sont assez fréquents au début de la guerre. Aux alentours d'Auray en 1590, de violentes escarmouches ont lieu après la prise d'Hennebont alors que Dombes cherche à livrer bataille à un Mercœur qui se dérobe. L'année suivante, la situation se reproduit au Marc'hallac'h, mais cette fois sous la forme d'une vraie bataille.<sup>166</sup> Les premiers engagements sont indécis, puis les armées rompent les rangs sans avoir obtenu de résultats. Ce

---

<sup>162</sup> LA BARRE DUPARCQ, Edouard, *L'Art militaire pendant les Guerres de Religion*, Paris, Ch. Tanera, 1864.

<sup>163</sup> WOOD, James, *The King's Army. Warfare, soldiers, and society during the Wars of Religion in France, 1562-1576*, Cambridge, CUP, 1996.

<sup>164</sup> DE THOU, *Histoire universelle...*, *op.cit.*, t. 8, p. 327.

<sup>165</sup> TAUPIN, *Combattre au temps de la Ligue...*, *op.cit.*

<sup>166</sup> DE THOU, *Histoire universelle...*, *op.cit.*, t. 7, p. 5-6.

n'est qu'en 1592 qu'une bataille a lieu, à Craon dans le Maine. La bataille est un désastre pour les royaux qui doivent se mettre sur la défensive.

Lorsque le maréchal d'Aumont arrive en Bretagne, Mercœur est en train d'attaquer Moncontour et semble être sur le point de prendre la place. Le maréchal fait marcher ses troupes bretonnes avec les renforts qu'il amène avec lui, sa marche contraint Mercœur à respecter la trêve générale de 1593. Le prince de Dombes avait déjà réalisé une opération du même type en 1589, en faisant lever le siège de Vitré en août par sa simple entrée en Bretagne,<sup>167</sup> alors que la ville était assiégée depuis mars. L'armée complète n'est toutefois pas forcément nécessaire pour décourager une force assillante. Ce ne sont que quelques centaines d'hommes qui battent le lieutenant de Mercœur Saint-Laurent à Loudéac, Saint-Brieuc ou au Plessis-Bertrand plus tard dans la guerre.

## 2) Organisation

L'armée en campagne a une organisation assez bien définie. Commençons par les combattants. Les unités d'infanterie sont organisées en régiments qui portent le nom de leur mestre de camp. A l'intérieur des régiments se trouvent des compagnies, généralement quatre ou cinq par régiment.<sup>168</sup> Les unités de cavalerie sont elles aussi organisées en compagnies, mais l'escadron n'est pas encore adopté comme cadre d'organisation. Notons à ce point que les régiments ne sont pas tous en campagne, et ceux qui le sont ne le sont pas forcément en même temps.<sup>169</sup> Les unités sont payées sur dix mois de 35 ou 36 jours.<sup>170</sup> Nous avons tenté en vain d'établir un calendrier de ces mois comptables, mais malgré des durées de services récurrentes, celui-ci conserve une certaine plasticité que nous n'avons pu surmonter.

Les rôles non-combattants comportent deux services intégrés à l'armée : les services des vivres, et ceux de l'artillerie.<sup>171</sup> En plus de ces services, nous y incluons les officiers de finances chargés de payer les troupes, le haut-commandement et les officiers de l'armée. L'administration des vivres a pour but de faire parvenir le pain de munition aux soldats. Pour cela, le commissaire général des vivres, le baron de Villars établit des contrats avec des

---

<sup>167</sup> LE GOFF, *La Ligue en Bretagne...*, *op.cit.*, p. 95.

<sup>168</sup> AD35, C2913, f° 65-67. Le régiment du baron de Molac en compte 6 en 1594.

<sup>169</sup> Voir notamment AD35, C3746. Les Etats des vivres sont des plus clairs sur cette question.

<sup>170</sup> AD35, C2914, f° 505. La cinquième montre couvre 31 jours de service, contre toute vraisemblance.

<sup>171</sup> AD35, C2912, f° 81-97.

munitionnaires privés qui se chargent de l'approvisionnement en vivres, et du matériel nécessaire audit approvisionnement. L'administration de l'artillerie a pour but de maintenir l'artillerie opérationnelle. Elle établit elle aussi des contrats avec des marchands pour acheter et se faire livrer de la poudre noire sur le même modèle que pour les vivres. Elle règle également les dépenses liées au transport de l'artillerie en campagne, mais aussi celles liées à son installation dans des batteries pour bombarder une place forte. Les motifs de paiement sont donc très variés.

Le haut-commandement correspond aux commissions qui donnent un grade supérieur à mestre de camp. Les officiers qui y travaillent affectent toute l'armée, mais certains ont également des postes liés au combat. Le maréchal de camp a ainsi pour vocation de répartir les unités sur le champ de bataille. Leurs attributions sont très vastes et chapeautent les autres branches de l'armée que nous avons citées. Enfin, l'administration des finances n'est pas tout à fait intégrée à l'armée dans notre cas. Les commissaires et les contrôleurs des guerres existent bien depuis 1567, mais leur nombre est trop faible pour réaliser toutes les montres. Ils sont divisés entre ordinaire, et extraordinaire des guerres. Ils ont donc des commis. En Bretagne, nous avons également vu plusieurs fois des officiers des Etats comme Michel Toussait réaliser des montres en raison de la pénurie de personnels financiers dans la province.<sup>172</sup>

### 3) Les difficultés pour faire campagne

Les pièces d'artillerie sont très lourdes, et en cas de mauvais temps, les pistes sont boueuses, si bien que « la marche de l'armée étoit retardée par la difficulté du transport de deux grosses pièces de canon, que plusieurs bœufs traînoient à peine au milieu des bouës, dans des chemins forts étroits. »<sup>173</sup> Bien que l'artillerie possède des avantages indéniables, elle peut aussi ralentir considérablement l'armée, ce qui peut lui être fatal si elle doit se replier en urgence. C'est ce qui se passe à Craon, où l'artillerie est capturée après avoir été abandonnée. L'artillerie n'est pas la seule à être affectée par les conditions météorologiques, les hommes et les chevaux souffrent beaucoup lors de l'été 1590 au point que « fort peu eussent été en état de rendre combat, tant ils étoient faibles de la grande chaleur. »<sup>174</sup>

---

<sup>172</sup> AD35, C2912, f° 37.

<sup>173</sup> THOU, *Histoire Universelle...*, *op.cit.*, t.8, p. 8.

<sup>174</sup> MOREAU, *Mémoires...*, *op.cit.*, p. 90.

Les pièces d'artillerie sont les éléments les plus vulnérables, mais toute l'armée constitue une cible pour une embuscade « en chemins estroits comme est la Bretagne, il faut toujours craindre, ce que les Latins noment *impedimentum*, qui est proprement en françois empeschement, embarassement ou bogages. »<sup>175</sup> Les embuscades sur une armée de plusieurs milliers d'hommes sont cependant rarissimes en raison des éclaireurs. Nous n'avons cependant pas de document détaillant l'ordre de marche de l'armée en Bretagne.

L'approvisionnement en vivres peut aussi être un problème majeur, en particulier lors des opérations d'hiver, comme en février 1590. Elles restent cependant rares, et une logistique des vivres défailante est moins problématique une fois les moissons effectuées puisque les soldats peuvent réquisitionner chez l'habitant. Enfin, les problèmes de paiement des soldes est sensiblement plus problématique, car il peut entraîner la décomposition de l'armée en causant des désertions qui peuvent être réellement massives.

### **III) L'évolution des effectifs**

Dans une province largement laissée à son autodéfense à l'exception de quelques garnisons. L'éclatement de la guerre civile provoque la création de forces militaires. Nous nous focaliserons sur l'établissement de l'armée et ses variations d'effectifs.

#### **A) Créer et maintenir une armée**

Contrairement aux flottes de combat, une armée peut être rapidement levée sous certaines conditions : la disponibilité, immédiate ou proche, d'hommes aptes au combat et à la vie des camps, de cadres, d'équipements individuels et collectifs, de consommables de guerre, et d'argent. Nous nous intéressons donc à la combinaison de ces différents éléments, et à leur transformation progressive en une armée.

---

<sup>175</sup> MONTMARTIN, « Mémoires... », in *Histoire ecclésiastique...*, *op.cit.*, p. cccii.

## 1) Recruter les hommes

Les premières unités à connaître le combat sont levées dans la province, sans doute par le biais des réseaux de clientèle pour la cavalerie. Dans l'infanterie, la situation est beaucoup plus incertaine. Nous ne disposons d'aucune information dans le brevet sur le processus de recrutement des 200 arquebusiers à pied que le sieur du Plessis-Trehen doit lever à partir du 31 mars 1589.<sup>176</sup>

Des renforts sont également envoyés en Bretagne pour compléter les troupes bretonnes déjà levées, et celles en cours de recrutement. Ainsi, « le comte de Soissons aiant reçu quelques régiments levez nouvellement, la plus part de ceux qui avoient desfoit les Gautiers, et quatorze compagnies de gens d'armes, s'estoit avancé en Bretagne, hasté de nouveau par la reprise de Rennes, avec le désir de parfaire son armée à la faveur de ceste grande ville. »<sup>177</sup> L'armée envoyée en Bretagne va cependant commencer sur une fort mauvaise note, puisque son avant-garde est décisivement défaite à Châteaugiron, et son chef capturé par Mercœur, empêchant l'armée royale de bénéficier d'un commandement suprême.<sup>178</sup>

Des unités supplémentaires sont donc levées en Bretagne et dans les provinces environnantes pour tenter de rétablir la situation. Le 4 juin 1589, le sieur de Trans devient donc capitaine par brevet et doit lever 200 fantassins.<sup>179</sup> Le sieur du Plessis-Trehen et ses 200 arquebusiers se préparent également à accueillir Dombes et son armée le 14 juin.<sup>180</sup> Notons que tous ces hommes levés sont des volontaires, il n'y a pas de conscription forcée à l'époque des guerres de Religion.<sup>181</sup> La taille importante des compagnies au début du conflit peut s'expliquer par le manque d'officiers expérimentés et capables de mener des hommes au combat avec efficacité. Le flux de renforts ne cesse cependant pas, puisque le parti royal est encore en difficulté, le 1<sup>er</sup> mars 1590, La Tremblaye arrive avec son régiment fraîchement levé dans le Poitou.<sup>182</sup> Ce renfort arrive à point nommé puisque l'armée est alors en difficulté au siège d'Ancenis, qui est finalement levé.

---

<sup>176</sup> DOM MORICE, *Mémoires pour servir de preuves...*, *op.cit.*, coll. 1488-1489.

<sup>177</sup> AUBIGNÉ, Théodore Agrippa d', *Histoire Universelle*, Tome III, Maille, Jean Moussat, 1620, p. 175.

<sup>178</sup> PICHART, « Journal », in *Le journal de Jean Pichart...*, *op.cit.*, p. 16.

<sup>179</sup> DOM MORICE, *Mémoires pour servir de preuves...*, *op.cit.*, coll. 1499.

<sup>180</sup> DOM MORICE, *Mémoires pour servir de preuves...*, *op.cit.*, coll. 1501-1502.

<sup>181</sup> LA BARRE DUPARCQ, *L'art militaire...*, *op.cit.*, p. 20.

<sup>182</sup> PICHART, « Journal », in *Le journal de Jean Pichart...*, *op.cit.*, p. 29.

## 2) Règlements et discipline

Les soldats du roi sont normalement censés observer les règlements mis en place sur les relations avec la population. Ils ne sont donc pas censés piller, voler ou violenter les populations. Voici la théorie, en pratique la situation est bien différente et les consignes ne sont pratiquement jamais suivies. Les Suisses ont cependant leur propre code de discipline.

Les exactions lors des premières années sont telles que le texte de la trêve générale signée en 1593 stipule que « les laboureurs pourront, en toute liberté, faire leurs labourages, charrois, envoys accoutumés, sans qu'ils puissent estre empeschés ni molestés en quelque façon que ce soit, sur peine de la vie à ceulx qui feront le contraire. »<sup>183</sup> Nous doutons que ces dispositions de la trêve aient été observées, puisque les textes des prochaines trêves reprennent les mêmes exigences, avec tout aussi peu de succès selon les chroniqueurs.

Il est cependant possible de faire respecter les ordonnances. En effet, l'année suivante, lors de sa campagne d'Aumont « rend son expédition populaire en imposant à son armée une discipline rigoureuse à laquelle la population n'est pas accoutumée ; et, pour montrer qu'il vient rétablir la sécurité des campagnes, il détruit auprès de Guingamp les repaires de deux brigands (dont un mestre de camp de l'armée royale) qui rançonnent le pays ; et il ne dédaigne pas, lui maréchal de France, d'aller de sa personne le menacer d'un siège. »<sup>184</sup> Ces affirmations de Trévédy ont suscité chez nous un certain scepticisme, en raison des comportements des troupes royales pendant le reste de la guerre. Il semble cependant que les troupes royales aient observé une discipline, au moins correcte, au mieux très bonne lors de cette campagne. En effet, le chanoine Moreau a une haute opinion sur le comportement des troupes royales pendant la campagne, alors qu'il est résolument favorable à la Ligue et très hostile aux soldats.<sup>185</sup> Il rapporte ainsi « qu'il n'y eut la moindre insolence commise par les soldats à l'endroit des femmes. » Les punitions sont cependant très strictes ; humiliation publique, ou exécution, mais elles ne jouent pas un rôle dissuasif en raison du manque de personnel pour contrôler le comportement des soldats.

---

<sup>183</sup> DUPLESSIS-MORNAY, *Mémoires...*, *op.cit.*, t.5, p. 477.

<sup>184</sup> TRÉVEDY, « Etats de l'armée royale... », *op.cit.*, p. 115.

<sup>185</sup> MOREAU, *Mémoires...*, *op.cit.*, p. 214.

### 3) La vie militaire

Bien que son métier soit le combat, le soldat ne se bat en réalité qu'assez peu, même en période de guerre. En garnison, il remplit des missions liées à la mise en défense de la place : guet, travaux de renforcement, surveillance, entraînement. Pour les soldats en garnison dans des châteaux s'ajoutent les veilles et la vie dans la forteresse. Pour ceux en ville, il se peut qu'ils travaillent également dans l'économie civile.

En campagne, le soldat marche, et marche même beaucoup, généralement au son du tambour. En 1594, l'armée d'Aumont marche sur au moins cinquante kilomètres entre Guingamp et Morlaix. Notre estimation est fondée à partir du trajet le plus court sur une carte, puisque nous n'avons pas trouvé de renseignements sur les routes sur ce trajet pendant la Ligue. De plus, l'armée a également affronté des brigands sur le chemin,<sup>186</sup> ce qui augmente encore la distance parcourue pour ce qui n'est qu'une étape de la campagne. Il participe également aux distributions du pain de munition, qui lui donne les calories nécessaires pour continuer à marcher.

L'un des principaux divertissements des soldats semble être la boisson, qui permet de se détendre. Le maréchal des logis des Suisses, Jacques Hedelin reçoit ainsi 157.33 écus, ce qui constitue le reste d'une plus large somme utilisée pour acheter « le nombre de cinquante pippe de vin au prix de cinquante deux escus la pipe pour icelluy. »<sup>187</sup> Il est fort probable que le reste de l'armée soit tout aussi porté sur la boisson. Le vin reste populaire, notamment celui de Gascogne, et le cidre semble être sur une pente ascendante dans les troupes.

Les soldats se battent également en duel, bien que son appréciation soit difficile à établir précisément. Ainsi, le 30 juillet 1593, Aradon rapporte que l'un de ses gendarmes s'est battu en duel, et qu'il l'a gagné.<sup>188</sup> Dans la mesure où l'honneur est un aspect essentiel de la société violente d'Ancien Régime, et qu'il transcende les classes sociales et les partis, il est raisonnable d'estimer que les soldats royaux n'étaient pas en reste dans ce domaine.

---

<sup>186</sup> TRÉVEDY, « Etats de l'armée royale... », *op.cit.*, p. 115.

<sup>187</sup> AD35, C2914, f° 172.

<sup>188</sup> ARADON, « Journal... », in *Histoire ecclésiastique...*, *op.cit.*, p. cclxxvi.

## B) Répartition numérique en fonction du temps

Les efforts consentis pour la guerre en Bretagne ne sont pas uniformément répartis tant dans le temps que dans l'espace. La guerre non plus n'exerce pas une pression répartie équitablement sur l'armée. Il s'agit donc de déceler les variations d'effectifs dans l'armée. Nos estimations reposent sur les Etats de dépenses et sur les comptes de l'extraordinaire de la guerre lorsqu'ils sont disponibles. Les « trous » dans nos sources administratives sont couverts par les Histoires de Thou et Aubigné, ainsi que par les différents Mémoires.

### 1) 1589-1593 : une armée limitée

L'année 1589 marque la création d'un embryon, puis d'une véritable armée en Bretagne. Les premières levées En juin 1589, Dombes serait entré avec « plus de 2000 hommes de pied et deux cens bons chevaux », <sup>189</sup> en plus des 400 hommes levés dans la province. L'armée royale devait compter à ce moment-là entre 3000 et 3500 hommes, garnisons comprises. Les levées d'hommes sont poursuivies pendant le reste de l'année 1589, le sieur de Sauyé doit par exemple lever 200 fantassins supplémentaires en décembre 1589. <sup>190</sup> Lors du siège d'Hennebont, Aradon estime l'armée qui l'assiège à environ 2500 fantassins et 500 cavaliers, soit une dizaine de compagnies à effectif plein et 10 régiments pleins. <sup>191</sup> Dombes reçoit régulièrement des renforts pour son armée. En novembre 1590, 800 lansquenets entrent en Bretagne. <sup>192</sup> L'année suivante, le corps expéditionnaire anglais vient renforcer son armée de 2400 hommes, et l'armée reçoit 100 cavaliers et 800 arquebusiers supplémentaires après le siège de Lamballe que Lavardin a amenés. <sup>193</sup> Ces nombreux renforts sont cependant utilisés pour combler les pertes subies lors des opérations, et remplacer les déserteurs. En 1592, Saint-Luc lève 3 régiments et quelques compagnies de cavalerie en Saintonge. <sup>194</sup>

---

<sup>189</sup> DOM MORICE, *Mémoires pour servir de preuves...*, *op.cit.*, coll. 1488-1489, 1501-1502.

<sup>190</sup> DOM MORICE, *Mémoires pour servir de preuves...*, *op.cit.*, coll. 1504.

<sup>191</sup> ARADON, « Journal », in *Histoire ecclésiastique...*, *op.cit.*, p. cclxiv.

<sup>192</sup> THOU, *Histoire Universelle...*, *op.cit.*, t.7, p. 679. Montmartin affirme qu'il n'y en a que 700, MONTMARTIN, « Mémoires... », in *Histoire ecclésiastique...*, *op.cit.*, p. cclxxxvi.

<sup>193</sup> THOU, *Histoire Universelle...*, *op.cit.*, t.8, p. 8.

<sup>194</sup> THOU, *Histoire Universelle...*, *op.cit.*, t.8, p. 96.

Dans le même temps, les garnisons, bien qu'elles soient encore assez réduites se développent peu à peu. Elles contiennent également les effectifs les plus fiables jusqu'en 1592, où les comptes de l'extraordinaire prennent le relais. Nous disposons d'un état des dépenses pour les années 1589 et 1591, mais les années 1592 et 1590 restent assez mystérieuses. Ces Etats calculent les coûts à partir des effectifs théoriques, et ne concernent pas les unités en campagne. Ils nous ont permis d'établir un effectif minimum de l'armée royale dans ces années, mais aussi sa composition.<sup>195</sup> Il est cependant impossible d'établir une estimation précise des effectifs de combattants pour le roi, à cause des lacunes documentaires, mais aussi des combattants irréguliers qui aident les royaux sans apparaître dans nos sources.

## 2) 1594-1595 : le temps des campagnes victorieuses

Pour cette période, nous disposons des comptes de l'extraordinaire qui sont plus précis que les Etats de dépenses, puisqu'ils consignent les rôles de montres. Cependant, les effectifs indiqués ne sont pas entièrement fiables en raison de l'usage des passe-volants.<sup>196</sup> Les effectifs sont également plus complexes à estimer. Les montres sont rigoureusement datées, or il n'y a aucune standardisation dans les dates de celles-ci. Certaines compagnies ne sont payées qu'une fois par an, comme la compagnie de gendarmes du sieur d'Avaugour, à Clisson.<sup>197</sup>

En 1593, le roi avait accordé des moyens à d'Aumont pour affronter Mercœur si ce dernier « est disposé de continuer la guerre, je vous envoie incontinent les forces de provinces circonvoisines, ou bien que je vous donne avis des garnisons où vous pourrés loger les gens de guerre qui sont près de vous. »<sup>198</sup> Mercœur décidant de poursuivre le combat après la trêve, des renforts, notamment d'artillerie sont envoyés depuis Le Mans et Angers en mars 1594 en préparation de la campagne de 1594.<sup>199</sup>

Ces forces vont aider dans la campagne de 1594.<sup>200</sup> L'armée de campagne est alors plus nombreuse qu'elle ne l'a jamais été à ce point dans la guerre, ce qui lui donne les moyens de mener ses opérations sans trop affaiblir les garnisons. Elle dispose surtout de réserves, qui

---

<sup>195</sup> Voir annexe 20.

<sup>196</sup> Voir annexe 18 et 24.

<sup>197</sup> AD35, C2913, f° 317.

<sup>198</sup> DE BERGEY, *Recueil des lettres missives de Henri IV, op.cit.*, t.4, p. 3-4.

<sup>199</sup> DUPLESSIS-MORNAY, *Mémoires...*, *op.cit.*, t.4, p.443-444.

<sup>200</sup> Voir annexe 10.

s'avèrent cruciales pour la fin de la campagne. Le siège de Crozon est une véritable épreuve pour les unités royales, qui y perdent une proportion significative de leurs effectifs. La montre réalisée à Locronan le 3 décembre 1594 permet de constater l'état d'épuisement de l'armée.<sup>201</sup> Cependant, des renforts entrent à ce moment en Bretagne et permettent aux royaux de conserver leurs capacités offensives. La campagne de 1595 est cependant assez peu réussie en raison du départ des Anglais, et du désastreux siège de Comper.

A la fin de 1595, les difficultés financières rattrapent l'armée royale, et celle-ci est amputée d'un cinquième de ses effectifs.<sup>202</sup> C'est ce fait qui marque la fin de ce temps des victoires, car l'armée n'est plus assez nombreuse pour reproduire une campagne décisive comme l'avait été celle de 1594.

### 3) 1596-1598 : trêves, négociations, stagnation

Bien que nous disposions des comptes de l'extraordinaire des guerres pour les années 1596-1598, les rôles des montres ne sont pas consignés à l'intérieur. Nous sommes donc contraint de recourir de nouveau aux Etats de dépenses, mais nous ne disposons que d'un seul état pour les garnisons de l'année 1596. Les années 1597-1598 sont donc laissées aux suppositions et aux estimations des chroniqueurs.

Dans une lettre aux Etats réunis en novembre 1595, Henri IV reconnaît que « nous estant impossible de pouvoir en façon quelconque subvenir à nôtre dite province de Bretagne des moyens tirés d'ailleurs »,<sup>203</sup> les renforts cessent donc d'arriver, et les unités royales en Bretagne sont laissées à elles-mêmes pour tenter de finir la guerre. Cela n'est pas sans conséquences. En effet, les renforts avaient été d'une grande utilité pour rattraper les dégâts que pouvaient causer les désertions, ou des opérations militaires coûteuses en soldats, qu'elles soient réussies ou non. Leur disparition signifie que l'armée va être usée lentement, sans pouvoir compter entièrement sur le recrutement local pour remplacer ses pertes. L'arrêt des opérations militaires a peut-être

---

<sup>201</sup> Voir annexe 17.

<sup>202</sup> Voir figure 11.

<sup>203</sup> AD35, C2644, f° 177.

contribué à réduire ce processus, dans le même temps les moindres opportunités de butin ont pu pousser des soldats à désertier.

Néanmoins, les renforts ne sont plus aussi nécessaires que par le passé. En effet, la situation militaire est relativement favorable aux royaux. De plus, ces derniers bénéficient du fait d'être sur la défensive, or lors d'un siège, la supériorité numérique de l'attaquant doit être garantie pour espérer obtenir des résultats. L'état d'épuisement des deux camps les empêche donc de repartir à l'offensive de manière décisive avec plusieurs milliers d'hommes. Des affrontements de l'ordre de plusieurs centaines d'hommes sont encore possibles comme au Plessis-Bertrand en 1597, mais ils ne sont pas en mesure d'infliger un coup fatal à l'effort de guerre de l'autre camp, même en état d'essoufflement. Brissac ne peut plus mobiliser que 1500 hommes pour sa campagne en 1597, soit un peu plus de la moitié de l'armée d'Aumont trois ans plus tôt. Les effectifs des garnisons restent cependant assez élevés, confirmant la nature défensive du conflit après la fin du siège de Comper.

### C) Usure des effectifs

Malgré les difficultés rencontrées par le camp royal, l'armée royale n'est pas détruite lors de la guerre. Il n'en est pas de même pour les individus qui la composent. Bien que plusieurs commandants de premier plan de l'armée disparaissent lors du conflit comme La Hunnaudaye, Yves du Liscoët, La Tremblaye ou le baron du Pont, nous nous intéresserons ici aux pertes subies par l'armée dans sa totalité. Par perte, nous entendons tout individu qui ne sert plus dans l'armée pour quelque raison que ce soit. Malheureusement, nous ne pouvons fournir que des estimations, réalisées à partir des comptes de l'extraordinaire de la guerre pour la période 1593-1595.

#### 1) La désertion

La désertion ne semble pas uniforme dans l'armée. Ainsi en 1590, « les troupes de Normandie [récemment levées] désertoient tous les jours, quelques efforts que fissent de Molac et de Ruqueville pour contenir le soldat dans le devoir. »<sup>204</sup> Elle est très probablement la

---

<sup>204</sup> THOU, *Histoire Universelle...*, *op.cit.*, t.7, p. 677.

principale cause d'usure de l'armée. La désertion apparaît comme étant particulièrement concentrée sur les premières semaines de service, car « l'ont scait assez, que pour douze cens qui doivent estre un régiment, il ne s'y en trouve pas deux cens. Néanmoins, il faut trouver de quoy payer les garnisons et autres gens de guerre. »<sup>205</sup>

La désertion est un phénomène rampant dans toutes les armées du conflit, mais elle est particulièrement perceptible dans l'armée espagnole.<sup>206</sup> En effet, nous disposons de montres de l'effectif total du corps expéditionnaire. Les soldats espagnols bénéficient, ou sont victimes, en fonction de la perspective de l'observateur, de tous les facteurs qui facilitent la désertion.

La plupart des unités de l'armée n'opèrent pas avec la totalité de leur effectif opérationnel. Après analyse des nombreux rôles de montres des comptes de l'extraordinaire des guerres, nous sommes parvenus à une estimation, tout à fait discutable cependant, et dont le degré de fiabilité est faible à cause des passe-volants que nous ne pouvons forcément déceler. En effet, les payes sont très irrégulières, et le temps requis pour un homme pour s'engager, puis désertir est largement inférieur au temps requis pour réaliser une nouvelle montre, surtout en été. Il semblerait que chez les arquebusiers à pied, et les autres fantassins, la désertion soit équivalente à environ 20% ou 30% des effectifs, en fonction de la quantité de recrues. Chez les unités temporaires, mais plus onéreuses comme les arquebusiers à cheval ou les cheveu-légers, la désertion est nettement plus faible, de l'ordre de 10% à 15%. Enfin, chez les salades, les arquebusiers à cheval de la garde, et les gendarmes, elle est certainement inférieure à 10%, voire 5%.

## 2) La maladie

Lors du siège de Crozon, « Il mourut un grand nombre de soldats en ce siège, non tant par les mains de l'ennemi que des froidures, malaises et pauvreté. »<sup>207</sup> La maladie, comme dans les autres conflits antérieurs à la première guerre mondiale, est la première cause de mortalité au sein de l'armée, même lors des épisodes les plus violents comme le siège de Crozon. Il est plausible que la majorité, peut-être 65% des hommes décédés lors du siège aient été tués par les diverses maladies qui circulent dans le camp et les tranchées royales.

---

<sup>205</sup> PICHART, « Journal », in *Le journal de Jean Pichart...*, *op.cit.*, p. 116.

<sup>206</sup> Voir annexe 11.

<sup>207</sup> MOREAU, *Mémoires...*, *op.cit.*, p. 205-206.

La maladie peut également empêcher des opérations d'avoir lieu, puisqu'en réduisant les effectifs opérationnels, elle paralyse les unités, voire une armée toute entière. C'est ce qui se passe lorsque Bremansany, gouverneur de Châtillon projette d'attaquer Fougères en 1591 avec une partie du corps expéditionnaire anglais. Il doit abandonner son plan à cause des maladies qui ravagent les rangs de ses alliés.<sup>208</sup> La maladie handicape les armées de deux façons : elle tue des soldats, mais ceux qui ne sont pas morts ne sont pas aptes au combat pour autant et doivent être laissés en sûreté et supportés. Les pertes sur les combattants sont gênantes, mais elles ne sont pas les plus dommageables pour l'armée.

Des officiers sont également touchés. Un cas particulièrement problématique pour l'armée d'Aumont a lieu lorsque Damien Lescuyer meurt à Morlaix en octobre 1594.<sup>209</sup> Conformément à la procédure, ses papiers sont mis sous scellés, mais une partie est indispensable pour garantir le paiement de l'armée d'Aumont. Les paiements des soldes d'au moins une partie de l'armée de campagne sont donc retardés par cet événement. La maladie pose également des risques sur les plus hauts chefs militaires. Lors du siège de Crozon, le maréchal d'Aumont lui-même tombe malade.<sup>210</sup> Septuagénaire, ses chances de survie et de guérison ne sont pas garanties, surtout dans l'environnement hostile que constitue la presqu'île de Crozon.

### 3) Les combats

Tous les combattants n'ont pas les mêmes chances de mourir lors du combat. Les cavaliers sont généralement les plus chanceux. Quant à l'infanterie, « ne parlons pas des fantassins [...] : ce sont eux qui vont mourir. »<sup>211</sup> Ce constat, devenu classique, de Duby sur la bataille de Bouvines, est tout à fait valable lors des guerres de la Ligue. Le soldat a des chances non négligeables de mourir au combat, mais il court aussi des risques une fois le combat achevé. Le prisonnier étant choisi, le soldat ne présente pas d'intérêt, et il risque donc d'être exécuté au lieu d'être relâché.

Les capitaines et autres officiers sont généralement capturés et rançonnés au lieu d'être tués. Leurs chances de survie augmentent donc mécaniquement. Champsavoy est ainsi capturé au

---

<sup>208</sup> MONTMARTIN, « Mémoires... », in *Histoire ecclésiastique...*, *op.cit.*, p. ccxciii.

<sup>209</sup> HAMON, « Payer pour la guerre... », in *Les modalités de paiement*, *op.cit.*, p. 19.

<sup>210</sup> THOU, *Histoire Universelle...*, *op.cit.*, t.8, p. 520.

<sup>211</sup> DUBY, Georges, *Le dimanche de Bouvines* (rééd.), Paris, Gallimard, 2008, p. 27.

combat de Loudéac, pour la seconde fois depuis le début du conflit, et à nouveau rançonné.<sup>212</sup> Lors des combats, ils ont également plus de chances de survie. Les officiers ne combattent pas en première ligne, ce qui rend les tirs de mousqueterie moins dangereux. La prudence reste cependant importante : La Noue et La Tremblaye reçurent tous deux des blessures mortelles lors des sièges de Lamballe (1591) et du Plessis-Bertrand (1597). Yves de Liscoët fut quant à lui tué au siège de Crozon par une sortie espagnole à coup de piques.

Les pertes en combat sont relativement faibles par rapport à la maladie. Cependant, même lors des opérations militaires, les pertes sont généralement assez faibles. Les seules fois où l'armée royale perd une quantité significative d'hommes sont à Crozon,<sup>213</sup> et lors de la bataille de Craon. Pourtant, à Craon, la majorité de l'armée survécut puis fut placée en garnison. Même là, les morts au combat ne sont pas estimables avec fiabilité. Les estimations des chroniqueurs, couplées à l'absence de registres sur les pertes rendent toute considération des plus hasardeuses.

## 1.2 Répartition

La réussite de l'armée dépend en partie de la capacité des commandants les plus importants à obtenir des résultats nets sur une zone d'opérations avec le minimum de pertes possibles, tout en infligeant le plus de dégâts possibles au camp adverse. Nous nous intéresserons donc aux méthodes employées. Celles-ci ne se comprennent cependant que dans leur contexte, aussi faut-il analyser les problèmes rencontrés dans leur mise en œuvre tant sur un plan théorique que pratique.

### I) Les missions de l'armée

L'armée a pour vocation intrinsèque de gagner des guerres. Dans notre cas, cet objectif est imprécis pour classer les différentes opérations de l'armée. Celles-ci visent à reprendre le contrôle du terrain breton, et à en éliminer les ennemis du roi.

---

<sup>212</sup> RAISON DU CLEUZIQU, « Journal de François Grignart... », *op.cit.*, p. 74.

<sup>213</sup> Voir annexe 17.

## A) Contrôler les places fortes

Dans un temps de guerre de siège, le rôle traditionnel des places est de protéger et de contrôler les centres de population, ainsi que d'empêcher les forces ennemies de se déplacer et d'utiliser leur logistique.

### 1) Typologie des places fortes

La Bretagne débute le conflit avec un réseau de places fortes largement obsolète face à l'artillerie moderne, celui-ci datant de la guerre de Succession de Bretagne ou de la fin du XV<sup>ème</sup> siècle. Néanmoins, plusieurs places restent d'importance significative par leurs défenses naturelles ou leur position stratégique.

Moreau estime ainsi que les quatre places les plus importantes de Bretagne sont Nantes, Brest, Saint-Malo et Concarneau. Il est intéressant de noter que tant les ligueurs que les royaux n'arrivent jamais dans le cours du conflit à posséder les quatre forteresses simultanément. A propos de cette dernière, il déclare : « située en une forte assiette, étant sur un roc peu élevé, tout environné de marécages et de mer, à l'exception du côté de la principale porte qui est vers l'accident, où il y a un bon retranchement et doubles murailles avec deux grosses tours, une devers la mer et l'autre vers la terre, ayant quarante pieds d'épaisseur dans la muraille, et bien flanqué et garni de canons. » La place est donc bien située pour se défendre, nécessitant une flotte et une armée pour l'assiéger. Ses fortifications rendent un hypothétique assaut très coûteux en soldats. Enfin, elle dispose d'un dernier avantage « La mer est presque à l'entour, excepté aux fossés de ladite porte quand elle est basse ; mais sitôt que son flux commence, il y a de l'eau qui fait qu'elle est fort aisée à garder. Située en pays uni et découvert, sans faubourgs ni maisons que bien éloignés, ladite place est de forme ovale, ayant environ quatre cents pas de long et cent ou six vingt de large. »<sup>214</sup> La place bénéficie donc de la marée pour sa défense, limitant à des heures prévisibles les attaques, dans un endroit lui aussi connu à l'avance et permettant de concentrer au maximum l'effort défensif. La réduction des possibilités d'attaque au minimum rend des places comme Concarneau théoriquement imprenables, mais en fait aussi de puissants points d'appui pour tenir la campagne. Quant à une attaque par la mer, elle n'est

---

<sup>214</sup> MOREAU, *Mémoires...*, *op.cit.*, p. 46-47.

guère plus assurée de succès, en effet « le havre n'y est guère sûr, et il y a beaucoup de dangers pour y en approcher, la rade et les avenues étant pleines de rochers à fleur d'eau et la mer fort basse ; les vaisseaux de moyenne grandeur y courent fortune, s'ils ne sont conduits par de bons pilotes »<sup>215</sup>. En plus de la difficulté inhérente aux opérations amphibies, les récifs réduisent ici aussi les possibilités d'attaque, permettant aux défenseurs de concentrer leurs atouts.

Bien que les villes soient les principales places fortes du parti, les royaux disposent également de châteaux isolés, comme le château de la Latte, ou celui de La Hunnaudaye jusqu'en 1592. Enfin, quelques îles ont des garnisons en raison de leur importance stratégique locale. Pour les ligueurs il s'agit des îles de Groix et de Belle-Isle, pour les royaux il s'agit de l'île de Bréhat en face de Paimpol, point d'appui du corps expéditionnaire anglais, et marginalement de l'île d'Ouessant, prise en 1592.<sup>216</sup>

## 2) La protection des places fortes royales

Les places fortes sont la matérialisation sur le terrain du rapport de forces militaires. Lorsque l'armée doit protéger les places fortes, elle joue sur les difficultés pour l'assiéger, par exemple la surface de la ville. Une grande ville comme Rennes, avec ses soixante-deux hectares<sup>217</sup> de superficie a ainsi un périmètre<sup>218</sup> de presque trois kilomètres à couvrir par l'armée assaillante pour débiter le siège. En réalité, le périmètre à couvrir est encore plus important car les assaillants doivent se mettre hors de portée de l'artillerie et des tirs des assiégés. Cette réalité des sièges met l'armée assiégeante dans une position extrêmement délicate. Elle est en effet obligée de disperser ses forces pour couvrir toutes les issues dont les assiégés disposent.

---

<sup>215</sup> MOREAU, *Mémoires...*, *op.cit.*, p. 48.

<sup>216</sup> Voir annexe 15.

<sup>217</sup> LE GOFF, Hervé, « Fougères durant la Ligue, ou l'impossible siège », *Bulletin et mémoires de la Société d'histoire et d'archéologie du pays de Fougères*, 2011, 49, p. 29.

<sup>218</sup> Voici comment nous avons procédé, en supposant que la place soit circulaire :

$A = \pi r^2$ , où A correspond à l'aire (en m<sup>2</sup>), r au rayon (en m), et d au diamètre (en m,  $d = r \cdot 2$ )

$D^2 = \frac{4A}{\pi} = 78981$  m, donc  $D = 889$ m

$P = 2 \cdot \pi \cdot r = 2791$ m

Une marche de l'armée en campagne suffit donc à faire lever un siège, comme à Moncontour en 1593 ou à Vitré en août 1589.<sup>219</sup> Le siège est donc une entreprise assez risquée, si bien que « tous les sièges de villes-fortes, comme on le voit, n'étaient pas couronnés de succès, surtout durant les deux premières années de guerre. »<sup>220</sup> Certaines places demandent donc un tel investissement en ressources humaines, matérielles et financières qu'elles en deviennent imprenables en raison des moyens insuffisants des assiégeants. Cet état de fait joue aussi contre les royaux, Norreys estime par exemple qu'il lui faudrait 10 000 hommes et 20 canons pour prendre Fougères, or ces effectifs ne sont jamais atteints.<sup>221</sup>

La dernière façon de protéger les places fortes consiste à aller prendre les places ligueuses qui menacent d'une manière ou d'une autre les positions royales. C'est notamment le cas en 1597 lors de la prise de l'église de Saint-Suliac. La place est en effet proche de Saint-Malo, ralliée au roi depuis 1594.<sup>222</sup> Avec Dinan, que les royaux ne sont alors en mesure d'assiéger, la place complique les communications terrestres de Saint-Malo avec le reste des territoires contrôlés par les royaux, comme Pontorson. Bien que la ville elle-même ne soit pas menacée, le Plessis-Bertrand constitue un point d'appui ligueur dans une région encore relativement contestée.

### 3) Réduire le potentiel des places ligueuses

Pour réduire le potentiel de nuisances de places ligueuses sans les prendre directement, les royaux disposent de plusieurs méthodes à leur disposition : principalement le pillage des environs, et le blocage des places. En 1589, le sieur du Goust prend Blain par surprise. Il tient la place jusqu'à la fin de 1591, et attaque régulièrement les échanges commerciaux vers et à partir de Nantes. Les méthodes de pillage de Goust sont si efficaces que Moreau affirme qu'« il tenoit tout le pays en subjection, si bien que personne ne pouvait aller ni venir à Nantes par le côté de la rivière, et même ils avaient des bateaux pour aller sur la rivière, et ils prenoient des barques et des bateaux qu'ils pilloient »<sup>223</sup> Néanmoins, ce genre de tactiques peut être

---

<sup>219</sup> HAMON, Philippe, « "Vitré, qui s'en alloit perdu..." (Brantôme) : le siège de Vitré et les engagements militaires en Haute-Bretagne au début des guerres de la Ligue (mars-août 1589) », *SHAB*, 2009, 87, p. 118-119.

<sup>220</sup> LE GOFF, « Fougères durant la Ligue, ou l'impossible siège », *op.cit.*, p. 31.

<sup>221</sup> LE GOFF, « Fougères durant la Ligue, ou l'impossible siège », *op.cit.*, p. 33.

<sup>222</sup> LE GOFF, *La Ligue en Bretagne...*, *op.cit.*, p. 326.

<sup>223</sup> MOREAU, *Mémoires...*, *op.cit.*, p. 98-99.

dangereux. Après deux ans de harcèlement régulier, et de cargaisons perdues, les nantais, excédés des raids de Goust en viennent à payer le siège de Blain pour leur « ôter ces épines de leurs pieds ». <sup>224</sup>

Des salades sont également utilisées pour bloquer des places à la fin du conflit, rendant la garnison essentiellement inutile. Celle-ci ne peut plus mener d'opérations sur le commerce, d'embuscades, renforcer l'armée en campagne ou soutenir d'autres places en difficulté. La garnison ne peut donc plus agir en dehors de la place, mais il faut encore mobiliser des fonds pour payer cette dernière. Ainsi, pour la place de Craon, « il sera pourveu, s'il plaist à vostre majesté entretenir d'un costé dedans Chasteau Gontier trente salades, et de l'autre en une maison forte, qui lui sera nommée, aultres cinquante ou soixante. » <sup>225</sup> Notons cependant que la mobilisation de quatre-vingts ou quatre-vingt-dix salades est un investissement conséquent pour la trésorerie des royaux. De plus, les hommes mobilisés au blocage de la place ne sont plus forcément disponibles pour accomplir d'autres missions, qui peuvent présenter un intérêt supérieur. Ce genre de tactiques reste donc rare, et limité à des places d'importance majeure, car les royaux n'ont pas les moyens de bloquer plusieurs places ligueuses en même temps. A deux reprises, plusieurs places ennemies furent bloquées. En octobre 1594, d'Aumont envoie un détachement bloquer le fort de Crozon pour y préparer le siège pendant qu'il va prendre Quimper. La seconde opération n'est restée qu'à l'état de projet, d'Aumont prévoyait d'assiéger simultanément Pontivy et Corlay au cours de l'hiver 1595. Les Anglais étant sur le départ, les moyens sont devenus insuffisants pour mener un siège supplémentaire, et seule Corlay fut prise.

## B) Renverser l'équilibre stratégique

A la fin de 1589, le parti royal est en difficulté. Mercœur et ses soutiens contrôlent la majorité de la province. Les royaux sont cependant loin d'être vaincus, ils contrôlent notamment Rennes, siège du Parlement, Vitré, accès vital pour les renforts venus du reste du royaume, et Brest, point d'appui sur la Basse-Bretagne. Blavet, isolée en territoire ligueur est aussi sous contrôle royal. En plus de ces places principales, les royaux possèdent aussi Ploërmel,

---

<sup>224</sup> MOREAU, *Mémoires...*, *op.cit.*, p. 99.

<sup>225</sup> DUPLESSIS-MORNAY, *Mémoires...*, *op.cit.*, t.7, p. 30.

Tonquédec, Corlay, Châteaugiron, Rostrenen, le château de Saint-Malo, ceux de Kérouzéré et de la Latte<sup>226</sup>. Désormais, l'armée doit reprendre la province, en suivant certaines orientations.

#### 1) Sécuriser les axes de communication

Le contrôle des axes de communication terrestres permet de disposer du commerce de son parti, et de celui de l'ennemi. Après l'échec des négociations d'Ancenis, Duplessis-Mornay suggère d'installer une garnison à Ancenis pour harceler le commerce vers Nantes.<sup>227</sup> A l'instar de Blain, qui avait été une nuisance majeure au commerce au début du conflit, des garnisons peuvent nuire sérieusement au commerce. Il est donc nécessaire de maintenir le contrôle des axes de communication, non seulement pour sécuriser le commerce à destination des villes sous le contrôle du roi, mais aussi pour empêcher les ligueurs de faire la même chose. Montmartin, en février 1590 mène une opération de ce type en attaquant les forts que les ligueurs des environs construisaient pour bloquer Vitré, rendant sa garnison inutile et bloquant d'éventuels renforts.<sup>228</sup> De plus, les attaques sur le commerce permettent de saisir la cargaison au bénéfice direct ou indirect du parti du roi.

Une embuscade peut également être utile pour intercepter un messager ou un chef ennemi, tel le sieur de Kerhir.<sup>229</sup> Aucun parti ne fut jamais en mesure de contrôler pleinement les axes de communication, leurs forces étant trop faibles pour faire face à celles de l'autre parti ou aux groupes de brigands, mais la présence de forces aux environs permet de concentrer des soldats aux points nécessaires dans un but offensif ou défensif. Duplessis-Mornay en est conscient et déclare ainsi que « votre majesté se pourra assurer que son pays se pourra conserver, ses finances par conséquent levées avec plus de facilité, et les ennemis qui sont en ces provinces plus capables d'entendre à la raison, se voyant de toutes parts empêchés de mal faire. »<sup>230</sup> La reprise rapide de la Basse-Bretagne limite ainsi les dégâts sur le commerce, qui n'est pas menacé par un changement complet de parti dans la région. A l'inverse, lorsque des régions sont disputées, comme le nord du comté de Nantes, le commerce est beaucoup plus difficile, en particulier lorsqu'une stratégie le vise directement et de manière systématique. Le contrôle des

---

<sup>226</sup> MOREAU, *Mémoires...*, *op.cit.*, p. 20.

<sup>227</sup> DUPLESSIS-MORNAY, *Mémoires...*, *op.cit.*, t.6, p. 244.

<sup>228</sup> THOU, *Histoire Universelle...*, *op.cit.*, t.7, p. 675.

<sup>229</sup> MOREAU, *Mémoires...*, *op.cit.*, p. 65.

<sup>230</sup> DUPLESSIS-MORNAY, *Mémoires...*, *op.cit.*, t.7, p. 31.

routes, pistes et ponts permet également de disposer d'un réseau d'informateurs au profit de l'armée, réduisant ainsi drastiquement les chances que l'ennemi parvienne à utiliser l'effet de surprise.

## 2) L'enjeu des ressources fiscales

Dès le début de la guerre, les deux partis lèvent des contributions pour payer leur armée sur le territoire ennemi. En effet, « le contrôle des moyens de cette mobilisation [financière] s'impose alors très tôt comme un enjeu fondamental pour les partis en présence. »<sup>231</sup>

Lorsque Dombes arrête sa campagne à l'été 1590, « pendant ces jours, monsieur le duc de Mercœur est à Fougères, où il songe bien en d'autres choses qu'à courir la bague. Il a son armée devant Pontorson, il fait tailles et levées de deniers sur les paroisses d'alentour et mesme jusques à Cesson aux portes de cette ville qu'il impose et taxe trente escus par mois. C'est une grande bravade aux nostres. »<sup>232</sup> Au même moment, Liscoët et Chivigny lèvent 4025.33 écus sur le plat-pays rebelle avec l'aide de Mathurin Auffray, receveur des fouages de l'évêché de Saint-Brieuc.<sup>233</sup> Ces contributions sont donc réalisées par des personnels financiers encadrés par des soldats.

Début 1593, « Mercœur avoit logé dans une ville nommée la Guerche, à sept lieues de Rennes avec quatre cens hommes, et bien qu'elle eust esté démantelée, si est-ce qu'il la faisoit fortifier pour sa belle assiette et bon païs où elle est située, et ceux qui y estoient faisoient crier tout le pays, et spécialement la ville de Rennes. »<sup>234</sup> La Guerche est reprise plus tard en 1593 par Saint-Luc et une garnison royale y est installée pour éviter la reproduction d'un tel scénario, qui écorne à la fois les finances et le prestige du parti du roi. Les territoires nouvellement conquis sont parfois mis à contribution pour rassembler les fonds requis pour poursuivre la campagne, ainsi après la prise de Quimper, « [Aumont] fit encore une autre levée de cinq à six mille écus, et il n'y eut paroisse aux champs qui ne fut chargée excessivement, les unes à huit cents écus, les autres à cinq cents, selon qu'il jugeait qu'elles pouvaient supporter, et à toute

---

<sup>231</sup> SOURIAU, Pierre-Jean, « Comprendre une société confrontée à la guerre civile : le Midi toulousain entre 1562 et 1596 », *Histoire, économie & société*, 2004/2 23e année, p. 270.

<sup>232</sup> PICHART, « Journal », in *Le journal de Jean Pichart...*, *op.cit.*, p. 50.

<sup>233</sup> DOM MORICE, *Mémoires pour servir de preuves...*, *op.cit.*, coll. 1510.

<sup>234</sup> MONTMARTIN, « Mémoires... », in *Histoire ecclésiastique...*, *op.cit.*, p. ccxcviii.

rigueur ». <sup>235</sup> Le système d'imposition par répartition, notamment utilisé pour le fouage, présente ainsi l'avantage de pouvoir s'adapter aux besoins de la guerre puisque la somme désirée est définie à l'avance. Notons également que la place de Paimpol ne peut pas être taxée par les Anglais. <sup>236</sup> L'assiette fiscale d'une ville est trop importante pour être partagée avec l'allié anglais.

### 3) Neutraliser les chefs ennemis

Les chefs militaires sont des cibles naturelles en raison de leurs fonctions. La réflexion de Moreau, « mais, quand le chef est à bas, les membres s'étonnent »<sup>237</sup>, est sans doute bien plus vraie que l'on ne pourrait le croire au premier abord. Les rançons sont couramment exigées des chefs de guerre comme Coëtnisan à Kérouzéré, mais aussi des personnages moins importants comme le sieur de Champsavoy, capturé avec sa famille à la Fosse aux Loups en 1590.<sup>238</sup> Certains personnages sont parfois détenus pour de longues périodes sans être rançonnés, généralement à cause de griefs personnels comme pour Goesbriand, ou le marquis de la Roche,<sup>239</sup> mais aussi en guise de punition comme pour le sieur du Goust qui reste jusqu'à la fin du conflit dans les geôles de Mercœur avant d'être enfin libéré. Cependant, les prisonniers nobles sont rarement exécutés, car des représailles sont toujours possibles. Les sieurs ligueurs de Guébriand et de Carné sont ainsi emprisonnés en janvier 1592 « à cause que ledit La Tremblay y a aussi esté resseré à Nantes. »<sup>240</sup>

C'est peut-être dans la préparation du siège d'Hennebont qu'une tentative d'assassinat a lieu le 4 janvier 1590 sur Jérôme d'Aradon. Deux soldats sur ordre du sieur de Keravéon viennent le tuer, ils sont découverts et arrêtés. L'un d'eux est pendu, l'autre libéré.<sup>241</sup> D'Aradon est la cible d'une seconde tentative le 9 janvier, où un autre soldat est pendu pour avoir voulu le tuer contre une somme de 200 ou de 300 écus. La prime mise sur la tête d'Aradon est une somme fort conséquente pour un simple soldat, et nous supposons que plusieurs hommes furent volontaires avec une telle récompense. Remarquons également que les assassins ont

---

<sup>235</sup> MOREAU, *Mémoires...*, *op.cit.*, p. 191.

<sup>236</sup> BARTHÉLÉMY, *Choix de documents inédits...*, *op.cit.*, p. 146.

<sup>237</sup> MOREAU, *Mémoires...*, *op.cit.*, p. 206.

<sup>238</sup> RAISON DU CLEUZIQU, « Journal de François Grignart... », *op.cit.*, p. 70.

<sup>239</sup> MONTMARTIN, « Mémoires... », in *Histoire ecclésiastique...*, *op.cit.*, p. cclxxvii.

<sup>240</sup> PICHART, « Journal », in *Le journal de Jean Pichart...*, *op.cit.*, p. 66.

<sup>241</sup> ARADON, « Journal... », in *Histoire ecclésiastique...*, *op.cit.*, p. cclxiii.

simplement été pendus, et n'ont pas eu à subir de peine extraordinaire comme la roue ou l'écartèlement, signe que l'usage s'il n'est pas toléré, n'est pas assimilé aux crimes les plus graves.

Même les personnages les plus importants de la province ne sont pas épargnés. En 1591, Dombes est informé d'une « entreprise contre sa personne »<sup>242</sup>, en d'autres termes un assassinat, et fait décapiter l'homme envoyé pour le tuer : le sieur de Roscal. La décapitation du sieur de Roscal conforte notre analyse sur les châtiments des assassins développée plus tôt. Duplessis-Mornay projette de faire enlever Mercœur pour accélérer la fin de la guerre en 1595<sup>243</sup>. Nous ne pouvons déterminer si la ligue bretonne allait s'écrouler telle un château de cartes une fois son chef capturé, mais l'opération promettait beaucoup tout en coûtant peu. Il n'est donc pas surprenant qu'elle ait été tentée, mais le détachement envoyé fut défait par les royaux qui n'étaient pas dans la confiance, et le projet tomba à l'eau.<sup>244</sup> Si les assassins réussissent assez peu en Bretagne, quelques personnages remarquables tombent tout de même sous leurs coups. C'est notamment le cas du marquis d'Assérac, assassiné en 1595 à Paris.

### C) Vaincre les ennemis

Si l'ennemi initial du parti royal est le duc de Mercœur, lorsque le conflit s'internationalise et se met à durer, les forces hostiles se diversifient et deviennent plus nombreuses. Les forces royales ne se concentrent pas sur un type d'ennemi particulier, mais ces derniers ont droit à un traitement différencié après leur défaite, ou leur ralliement.

#### 1) L'élimination des brigands

Les brigands n'ont pas droit aux égards de la guerre, et les roturiers sont très souvent pendus en cas de capture. Pour les capitaines, la pendaison est plus rare mais existe tout de même. Ainsi, lorsque Sourdéac prend d'assaut Kerity, la garnison de la Fontenelle est décimée au combat, et

---

<sup>242</sup> MOREAU, *Mémoires...*, *op.cit.*, p. 96.

<sup>243</sup> DUPLESSIS-MORNAY, *Mémoires...*, *op.cit.*, t.6, p. 245.

<sup>244</sup> Cet étrange paradoxe entre de véritables projets d'assassinats et la subsistance d'un code d'honneur nous semble relativement similaire à ce qui se fait alors dans le Japon de l'époque Sengoku. Cette piste mérite peut-être plus d'investigations.

les survivants sont pendus.<sup>245</sup> Lors de la campagne de 1594, un peu avant le siège du château de Morlaix, Kergomar élimine également les bandits d'un lieutenant de la Fontenelle, un nommé La Plante.<sup>246</sup> Les biens mal acquis des brigands sont également récupérés au profit des royaux, les bagages du comte de la Magnanne sont ainsi pillés après sa défaite face à Erlach et Kergomar.<sup>247</sup>

La majorité des brigands ne représente pas une menace tactique ou stratégique pour l'armée royale. Il faut réellement des circonstances exceptionnelles pour qu'un brigand qui ne cible que les populations civiles soit attaqué par l'armée royale. La Croix, mestre de camp de l'armée royale, et chef de brigands est ainsi attaqué par d'Aumont à cause de sa fonction, puis aggrave sa situation en refusant de se soumettre. Après une démonstration de force et de volonté de la part du maréchal, La Croix rejoint l'armée avec son régiment.

Deux chefs de brigands font cependant exception : le comte de la Magnanne et la Fontenelle. Le premier est nettement moins menaçant que le second. Une fois défait en 1597, le comte arrête ses opérations, et retourne sur ses propriétés. L'amnistie ordonnée par Henri IV lui évite davantage de problèmes. La Fontenelle en revanche fut une véritable épine dans le pied des royaux en Basse-Bretagne. Après avoir été délogé de Corlay lors de l'hiver 1595,<sup>248</sup> il s'installe à l'île Tristan qu'il transforme rapidement en repaire inexpugnable. De là, il menace régulièrement les intérêts royaux dans la région, le sac de Penmarc'h et ses entreprises sur Quimper contraignent les royaux à assiéger l'île deux fois sans succès. La deuxième fois, les galères espagnoles viennent aider la Fontenelle. Lui aussi est pardonné par Henri IV, mais le parlement finit par obtenir une condamnation à mort, et la Fontenelle fut roué en place de Grève en 1602.

## 2) Amener les ligueurs à la reddition

Si Mercœur ne se rend qu'une fois sa défaite certaine, ce n'est pas le cas de ses partisans. La plupart se rallie à cause de l'effet conjugué de la campagne victorieuse d'Aumont et du gain de légitimité d'Henri IV après sa conversion. Les habitants de Morlaix et de Dinan organisent

---

<sup>245</sup> MOREAU, *Mémoires...*, *op.cit.*, p. 239.

<sup>246</sup> THOU, *Histoire Universelle...*, *op.cit.*, t.8, p. 515.

<sup>247</sup> THOU, *Histoire Universelle...*, *op.cit.*, t.8, p. 622.

<sup>248</sup> LE GOFF, *La Ligue en Bretagne...*, *op.cit.*, p. 306-307.

des conjurations urbaines pour remettre leurs villes dans l'obéissance du roi, respectivement en 1594 et 1598. Les deux villes tombent sans affrontement, ce qui épargne à l'armée un premier siège. Les châteaux des deux villes offrent cependant plus de résistance, si celui de Dinan se rend au bout de quelques jours, celui de Morlaix nécessite un siège en règle d'un mois avant de tomber le 21 septembre, faute de vivres. La pression de l'assaut peut également mener les ligueurs à composer, Aradon accuse ainsi les habitants d'Hennebont de l'avoir contraint à la reddition le 2 mai.<sup>249</sup>

Pour ce qui est de la gestion des ligueurs vaincus, Dombes semble avoir été un commandant assez peu magnanime. Il fait notamment exécuter la garnison de Châtillon en 1591.<sup>250</sup> La garnison de la maison de Pineu a un peu plus de chance, seuls quelques soldats sont pendus, les cheveu-légers et les arquebusiers à cheval sont capturés.<sup>251</sup> Les commandements de rang moins élevé sont plus généreux, mais des exécutions sont tout de même pratiquées. Kergomar et la Tremblaye font pendre une quinzaine de prisonniers de la garnison de Bréhat. Ce genre de méthodes permet de se débarrasser rapidement des prisonniers que l'on souhaite empêcher de revenir au service de la Ligue, mais qu'on ne souhaite pas pour autant emprisonner car ils sont considérés comme trop insignifiants. Le souci avec cette approche est qu'elle peut inciter d'autres garnisons à se battre jusqu'à la mort plutôt que de se rendre.

Les Espagnols du fort de Crozon, vétérans et sachant que les Anglais ne seront pas plus généreux avec eux qu'ils ne l'avaient été à Craon, se battent donc pratiquement jusqu'au dernier avec énergie. Ils infligent donc de lourdes pertes aux assiégeants, avant d'être massacrés une fois que les assauts répétés brisent leur résistance. Seuls treize hommes sont capturés. Dans le cas de Mercœur, la solution choisie fut de le battre sur le terrain pour négocier. Devant son refus, Duplessis-Mornay conseille à d'Aumont d'escalader le conflit puisque « pourtant pour le faire venir à raison, a esté escrit à M. le mareschal d'Aumont, que ses fortes persuasions, sçavoir les forces qu'il a en main, pourront plus en ceste conférence que les bonnes paroles. »<sup>252</sup> (24 décembre 1594)

---

<sup>249</sup> ARADON, « Journal... », in *Histoire ecclésiastique...*, *op.cit.*, p. cclxv.

<sup>250</sup> THOU, *Histoire Universelle...*, *op.cit.*, t.8, p. 10.

<sup>251</sup> MONTMARTIN, « Mémoires... », in *Histoire ecclésiastique...*, *op.cit.*, p. cclxxxvii.

<sup>252</sup> DUPLESSIS-MORNAY, *Mémoires...*, *op.cit.*, t.6, p. 117.

### 3) Arrêter les Espagnols

Le principal symbole de puissance de l'Espagne de Philippe II en Bretagne était le fort de Crozon. « L'intention des Espagnols étoit, après avoir achevé le fort de Camaret, d'en bâtir un autre de l'autre côté de la rivière, en Léon, vis-à-vis de celui-ci, par ce moyen empêcher que rien ne pût entrer par mer. »<sup>253</sup> Il avait été construit en quelques mois à partir de terre, par une main d'œuvre exclusivement espagnole.

Montmartin présente les enjeux liés au fort. « Le fort de Coroson fut fortifié par les Espagnols pour plusieurs raisons : la première pour empêcher l'entrée des vaisseaux dans le port de Brest, qui est l'un des plus seurs et meilleurs de toute la France, ledit fort distant d'une petite lieue dudit Brest, regarde le passage de la baie de Brest. Secondement, pour y tenir grand nombre de vaisseaux qui y peuvent demeurer à couvert en seureté, et par ce moyen incommoder toute ceste coste de Bretagne et s'en rendre maîtres. Tiercement, pour plus facilement entreprendre en la coste d'Angleterre qui n'en est pas beaucoup éloignée, et y a apparence qu'ils eussent fortifié le Conquet qui est une pointe en la mer, par où tous les vaisseaux qui vont charger du vin en Guyenne et du sel en Brouage, sont contraints de passer et mouiller l'ancre, et y a quelques fois plus de quatre cens voiles sur tous lesquels ils eussent peu imposer un grand tribut, car les Anglais, Flamens, Escossois et toutes les villes maritimes d'Allemagne, et bien souvent les Moscovites qui vont vendre leurs cires à la Rochelle, sont contraints de passer audit Conquet pour attendre les vents favorables pour passer le ro. »<sup>254</sup> Le fort possédait donc une valeur stratégique, financière, et militaire majeure. Il était la concrétisation d'une partie des plans de Philippe II pour la Bretagne. Cependant, une fois le fort tombé, et démoli, « l'avantage fut grand pour le pays d'être délivré de ces étrangers, qui, en peu de temps, si Dieu n'y eût pourvu, eussent rendu leur place imprenable. »<sup>255</sup> Bien que les Espagnols possédassent encore Blavet, leurs opérations en Bretagne étaient sérieusement compromises, et la victoire sur ce théâtre d'opérations leur apparaissait de moins en moins probable.

---

<sup>253</sup> MOREAU, *Mémoires...*, *op.cit.*, p. 130.

<sup>254</sup> MONTMARTIN, « Mémoires... », in *Histoire ecclésiastique...*, *op.cit.*, p. ccciii-ccciv.

<sup>255</sup> MOREAU, *Mémoires...*, *op.cit.*, p. 205.

## II) Les théâtres d'opérations

Le conflit se déroule à l'échelle de la Bretagne, cependant certaines régions sont plus touchées que d'autres par les opérations de moyenne et grande envergure. Les emplacements des opérations n'étant pas choisis au hasard, ceux-ci nous renseignent sur les différents objectifs poursuivis par les belligérants.

### A) Répartition des garnisons

Les garnisons suivent une répartition en fonction de l'importance politique, militaire, stratégique, financière des places, mais aussi en fonction des menaces qui pèsent sur elles. Paradoxalement, certaines places que l'on pourrait croire menacées en jetant un coup d'œil sur une carte,<sup>256</sup> ne sont pas forcément les mieux dotées en garnisons. Certaines places bénéficient également d'une importante garnison, car une portion significative de cette dernière doit accomplir une mission particulière dans la place ou ses alentours avant d'être redéployée ailleurs dans la province. Quimper a ainsi une garnison très importante en hiver 1595 liée à la construction de la citadelle. Tant que cette dernière n'est pas construite, la ville est vulnérable aux attaques venues de l'extérieur, puisqu'un seul siège suffirait à la faire tomber, qu'à celles venues de l'intérieur. La ville n'a été que récemment reprise, et le maréchal d'Aumont ne fait pas confiance aux habitants.

Les villes dotées de châteaux ou de citadelles ont donc un avantage significatif dans l'utilisation des garnisons, car il faut théoriquement deux sièges pour prendre totalement la place. Cependant, aucun des deux partis n'a les moyens de mener deux sièges à la suite, tout en tenant l'armée ennemie en respect. Lamballe par exemple est pillée par surprise en 1590, mais le château empêche les royaux de prendre totalement la place.<sup>257</sup> Par la suite, Mercœur fait fortifier la place, et lorsque, mal préparés, les forces du prince de Dombes débutent le siège, les problèmes s'accumulent. Le résultat est sans appel, le siège est levé, et parmi les pertes compte François de la Noue, le Bayard protestant dont l'aide aurait certainement été des plus utiles s'il n'était pas mort si tôt après son retour dans la province.

---

<sup>256</sup> Voir annexe 7.

<sup>257</sup> LE GOFF, *La Ligue en Bretagne...*, *op.cit.*, p. 126.

## B) Haute-Bretagne

Deux places conservent un rôle vital dans le maintien du parti du roi en Haute-Bretagne, Rennes la capitale, et Vitré la porte d'entrée pour les renforts. Si l'on excepte les opérations de 1590 dans le Vannetais pour le contrôle de Blavet et Hennebont, les opérations se concentrent par la suite sur trois zones périphériques de ces deux places : le Penthièvre, les marches du duché, et une zone disputée qui englobe le sud de l'évêché de Rennes, et le nord de celui de Nantes. Notons que ce que nous appelons zones est en réalité un véritable réseau de places dont le contrôle permet de lancer des opérations dans les territoires ennemis, tout en limitant ses incursions dans les territoires alliés.

Les campagnes de 1590 et de 1591 de Dombes sont surtout menées dans le Penthièvre. La campagne avait cependant commencé dès février, en direction de Nantes, et tourné court après la mort du baron du Pont au siège d'Ancenis, puisque les royaux perdirent par la suite Châteaubriant.<sup>258</sup> En 1591, Derval devait aussi tomber entre les mains de Mercœur.<sup>259</sup> La suite de la campagne de 1590 est marquée par la prise de Moncontour, de Saint-Brieuc et de Lamballe, qui est cependant abandonnée.<sup>260</sup> Les opérations de 1591 restent elles aussi dans cette zone géographique, avec le débarquement anglais à Paimpol, la prise de Guingamp, et les combats du Marchallac'h et de Loudéac. Ce dernier est cependant nettement plus éloigné de la côte que les autres opérations. L'enjeu aurait été le contrôle de la côte de Penthièvre,<sup>261</sup> pour des raisons différentes en fonction des acteurs. Norreys avait tout intérêt à ce que les ports de la côte nord soient sous contrôle amical pour sécuriser ses voies de communication et d'approvisionnement avec l'Angleterre, et ses bases dans les îles anglo-normandes. La Noue et La Hunnaudaye voulaient eux aussi porter les opérations en Basse-Bretagne, l'un pour aider à la victoire finale, l'autre pour sécuriser ses possessions privées.<sup>262</sup> Dombes souhaitait cependant sécuriser ses voies de communication avec les autres forces royales, et finit par imposer ses vues sur la priorité de la Haute-Bretagne après le désastreux siège de Lamballe. La campagne de 1592 s'inscrit donc dans la volonté d'assurer les marches orientales du parti royal, qui ne sont alors pas très sûres à cause de la présence des ligueurs de Bretagne et du Maine. La campagne tourne

---

<sup>258</sup> LE GOFF, *La Ligue en Bretagne...*, *op.cit.*, p. 123.

<sup>259</sup> LE GOFF, *La Ligue en Bretagne...*, *op.cit.*, p. 223.

<sup>260</sup> AMBROISE, Benoît, *Saint-Brieuc pendant les guerres de la Ligue (1589-1598)*, mémoire de Master 2, sous la direction de Philippe HAMON, université Rennes 2, 2010, pp. 90-94.

<sup>261</sup> AMBROISE, *Saint-Brieuc pendant les guerres...*, *op.cit.*, p. 95-97.

<sup>262</sup> Voir annexe 7.

court après la défaite de Craon, et les royaux sont obligés de rester sur la défensive jusqu'à l'arrivée du maréchal d'Aumont. Entretemps, Mercœur sécurise pour son parti les frontières de la Bretagne en reprenant Châteaugontier et Sablé, puis repart dans le Penthièvre reprendre ce qui a été perdu avec un succès très modéré. Saint-Brieuc n'est notamment reprise qu'en novembre 1592, après un premier échec en août.<sup>263</sup>

Les deux premières zones d'affrontement renvoient donc à la nécessaire connexion des territoires possédés par les royaux pour faciliter les mouvements de troupes à l'intérieur, et à l'extérieur du duché. Le dernier théâtre d'opérations est quant à lui lié à la proximité relative des capitales des deux partis, qui pousse à l'offensive dans l'espoir de prendre la capitale de l'ennemi. L'idée sous-tendant la nécessité de la prise de la capitale adverse est qu'une telle victoire aurait probablement des conséquences politiques majeures, et pousserait le parti défait à accepter son échec plus rapidement. Ceci n'est cependant nullement garanti.

### C) Basse-Bretagne

En Basse-Bretagne, que nous séparons de la Haute-Bretagne en suivant un axe Paimpol-Guingamp-Carhaix-Quimperlé, en raison de la situation des forces royales à la fin de 1589. Si les royaux sont dans une situation inquiétante, mais pas encore préoccupante, la situation l'est plus en Basse-Bretagne. Leur principal point d'appui dans la région est Brest, avec quelques châteaux comme Kérouzéré ou Tonquédec.<sup>264</sup> Dans ce contexte, la plupart des opérations de Châteauneuf, puis de Sourdéac consiste à assurer la sécurité de la place avec les moyens réduits dont ils disposent, sans espoir de renforts jusqu'à l'arrivée de d'Aumont. L'évêché de Léon concentre donc la majorité des opérations en Basse-Bretagne jusqu'en 1594.

Les trois ordres de l'évêché se soumettent alors à Sourdéac<sup>265</sup> tandis que d'Aumont s'apprête à entamer le siège de Morlaix. Pour le reste de l'année 1594, d'août à début décembre pour la campagne, les opérations s'organisent selon un axe nord-sud, qui est presque suivi de façon linéaire. Une fois Morlaix sous le contrôle de l'armée royale, l'armée descend vers le sud. Un détachement part vers l'ouest bloquer le fort de Crozon, tandis que le gros de l'armée part prendre possession de Quimper. Face à la résistance imprévue de la cité, une partie des forces

---

<sup>263</sup> AMBROISE, *Saint-Brieuc pendant les guerres...*, *op.cit.*, p. 131.

<sup>264</sup> Voir annexe 7.

<sup>265</sup> LE GOFF, *La Ligue en Bretagne...*, *op.cit.*, p. 267.

à Crozon sont rappelées, mais la ville ouvre finalement ses portes. L'armée repart alors vers le nord se débarrasser du fort sur ses arrières. Au sud, Concarneau s'était aussi ralliée, créant effectivement un réseau de places fortes rendant une attaque directe sur Brest presque impossible.

Le premier plan d'Aumont pour 1595 consistait en une poussée générale vers l'est, principalement dans l'évêché de Vannes. Abandonné après la défection des Anglais, les opérations repartent principalement en Haute-Bretagne. En Basse-Bretagne, le nouveau centre des opérations est l'île Tristan où La Fontenelle s'est installé et menace les positions royales. Malgré deux tentatives de siège de la part des forces assemblées par Sourdéac, seule la fin du conflit sous la forme de la soumission de la Fontenelle met fin à cette situation.

### **III) Les auxiliaires**

L'armée du roi en Bretagne est une armée « professionnelle » dans le sens qu'elle est permanente, et payée régulièrement. Cependant d'autres forces combattantes sont à l'œuvre au service du roi pendant la guerre de la Ligue. Bien que le terme d'« auxiliaire » n'apparaisse pas dans les sources, l'armée royale dispose de forces qui ne répondent pas à la définition même de soldat, c'est-à-dire qu'ils ne touchent pas de solde, mais celles-ci ont des relations et accomplissent des services pour l'armée du roi.

#### **A) Le ban et l'arrière-ban**

François de la Noue déplore l'état de l'arrière-ban dans tout le royaume, et propose pour régler le problème « de faire de beaucoup de choses qui ne sont en prix : en les rendant pas l'usage en estime, et profitables. Cela est fort bon, dira quelqu'un, de rendre utile ce qui est inutile, quand il se peut faire. »<sup>266</sup>

La Bretagne n'est pas une exception à ce fait, son arrière-ban est réparti sur les évêchés. A propos de l'arrière-ban de Cornouailles au début du conflit, « fort peu se trouvèrent auprès de [Mercœur], d'autant que ceux qui avoient du courage étoient à l'armée du chef dès

---

<sup>266</sup> LA NOUE, *Discours politiques et militaires, op.cit.*, p. 224.

longtemps»<sup>267</sup>. Ceux-ci ont également une importante revendication d'autonomie au sein de l'armée, puisqu'« ils ne voulaient pas tenir le chemin de Quintin, à cause des garnisons de Rostrenen, Corlay, Quintin et Guingamp, toutes ennemis, et jugèrent à propos d'aller par des chemins détournés pour n'avoir aucune rencontre, s'il étoit possible, vu le peu de gens qu'ils étoient. »<sup>268</sup> Les royaux rencontrent le même problème de présence avec l'arrière-ban de Léon en 1595.<sup>269</sup>

Type de service	Gendarme	Archer	Arquebusier à cheval	Arquebusier à pied
Effectif théorique	42	50	133	104
Nombre de présents	4	2	30	21
Taux de présence	9.5%	4%	22.5%	20%

Figure 8 L'arrière-ban de Léon en 1595

Il peut être en revanche utile comme appoint de l'armée. En 1551, « le prince de Dombes ayant mandé la noblesse »<sup>270</sup> ajoute ainsi 200 hommes à son armée en deux jours seulement dont « cent cuirassiers à cheval, tous de la première noblesse ». Nous restons prudents face à cette affirmation, les problèmes de l'arrière-ban sont connus depuis un certain temps, et la non-assiduité peut être assimilée à un refus du service du roi des plus problématiques pour son image. Obtenir un tel soutien en si peu de temps nous paraît suspect, surtout venant d'une source fermement ancrée dans l'historiographie royale. De plus, les taux de présence semblent nettement plus élevés pour les services moins onéreux à honorer.<sup>271</sup> Nous n'avons cependant trouvé qu'un seul rôle de l'arrière-ban dans notre corpus documentaire, nos conclusions ne sauraient donc être extrapolées.

<sup>267</sup> MOREAU, *Mémoires...*, *op.cit.*, p. 78.

<sup>268</sup> MOREAU, *Mémoires...*, *op.cit.*, p. 79.

<sup>269</sup> AD35, 23 J 57.

<sup>270</sup> THOU, *Histoire Universelle...*, *op.cit.*, t.8, p. 9.

<sup>271</sup> RIVAULT, Antoine, « Le ban et l'arrière-ban de Bretagne : un service féodal à l'épreuve des troubles de religion (vers 1550-vers 1590) », *ABPO*, 120-1, 2013, p. 74.

Il est probable que des indices sur les réseaux de clientèle se trouvent sur les rôles. En 1587, Henri III avait fait nommer le fils du sieur du Breuil capitaine de l'arrière-ban pour le récompenser.<sup>272</sup> L'arrière-ban est aussi utilisé par des commandants royaux un peu moins importants comme Sourdéac, lorsque La Fontenelle « s'avança jusques en bas Léon, où il ne tarda guère, crainte de la garnison de Brest, qui tenoit le parti contraire, aidé de la commune et noblesse du pays. »<sup>273</sup> Des exemptions sont parfois accordées, le sieur d'Espinay en reçoit ainsi une le 16 décembre 1589.<sup>274</sup>

## B) Les levées paysannes

Les relations entre les communautés villageoises et les chefs militaires sont assez ambivalentes. Des commandants du parti du roi ont été tués par les paysans assemblés en communes, à Kérouzéré, « ils firent plusieurs indignités au corps de Kerandraon, et il n'y avoit celui qui ne lui baillât son coup ou n'en apportât une pièce de son corps, même lui coupèrent les parties honteuses qu'ils mirent au bout d'une lance et furent par le camp en faire montre ».<sup>275</sup> Le sieur en question avait brutalisé et pillé la campagne à plusieurs reprises, et il n'est pas surprenant qu'il fût tué par les paysans lorsqu'ils en eurent enfin l'occasion. En revanche, si le démembrement sauvage du corps et son exhibition dans les environs sont clairement utilisés par Moreau comme la démonstration absolue de la barbarie et de la brutalité des paysans, il n'en faut pas moins relativiser. Le désir de revanche de la population n'a pu être assouvi avec la simple mort de leur bourreau, et une punition post-mortem sous la forme d'une humiliation publique a sans doute eu lieu dans une perspective d'achèvement de la vengeance.

Pour les chefs royaux, qui partagent les vues d'un personnage socialement élevé comme Moreau sur la populace, ces actions induisent un biais de confirmation et les poussent à agir sans pitié contre la population paysanne. Un cercle vicieux est alors tracé entre les représailles et les pillages d'un côté, et les vengeances lorsqu'elles sont possibles de l'autre. Après la fin du siège de Vitré, « il est résolu que la cavalerie légère avec l'infanterie et autres compagnies, iraient chastier ses méchants païsans des environs de Vitré. »<sup>276</sup> La campagne est donc pillée à

---

<sup>272</sup> RIVAULT, Antoine, « Le ban et l'arrière-ban de Bretagne... », *op.cit.*, p. 94.

<sup>273</sup> MOREAU, *Mémoires...*, *op.cit.*, pp. 234-235.

<sup>274</sup> DOM MORICE, *Mémoires pour servir de preuves...*, *op.cit.*, coll. 1505.

<sup>275</sup> MOREAU, *Mémoires...*, *op.cit.*, p. 67.

<sup>276</sup> MONTMARTIN, « Mémoires... », in *Histoire ecclésiastique...*, *op.cit.*, p. cclxxxiii.

plusieurs reprises, et les exactions se multiplient sur la population. Néanmoins, les royaux ne sont pas les seules cibles des communes paysannes, le comte de la Maignanne défait celles des environs de Quimper en 1594, puis il désarme les vaincus et les pille.<sup>277</sup>

Les communes sont également utilisées pour rétablir l'ordre et lutter contre les brigands, dans les situations d'autodéfense qui avaient eu lieu plus tôt dans le siècle. Dans ces circonstances, les levées paysannes sont accompagnées et encadrées par des capitaines de l'arrière-ban, mais aussi par des unités régulières.<sup>278</sup> Enfin, les communes sont également utilisées pour des travaux non-combattants. Ce sont des paysans réquisitionnés qui rasent le fort de Crozon à la fin novembre 1594.

### C) Les milices bourgeoises

Elles entretiennent l'artillerie des villes, et aident à la préparer en cas de siège, ainsi en mars 1589 Mercœur « manda à Rennes qu'on eust à lui envoyer diligemment du canon. »<sup>279</sup> Au début du conflit, les autorités municipales sont les seules à savoir préparer les pièces d'artillerie pour le train de siège.

Les corps de ville ont été renforcés pendant les guerres de Religion<sup>280</sup> pour protéger les villes des armées en campagne, ou en maraude en fonction de l'observateur. Celui de Rennes est particulièrement zélé dans la protection de la ville, si bien que Rennes devient « une sorte de bastion central de la Bretagne, solidement équipé et protégé par des fortifications constamment renouvelées, au sein desquelles résident les grands responsables militaires de la ville. »<sup>281</sup> L'entraînement des milices bourgeoises est réalisé grâce au droit de papegault, un concours d'adresse au tir, qui à la fin du XVI<sup>ème</sup> siècle se pratique principalement avec des arquebuses.<sup>282</sup>

Certaines villes participent directement à l'effort de guerre. En 1595, d'Aumont sollicite par l'intermédiaire des Etats de Bretagne les bourgeois de Saint-Malo pour qu'ils empêchent les navires de Mercœur de troubler le commerce.<sup>283</sup> Lors des sièges, les milices bourgeoises

---

<sup>277</sup> MOREAU, *Mémoires*, *op.cit.*, pp. 121-124.

<sup>278</sup> MOREAU, *Mémoires...*, *op.cit.*, pp. 234-235.

<sup>279</sup> MONTMARTIN, « Mémoires... », in *Histoire ecclésiastique...*, *op.cit.*, p. cclxxviii.

<sup>280</sup> LA BARRE DUPARCQ, *L'art militaire...*, *op.cit.*, p. 14.

<sup>281</sup> PICHARD-RIVALAN, *Rennes, naissance d'une capitale provinciale (1491-1610)*, *op.cit.*, p. 134.

<sup>282</sup> BOURGES, *Les villes du centre Bretagne...*, *op.cit.*, p. 41.

<sup>283</sup> AD35, C2644, f° 103-104.

sont mobilisées pour renforcer la garnison comme lors du siège de Blavet par Mercœur et ses alliés espagnols.

### 1.3 Les usures

Régulièrement, l'armée royale subit des pertes de diverses manières. Notre premier axe d'analyse se dirigeait vers les conséquences sur les effectifs, et indirectement l'efficacité sur le terrain de l'armée. Nous nous intéressons désormais aux usures en elles-mêmes, à leurs causes, et aux solutions mises en place avec des degrés de réussite plus ou moins élevés.

#### I) Typologie des usures

Il est difficile de déterminer les causes des morts dans notre objet d'études en raison de l'absence de registres détaillant les morts des soldats. De plus, la mort n'est que l'une des apparences de l'usure d'une armée. Les cas que nous connaissons par le biais des Mémoires, ne sont que peu représentatifs de la totalité de l'armée, étant donné qu'il s'agit surtout d'aristocrates qui exercent des responsabilités assez hautes dans l'armée.

##### A) Les maladies<sup>284</sup>

Lors du siège de Crozon, il plut pendant les six semaines du siège. La pluie incessante transforma également la terre en boue, compliquant les travaux d'avancement du siège. Elle fut aussi la cause de toute une série de maladies<sup>285</sup>. Bien que nos sources ne nous donnent pas de description précise des symptômes, la situation est si similaire à celles des tranchées de la Grande Guerre qu'il est fort probable que des cas de *trench foot* se soient déclarés. Lors du siège de Crozon, qui eut lieu en octobre et en novembre 1594, les soldats ont probablement eu des problèmes d'engelures, particulièrement ceux qui étaient les plus exposés aux conditions

---

<sup>284</sup> Nous tenons à remercier la Dr Céline LOYAU pour son aide pour ce passage.

<sup>285</sup> MOREAU, *Mémoires...*, *op.cit.*, p. 198.

météorologiques. Nous n'avons cependant pas pu identifier la maladie qu'Aradon décrit comme un « mal d'oreille » qui le touche le 7 janvier 1592, puis sa femme le 16 juillet 1593.<sup>286</sup>

Les maladies des Anglais n'ont pas non plus pu être identifiées avec certitude, « lesquels à cause de leur glotonnerie tombent en de grandes langueurs. »<sup>287</sup> Nous soupçonnons des intoxications alimentaires pour ce cas. Il est cependant fort probable qu'ils aient aussi subi des épidémies à répétition de typhus, ce qui ne nous semble guère surprenant, puisque ce dernier est surnommé la maladie des camps. Bien que nous n'ayons pas de description de symptômes, il est fort probable que l'armée ait été infectée par la syphilis, qui est arrivée en Bretagne au cours du XVI<sup>ème</sup> siècle.<sup>288</sup> En tant que maladie vénérienne, les soldats peuvent l'attraper au cours de leur vie sexuelle normale, mais aussi lors des viols effectués lors des pillages.

Après les combats, des infections peuvent se déclarer. Le plus souvent, il s'agit de la gangrène qui oblige à une amputation du membre pour éviter la mort. Le tétanos peut aussi se déclarer après une blessure. Henri Waquet estime ainsi que le maréchal d'Aumont mourut du tétanos après sa blessure au bras reçue lors du siège de Comper.<sup>289</sup>

Les soldats sont donc une population particulièrement à risque, et l'on comprend pourquoi l'armée amène les maladies avec elles. En effet, ils servent de vecteur de contagion pour les populations civiles en prenant les germes d'une infection à un point donné, puis lors d'une opération extérieure, les hommes infectés emmènent la maladie avec eux, la propageant à des populations jusque-là épargnées. Les Anglais semblent avoir été les plus gros vecteurs de contagion.

## B) Les désertions et brigandages

La désertion est le fléau classique des armées du XVI<sup>ème</sup> et du XVII<sup>ème</sup> siècle. Il est en effet très facile de désertir au XVI<sup>ème</sup> siècle. Le soldat est logé chez l'habitant puisque la caserne n'a pas encore été inventée. La dispersion des soldats logés chez l'habitant permet à un individu ou à un petit groupe de désertir sans difficulté. La désertion est encore plus simple lors

---

<sup>286</sup> ARADON, « Journal... », in *Histoire ecclésiastique...*, *op.cit.*, p. cclxxi, et cclxxvi.

<sup>287</sup> MONTMARTIN, « Mémoires... », in *Histoire ecclésiastique...*, *op.cit.*, p. ccxcii.

<sup>288</sup> CROIX, Alain, *Nantes et le pays nantais au XVI<sup>e</sup> siècle: étude démographique*, Paris, SEV, 1974, p. 144.

<sup>289</sup> MOREAU, *Mémoires*, *op.cit.*, p. 217, note 6.

d'un cantonnement dans un village ou une ville sans murailles. Il n'y a en effet même plus de points de passage pour contrôler les sorties des gens de guerre.

De même, l'encadrement est très réduit. Les noms des soldats ne sont pas consignés pour vérifier leur présence. Ce faisant la désertion est prescrite au bout de quelques semaines le temps que le souvenir du déserteur s'efface. Pour les soldats venus d'autres provinces, si le pays n'est pas forcément des plus accueillants, il offre aussi l'avantage au déserteur de ne pas être connu de la population. Il offre également l'occasion de se marier et de quitter la dure vie des camps.<sup>290</sup> De manière générale, le soldat de la fin du XVIème siècle est très autonome dans sa vie quotidienne, et la désertion est donc très aisée.

Si la désertion est l'occasion de se ranger pour certains soldats, notamment espagnols, elle peut aussi être le début d'une carrière beaucoup plus dangereuse : celle de brigand. Dans ce cas-là, la facilité de la désertion sert à récupérer un maximum d'argent avant la fin du conflit. Elle peut être motivée par la déception des payes en retard, ou par l'appât du gain. Il nous est impossible de connaître les causes de l'appât du gain chez les soldats dans notre corpus de sources. Nous supposons donc qu'il peut être motivé par la connaissance, très probable, d'une situation de pauvreté, ou poussé par une perspective d'enrichissement personnel. Les fonds récupérés auraient ainsi pour finalité un but social. Nous n'avons jamais pu trouver de réponse à cette question lors de nos recherches : quelle est la finalité du crime en période de guerre ?

### C) Les combats

Sans surprise, la guerre fait des victimes par les armes. Les pertes ne sont cependant pas distribuées de manière uniforme dans les unités engagées au combat. Nous distinguons trois types de pertes : les tués, les blessés et les disparus. Le combat vise cependant à tuer l'ennemi. Les méthodes de mise à mort varient grandement en fonction des situations. Un soldat peut mourir d'un coup de boulet de canon comme d'un coup de couteau, voire dans un combat à mains nues.

Divisons cependant ce vaste champ en quelques catégories : le corps à corps et le combat à distance. Pour le corps à corps, ce sont principalement des armes blanches qui sont utilisées : épées, piques, lances, hallebardes, couteaux. Le combat à mains nues est très improbable, mais

---

<sup>290</sup> AD35, C2644, f° 393.

il est possible dans le cadre d'une mêlée particulièrement furieuse. Les cavaliers sont ici avantagés par leur armure, et les gantelets métalliques améliorent son potentiel offensif. Le combat avec des armes blanches est théoriquement régi par des règles d'escrime, dont l'efficacité au combat est déjà assez poussée. Le sieur de Vaupatry est blessé en août 1592, très probablement du fait d'une arme blanche, lorsqu'il aide à repousser une tentative de pillage des Espagnols sur Paimpol.<sup>291</sup> Précisons que la mise à mort peut aussi être collective, notamment dans l'utilisation d'armes d'hast. Enfin, ce sont principalement les armes blanches qui servent à achever les ennemis blessés, puisque la poudre est précieuse.

Du côté du combat à distance, nous distinguons les armes légères des armements collectifs. Les armes légères sont les armes à feu qu'un seul soldat est en mesure de transporter, armer et utiliser au combat. Rentrent dans cette catégorie l'arquebuse, le mousquet, la carabine, le pistolet. Ces armes utilisent toutes des projectiles en plomb et de la poudre noire pour fonctionner, et leur efficacité est assez redoutable à courte portée. Les blessures qu'elles peuvent infliger sont terribles. Les armements collectifs nécessitent plusieurs hommes pour fonctionner. Il s'agit principalement des pièces d'artillerie, tant terrestre que marine. Un boulet peut aisément emporter un membre, garantissant une mort certaine. Les armements collectifs requièrent de grosses ressources, lors du conflit, parfois « on s'acharne aux sièges, lesquels, tentés le plus souvent avec des équipages trop faibles, ne réussissent pas et ruinent les armées. »<sup>292</sup>

Enfin, certains soldats disparaissent au combat et leur mort ne peut pas être confirmée. Dans ce cas particulier deux issues sont possible ; dans un cas le soldat est mort, dans l'autre il a déserté ou a été blessé et est parti se faire soigner hors de l'armée.

## II) Causes des usures

La célèbre question rhétorique de Robespierre, « Voulez-vous une révolution sans révolution ? » se transpose aisément à l'armée. Les pertes sont inévitables lors d'un conflit armée, encore moins dans le cadre d'une guerre civile où les non-combattants deviennent

---

<sup>291</sup> RAISON DU CLEUZIQU, « Un capitaine protestant... », *op.cit.*, p. 27.

<sup>292</sup> LA BARRE DUPARCQ, *L'art militaire...*, *op.cit.*, p. 60.

parfois des cibles pour eux-mêmes. Une proportion significative de ces pertes est cependant liée à des facteurs qu'il est possible, mais pas forcément facile, de juguler lors d'une guerre.

### A) Les conditions sanitaires

Pendant le siège de Crozon, il y eut « une pluie continuelle et tourmente, qui affligèrent extrêmement les soldats, entre autres l'infanterie, qui n'avoit aucune autre retraite que les tranchées, qui étaient pleines d'eau »<sup>293</sup> Le climat, trop chaud, trop froid, trop humide peut sérieusement nuire à la santé des hommes, et à leur capacité à continuer le combat dans ces conditions. Cette présence d'eau stagnante n'aide nullement à la bonne santé de l'armée, qui n'est déjà pas des plus saines. L'armée rassemble de nombreux facteurs ne favorisant pas l'hygiène. Tout d'abord les soldats n'ont pas assez de lieux pour se laver. Ils ne sont donc pas en mesure de nettoyer une plaie, qui va rapidement s'infecter en raison de la couche de crasse. De même, l'hygiène corporelle est très mauvaise à l'armée, mais les soldats n'en sont pas la seule cause. Les chevaux salissent énormément, et la présence de plusieurs centaines d'équidés ne fait qu'aggraver le problème. Nous n'avons pas d'informations sur le traitement du fumier et des autres déchets corporels, mais il n'était probablement pas des plus hygiéniques.

L'armée, surtout en campagne, favorise structurellement la propagation des maladies. Un soldat malade peut aisément transmettre la maladie à son camarade de compagnie. Une fois une portion suffisante de la compagnie infectée, si celle-ci est déplacée dans une autre partie de la province, ou intégrée à l'armée de campagne, la situation devient plus dangereuse. L'armée en campagne est en l'occurrence une importante concentration d'individus, issus de milieux différents avec leurs propres maladies. A cause de la forte densité des camps, les hommes se contaminent très facilement.

Cependant, il n'y a rien de surprenant dans cette malpropreté de l'armée. Les théories médicales du XVI<sup>ème</sup> siècle sont hostiles au lavage régulier du corps humain, et les difficultés d'approvisionnement en eau n'améliorent pas la situation. L'hygiène n'est pas une préoccupation majeure de l'armée royale, tout comme pour ses adversaires, qui reste pourtant une cause majeure des problèmes qu'ont les chefs royaux à maintenir les effectifs de leur armée.

---

<sup>293</sup> MOREAU, *Mémoires...*, *op.cit.*, p. 205-206.

## B) L'appât du gain

La principale cause de désertion mentionnée dans nos sources est le manque d'argent pour payer les soldats, combiné à la cupidité des hommes. Bref, « on n'avoit point d'argent pour payer les soldats qu'on ne peut néanmoins conserver que par ce moyen. »<sup>294</sup> En tant que professionnel de la guerre, si le soldat n'est pas payé,

Les hommes de Mercœur arrivés à Châteaugiron pour capturer Soissons « pillèrent et ravagèrent en la ville tout ce qu'ils purent emporter, jusqu'à la valeur de plus de mille escus. »<sup>295</sup> Duval estime que les pillards sont alors environ 400, chaque pillard a donc gagné 2.5 écus lors du pillage, en supposant qu'ils ont tous gagné la même somme. Pour un cheveu-léger, ou même un arquebusier à cheval, cette somme est un appréciable ajout à leur chemin vers la richesse. Pour un arquebusier, ces 2.5 écus récupérés en un jour valent plus que la moitié d'un mois de solde. L'on constate donc que le pillage est le meilleur moyen de devenir riche, et surtout pour devenir riche rapidement. Ajoutons maintenant une distribution arbitraire, l'un des arquebusiers a eu beaucoup de chance et a pillé pour 10 écus de butin, en une journée il vient d'obtenir deux mois et demi de solde à un risque bien inférieur. L'appât du gain pousse ainsi les soldats à piller, le prochain pillage a toujours la possibilité d'être plus lucratif que le précédent. Il n'est donc pas surprenant que des villes ouvertes, même très appauvries par la guerre comme Châteaugiron soient régulièrement visitées, tant par les ligueurs que par les royaux.

Les officiers eux-mêmes ont leurs besoins financiers à satisfaire, tant pour couvrir leurs frais de guerre que leurs réseaux de clientèle.<sup>296</sup> Ils ont donc intérêt à ce que la guerre continue pour réaliser le maximum de butin. Ceci permet leur enrichissement personnel, et potentiellement celui de leur famille. Les capitaines ne sont donc pas non plus exempts de cupidité. Montmartin critique ainsi Liscoët, Kergomar, Bastenay et Sorhouette pour leur attitude en Basse-Bretagne, puisque « la guerre estoit fort agréable en ce pays-là pour estre riche, de sorte que les gens de guerre s'y enrichirent, et le nommaient le petit Pérou. »<sup>297</sup> L'extension géographique du conflit ravive donc les espoirs de richesse des gens de guerre, au détriment des populations civiles qui subissent les conséquences concrètes des problèmes financiers du parti du roi.

---

<sup>294</sup> THOU, *Histoire Universelle...*, op.cit., t.8, p. 7.

<sup>295</sup> BARTHÉLÉMY, *Choix de documents inédits...*, op.cit., p. 108.

<sup>296</sup> AD35, C2913, f° 46. Les cheveu-légers du sieur de la Villetterre ne sont payés qu'une fois dans toute l'année.

<sup>297</sup> MONTMARTIN, « Mémoires... », in *Histoire ecclésiastique...*, op.cit., p. cclxxxvi.

### C) Le mécontentement des soldats

Les problèmes liés à la solde sont les premières sources de mécontentement auxquelles l'historien, à partir de documents comptables, peut penser comme cause de désertion. Il est cependant fort probable qu'une proportion significative des désertions soit due à une incompatibilité entre les recrues venues du monde civil et de la vie militaire.<sup>298</sup> En effet, la concentration des désertions au début du service selon de Thou correspond bien à cette incompatibilité.

Néanmoins, le retard des soldes est un problème majeur pour les hommes.<sup>299</sup> Le fait que les sommes qui leur sont légitimement dues en raison de leur service soient payées avec des retards allant jusqu'à neuf mois pour les plus malchanceux a de quoi décevoir les plus motivés des hommes. A propos de la Cointerie, Moreau affirme que « promesse de prince et argent comptant étaient deux choses bien différentes. »<sup>300</sup> Le chanoine utilise cette maxime pour ridiculiser celui qu'il estime être un parvenu, qui s'est fait manipuler par un vrai gentilhomme, mais sa portée surpasse ce cas particulier. En effet, rares sont les unités à être payées régulièrement en dehors des Suisses. Le recours au pillage est donc nécessaire, mais lui-même a des conséquences.

En guise de punition pour leurs excès de pillage en 1591 sur l'évêché de Tréguier, les garnisons de Guingamp, Paimpol, Bréhat et du château de Coetfrec ne sont pas payées par ordre de Dombes, mais aussi parce qu'elles ont refusé l'intervention et le contrôle de Nicolas Carton, commis au paiement des garnisons.<sup>301</sup> L'efficacité de cette mesure est plus qu'incertaine, et il est fort probable que les soldats de ces garnisons redoublent au contraire leurs efforts de pillage.

L'épuisement des hommes après une longue campagne peut également les pousser à être très agressifs, lorsqu'ils estiment que leur service n'a pas été reconnu à sa juste valeur. En 1594 à Quimper, Moreau déclare qu'« il serait impossible d'empêcher qu'ils [les Anglais] ne pillassent la ville, quand bien même il y aurait dix capitulations. »<sup>302</sup> En partie venus pour faire du butin, les Anglais ont été lourdement éprouvés par le siège de Morlaix, et le siège de Crozon qui s'annonce n'est pas pour les rassurer sur leur sort. La peur joue donc probablement pour expliquer le mécontentement des soldats.

---

<sup>298</sup> SOURIAU, « Comprendre une société... », *op.cit.*, p. 269.

<sup>299</sup> Voir annexe 9.

<sup>300</sup> MOREAU, *Mémoires...*, *op.cit.*, p. 93.

<sup>301</sup> BARTHÉLÉMY, *Choix de documents inédits...*, *op.cit.*, pp. 92-93.

<sup>302</sup> MOREAU, *Mémoires...*, *op.cit.*, p. 181.

### III) Un manque chronique de solutions

Les problèmes que nous venons d'évoquer ne sont pas tous connus par les acteurs du temps. Néanmoins, ceux-ci sont conscients qu'une armée nécessite plus que du pain, de la poudre, et de l'argent pour se mouvoir efficacement. Des efforts sont entrepris pour satisfaire ces besoins, notamment en matière de justice et de santé, mais ces efforts sont très insuffisants, handicapant ainsi le potentiel opérationnel de l'armée.

#### A) Un service de santé quasi-inexistant

Le personnel médical est très peu nombreux pour une armée de plusieurs milliers d'hommes.<sup>303</sup> Il n'est composé que d'un seul médecin, qui doit surtout se préoccuper des officiers, de deux chirurgiens et d'un apothicaire en 1595 par exemple. L'armée est donc en grande partie laissée à elle-même pour se soigner. Malgré des progrès en matière de chirurgie avec Ambroise Paré dans la première moitié du siècle, il est manifeste qu'une blessure, notamment par balle, laisse peu de chances au blessé de se rétablir. En effet, les balles en plomb s'écrasent contre les os, qui sous la force de l'énergie cinétique de la balle se fracturent en de nombreux petits bouts rendant la reconstitution de l'os impossible. Les deux issues possibles sont la mort ou l'amputation du membre. Les remèdes en campagne sont donc rares, bien que des médicaments soient entreposés dans les magasins organisés en 1595 dans plusieurs places fortes sous le contrôle des royaux.<sup>304</sup>

En garnison, les hommes ont recours aux médecins et chirurgiens locaux. Rennes devient ainsi le principal centre médical de la province.<sup>305</sup> Les Etats accordent également des aides à quelques personnes, en 1595, 100 écus sont ainsi attribués à « Hugues de Marquart sieur de la Motte-Champagne lieutenant de cinquante hommes de pied du régiment du sieur du Plessix-Balisson pour avoir esté devant Crauson tellemant blessé qu'il estoict demeuré aveugle. »<sup>306</sup> Dans son malheur, il est plus chanceux que Francoys de la Serene, l'un des capitaines du

---

<sup>303</sup> AD35, C2914, f° 188.

<sup>304</sup> AD35, C2914, f° 258-261.

<sup>305</sup> LEDOUX, *La Ligue en Haute Bretagne...*, op.cit., p. 65.

<sup>306</sup> AD35, C2901, C2902.

régiment du chevalier de Potonville « pour avoir esté estropié devant Comper acause de quoy il est encore gissant au lict et en danger d'estre à jamais perdus. » Il reçoit lui aussi 100 écus, mais l'année suivante il ne reçoit rien. Le 6 septembre 1593, la faveur d'Aumont accorde au capitaine Beurbesur 12 écus pour « panser et médicamenter d'une blessure qu'il a à la jambe. »<sup>307</sup> Les soins les plus onéreux sont donc réservés aux officiers nobles, et semblent traités principalement comme des questions de charité chrétienne, non pas comme un problème proprement militaire.

## B) Un contrôle des troupes limité

Les Etats rappellent à d'Aumont en janvier 1595 qu' « il est de votre justice et police accoutumée de le conserver de la violence, et outrage du soldat licentieux plus qu'il ne fut jamais, autrement il ne se peut attendre qu'il puisse subsister tant s'en faut que l'on puisse tirer de luy les impositions desquelles il est accablé. »<sup>308</sup> Les excès des soldats sont cependant constatés pendant la totalité du conflit, ainsi en 1591, selon Montmartin « il s'est commis plusieurs actes pleins d'inhumanité, lesquels il vaut mieux taire que dire. »<sup>309</sup> Comme « Le remède à ce mal dépend entièrement de la justice », <sup>310</sup> un nouvel office de prévôt des maréchaux est donc créé, en avril 1596. Les effectifs pour rendre la justice militaire passent ainsi d'un prévôt, un lieutenant, un greffier, et 29 archers,<sup>311</sup> à deux prévôts, deux lieutenants, deux greffiers et 39 archers, ce qui reste extrêmement réduit pour contrôler une armée de plusieurs milliers de combattants.

Les capitaines, s'ils montrent souvent l'exemple, ne semblent pas non plus très soucieux de réprimander les hommes qui se conduisent mal, en 1590 « environ Caresme-prenant, ledit sieur de la Tremblaye arriva en cette ville [de Châteaugiron] ; il n'y coucha qu'une nuit ; paya son hostelerye, mais ses soldats ne payèrent pas ailleurs. »<sup>312</sup> L'armée de Condé en 1562 avait réussi selon la Noue à juguler ce problème d'indiscipline pendant deux mois, mais les conditions ne rendaient pas la situation reproductible avec l'armée royale en Bretagne. Le

---

<sup>307</sup> AD35, C2912, f° 136.

<sup>308</sup> AD35, C2644, f° 95. Cette revendication est une constante des Etats. AD35, C2643, f° 225.

<sup>309</sup> MONTMARTIN, « Mémoires ... », in *Histoire ecclésiastique...*, *op.cit.*, p. ccxciii.

<sup>310</sup> DOM MORICE, *Mémoires pour servir de preuves...*, *op.cit.*, coll. 1639-1644.

<sup>311</sup> Rappelons que les arches du prévôt n'utilisent plus l'arc comme arme, à la manière des archers de l'arrière-ban ou de ceux des compagnies d'ordonnance.

<sup>312</sup> BARTHÉLÉMY, *Choix de documents inédits...*, *op.cit.*, pp. 111-112.

blasphème, le jeu et les femmes y sont interdits. Les hommes « estoient satisfaits des vivres qui leur estoient distribuez, ou du peu de solde qu'ils avoyent receu. » Enfin, les prières et la justice étaient rendues publiquement.<sup>313</sup> La dimension religieuse est beaucoup moins présente dans notre cas, et le ciment de la foi ne prend pas. De plus, l'armée de Condé n'est restée disciplinée que jusqu'à la prise de Boisguy où les usages du temps reprennent le dessus, la ville est pillée. « Ainsi pedit nostre infanterie son pucelage, et de ceste conjonction illégitime s'ensuivit la procréation de Mademoiselle la Picorée, qui depuis est si bien acreuë en dignité qu'on l'appelle maintenant Madame. Et si la guerre civile continue encore, je ne doute point qu'elle ne devienne princesse. »<sup>314</sup> Coligny avait opté lui aussi pour l'humiliation publique, avec un certain succès, puisque selon la Noue « on ne vit jamais gens plus sages qu'on fut après, tant qu'un mois dura. » La pendaison de 28 soldats pillards de la Croix a sans doute eu un effet très dissuasif sur l'armée qui réalise la campagne de 1594.

### C) Les problèmes de paiement des soldes

Les Etats dénoncent notamment que « le payement des gens de guerre se fait à la main des capitaines, qui en baillent si peu, et le plus souvent point du tout à leurs soldats qui sont contraints se débander des compagnies et garnisons pour vivre. »<sup>315</sup> De plus, l'insécurité sur les routes contraint Isaac Choppin, le trésorier qui paye une partie des garnisons de 1591 à ne pas toutes les visiter. C'est notamment le cas de Clisson, place enclavée en plein comté de Nantes, et de Brest, isolée en Basse-Bretagne, et toutes deux en raison d'un « extrême danger imminent qu'il y a d'y pouvoir aller. »<sup>316</sup> De plus, il manque dans ces deux places des relais locaux pour aider au paiement. Autre problème, les soldes ne sont pas payées dans les temps, si bien que les Etats estiment en 1593 que la « licence que les gens de guerre ont eue de vivre à discrétion sur le pauvre peuple, ce qui ne leur eust testé permis s'il y eust des deniers contants (sic.) à leur délivrer. »<sup>317</sup>

Ce non-paiement des soldes a des conséquences des plus délétères, car les soldats ne peuvent plus subvenir aux dépenses courantes qui sont laissées à leur charge, encore moins

---

<sup>313</sup> LA NOUE, *Discours politiques et militaires*, op.cit., p. 572.

<sup>314</sup> LA NOUE, *Discours politiques et militaires*, op.cit., p. 573.

<sup>315</sup> AD35, C2644, f°96.

<sup>316</sup> BARTHÉLÉMY, *Choix de documents inédits...*, op.cit., p. 92-93.

<sup>317</sup> BARTHÉLÉMY, *Choix de documents inédits...*, op.cit., p. 153.

s'enrichir. Le soldat ne reçoit donc plus sa solde pour vivre, il a recours au pillage pour survivre. Les promesses de gloire et de richesse faites aux hommes lors de leur recrutement sont donc souvent brisées, et ces derniers ont alors tendance à prendre leur destin en main. Certains hommes restent dans l'armée pour piller, parfois en restant dans le cadre strict de l'armée grâce à des officiers complaisants, nous aborderons leur cas plus tard. D'autres se mettent à leur compte, ils désertent avec leur équipement. Puis ils tirent profit de ce dernier pour mener des opérations de rançonnement des populations ou de pillage, tout en évitant d'attirer l'attention de l'un ou l'autre des camps. Les soldats-brigands ne sont pas en mesure de défaire des détachements de l'une ou l'autre armée, à l'exception des plus célèbres d'entre eux : le comte de la Magnanne, et Guy Eder de la Fontenelle. Nous n'avons pas d'informations sur la composition de ces groupes de brigands, mais il serait surprenant qu'aucun ancien soldat de l'armée royale n'ait fait partie des bandes de l'un ou l'autre.

## 2 Du stratégique au tactique

Denis RICHET considérait que « se constituait une cascade de fidélités qui permettait au régime de survivre »<sup>318</sup> lorsqu'il s'intéressait au fonctionnement du gouvernement sous la monarchie absolue. La même observation peut être faite pour l'armée, les réseaux de clientèle bretons s'intègrent dans l'armée et constituent la colonne vertébrale du commandement. De plus, tout comme le midi toulousain qui « eut ainsi ses régiments, ses compagnies, ses colonels, ses mestres de camp et ses capitaines ; il eut son artillerie et ses commissaires d'artillerie ; il eut ses munitionnaires et ses magasins de vivres »,<sup>319</sup> l'armée royale en Bretagne dispose d'une organisation administrative et logistique complète. Nous nous focaliserons cependant ici sur les structures de commandement de cette armée.

### 2.1 L'« état-major », une autonomie opérationnelle

L'expression d'état-major n'existe pas à notre époque, le premier état-major étant formé sous le règne de Marie-Thérèse. L'expression est utilisée pour désigner le plus haut échelon de commandement, qui définit les objectifs et la stratégie pour les atteindre. De plus, comme « les royalistes tenaient donc majoritairement les charges les plus intéressantes en terme de clientélisme et de prestige »,<sup>320</sup> nous pouvons tenter d'identifier les chefs des réseaux.

#### I) Les lieutenants-généraux, des proconsuls ?

Le gouverneur est un personnage de premier plan dans sa province au XVIème siècle. Bien que la titulature des chefs successifs du parti royal en Bretagne ne soit pas celle de gouverneur, leur position est fort similaire, et leurs attributions similaires. Il s'agit donc de définir les axes d'action des lieutenant-généraux, leurs marges de manœuvre pour atteindre leurs objectifs, mais aussi les limites de leur pouvoir qui n'est pas absolu, loin de là.

---

<sup>318</sup> RICHET, Denis, *La France moderne : l'esprit des institutions*, Paris, Flammarion, 1973, p. 80.

<sup>319</sup> SOURIAU, « Comprendre une société... », *op.cit.*, p. 269.

<sup>320</sup> MAUGER, *Les gentilshommes bretons...*, *op.cit.*, p. 107.

## A) Le rôle du roi dans l'organisation des campagnes

Le roi se concerta avec le lieutenant-général pour certaines opérations, mais lui laisse généralement une large autonomie sur le terrain.<sup>321</sup> Duplessis-Mornay suggère de prendre Saint-Nazaire avant que les Espagnols ne s'y installent en 1592. Les services de renseignement du parti royal semblent assez efficaces, et la communication le semble également puisque « de toute ceste négociation, [Duplessis-Mornay a] tenu adverti monseigneur le duc de Montpensier »<sup>322</sup>. Les renseignements royaux ne sont cependant pas forcément des plus fiables, ainsi en 1595, Duplessis-Mornay estime le corps expéditionnaire espagnol à 2500 hommes<sup>323</sup> alors qu'il est nettement plus nombreux. La correspondance d'Henri IV avec la Bretagne est très réduite sous la lieutenance de Dombes. Ce n'est qu'après la campagne de 1594, une fois que la soumission de Mercœur rentre dans le champ du possible que l'attention du pouvoir commence à se tourner vers la Bretagne. La Bretagne ne passe au premier plan des préoccupations d'Henri IV qu'à partir de la fin 1596. Le roi commence alors à préparer son intervention, dont la conséquence la plus visible pour la province est la levée de 200 000 écus pour le paiement de l'armée du roi.<sup>324</sup>

Le roi décide également de l'envoi de renforts, dans une lettre du 9 mars 1591, Henri IV a « escript au comte de Thorigny, au sieur de Herdré et aultres, pour aller trouver mon cousin le prince de Dombes, et vous prie de tenir la main qu'ils y aillent, pour aider aux affaires de Bretagne, dont j'ay adverty mon cousin vostre filz, et de ce qu'il a à faire par delà mon service. »<sup>325</sup> Il envoie également des conseillers à Dombes comme Lavardin, et François de la Noue.<sup>326</sup> Il est donc excessif d'affirmer que le roi ne s'est quasiment pas soucié de la guerre en Bretagne, sa principale préoccupation était Paris, puis la soumission des chefs ligueurs.

Une fois les ligueurs bretons en difficulté, la prérogative royale s'affirme. Le roi conserve le monopole des négociations pour la soumission des rebelles les plus importants, et il fait des offres « qui étoient à la vérité très-belles et très-avantageuses pour ledit sieur de Mercœur : et, s'il y eût voulu entendre, la guerre étoit finie en Bretagne. »<sup>327</sup> La victoire des

---

<sup>321</sup> SOURIAU, « Comprendre une société... », *op.cit.*, p. 267.

<sup>322</sup> DUPLESSIS-MORNAY, *Mémoires...*, *op.cit.*, t.5, p. 374.

<sup>323</sup> DUPLESSIS-MORNAY, *Mémoires...*, *op.cit.*, t.6, p. 200. Voir Annexe 11.

<sup>324</sup> AD35, C2920.

<sup>325</sup> DE BERGEY, *Recueil des lettres missives de Henri IV*, *op.cit.*, t.3, p. 351.

<sup>326</sup> DE BERGEY, *Recueil des lettres missives de Henri IV*, *op.cit.*, t.3, p. 481.

<sup>327</sup> MOREAU, *Mémoires*, *op.cit.*, p. 168.

royaux ne semble qu'une question de temps après la reconquête de la Basse-Bretagne, et la soumission de Mercœur aurait permis d'économiser le pays et de nombreuses vies. Le roi est donc prêt à réaliser de nombreuses concessions pour rétablir la paix au plus vite, mais Mercœur ne fait pas la paix. La soumission de Talhouët, bien qu'elle fût négociée avec d'Aumont, entraîna la signature d'un traité particulier avec Henri IV.<sup>328</sup> Il joue sans surprise un rôle important dans les négociations avec Elizabeth Ière par le biais de son ambassadeur Beauvoir la Nocle.<sup>329</sup> Il refuse notamment de donner Brest en 1592 au motif que cela « apporterait un tel dégoût à mes autres serviteurs, qu'il n'en pourroit advenir beaucoup de mal davantage en mes affaires. »<sup>330</sup> Il autorise aussi les Etats à partir de fin 1593 à mobiliser le crédit étranger pour continuer à financer les campagnes.<sup>331</sup>

## B) Des chefs de guerre

Comme dans le Midi toulousain, le lieutenant-général est un chef de guerre, ici il est même le chef militaire suprême de la province.<sup>332</sup> Avant de pouvoir commander des troupes, le lieutenant-général doit arriver dans la province. Les transitions se font généralement sans problème, d'Aumont meurt en fonctions, Saint-Luc est appelé auprès d'Henri IV et Brissac n'arrive qu'un an après. Seule la transition entre Soissons et Dombes pose souci, « car le prince de Soissons ayant appris que le roy avoit donné commission au prince de Dombes de mener des forces en Bretagne et de secourir au plustost (sic.) Vitré, s'opposa à l'exécution demandant d'y estre renvoyé pour recouvrer son honneur. »<sup>333</sup>

Pour diriger les opérations, le lieutenant-général est en théorie tout-puissant. Dombes peut « donner ordre à ce qui sera nécessaire pour rétablir le repos qui y a esté altéré par ledit duc de Mercœur. »<sup>334</sup> Il peut, au moins au début du conflit donner des brevets pour la garde de châteaux privés, mais l'extraordinaire des guerres paye la garnison.<sup>335</sup> Le lieutenant général a également

---

<sup>328</sup> HAMON, Philippe, « Prospérer dans la guerre ? Redon pendant la Ligue (1589-1598) », *ABPO*, 2014, vol. 121-2, no 2, p. 91. Il y obtient notamment la survivance de son gouvernement, la reprise de ses retards de paiement, et 20000 écus.

<sup>329</sup> DE BERGEY, *Recueil des lettres missives de Henri IV, op.cit.*, t.3, pp. 331-333.

<sup>330</sup> DE BERGEY, *Recueil des lettres missives de Henri IV, op.cit.*, t.3, p. 642-643.

<sup>331</sup> DOM MORICE, *Mémoires pour servir de preuves...*, *op.cit.*, coll. 1581.

<sup>332</sup> SOURIAC, *Une guerre civile...*, *op.cit.*, p. 68.

<sup>333</sup> BARTHÉLÉMY, *Choix de documents inédits...*, *op.cit.*, p. 25.

<sup>334</sup> DOM MORICE, *Mémoires pour servir de preuves...*, *op.cit.*, coll. 1499-1501.

<sup>335</sup> DOM MORICE, *Mémoires pour servir de preuves...*, *op.cit.*, coll. 1502-1503.

moyen d'imposer la cessation de certaines exactions, qui sont laissées à sa discrétion. Par exemple, en août 1590, la maison du sieur de Champsavoy est prise par le sieur de Cahideuc, mais elle est rapidement évacuée après un ordre de Dombes.<sup>336</sup> Le 1<sup>er</sup> novembre de la même année, Dombes révoque les passeports qu'il avait accordés « à cause qu'au moyens d'iceux, sous ombre de trafic, les liguiers pouvoient faire des pratiques. »<sup>337</sup>

Le lieutenant-général est cependant loin d'être tout puissant, même dans les affaires militaires, « la façon dont d'Aumont fut contraint de composer avec Sourdéac nous montre bien que les commandants en chef étaient obligés de tenir compte des exigences et des revendications de leurs subalternes dont l'autorité reposait non seulement sur les charges qu'ils s'étaient vues confier, mais également sur leur crédit au sein de la gentilhommerie provinciale. »<sup>338</sup> Les combats du Marc'hallac'h sont eux aussi poussés par des considérations extérieures à la volonté et stratégie du lieutenant-général. La Hunnaudaye poussait ainsi au combat car son château était dans les environs, et il redoutait qu'il ne fût pillé. Ce genre de considérations est assez rare dans l'armée de campagne une fois que Dombes est remplacé par une personne disposant d'une plus grande autorité naturelle.

### C) Des figures de la politique provinciale

Dans le cadre du conflit, les lieutenants-généraux n'ont pas à eux seuls la capacité de gagner la guerre. Les relations avec les différentes institutions de la province sont déterminantes pour mobiliser les ressources de la province au service de l'effort de guerre.

#### 1) Les relations avec les Etats

Le lieutenant-général a indirectement voix au chapitre sur le choix des députés des Etats par le biais du pouvoir central, car « Saint Luc et Duplessis receurent lettres de M. le mareschal d'Aumont, se plaignant que les députés de Bretagne avoient esté nommé sans que sa majesté en prist son advis ; ce qu'il n'imputoit toutesfois pas à sa majesté, mais à l'artifice et ignorance

---

<sup>336</sup> RAISON DU CLEUZIQU, « Journal de François Grignart... », *op.cit.*, p. 72.

<sup>337</sup> PICHART, « Journal », in *Le journal de Jean Pichart...*, *op.cit.*, p. 55.

<sup>338</sup> MAUGER, *Les gentilshommes bretons*, *op.cit.*, p. 161.

d'aulcungs. »<sup>339</sup> Il est également dans ses attributions de présider les sessions annuelles des Etats de Bretagne,<sup>340</sup> qui sont toujours réunis à Rennes pendant la guerre, sauf en 1591 où ils ne sont pas convoqués.

Les relations entre les lieutenants-généraux et les Etats contiennent de nombreux contentieux, notamment liés aux questions financières. Etant donné qu' « il sera besoin de faire plusieurs frais et despenses, nous voullons et nous plait, que de ceux qu'il conviendra faire en cet endroit, nostredit cousin le prince de Dombes puisse ordonner, et iceux par les ordonnances faire payer par les trésoriers généraux de l'extraordinaire de nos guerres, ou leurs commis que nous leur ferons délivrer à cet fin. »<sup>341</sup> Le souci avec les Etats est que si Dombes dispose d'un vaste pouvoir pour ordonner des dépenses, d'Aumont et ses successeurs en disposent également, les levées de fonds sont contrôlées par les Etats de Bretagne, et ils sont très jaloux de leurs prérogatives.

Le maréchal d'Aumont a également eu l'impression de s'être fait manipuler par les Etats, il leur a obtenu le droit de gérer l'extraordinaire de la guerre,<sup>342</sup> mais la contrepartie des Etats sous la forme d'un fonds n'est jamais venue. Dans une lettre datée du 4 juillet 1593, il laisse voir son exaspération : « croyez que si vous me traictez de ceste façon vous me donnerez occasion que ce que j'ai supplié le Roy pour vous faire avoir, je le supplierai pour vous le faire oster ; car ce que j'en ai faict, a esté sur l'assurance que nous ne manquerions de rien. Je ne vous veux point payer en parolles : je vous prie ne me payez point aussi de ceste monnayelà. »<sup>343</sup> Il s'est semble-t-il vengé en compliquant les affaires du trésorier des Etats Gabriel Hus.<sup>344</sup> Les relations sous d'Aumont sont donc très mauvaises au début, la campagne de 1594 va cependant rendre les Etats beaucoup plus conciliants avec d'Aumont. Le 25 novembre une lettre des députés des Etats le félicite : « Vous avez conquis en deux mois de hyver et au plus fascheux temps qu'on ait oncques veu soixante lieues sur un pays perdu, et en avez expulsé et chassé le mortels ennemis de la province, qui sans doute s'en fussent rendus maistres. »<sup>345</sup>

Cependant, malgré ces points d'achoppement, les Etats votent des levées de fonds importantes, et acquiescent aux augmentations des taxes sur le vin pour financer le conflit. La

---

<sup>339</sup> DUPLESSIS-MORNAY, *Mémoires...*, *op.cit.*, t.6, p. 116.

<sup>340</sup> SÉE, Henri, « Les États de Bretagne au XVI<sup>e</sup> siècle », *ADB*, t. X, n°1, nov 1894, p. 16-17.

<sup>341</sup> DOM MORICE, *Mémoires pour servir de preuves...*, *op.cit.*, coll. 1499-1501.

<sup>342</sup> AD35, C3668.

<sup>343</sup> DOM MORICE, *Mémoires pour servir de preuves...*, *op.cit.*, coll. 1563-1568.

<sup>344</sup> AD35, C2643, f° 537-538.

<sup>345</sup> DOM MORICE, *Mémoires pour servir de preuves...*, *op.cit.*, coll. 1625-1626.

coopération entre le commandement militaire et l'institution financière l'emporte donc sur les questions fondamentales.

## 2) Le Parlement de Bretagne

Les relations avec les magistrats du Parlement sont moins harmonieuses, ceux-ci s'estiment les représentants de la légalité royale et n'apprécient pas certaines mesures de Dombes qui outrepassent leurs prérogatives. L'exécution publique et sans procès du baron de Crapado a sans doute été le moment où les relations entre le lieutenant-général et le parlement en Bretagne ont été les plus froides. Les magistrats ont aussi des contentieux sur la façon dont la guerre est menée, mais leur fonction première n'étant pas de faire la guerre, les prérogatives de Dombes ne sont pas menacées. Ils n'ont en revanche certainement pas apprécié quand, le 10 décembre 1590, Dombes « avoit fait prendre les gages de messieurs de la cour pour s'en servir à faire la guerre en cette nécessité, comme à la vérité je croi bien qu'il en prit une partie »<sup>346</sup> pour des raisons évidentes. Dombes fait également saisir leurs correspondances avec d'Aumont en 1593.<sup>347</sup> En 1591, ils appellent néanmoins tous les nobles âgés entre 20 et 60 ans de rejoindre l'armée royale.<sup>348</sup> Les relations restent assez froides avec d'Aumont avant la réussite de sa campagne de 1594, puis se réchauffent pendant le reste du conflit.

Au-delà de ces considérations assez générales, certains membres du Parlement servent vraisemblablement de relais d'information pour le lieutenant-général auprès du pouvoir central. Duplessis-Mornay envoie ainsi une lettre datée du 21 novembre 1592 à Jean de Bourgneuf, sieur de Cussé, conseiller au Parlement de Rennes, et superintendant de justice de l'armée<sup>349</sup> où il s' « esbahi de ce que vous m'escrivés du nombre dans Anglois ; et je ne puis penseer, veu le grand intérêt qu'a la royne en la Bretagne, veu aussi la teneur du traicté, qu'elle se contente de cela ; ce peult estre le commencement et le reste suit après. »<sup>350</sup> Il est surprenant qu'un magistrat du Parlement traite avec un proche conseiller du roi de l'engagement militaire des Anglais en Bretagne. Il s'avère que le sieur de Cussé a été appelé auprès du roi en juillet de la même année, et c'est peut-être à cette occasion qu'il est devenu un relais du pouvoir central

---

<sup>346</sup> PICHART, « Journal », in *Le journal de Jean Pichart...*, *op.cit.*, p. 56.

<sup>347</sup> PICHART, « Journal », in *Le journal de Jean Pichart...*, *op.cit.*, p. 73.

<sup>348</sup> PICHART, « Journal », in *Le journal de Jean Pichart...*, *op.cit.*, p. 58.

<sup>349</sup> MONTMARTIN, « Mémoires... », in *Histoire ecclésiastique...*, *op.cit.*, p. cclxxxviii.

<sup>350</sup> DUPLESSIS-MORNAY, *Mémoires...*, *op.cit.*, t.5, p.386.

auprès de Montpensier, qu'il conseille au même moment.<sup>351</sup> Il se peut que Cussé serve de relais pour limiter les risques d'interception de correspondance. Dans la mesure où la province n'est pas sûre et où un messenger peut être intercepté et dépouillé de ses lettres, ce qui nous apparaît comme une précaution se révèle une astucieuse méthode pour sécuriser des communications sensibles à moindre frais. D'autant plus que le message témoigne d'un mécontentement mutuel alors que la situation militaire n'est pas des plus favorables. L'hypothèse est corroborée par une lettre au duc de Montpensier du 20 décembre 1593, où Montpensier déclare : « je me servirai du chiffre que M. de Cussé a avec vous, lequel est si bien instruit de ces nouvelles, que je me repose entièrement sur ce qu'il vous en écrira. »<sup>352</sup> Le Parlement reste farouchement opposé aux ligueurs, et multiplie les arrêts contre ces deniers. Comme pour les Etats, la coopération reste la plus forte face à l'adversité du conflit.

### 3) La question des villes prises

Les villes prises sont souvent rançonnées pour éviter le pillage. Les Etats de Bretagne considèrent cette pratique qui date des guerres d'Italie comme une levée de fonds non autorisée, et qui viole donc les termes du contrat d'union perpétuelle de 1532. Le 26 janvier 1595, les Etats reçoivent donc deux députés de Quimper, Yves Alanou et François de Kerguelen, qui souhaitent être remboursés de l'indemnité de guerre récupérée par d'Aumont. En effet, « il auroit reçu en forme de prest des habitants de ladite ville la somme de onze mil écus du payement et remboursement de laquelle il les avoit assigné sur le fermier adjudicataire du devoir de six écus imposé pour l'année présent sur chacune pipe de vin hors du creu de ce pays. »<sup>353</sup> Les députés demandent aussi que « conformément à la capitulation », la citadelle que d'Aumont est en train de faire bâtir ne soit pas terminée ou qu'ils en aient le contrôle, selon la coutume. Ils assurent notamment qu'ils la « garderont fidèlement comme bons sujets. »<sup>354</sup> Les Etats de Bretagne accèdent à leurs requêtes concernant l'indemnité de guerre. Considérée comme un prêt par les officiers des Etats, ils s'engagent à les rembourser.

Au sujet de la citadelle, les Etats n'ont pas de réel moyen de faire imposer leurs vues, et les promesses des habitants ne valent que peu de choses devant la vulnérabilité de la place et la

---

<sup>351</sup> LE GOFF, *Le Who's Who breton du temps de la Ligue.*, p. 234, voir BOURGNEUF (Jean de).

<sup>352</sup> DUPLESSIS-MORNAY, *Mémoires...*, *op.cit.*, t.5, p. 578.

<sup>353</sup> AD35, C2644, f° 53-54.

<sup>354</sup> AD35, C2644, f° 51-52.

méfiance que d'Aumont nourrit à leur égard. Prise en 1591, Guingamp n'a pas la même chance dans son malheur, la ville et les habitants nobles payent une énorme indemnité de guerre de 40000 écus. Il est probable que la ville eût envoyé des députés aux Etats, mais ils ne furent pas réunis cette année-là. Les Etats ne sont donc pas toujours en mesure d'empêcher les usages de la guerre que pratiquent les chefs de l'armée. Après 1595, la rareté des opérations militaires de grande envergure et l'appauvrissement du pays ne permettent pas la répétition de ce genre de situations, qui restent exceptionnelles.

## II) L'entourage des lieutenants-généraux

Le début du conflit fait apparaître une noblesse bretonne qui prend les armes au service du roi lorsque Mercœur entre en conflit ouvert avec Henri III. Bien qu'elle soit amputée de plusieurs commandants de valeur, elle se renouvelle et reste au service du roi. Malgré les vacances à la tête du camp royal, la situation n'est jamais retournée contre les royaux lors du conflit. Cette relative absence de graves difficultés met en évidence le rôle majeur des plus éminents lignages bretons.

### A) Des fonctions variées

Ils occupent les postes les plus importants de l'armée, ainsi le baron du Pont est avant sa mort le colonel de l'infanterie française en Bretagne.<sup>355</sup> Après sa mort, cette charge passe au baron de Molac, son neveu. Cette fonction fait de son titulaire le chef de toute l'infanterie. Nous soupçonnons que cette charge soit aussi la raison pour laquelle le régiment de gens de pied français du baron de Molac est le plus grand régiment de l'armée dans les comptes de l'extraordinaire de la guerre. Le baron de Villars est commissaire général des vivres, et dirige donc l'un des services administratifs les plus vitaux pour la survie de l'armée. Yves de Liscoët succède à Montmartin dans la charge de maréchal de camp, qui donne des attributions importantes, puisque son titulaire est chargé de disposer les régiments sur le champ de bataille. Enfin, le sieur Hardy est le maréchal des logis de l'armée, c'est-à-dire qu'il organise les

---

<sup>355</sup> Rappelons qu'en dehors des Suisses, le chef d'un régiment est un mestre de camp, et non un colonel. En revanche, la première compagnie d'un régiment est dite « colonnelle ».

logements chez l'habitant à l'échelle de l'armée. Chacune de ses fonctions est dupliquée à l'intérieur des régiments, ou des compagnies pour refaire la même tâche avec des unités plus petites. Notons au sujet du sieur Hardy que ce dernier réalisa une carte des paroisses de Bretagne à la fin du XVI<sup>ème</sup> siècle, sans doute pour mieux visualiser les prélèvements réalisés sur les paroisses au fil de la guerre.<sup>356</sup>

Ils remplissent également des fonctions de renseignement militaire, Aradon fait ainsi « pendre ledit espion, qui estoit au sieur de Liscouet. Je fis lire son procèz devant la noblesse, la justice et la meilleure partie des habitants, qui tous ensemble le jugèrent à mourir. »<sup>357</sup> Notons que contrairement aux assassins, les espions ont eu droit à un jugement par les trois ordres avant leur exécution, même si la peine reste la même.

Les plus importants serviteurs du roi ont même des fonctions diplomatiques, principalement avec l'Angleterre, Picquelaye, Montbarot et Montmartin sont envoyés avec le procureur du roi en « Angleterre, [pour] emprunter argent et hommes, suivant la permission du roi. »<sup>358</sup> Montmartin est également retenu auprès du roi pendant une partie du conflit. Ces hommes sont donc des figures de la politique provinciale, mais ils sont aussi des acteurs d'importance relative sur la scène nationale.

## B) Un important rang social

Les subordonnés les plus importants du lieutenant-général relèvent de ce que Jean-Marie Constant a appelé la « noblesse seconde. » Il s'agit d'une noblesse inférieure en pouvoir aux Grands, mais qui essaye de mener une politique d'autonomie. Elle sert d'intermédiaire entre le roi et la masse nobiliaire.<sup>359</sup>

Ces personnages sont tous titrés, au lieu d'être de simples sieurs comme la plupart des capitaines à être mentionnés. Yves du Liscoët est ainsi un gentilhomme ordinaire du roi à partir de 1586. En 1590, il devient chevalier de l'ordre de Saint-Michel, qui malgré le déclin de son

---

<sup>356</sup> Voir annexe 14. Malheureusement la numérisation réalisée par la Bibliothèque nationale est de faible définition et ne facilite pas sa lecture.

<sup>357</sup> ARADON, « Journal ... », in *Histoire ecclésiastique...*, *op.cit.*, p. cclxxiii.

<sup>358</sup> PICHART, « Journal », in *Le journal de Jean Pichart...*, *op.cit.*, p. 94.

<sup>359</sup> CONSTANT, Jean-Marie, « La noblesse seconde et la Ligue », *Bulletin de la Société d'histoire moderne*, n°2, 1988, p. 12.

prestige reste un symbole de reconnaissance pour la noblesse provinciale. La même année, il obtient une compagnie d'ordonnance de 30 hommes d'armes qui est portée quelques mois plus tard à 50 hommes d'armes.<sup>360</sup> Enfin, il est le gouverneur de Quintin, tant de la ville que du château. Il est donc un personnage très important, et n'est nullement une exception, avant la guerre, La Hunnaudaye et le sieur des Fontaines étaient les lieutenants-généraux en Bretagne par exemple.

La guerre recompose également certains lignages. Ainsi le baron du Pont, tué au siège d'Ancenis en 1590 marie sa fille unique au fils de La Hunnaudaye.<sup>361</sup> Les Tournemine bénéficient ainsi de la richesse et du prestige du lignage des Beaumanoir, avec lequel ils entretiennent des rapports étroits. Liscoët tire lui aussi profit de la guerre, sa réputation de pillard ne semble pas usurpée, mais il est aussi abondamment récompensé pour ses services. Sa famille semblait sur une nette pente ascendante grâce à lui, du moins jusqu'à ce qu'il soit tué au siège de Crozon lors d'une sortie espagnole. Ils reçoivent également des sommes considérables de la part des Etats sous la forme de dons ; en décembre 1590 par exemple, La Hunnaudaye reçoit 2000 écus.

A partir de 1593 sont nommés trois lieutenants du roi, à ne pas confondre avec le lieutenant-général pour l'armée du roi en ce pays de Bretagne ; Montbarot pour l'évêché de Rennes, le marquis de Couesquen pour les évêchés de Saint-Brieuc, Saint-Malo, Nantes, Dol et Vannes, et Sourdéac pour les évêchés de Tréguier, Léon et Cornouaille. Tous trois disposent d'une compagnie d'ordonnance et sont des chevaliers de l'ordre de Saint-Michel. Le marquis de Couesquen voit même ses services reconnus par une admission le 9 janvier 1595 dans le très exclusif ordre du Saint-Esprit.<sup>362</sup>

### C) Supplétifs ou substitutifs ?

Au début de la guerre, le parti du roi n'a pas de chef naturel. Seuls des Grands comme Soissons, Dombes, d'Aumont, ou Brissac ont le prestige et le rang nécessaire pour s'imposer comme tels. L'autorité naturelle est aussi importante pour s'imposer, et Dombes en a sans doute manqué à cause de sa jeunesse. Ce sont donc des figures de la noblesse bretonne comme le

---

<sup>360</sup> DOM MORICE, *Mémoires pour servir de preuves...*, *op.cit.*, coll. 1505-1506.

<sup>361</sup> THOU, *Histoire Universelle...*, *op.cit.*, t.7, p. 675.

<sup>362</sup> DOM MORICE, *Mémoires pour servir de preuves...*, *op.cit.*, coll. 1628-1630.

baron du Pont, Montbarot, La Hunnaudaye, le sieur des Fontaines, ou encore le sieur de Châteauneuf qui assurent le commandement avant l'envoi d'un lieutenant-général en ce pays et armée de Bretagne pour chapeauter le parti royal.

Le 22 septembre 159 alors que Dombes prend possession de son gouvernement, « les sieurs de Chasteauneuf et du Pont estoient partis de Rennes avec trois cent bons chevaux et cinq cens arquebuziers, tant à cheval qu'à pied, et vouloient aller je ne sçay où »<sup>363</sup>, ils allaient à Brest. Le fait que ces deux membres importants de la noblesse royale mènent une telle expédition, non négligeable témoigne d'une certaine autonomie d'action au début du conflit. Leur opération fut très bénéfique au parti royal, leur assurant une place forte en plein cœur de la Basse-Bretagne qui allait servir de base opérationnelle et logistique pour toute la guerre. Plus tard dans le conflit, ils continuent de s'illustrer, Couesquen bat Saint-Laurent à Loudéac en 1591 dans un combat impliquant plusieurs centaines d'hommes. Quant aux deux frères de Rieux, Sourdéac et Châteauneuf, ils mènent le parti royal de Basse-Bretagne, et le maintiennent en vie jusqu'à la campagne d'Aumont de 1594, avec très peu de renforts, dont l'un des objectifs était de relever la pression que subissait Brest.

La perte d'un chef de guerre de haut rang semble aussi grave pour le parti que la perte d'une ville, ainsi en mars 1590, « nous avons receu trois insignes pertes en moins de quinze jours, sçavoir la mort du sieur baron du Pont, Saint-Malo, et Chasteaubriand. »<sup>364</sup> La mort du baron après ses blessures reçues au siège d'Ancenis a vraisemblablement désorganisé l'armée. Il est d'ailleurs surprenant que la mort d'un officier supérieur, non pas celle du chef, affecte autant le bon fonctionnement de l'armée. En cela, il répéta la situation de Lautrec en 1528, la mort d'un personnage clé de l'armée entraîne la désagrégation de celle-ci. L'armée du siège de Naples était cependant déjà mal en point en raison de l'épidémie de typhus qui allait tuer son chef.<sup>365</sup>

### III) Les mestres de camp

Le mestre de camp (souvent appelé maréchal de camp dans nos sources), est le chef d'un régiment d'infanterie français qu'il a levé à ses frais. Pour un régiment d'infanterie Suisse, il s'agit d'un colonel. Leur nombre est relativement réduit, et leur position leur donne voix au

---

<sup>363</sup> ARADON, « Journal ... », in *Histoire ecclésiastique...*, *op.cit.*, p. cclx.

<sup>364</sup> PICHART, « Journal », in *Le journal de Jean Pichart...*, *op.cit.*, p. 30.

<sup>365</sup> JOUANNA, *La France du XVIème siècle*, *op.cit.*, p. 180.

chapitre dans la plupart des questions militaires. Néanmoins, leur attachement à la cause du roi n'est pas aussi prononcé que pour leurs chefs.

### A) Entre opérationnel et tactique

Les mestres de camp occupent des postes importants lors des opérations de campagne. Le sieur du Pré, mestre de camp d'un régiment de gens de pied français, avait déjà vu son étoile pâlir après sa rapide défaite au siège d'Hennebont en novembre 1590. En 1596, après avoir laissé s'échapper la Fontenelle, il est condamné à mort mais parvient à sauver sa tête s'il arrive à capturer la Fontenelle. Arrivé devant l'île Tristan avec ses hommes, il est abattu d'une balle dans la tête alors qu'il provoquait les hommes de la Fontenelle. Son armée se décompose immédiatement après sa mort, ce que Moreau a résumé avec un laconique : « Les gens se contentèrent de perdre leur capitaine, et s'en retournèrent sans hasarder davantage ». <sup>366</sup> Il est assez significatif de voir l'importance que ces personnages ont, puisqu'un qu'un mestre de camp peut diriger et mener au combat, dans une véritable mission-suicide qui plus est, un nombre significatif de soldats qui excède son régiment.

Dans des sièges où ils ne commandent pas, ils reçoivent des missions importantes pour le bon déroulement de ceux-ci. Lors du siège de Comper, les mestres de camp Saint Denys Maillou et Lignery ont ainsi pour mission de tenter d'empêcher les sorties de la garnison. <sup>367</sup> Cette mission est des plus capitales car les sorties ont vocation à retarder les progrès du siège. Ils ont donc pour mission de faire gagner du temps de siège à l'armée quand elle assiège, en réduisant au maximum les pertes de temps potentielles liées aux sorties. Allouer à deux mestres de camp une mission d'une telle importance révèle donc leur aptitude dans le maniement des unités placées sous leurs ordres.

### B) La spécificité des mestres de camp

Les mestres de camp sont généralement de bonne noblesse provinciale. Par exemple Romégou est issu de la première noblesse de Saintonge. <sup>368</sup> Bien souvent, ils cumulent leur

---

<sup>366</sup> MOREAU, *Mémoires...*, *op.cit.*, p. 221.

<sup>367</sup> THOU, *Histoire Universelle...*, *op.cit.*, t.8, p. 619.

<sup>368</sup> THOU, *Histoire Universelle...*, *op.cit.*, t.8, p. 520.

charge avec d'autres fonctions. Molac est ainsi colonel de l'infanterie française, en plus de posséder le plus gros régiment de l'armée. Ils sont donc assez souvent des chefs de réseaux de clientèle, et peuvent notamment renflouer leurs capitaines si les finances de ces derniers viennent à diminuer trop rapidement.

La principale spécificité des mestres de camp est de servir aux plus grands et aux plus riches personnages de l'armée de moyens pour placer leurs enfants. Nous avons relevé trois occurrences significatives, il s'agit du régiment du sieur du Plessis-Balisson, fils de Montbarot, du régiment du sieur de Bourglevesque, fils de Sourdéac, et enfin du régiment du sieur du Terchant, fils de Montmartin.<sup>369</sup> Lesdits sieurs sont dans une position assez ambivalente, en tant que fils des personnages les plus importants, ils sont des patrons en puissance. Entretemps, ils sont encore dépendants de leurs pères qui détiennent la majorité des revenus du lignage. Nous n'avons pas réussi à déterminer si ces descendants sont des patrons ou des clients. Une telle question mériterait sans doute de plus amples investigations.

Ils ont également à charge de recruter les hommes pour leur régiment, ainsi le chevalier de Potonville se charge d'aller trouver des recrues pour les régiments après la fin du siège de Crozon.<sup>370</sup> Il s'agit en effet d'une de leurs attributions, d'autant plus qu'étant généralement plus riches que leurs capitaines, il leur est plus facile de remplacer des hommes sans mettre leur crédit financier et nobiliaire en danger.

### C) Des capitaines parmi d'autres

Bien que les mestres de camp soient des supérieurs hiérarchiques des capitaines, ils sont eux-mêmes des capitaines assez souvent. Ils dirigent alors la compagnie particulière, ou colonnelle en fonction des sources, de leur régiment. Par exemple, le chevalier de Potonville dirige la compagnie colonnelle de son régiment en 1594.<sup>371</sup> Le marquis de Lignery cumule son poste de mestre de camp avec le gouvernement de la Guerche, dont il a participé à la prise en 1593.<sup>372</sup> Des mestres de camp sont également tués dans des embuscades, c'est le cas de Gilles de Loré de Joué, tué dans une escarmouche près d'Auray après le siège d'Hennebont.<sup>373</sup> Leur

---

<sup>369</sup> Voir annexe 26.

<sup>370</sup> THOU, *Histoire Universelle...*, *op.cit.*, t.8, p. 522.

<sup>371</sup> AD35, C2913, f° 108.

<sup>372</sup> AD35, C2912, f° 73.

<sup>373</sup> THOU, *Histoire Universelle...*, *op.cit.*, t.7, p. 677.

ARADON, « Journal ... », in *Histoire ecclésiastique...*, *op.cit.*, p. cclxvi.

mort a cependant plus d'importance que celle d'un capitaine étant donné l'importance supérieure de leurs fonctions.

Les mestres de camp sont aussi parfois des pillards et des brigands. La Croix est devenu en 1594 une sorte de version royaliste du comte de la Maignanne. Il se réclame du parti du roi mais avec l'aide de ses capitaines, il pille le plat pays.<sup>374</sup> Lorsque d'Aumont décide de rétablir la discipline dans l'armée en faisant un exemple de ce régiment de pillards loyalistes. La Croix refuse alors de se soumettre, et d'Aumont décide de mettre le siège devant son repaire. Vingt-huit arquebusiers sortent la nuit pour aller à la picorée, ils sont capturés et sommairement pendus. Une telle démonstration de force a raison de la volonté de La Croix qui se soumet, et son régiment est durement éprouvé lors de la campagne de 1594. Il n'est cependant pas le seul mestre de camp à avoir cédé à la tentation du pillage. En 1591 le sieur de Corboson est arrêté « pour les volleries, bruslemens, pilleries, violements de filles et femmes de tout âge »<sup>375</sup> mais il est libéré « après avoir quelque peu fait les ignorants qu'il y eust une bonne cour en cette ville, où estant, il leur fut fait une leçon telle qu'un chacun peut penser, allant auquel lieu ils furent en hasard. »

## 2.2 Les capitaines, un corps hétérogène

Un capitaine est titulaire d'un brevet qui lui enjoint de lever une compagnie et de la mener au combat. Néanmoins, cette fonction recouvre de vastes disparités entre les différents capitaines. Contrairement aux mestres de camp, l'usage des compagnies est généralisé dans l'armée pour la guerre de la Ligue. Il existe donc des capitaines d'arquebusiers à cheval, de cheveau-légers, de salades et de gendarmes, ainsi que quelques capitaines de Suisses. La guerre de la Ligue crée un véritable appel d'air pour les vocations militaires, tout comme « les Guerres de Religion virent éclore des capitaines un peu partout. »<sup>376</sup> Dans l'armée royale, il y a plus d'une centaine de capitaines.

---

<sup>374</sup> AD35, C2913, f° 148. Notons cependant qu'il n'a reçu qu'un prêt de 3582.5 écus, ce qui est très insuffisant pour payer son régiment.

<sup>375</sup> PICHART, « Journal », in *Le journal de Jean Pichart...*, *op.cit.*, p. 58. Nous n'avons pas trouvé de correspondance dans la prosopographie de M. Le Goff sous ce nom, nous supposons donc qu'il s'agit du sieur de Corbouzon dont nous avons trouvé des preuves du service. Voir annexe 10.

<sup>376</sup> SOURIAU, « Comprendre une société... », *op.cit.*, p. 268.

## I) Hiérarchie nobiliaire, hiérarchie militaire

Toutes les charges de capitaines ne sont pas créées égales, noblesse et richesse sont généralement synonymes dans les armées du XVI<sup>ème</sup> siècle. L'efficacité militaire n'est pas nécessairement la première préoccupation des nobles qui obtiennent leur brevet.<sup>377</sup> La hiérarchie nobiliaire est mise à l'épreuve par le conflit, qui requiert un investissement en capital conséquent de la noblesse pour maintenir l'armée.

### A) Les disparités de revenus

Le monde des capitaines est très vaste, il recouvre des chefs de lignages provinciaux bien établis, des commandants venus d'autres provinces, de jeunes chefs aux yeux pleins de rêves de gloire et d'argent, des puînés désireux d'échapper à leur destin, et bien d'autres.

Ces différences de revenus ont des conséquences significatives sur la durée et la sincérité de leur engagement au sein de l'armée. « Pour les gentilshommes qui ne possédaient que des domaines modestes, il était d'ailleurs difficile de se priver du revenu de tout ou partie de leurs terres. Les seigneurs importants qui disposaient de vastes seigneuries dispersées dans la province étaient plus à même de faire face aux saisies. Ainsi, plus on descend l'échelle sociale, plus il est probable que, d'une part, l'individu adopta bon gré mal gré le parti qui dominait dans la région où il était possessionné, et que, d'autre part, il se tint à l'écart des opérations militaires, ne combattant que de façon ponctuelle. »<sup>378</sup>

Les capitaines d'unités montées sont généralement plus riches que ceux d'unités d'infanterie. L'investissement initial dans l'équipement est nettement supérieur, ce qui rend mécaniquement le service dans les unités montées plus exclusif. En effet, selon Sully, un bon cheval coûtait en 1585-1586 la somme de 600 écus.<sup>379</sup> Une bonne part des gentilshommes bretons ne dispose pas des moyens pour investir dans un cheval de guerre. Dans le sens inverse, un gentilhomme riche n'a pas intérêt à servir dans l'infanterie, dont l'image est dommageable à son honneur, alors qu'il peut s'offrir une compagnie de cheveu-légers ou de salades. Il y a

---

<sup>377</sup> TUCKER, Treva J., "Eminence over Efficacy: Social Status and Cavalry Service in Sixteenth-Century France", *The Sixteenth Century Journal*, Vol. 32, No. 4 (Hiver, 2001), pp. 1057-1095.

<sup>378</sup> MAUGER, *Les gentilshommes bretons...*, *op.cit.*, p. 114.

<sup>379</sup> LOVE, "All the King's Horsemen...", *op.cit.*, p. 513.

donc une relation entre richesse financière et type de service. Cependant, des gentilshommes riches servent dans l'infanterie, mais pas uniquement avec une charge de capitaine, généralement elle est en cumul d'une charge de mestre de camp. C'est le cas dans le régiment du chevalier de Potonville par exemple.<sup>380</sup>

## B) Les différences de rang

Les capitaines ne sont pas égaux, et les corps dans lesquels ils servent ne le sont pas non plus. La cavalerie reste l'arme la plus noble de l'armée, et celle dans laquelle tout honorable aristocrate se doit de servir. Cependant, les unités d'infanterie sont de loin les plus nombreuses. La principale différence de rang entre les capitaines se repère à partir des titres fonciers et des titulaires. On trouve en effet très peu d'« escuier », de « chevalier de l'ordre du roi », ou de « capitaine de 30 ou 50 hommes d'armes de ses ordonnances » parmi les capitaines. Les noms de ces personnages sont bien connus : Kergomar, Couesquen, Montbarot, Montmartin, d'Avaugour, Liscoët, et Sourdéac.<sup>381</sup> Ils sont des capitaines, mais généralement d'unités très prestigieuses comme les compagnies d'ordonnance. Ce sont également les personnages les plus mentionnés dans les récits du conflit. Il y a donc corrélation entre les principaux chefs militaires de la province et les lignages nobiliaires les plus importants de la province.

Dans les comptes de l'extraordinaire des guerres, les titres ne sont en revanche pas beaucoup mentionnés. Le plus souvent les personnages les plus importants sont qualifiés de « seigneur »<sup>382</sup> au lieu du simple sieur dont doivent se contenter les autres capitaines. Les titres de comte, marquis sont très rarement mentionnés, tandis que ceux de chevalier et de baron le sont plus communément ce qui complique l'analyse.<sup>383</sup>

Les titulaires reflètent la hiérarchie nobiliaire de la province. Les capitaines ordinaires sont surtout mentionnés dans les rôles des montres, mais ils n'apparaissent pas, ou très peu dans les autres sources qui servent traditionnellement pour étudier le conflit. De même, le prince de Rohan et le comte de Laval, qui devraient briller en raison de leur statut n'apparaissent pas car

---

<sup>380</sup> AD35, C2913, f° 108.

<sup>381</sup> AD35, C2913, f° 326, f° 158, f° 158, f° 308, f° 321, f° 36. Ordre des noms cités respecté.

Sourdéac tenant sa propre comptabilité, il n'apparaît presque pas dans le registre, nous n'avons aucune information sur la garnison de Brest, voir f° 325.

<sup>382</sup> AD35, C2913, f° 321. Paul Denise, lieutenant du sieur d'Avaugour, est qualifié de « seigneur dudit lieu », mais la qualification est presque exclusivement réservée à Saint-Luc et d'Aumont.

<sup>383</sup> AD35, C2913, f° 325. Le titre de comte est bien mentionné pour le comte de Combourg.

tous deux sont mineurs. Les capitaines qui relèvent de leurs réseaux de clientèle respectifs ne se distinguent pas dans les comptes.

La cavalerie est également réputée plus prestigieuse que l'infanterie, et il est tout à fait probable que les gentilshommes qui commandent une compagnie de gens de pied soient également positionnés plus bas dans la hiérarchie nobiliaire provinciale que leurs pairs qui commandent des compagnies de cavalerie.

### C) La guerre rend-t-elle riche ?

Avant de tenter de répondre à cette vaste question, nous devons d'abord rappeler de cruels prérequis. L'enrichissement que permet la guerre requiert d'abord que le capitaine en question revienne de la guerre dans un état proche de celui dans lequel il s'était engagé. Aussi un capitaine très porté par le pillage comme Liscoët n'est certainement pas devenu riche « de désespoir d'avoir perdu la main »<sup>384</sup> lors du sac de Carhaix. Encore plus nuisible à ses possibilités d'enrichissement est sa mort au siège de Crozon, puisqu'il n'y a aucun intérêt à posséder plein d'or lorsque l'on est mort.

Aussi la solution choisie par du Goust et ses hommes « comme à des lâches qu'ils étoient, et non comme à gens de guerre. Les soldats avec l'arquebuse, et les capitaines, demeurent prisonniers »<sup>385</sup> est en réalité des plus judicieuses à long terme. Malgré l'opprobre que leur jette Moreau, la captivité reste un bien meilleur choix individuel et matériel qu'une mort glorieuse au combat. Leur capital reste relativement à l'abri, et il peut être aisément reconstitué après le paiement d'une rançon si un nouveau repaire est trouvé. Du Goust a également bénéficié de gages payés par l'administration royale lors de son activité. Bien qu'ils soient assez faibles, ils n'en constituent pas moins un appoint financier appréciable une fois ajouté au pillage, qui est la principale source de revenus si un capitaine souhaite s'enrichir. A la fin de la guerre, les capitaines capitalisent sur leurs hommes, au point que Duplessis-Mornay dénonce ces « maîtres si absolus, chacun en son endroit. »<sup>386</sup> Les méthodes du Goust ont donc certainement fait des émules une fois la guerre enlisée.

---

<sup>384</sup> MOREAU, *Mémoires...*, *op.cit.*, p. 74.

<sup>385</sup> MOREAU, *Mémoires...*, *op.cit.*, p. 109.

<sup>386</sup> DUPLESSIS-MORNAY, *Mémoires...*, *op.cit.*, t.7, p. 38.

La richesse ne vient cependant pas que du pillage, le maréchal d'Aumont accorde par exemple des gratifications financières après la prise de Morlaix.<sup>387</sup> La guerre peut aussi être une source de titres et de position, ainsi le 3 mars 1593, le roi « a accordé [à Coëtnisan] l'estat de capitaine du ban et arrière ban et garde coste en l'évesché de Léon vacant par le décès de Vincent de Ploeuc dernier possesseur d'iceluy. »<sup>388</sup>

## II) Les réseaux de clientèle

Il est commun de récompenser un client en lui obtenant un brevet de capitaine, ou une autre charge dans l'armée au XVIème siècle. Cependant, être capitaine ne signifie pas forcément être un client. Il y a donc une certaine ambiguïté dans les sources que nous avons cherché à démêler lors de notre étude. De plus les réseaux qui servent dans l'armée royale subissent aussi une phase de recomposition lorsque la Faucheuse récupère son dû.

### A) Identification des réseaux nobiliaires

Certains réseaux de clientèle connaissent un changement à leur tête, c'est le cas notamment de celui des Rieux, où Sourdéac succède à son frère Châteauneuf après sa mort. Il est très probable que les capitaines du régiment de Bourglevesque, fils de Sourdéac, soient des clients des Rieux,<sup>389</sup> le même principe s'applique pour le régiment du sieur du Terchant, fils de Montmartin. Enfin, nous rentrons dans le domaine du certain avec le régiment du sieur du Plessis-Balisson, fils de Montbarot. En effet, le sieur du Plessis-Balisson est trop jeune pour commander effectivement un régiment, ce qui signifie que c'est effectivement son père qui choisit ses capitaines, et peut-être même leurs lieutenants.

Dans la cavalerie, il est beaucoup plus difficile de déterminer les réseaux de clientèles en raison de l'absence d'un équivalent du grade de mestre de camp. Bastenay, en raison de son commandement d'un important détachement de cavalerie lors du siège de Morlaix, nous apparaît cependant comme le personnage le plus important.

---

<sup>387</sup> AD35, C2913, f° 158-160.

<sup>388</sup> AD35, 23 J 56.

<sup>389</sup> AD35, C2913, f° 150. Par exemple, les deux frères Goupil, Pierre et Abraham, qui sont tous deux capitaines dans le régiment du sieur de Bourglevesque.

Les réseaux de clientèle sont également présents dans les garnisons. Il nous semble très probable qu'à Guingamp, ou à Vitré les officiers de la garnison : capitaines des autres compagnies de la place, leurs lieutenants, et les sergents-majors soient des clients, directs ou indirects, de Kergomar ou de Montmartin.<sup>390</sup> Nous n'avons que très peu d'informations sur la garnison de Brest, mais étant donné la puissance des Rieux dans l'évêché de Léon, elle doit leur être acquise.

Pour un réseau de clientèle de moindre puissance dans la région, le cas Romégou est éclairant. Âgé de vingt ans, celui-ci mène son régiment à l'assaut du fort de Crozon où il est tué. L'année suivante, son régiment est repris par son frère le sieur de Champfleury,<sup>391</sup> qui occupait auparavant le poste de capitaine au sein du régiment du sieur de Lignery,<sup>392</sup> un autre Gascon. Ce même Champfleury s'installe également au pays en épousant la sœur du sieur de Kerollain. Chez les Poitevins, c'est le capitaine Clou, lui aussi mestre de camp d'un régiment d'infanterie française, qui s'installe en Basse-Bretagne en épousant Julienne de Coatnazère dame des Salles<sup>393</sup>

## B) Les places des clients

Le patron d'un réseau de clientèle doit la protection à ses clients. « Le sieur de Liscoët fit donner cette délibération [l'abandon de l'attaque de la maison du sieur de Pratmaria] parce qu'il étoit fort proche parent et allié du sieur de Pratmaria, et avoient toujours été forts bons amis. De même le fils aîné portoit les armes avec ledit sieur du Liscoët, même en cette prise de Carhaix. »<sup>394</sup> La combinaison de ces deux éléments semble donc bien faire des Pratmaria des clients du sieur de Liscoët, puisqu'il protège les possessions de ses clients grâce à son ascendant sur ses subordonnés, et place en même temps dans ses unités le fils de Pratmaria. De plus, la qualification de « forts bons amis » employée par Moreau est très représentative du vocabulaire affectueux généralement utilisé dans les correspondances entre les patrons des réseaux et leurs clients. Rappelons également qu'elle est aussi caractéristique d'intérêts mutuels bien compris. Dans ce cas, le maintien du sieur de Pratmaria lui permet de continuer à financer le service de

---

<sup>390</sup> AD35, C2913, f° 314. Le sieur de Vatory est vraisemblablement un homme de confiance de Montmartin, puisque c'est lui qui déjoue la tentative de coup de main de 1590.

<sup>391</sup> MOREAU, *Mémoires...*, *op.cit.*, p. 206.

<sup>392</sup> AD35, C2912 f° 73, C2913 f° 130.

<sup>393</sup> MOREAU, *Mémoires...*, *op.cit.*, p. 246.

<sup>394</sup> MOREAU, *Mémoires...*, *op.cit.*, p. 76.

son fils dans la compagnie du sieur de Liscoët. De même, le fils ne serait pas resté bien longtemps dans la compagnie de Liscoët si ce dernier avait attaqué la maison de son père. Nous observons donc une relation d'interdépendance, avec un avantage pour le patron toutefois.

Le client doit cependant trouver son chemin seul si son protecteur disparaît lors du conflit. Après la mort du baron du Pont, le sieur de Vaupatry rejoint donc la compagnie d'ordonnance de la Tremblaye en tant que gendarme.<sup>395</sup> Nous n'avons toutefois pas trouvé de traces d'engagés volontaires sans solde dans l'armée,<sup>396</sup> cette absence est sûrement liée à la nature comptable de nos sources. En effet, l'administration n'a aucune raison d'inscrire des informations qui ne servent pas à valider la procédure comptable utilisée.

Parfois, les capitaines sont à court de ressources personnelles et ne peuvent plus maintenir leur compagnie. Un nouveau capitaine reprend alors la compagnie par rachat, ou cette dernière est détruite et une nouvelle est créée. A Quimper, deux compagnies du régiment du sieur de Corbouzon en 1595 semblent être concernées par cette situation. Il s'agit des compagnies des sieurs du Dauphin et du sieur de Cuerlle, dont les capitaines ne sont plus cités dans les rôles de montres ultérieurs à celui de février 1595. Lors de la montre du 12 mars 1595, elles ont été remplacées par les compagnies des sieurs de Larmor et de Daussy.<sup>397</sup>

### C) Les conséquences du ralliement

Le ralliement au parti du roi est une affaire délicate pour les nobles. Ils deviennent des cibles pour leurs anciens alliés, qui en fonction de la période peuvent n'être pas du tout satisfaits. La Cointerie est rétrogradé ainsi au statut de cheval-léger dans l'armée de Dombes.<sup>398</sup> Sa situation est cependant exceptionnelle. Si les propos que nous rapporte Moreau sont vrais, La Cointerie est une créature qui s'est révoltée, retournée contre, son maître en décidant de ne suivre que ses propres intérêts. Il est donc traité comme un traître par ses anciens alliés, et guère mieux considéré par le prince de Dombes qui n'a vraisemblablement vu en lui qu'un parvenu souhaitant s'enrichir encore plus. De plus, son ralliement en 1591, à l'époque où Henri IV est encore protestant est perceptible comme étant un abandon du parti de la vraie foi. Le sieur de

---

<sup>395</sup> RAISON DU CLEUZIQU, « Un capitaine protestant ... », *op.cit.*, p. 26.

<sup>396</sup> LA BARRE DUPARCQ, *L'art militaire...*, *op.cit.*, pp. 10-11.

<sup>397</sup> AD35, C2914, f° 486-492. La garnison de Quimper est traitée de manière unique, très commode pour notre propos.

<sup>398</sup> MOREAU, *Mémoires...*, *op.cit.*, p. 95.

Lézonnet, gouverneur de Concarneau bénéficie d'une généreuse compensation pour son ralliement, et la place qu'il apporte aux royaux. Cependant, si son ralliement est réussi, il tente une entreprise sur Quimper peu après ce dernier qui tourne au fiasco. Si les pertes sont très faibles, les conjurateurs de la ville ont été discrédités, et la ville reste divisée. L'opération de Lézonnet a sans doute eu un rôle à jouer dans la résistance imprévue de Quimper devant l'armée d'Aumont. Ce dernier avait en effet envoyé son artillerie à Crozon. Lézonnet lui-même fut blessé à la gorge pendant sa tentative sur Quimper. Cette blessure devait lui être fatale au bout de quelques mois, l'empêchant de jouir des avantages qu'il a empochés lors de son ralliement des plus opportuns pour les royaux.<sup>399</sup>

Le ralliement de Talhouët lui est au contraire très profitable, il récupère notamment une belle indemnité de 20 000 écus, la reprise de ses dettes de guerre par les Etats de Bretagne, mais aussi le gouvernement de Redon et la survivance pour son fils, tout comme au parti du roi. En effet, dans une requête aux Etats ligueurs de 1594, ils rappellent que leur ville est « l'unique passage assuré pour aller de Nantes en Basse-Bretagne »<sup>400</sup>. Le changement de camp de Talhouët a effectivement coupé les possessions de Mercœur en deux, sans un coup de feu. Il s'agit néanmoins du dernier ralliement de grande envergure pour le parti du roi avant la fin de la guerre.

### **III) Choisir un camp : choix ou contrainte ?**

La noblesse, à l'instar de toute la société se divise lors de la guerre. Cela lève la question du choix d'un camp, ou du refus d'en choisir un. Au cours du conflit, il est de plus en plus manifeste que le zèle au service d'une cause n'est pas la seule raison de l'engagement. Nous chercherons donc à connaître les raisons avouées et sous-jacentes qui nourrissent ces choix.

#### **A) Les rapports de force**

Aucune option n'est sans risque en période de guerre civile. Choisir les royaux ou les ligueurs fait des biens et de la famille du noble des cibles potentielles pour l'autre parti.

---

<sup>399</sup> MOREAU, *Mémoires...*, *op.cit.*, p. 134.

<sup>400</sup> AUDREN DE KERDREL, Vincent, « Documents inédits relatifs à l'histoire de la Ligue en Bretagne », *BMSAIV*, 1862, p. 245.

Paradoxalement, choisir la neutralité n'est pas l'option la plus sûre, car les deux partis sont libres de violer cette neutralité, qui n'est par ailleurs jamais totalement garantie par les sauvegardes. Ainsi, don Juan del Aguila « refusa de remettre en liberté un grand nombre de gentilshommes qui avoient été pris dans leurs maisons, où ils s'étoient retirés pour se remettre des fatigues de la guerre. »<sup>401</sup>

La plupart des familles nobles se divisent sur la question, chez les d'Avaugour, Couesquen bat ainsi son gendre Saint-Laurent à Loudéac. Un autre membre de la famille d'Avaugour, Charles possède la place de Clisson et choisit le roi. Il passe la totalité de la guerre enclavé dans une région hostile, où les agents des Etats ont du mal à venir payer les montres. En descendant l'échelle nobiliaire, le sieur de Champsavoy choisit le roi alors que le reste de sa famille rejoint la Ligue.<sup>402</sup> Néanmoins, la puissance initiale du parti de la Ligue dissuade les nobles de rejoindre le parti du roi, même Henri IV reconnaît que « la plupart n'osent entreprendre ouvertement, se voyant les plus faibles. »<sup>403</sup>

Il faut également être prêt à voir ses biens attaqués. Dès 1589, « la maison de Champsavoy fut en entier ravagée par les chevaux légers de Vignancourt et soldats de Villebasse »<sup>404</sup> Les nobles les plus riches sont les plus avantagés dans ce manège, il faut détruire beaucoup plus de propriétés pour les contraindre à se retirer du conflit. La saisie ou le pillage de propriétés nobles sont en effet d'excellents moyens pour un capitaine de l'autre camp de renflouer son propre crédit personnel, tant avec ses clients qu'avec ses créanciers. Les deux catégories ne s'excluent cependant pas mutuellement.

## B) Les motivations de l'engagement

Il est très délicat de déterminer les raisons qui poussent des individus à choisir un camp ou l'autre, en particulier dans un contexte de guerre civile. Le mode de pensée de la fin du XVIème siècle est lui aussi difficile à appréhender pour l'historien.

Le premier sentiment de ralliement au roi semble bien avoir été la fidélité au monarque et au prince dynastique. Il nous semble que la loyauté au roi soit très forte chez le sieur de

---

<sup>401</sup> THOU, *Histoire Universelle...*, *op.cit.*, t.8, p. 328.

<sup>402</sup> RAISON DU CLEUZIQU, « Journal de François Grignart... », *op.cit.*, p. 39.

<sup>403</sup> DE BERGEY, *Recueil des lettres missives de Henri IV*, *op.cit.*, t.3, p. 381

<sup>404</sup> RAISON DU CLEUZIQU, « Journal de François Grignart ... », *op.cit.*, p. 67.

Champsavoy ou chez le sieur de Vaupatry, qui n'ont pas grand-chose à gagner et beaucoup à perdre dans le conflit. Champsavoy paie d'ailleurs chèrement son engagement pour le roi.

La chose nous semble moins sûre chez les grands aristocrates. Des personnages comme Montbarot sont par exemple écartés lorsque Mercœur entre dans Rennes au début du conflit. Chez Montbarot, l'intérêt personnel fait cause commune avec le loyalisme envers la couronne.<sup>405</sup> Les grands personnages de la noblesse provinciale captent en effet la faveur, et peuvent ensuite la redistribuer à leurs clients, ou à eux-mêmes.

Chez les protestants, le camp du roi est choisi par défaut en Bretagne. Le sieur de Vaupatry, protestant, s'engage ainsi dès le début du conflit dans le camp royal. Bien que les royaux ne soient pas forcément des plus favorables à ceux de la Religion Prétendue Réformée, ils restent un bien meilleur choix que les ligueurs. L'adhésion n'est cependant pas systématiquement motivée par l'opposition aux ligueurs. Le fait que les *Mémoires* de Montmartin soient utilisés comme source dans l'*Histoire Universelle* de Jacques-Auguste de Thou témoigne en partie de sa loyauté envers Henri IV, son roi et coreligionnaire au début de la guerre.

Les rapports de force en 1589 incitent les prudents et les opportunistes à rejoindre les ligueurs. Quelques soldats-brigands rejoignent cependant l'armée royale pour s'enrichir, comme le sieur du Goust et ses hommes. Inversement, les premières raisons du désengagement du conflit pourraient être dues à une certaine lassitude face à la difficulté de la tâche, et au manque de fonds lorsque Montmartin évoque qu'en 1589 « la plupart des seigneurs et de la noblesse se retirent, les uns faute de moyens, les autres faute de bonne volonté. »<sup>406</sup>

### C) Les résultats

Les échanges de prisonniers sont fréquents lors du conflit, et peuvent être préférés à des considérations politiques, ainsi en 1594 « le maréchal avoit résolu e faire un exemple de sévérité sur les assiégés, qui pût intimider les places des environs : mais le malheur qui venoit d'arriver à son détachement [de cavalerie mené par Bastenay], l'obligea de se relâcher, afin d'avoir de quoi faire l'échange de ses gens prisonniers. »<sup>407</sup> En effet, le maintien de son armée est alors sa première priorité et apporte davantage de bénéfices à court terme que l'exécution d'une

---

<sup>405</sup> Il devient notamment lieutenant du roi en l'évêché de Rennes lors du conflit.

<sup>406</sup> MONTMARTIN, « Mémoires... », in *Histoire ecclésiastique...*, *op.cit.*, p. cclxxxiii.

<sup>407</sup> THOU, *Histoire Universelle...*, *op.cit.*, t.8, p. 517.

garnison qui a trop résisté à ses yeux. Les propriétés des nobles sont souvent confisquées. De même, les Etats réclament régulièrement des échanges de prisonniers, pour des raisons un peu différentes.<sup>408</sup> Les nobles qu'ils souhaitent faire libérer sont certes des capitaines pour la majorité, des figures de la politique provinciale voient aussi leur libération souhaitée par les Etats, comme le premier président du parlement de Bretagne, Claude Faucon de Ris.<sup>409</sup>

Une fois le camp choisi, les propriétés foncières du noble sont en danger. Les biens de Champsavoy à Dinan sont saisis par ses sœurs dès le début du conflit.<sup>410</sup> Les royaux saisissent également les biens des ligueurs et les utilisent pour leur propre effort de guerre, bien que les sommes récoltées par ce moyen soient assez faibles en valeur absolue, de l'ordre de quelques centaines d'écus, et dérisoires en valeur relative, moins de 5% des revenus.<sup>411</sup>

Des nobles tentent également d'utiliser l'armée pour protéger leurs propriétés, le siège de Lamballe de 1591 est soutenu par « toute la noblesse du pays qui servoit le roy [et] crioient tous à ce siège, ne considéroient pas que nous ne menions nos deux canons qu'avec des bœufs, peu de munitions et sans argent. »<sup>412</sup> Le retour dans les propriétés après la fin du service est assez dangereux, la Cosnelaye, lieutenant de la Hunnaudaye, est notamment assassiné à ce moment-là peu après Pâques.<sup>413</sup>

Les nobles assurent donc l'encadrement de l'armée, mais la défense de leurs intérêts privés peut mener au désastre en cas d'impréparation de l'armée. Cependant, dès le 20 avril 1589, si un officier venait « à décéder de quelque coup qu'il aura reçu en voulant faire service à Sadite Majesté, son estat ne sera point déclaré vacant ni impétable ; ains demeurera à la veufve et aux héritiers pour en faire leur profit comme ils pourront. »<sup>414</sup>

## 2.3 Les subordonnés

Ce que nous appelons ici les subordonnés se définit par leur position à peu près certaine de clients dans les réseaux bretons. La barre que nous avons fixée est au grade de capitaine, le

---

<sup>408</sup> AD35, C2643, f° 227-228.

<sup>409</sup> AD35, C2643, f° 110.

<sup>410</sup> RAISON DU CLEUZIQU, « Journal de François Grignart ... », *op.cit.*, p. 68.

<sup>411</sup> Voir annexe 3.

<sup>412</sup> MONTMARTIN, « Mémoires ... », in *Histoire ecclésiastique...*, *op.cit.*, p. cclxxxviii.

<sup>413</sup> PICHART, « Journal », in *Le journal de Jean Pichart...*, *op.cit.*, p. 59.

<sup>414</sup> DOM MORICE, *Mémoires pour servir de preuves...*, *op.cit.*, coll. 1494.

dernier grade où son titulaire dispose d'une bonne marge d'autonomie pour récompenser ses fidèles.

## I) Grades et rangs sociaux

Bien que la hiérarchie militaire ne laisse plus la possibilité aux grades inférieurs d'accorder des faveurs leurs clients, elle n'efface pas les différentes hiérarchies qui se superposent dans l'armée autour des questions de la noblesse, de la richesse et du grade militaire.

### A) Les officiers subalternes

Nous faisons rentrer dans cette catégorie les hommes les mieux payés des compagnies, c'est-à-dire les lieutenants et les enseignes, ou les guidons et les cornettes dans le cas des compagnies de cavalerie. Dans certains cas, des lieutenants peuvent trahir leur capitaine. C'est le cas à Châteaubriant en 1590 lorsque le lieutenant du sieur de Vignancourt donne la place aux royaux et livre son capitaine, qui est envoyé à Rennes.<sup>415</sup> L'opération ne finit cependant pas à l'avantage du lieutenant qui fut tué lorsque les ligueurs reprirent Châteaubriant quelques semaines plus tard.

La majorité des lieutenants joue cependant son rôle, celui de tenir lieu à la place du capitaine lorsque ce dernier n'est pas en mesure d'assurer sa fonction. Les circonstances qui peuvent empêcher un capitaine sont : la mort, la captivité, la maladie ou la blessure, et la mission hors de sa compagnie. Après le siège de Crozon, le commandement de la compagnie de gens de pied français du capitaine Deslandre, qui est probablement mort lors du siège, est ainsi assuré par son lieutenant, Martin Languerau, qui assiste à la montre du 3 décembre 1594 à Locronan.<sup>416</sup>

L'enseigne et le cornette ont pour principale fonction de porter l'étendard de la compagnie au combat. Ils assurent cependant des rôles combattants, et certaines enseignes peuvent même assurer le commandement effectif dans les compagnies de gendarmes. En 1593, ce sont deux enseignes : l'écuyer Pierre de Signar, sieur du Plessis-Larode, et l'écuyer Daniel de Joert, sieur

---

<sup>415</sup> RAISON DU CLEUZIQU, « Journal de François Grignart... », *op.cit.*, p. 69.

<sup>416</sup> AD35, C2913, f° 151.

de Boisbeguel qui apparaissent en tête des compagnies de gendarmes de Saint-Luc et du marquis de Villaine dans le compte de Gabriel Hus.<sup>417</sup>

Il est d'ailleurs intéressant de remarquer que ces deux hommes sont dits écuyers, alors qu'ils ne sont que des enseignes. A titre de comparaison, le sieur de Lignery, mestre de camp est lui aussi écuyer. La question de la roture est donc posée pour les unités d'infanterie, par exemple dans le régiment de Romégou, l'enseigne du capitaine Torchon s'appelle Théodore Espine, ce qui ne semble pas indiquer une quelconque noblesse.<sup>418</sup>

## B) Les « sous-officiers »

Nous considérons comme des sous-officiers les maréchaux des logis, les sergents et autres caporaux, qui assurent un rôle effectif d'encadrement quotidien des soldats. Les maréchaux des logis, présents dans toutes les compagnies de combattants, ont pour finalité la répartition des hommes dans le cadre du logement chez l'habitant, ou à la belle étoile. Le caporal, qui n'est qu'un gradé parmi les hommes de troupe, peut cependant commander de petits groupes de soldats. Quant au sergent, il assure la discipline quotidienne, et supervise des groupes de soldats un peu plus grands que le caporal.

Le maréchal des logis se détache néanmoins comme l'élément le plus puissant de cet ensemble de sous-officiers, ce qui se reflète dans sa solde, toujours nettement supérieure aux autres grades ici mentionnés. L'on retrouve également la même dichotomie que nous avons déjà évoquée avec les enseignes. Dans les compagnies d'ordonnance, il est toujours noble, et souvent écuyer comme Jean Guézille, sieur de la Barre-Chevrie et maréchal des logis de la compagnie de Saint-Luc.<sup>419</sup> De manière surprenante, nous avons surtout trouvé des maréchaux des logis nobles dans le reste de l'armée comme Anthony du Mas, sieur de la Bruire, maréchal des logis de la compagnie de cheveu-légers du sieur de la Ménardière.<sup>420</sup> Ce résultat nous semble s'expliquer par une présence de roturiers nettement plus importante chez les maréchaux des logis, si bien que les gentilshommes bénéficient d'une attention plus importante. Les lacunes documentaires ne nous permettent pas de corroborer notre hypothèse.

---

<sup>417</sup> AD35, C2912, f° 13-14.

<sup>418</sup> AD35, C2913, f° 144.

<sup>419</sup> AD35, C2913, f° 159.

<sup>420</sup> AD35, C2912, f° 31.

Du côté des sergents et des caporaux, les noms sont pratiquement inexistantes, ce qui nous laisse supposer qu'ils sont composés en très grande majorité de roturiers, qui n'ont pas de grande différence sociologique avec les hommes qu'ils encadrent. Seul le sergent-major dans certains régiments et certaines places a un réel pouvoir, ce qui présente des avantages pour la compréhension entre les soldats. Sur ce sujet, nous n'avons pas trouvé de mention de cas de communication en breton, ce qui nous a moyennement surpris. Le breton est en effet une langue orale, et les auteurs de nos sources ne le parlent généralement pas, ni ne l'estiment particulièrement.

### C) Les grades spécifiques

Ce que nous appelons les grades spécifiques est un agrégat de positions, plus ou moins importantes mais qui ont toutes comme point commun de cantonner leurs titulaires à des rôles d'exécutants, généralement assez peu considérés. Rentrent donc dans cette catégorie les capitaines de pionniers, les fourriers, tambours, fifres et autres trompettes, et même les chirurgiens. Le capitaine de pionniers est un poste unique dans l'armée, il s'agit du seul type de capitaine dont nous n'avons pas trouvé un seul nom dans tout notre corpus documentaire.<sup>421</sup> De même, il est moins payé qu'un cheveu-léger.<sup>422</sup> Il se charge probablement d'encadrer et de commander les pionniers dans leurs travaux. Etant donné l'absence de noms, ils sont probablement tous roturiers. Les tambours, fifres et trompettes sont les musiciens de l'armée.<sup>423</sup> Les tambours rythment la marche des armées depuis les guerres d'Italie. Avec les trompettes et les fifres, ils jouent peut-être des marches militaires. Le fourrier, quant à lui, est censé gérer l'approvisionnement de la compagnie, c'est un rôle particulièrement crucial dans la cavalerie car les chevaux ont aussi besoin de nourriture. Ils ont également des besoins qui leur sont spécifiques, notamment en matière de logement. Des fourriers du roi ont le même objectif, mais à l'échelle de l'armée.<sup>424</sup>

Il existe également des officiers pour permettre à l'armée de répondre à certains besoins. Par exemple, il y a toujours quelques personnels médicaux : généralement un médecin,

---

<sup>421</sup> Par exemple AD35, C2914, f° 252-254. Aucun capitaine de pionnier n'est nommé.

<sup>422</sup> Voir figures 2 et 6.

<sup>423</sup> AD35, C2913, f° 178. Ils sont cependant rares.

<sup>424</sup> AD35, C2912, f° 84.

quelques chirurgiens et apothicaires pour prodiguer des remèdes aux officiers, et procéder aux amputations si elles sont nécessaires.<sup>425</sup> Des canonniers sont parfois réquisitionnés sur les villes pour aider au maniement de l'artillerie lors des campagnes et des sièges, puisque le personnel qualifié est rare.<sup>426</sup> Au contraire, certaines villes entretiennent des canonniers pour veiller à l'entretien de leur artillerie, qui est elle-même réquisitionnée pour des sièges de petite envergure. De même des charpentiers sont aussi engagés pour préparer les plates-formes d'où l'artillerie ouvre le feu.<sup>427</sup>

## II) Les différences de soldes

La solde est censée permettre au soldat de subsister, et de subvenir aux frais qui sont laissés à sa charge. Elle varie donc en fonction des rangs et des attributions du soldat. Néanmoins, il existe certaines voies de contournement permettant d'accroître ses revenus.

### A) Une nette hiérarchie des soldes

Les soldes reprennent en partie notre distinction moderne entre les officiers, les sous-officiers et les soldats. Cependant, la distinction se fait plutôt avec un palier sous le maréchal des logis, l'enseigne et le lieutenant. Un maréchal des logis d'une compagnie de cheveu-légers gagne presque 40% de plus qu'un cheveu-léger avec la même durée de service.<sup>428</sup> Les ratios entre les soldes sont assez similaires dans toutes les armes.

La véritable ligne de démarcation entre les soldes se fait cependant en fonction des armes. Un cheveu-léger est, au moins au début du conflit, payé presque autant qu'un enseigne d'une compagnie d'arquebusiers à pied, avec une solde de 8.66 écus pour le cheveu-léger, contre 10 pour l'enseigne. Les soldes sont néanmoins revues, en 1595, les enseignes des compagnies d'arquebusiers ont ainsi eu le plaisir de voir leur solde augmentée de 80%, passant de 10 écus par mois à 18 écus par mois.<sup>429</sup> Les soldes ne sont donc pas figées dans le temps, et leur

---

<sup>425</sup> AD35, C2913, f° 178.

<sup>426</sup> AD35, C2914, f° 205.

<sup>427</sup> AD35, C2914, f° 230.

<sup>428</sup> Voir figure 2.

<sup>429</sup> TREVEDY « Etats de l'armée royale... », *op.cit.*, p. 119.

accroissement a dû légèrement accroître les difficultés financières des royaux. A titre de comparaison, la solde des cheveu-légers n'est passée qu'à 10 écus. La hiérarchie, qui séparait surtout les différentes branches de l'armée, est donc réécrite pour distinguer sur le plan financier les officiers de leurs subordonnés. Pour preuve, la solde du maréchal des logis des cheveu-légers n'est pas augmentée, rendant la position moins attractive.

Les sergents qui dirigent des garnisons isolées, par exemple à la Bretesche en 1591, sont nettement mieux payés que les maréchaux des logis, les enseignes et même les lieutenants à ce moment du conflit grâce à leur état de chef de place. La hiérarchie des armes n'est donc pas totalement impénétrable.

## B) Entre besoins financiers et prestige

La rançon est aussi dévastatrice pour les finances d'un petit noble que le pillage pour le paysan. Réciproquement, toucher une rançon d'un prisonnier peut être un moyen très rapide pour faire fortune, mais le prisonnier doit encore être fait.

Le prestige des subordonnés est plus difficile à déterminer que celui de leurs capitaines, en partie car ils sont plus difficiles à trouver dans les sources. Cependant, il existe une hiérarchie des armes, et des sous-hiérarchies dans les différentes armes, essentiellement dans la cavalerie. En effet, « seul un homme de haute naissance et doté d'une richesse substantielle pouvait servir en tant que gendarme. D'autre part, presque tout le monde pouvait servir en tant que fantassin, pendant qu'un homme aux moyens limités (mais de bonne noblesse) pouvait facilement trouver un emploi d'arquebusier à cheval ou même d'archer, une cavalerie légère, dans les compagnies d'ordonnances. »<sup>430</sup> Les cavaliers sont en effet tenus d'entretenir eux-mêmes leur monture, c'est pour cette raison que leur solde est structurellement plus élevée.

Bien que tenir son rang à l'armée soit onéreux, en particulier pour des gentilshommes désargentés, le lien entre prestige et enrichissement personnel n'est pas forcément une dynamique dépensière. Après la chute du château de Morlaix, le maréchal d'Aumont fait distribuer 2325 écus parmi les unités de cavalerie pour récompenser les hommes les plus

---

<sup>430</sup> TUCKER, "Eminence over Efficacy...", *op.cit.*, p. 1067. « Only a man with substantial wealth and noble birth could serve as a *gendarme*. On the other hand, virtually anyone could serve as an infantryman, while a man of only modest means (but no social standing) easily might find his way into service as a mounted gunner or even as a light cavalry *archer* in the ordinance companies. »

valeureux lors du siège.<sup>431</sup> Les subordonnés peuvent donc espérer bénéficier de la faveur du maréchal en se distinguant lors des combats.

Cependant, cette somme est distribuée aux cheveau-légers et aux gendarmes, c'est-à-dire aux unités qui sont déjà les plus riches et souvent les plus prestigieuses de l'armée. La hiérarchie est donc maintenue. Pour les autres soldats, la situation est beaucoup plus délicate et la fontaine des bienfaits ne leur est pas accessible. S'ajoute à leur malchance le mépris qu'ont certainement une bonne part des cavaliers de l'armée, et l'on constate que les unités ne vivent pas forcément dans le même monde, même si elles partagent leurs objectifs et les moyens de les atteindre.<sup>432</sup>

### C) Les « compléments » de solde : les réquisitions

Selon les ordonnances royales, les soldats qui sont logés chez l'habitant ne sont censés bénéficier que du gîte et de l'ustensile, c'est-à-dire qu'un espace pour dormir et le matériel de cuisine leur sont accessibles. Le soldat est donc censé payer sa nourriture, or sa capacité à pouvoir payer est directement corrélée au paiement à temps de sa solde. Le problème est assez similaire, mais moins poussé chez les maréchaux des logis puisque leur solde est supérieure.

Dans la mesure où les retards de paiement sont légion pendant le conflit, les hommes qui ne peuvent pas payer effectuent des réquisitions. La nourriture n'est par exemple pas payée, mais les populations ne se plaignent pas beaucoup de ce genre d'exactions. Le préjudice subi est en effet minimal pour les habitants, surtout par rapport à celui d'un pillage en règle. Lors du siège du château de Morlaix, le service des vivres de l'armée royale accuse réception de 130 charges<sup>433</sup> et 3 boisseaux de froment, de 134 charges  $\frac{3}{4}$  de seigle, et de 92 charges 3 boisseaux de vigne de la part de plusieurs paroisses « qui ont apporté les bledz. »<sup>434</sup> Les paysans ont donc apporté du ravitaillement pour l'armée. Contrairement à ce que l'on pourrait penser, le phénomène n'est pas isolé. Pendant le siège de Crozon, ce sont « plusieurs paroisses des environs de Léon » qui amènent depuis le magasin de Brest vers l'abbaye de Saint Marc 115 charges de froment et 357 charges  $\frac{1}{2}$  de seigle.<sup>435</sup>

---

<sup>431</sup> AD35, C2913, f° 158-160.

<sup>432</sup> CHAGNIOT, *Guerre et société à l'époque moderne, op.cit.*, p. 22.

<sup>433</sup> Rappelons qu'une charge est égale à huit boisseaux, mesure de Rennes.

<sup>434</sup> AD35, C3746.

<sup>435</sup> AD35, C3746.

Nous n'avons pas de preuves tangibles, mais il est fort probable que ce type de réquisitions soit pratiqué pour fournir à l'armée d'autres biens qui sont nécessaires à son bon fonctionnement. Nous pensons notamment au bois de chauffage, indispensable pour éviter que les soldats ne se mettent à souffrir d'hypothermie. Il est aussi possible que des outils soient réquisitionnés dans le cadre d'un siège, car ces opérations sont complexes, même contre des fortifications obsolètes.

### III) La masse anonyme des soldats

Le soldat est un combattant qui touche une solde. Dans notre cas, il est professionnel, au moins dans les sources administratives. Il est également peu apprécié des populations locales, car associé au pillage, avec une certaine justesse.

#### A) L'invisibilité dans les sources

Les soldats sont souvent mentionnés dans les sources narratives et administratives, mais presque toujours en tant qu'entité collective. Le seul nom de soldat que nous avons découvert dans une source narrative est celui de La Cointerie « capitaine de gens de pied [...] fils d'un pâtissier d'Anger », <sup>436</sup> que nous considérons comme un soldat car Dombes le rétrograde au rang de simple cheveu-léger alors qu'il tenait auparavant le poste de gouverneur de Guingamp pour Mercœur. C'est d'ailleurs cette fonction qui doit lui valoir la mention de son nom dans les *Mémoires* du chanoine Moreau. Nous avons également trouvé le nom d'un soldat suisse, Jean Maunier, <sup>437</sup> à cause d'un souci avec son mariage. En dehors de ces deux hommes, la quasi-totalité des sources est muette sur les individus qui constituent les unités combattantes. Le plus souvent, le soldat est décrit comme venant en groupes, pour piller et rançonner les populations civiles. Il est cruel, sans pitié, égoïste, et cupide.

Dans la plupart des rôles de montre, le soldat est absent en tant qu'individu. Nous n'avons trouvé aucun nom de soldat dans les montres consignées dans les comptes de l'extraordinaire

---

<sup>436</sup> MOREAU, *Mémoires...*, *op.cit.*, p. 91. Notons cependant que Moreau force le trait, en le présentant comme une pure créature de Mercœur.

<sup>437</sup> AD35, C2644, f° 393.

des guerres de Gabriel Hus. En revanche, quelques unités voient leurs hommes apparaître significativement plus dans une section particulière. Il s'agit des « Fraiz extraordinaires et innopinez », <sup>438</sup> autrement dit les dépenses qu'Aumont ordonne qui ne sont pas forcément liées aux fonctions premières des trésoriers comme le paiement des troupes ou l'achat de matériel de toute sorte, mais aux décisions effectuées par le maréchal. Il est le seul à décider de qui reçoit l'argent, du montant de ce dernier, du motif pour lequel l'argent est versé, et de la date du paiement. Il s'agit donc de l'un des outils pour mesurer la faveur du lieutenant-général. Ce n'est qu'ici que nous trouvons quelques noms de soldats. Il s'agit principalement des arquebusiers à cheval de sa garde, dont il rembourse généralement des frais de voyages, leur offre un remerciement pécuniaire pour leur aide, et leur achète des chevaux ou de l'équipement. <sup>439</sup>

Cette absence des soldats dans les sources est caractéristique d'un certain dédain, si ce n'est du mépris de certains chroniqueurs sur les roturiers. Moreau est sans doute le plus virulent dans ses diatribes sur les paysans et la roture en général, mais Montmartin est également assez peu avenant envers la populace.

## B) Les origines des soldats

Les origines géographiques des soldats sont relativement diversifiées, il existe un recrutement endogène, surtout au début du conflit avant que les renforts n'arrivent, Moreau nous raconte l'élimination d'un officier de la Ligue par « un soldat dudit Brest, couturier de son métier. » <sup>440</sup> Les soldats ne sont donc pas tous des vétérans, les Bretons du début de la guerre en particulier. De nombreux soldats sont issus de provinces voisines, et sont entrés en Bretagne avec leur régiment qui a été envoyé lutter contre Mercœur. En 1594, Moreau se plaint des « gens de guerre de la garnison [de Quimper], qui étoient tous gens ramassés, Normands, Poitevins, Gascons, et Bretons. » <sup>441</sup> La Gascogne n'est pas une province à la frontière terrestre de la Bretagne, mais des régiments de Gascons sont entrés en Bretagne en 1593-1594 : principalement ceux de Romégou et de Lignery.

---

<sup>438</sup> AD35, C2912, f° 131.

<sup>439</sup> Voir annexe 19 pour l'année 1593. Nous n'avons pu étudier cette partie des comptes pour les années suivantes.

<sup>440</sup> MOREAU, *Mémoires...*, *op.cit.*, p. 65-66.

<sup>441</sup> MOREAU, *Mémoires...*, *op.cit.*, p. 245.

Des groupes de soldats allemands, suisses, irlandais sont également présents en Bretagne. Les Allemands et les Suisses sont logiquement issus des rangs des mercenaires, tandis que les Irlandais sont vraisemblablement des restes du corps expéditionnaire anglais qui ont décidé de rester dans ce petit Pérou.<sup>442</sup>

Les origines sociales des hommes semblent assez modestes, au moins dans l'infanterie, mais nous n'avons trouvé que des citadins dans les exemples cités par le chanoine Moreau. Ceci nous semble étrange, dans la mesure où l'écrasante majorité de la population est rurale. Bien que la proportion de citadins soit plus élevée dans l'armée que dans le reste de la population, nous ne sommes arrivés à aucune explication satisfaisante sur cette absence de soldats issus de milieux ruraux. Certaines unités ont cependant un recrutement noble assez important parmi leurs soldats, principalement les compagnies d'ordonnances qui servent à placer des clients, et les compagnies de salades, qui avec leur solde élevée permettent de remplir le même rôle, sans la même stabilité cependant.

### C) Le soldat comme malheur de la guerre

Nous ne céderons pas au *topos* du soldat-pillard, mais il est pour autant indéniable que la guerre amène son lot de destructions, et que les soldats ne sont pas des saints. Lorsque Liscoët reprend Corlay le 8 mars 1593, il « la fortifia si bien qu'il en fit une place propre pour ses desseins, qui étoient de tirer la guerre peu à peu au bas pays, où l'oie étoit encore grasse. »<sup>443</sup>

Les prédations des soldats appauvrissent progressivement la province, et ces deniers reviennent souvent dans des lieux déjà pillés. Les habitants de Châteaugiron, « étant souvent consolés des compagnies de Lorme, la Coulas Boastenet, le sieur de Flouré, Bois-Jouan, et leurs souldats, qui nous réjouissoient souvent de peur que nos vivres empirassent »,<sup>444</sup> sont donc dans l'impossibilité de récupérer des pillages précédents. Les vols de nourriture affaiblissent les systèmes immunitaires des populations qui deviennent plus vulnérables aux maladies. Les viols perpétrés par les soldats entraînent également la diffusion de maladies vénériennes. Les maladies réduisent la population, qui a encore moins de chances de réparer les dégâts du pillage et de se redresser.

---

<sup>442</sup> AD35, C2914, f° 44-48.

<sup>443</sup> MOREAU, *Mémoires...*, *op.cit.*, p. 113.

<sup>444</sup> MOREAU, *Mémoires...*, *op.cit.*, p. 114.

Les pillages successifs infligent encore plus de dégâts matériels et humains aux communautés villageoises, et le cycle vicieux se répète, avec des conséquences de plus en plus délétères. « La guerre apporta la famine, puis la peste à ce qui échappait à la cruauté des soldats, ou plutôt des brigands, devant lesquels quelques-uns pouvaient échapper et se coucher en quelques hies ou garenne, mais contre la faim il n'y avait pas de fuite. »<sup>445</sup>

Le seul moyen de sortir définitivement de ce cercle vicieux est l'arrêt du conflit, et la dispersion des soldats. Même avec ces circonstances, les villages les plus éprouvés ne disposent plus forcément des capacités de reconstruction nécessaires. Les villes sont moins concernées par le pillage ordinaire dont souffrent les campagnes, mais souffrent tout de même du conflit. Les excédents des campagnes s'amointrissent, propageant la famine aux villes. Les habitants affaiblis sont désormais vulnérables aux maladies, qui se propagent plus facilement dans la promiscuité urbaine. Les villes sont parfois victimes de mises à sac très violentes, le plus célèbre étant celui de Penmarc'h par la Fontenelle. La ville a tellement été éprouvée par son sac qu'elle ne s'en est pas remise plus de dix ans après la fin du conflit.

---

<sup>445</sup> MOREAU, *Mémoires...*, *op.cit.*, p. 275.

### **3 « La victoire va à quiconque possède le dernier escudo » (Bernardino de Mendoza)<sup>446</sup>**

Homme d'Etat sous le règne de Philippe II, Mendoza est parfaitement conscient des limites des armées et des Etats au XVIème siècle. En effet, « nul n'a jamais su ce qu'il en coûtait à un Etat du XVIème siècle pour faire la guerre. »<sup>447</sup> Les deux principales limites sont l'inefficacité d'une stratégie, et le manque d'argent. En descendant l'échelle des opérations, la question de la logistique se pose également. Le système de l'entreprise limite les besoins humains et administratifs pour approvisionner l'armée mais son efficacité est discutable.

#### **3.1 Approvisionner une armée dans la guerre civile**

La fonction première de l'armée est de sa battre. Pour assurer cette mission, les soldats sont retirés des systèmes économiques locaux, et doivent être approvisionnés par le reste de la population. Si le manque à gagner en production est assez faible, le coût de l'approvisionnement est bien plus élevé tant pour les contributions financières que par les destructions de la guerre. Il nous est impossible de déterminer le « coût » de l'armée, mais nous sommes en mesure d'examiner les modalités de l'approvisionnement et son rôle dans l'efficacité de l'armée.

##### **I) Des personnels financiers**

L'administration financière de la province est assurée par moins de cinquante personnes selon James COLLINS<sup>448</sup>. Si ce personnel est suffisant pour lever les taxes en temps de paix, les nécessités administratives de la guerre nécessitent une mobilisation accrue des personnels financiers disponibles dans la province.

---

<sup>446</sup> Cité in CONTAMINE, Philippe (dir.), *Histoire militaire de la France : Tome 1, des origines à 1715* ; Paris, PUF, 1997, p. 372.

<sup>447</sup> CHAGNIOT, *Guerre et société à l'époque moderne, op.cit.*, p. 43.

<sup>448</sup> COLLINS, *La Bretagne dans l'État royal.*, *op.cit.*, p. 139.

## A) L'administration royale

L'administration royale gère en temps normal les dépenses militaires, mais la situation change radicalement au cours de la guerre. Les agents de l'administration royale ne sont pas forcément des plus fiables, et les soupçons de détournement de fonds ou de trahison pèsent souvent sur eux. Le général des finances François Miron est ainsi arrêté le 2 septembre 1590 pour ce second motif,<sup>449</sup> il est néanmoins innocenté, et accompagne d'Aumont dans sa campagne de 1594.

Après la guerre, elle reprend le contrôle des dépenses militaires de la province, et compte de nouveau en livres, puisqu'elle est réintroduite comme monnaie de compte en 1602. « Mais n'allez pas croire de là que, depuis cette date, la comptabilité ne soit en progrès. C'est le contraire qui est vrai : en 1595, le maréchal d'Aumont et le trésorier Miron réglaient les dépenses par mois. Quinze ans plus tard, ces dépenses sont réglées, tantôt par douze, tantôt par six, le plus souvent par deux mois. »<sup>450</sup> Cette analyse mérite des précisions et des nuances. Bien que la comptabilité de l'armée soit gérée par mois, cela ne veut pas dire que les soldes sont payées tous les mois loin de là. De plus, l'administration royale en 1589 payait déjà une partie des troupes sur une base mensuelle. Remarquons cependant que les dépenses sont réglées sur 10 mois comptables de 35 ou 36 jours. Nous n'avons pas trouvé de document justifiant ce choix, aussi avons-nous élaboré quelques hypothèses. Les 10 mois comptables couvrent théoriquement l'année entière, mais il y a en réalité quelques jours non comptés à la fin de l'année. Il peut s'agir d'une méthode de réduire un petit peu le coût de la guerre, en ne payant pas quelques jours, nous pensons cependant que s'y ajoute un aspect pratique.

Lorsque le trésorier des Etats de Bretagne prend la main sur les comptes de l'extraordinaire, il uniformise peu à peu les durées de service qui commencent toutes au premier janvier. De plus, le règlement des dépenses annuelles sur dix mois réduit le nombre de montres, et les frais liés aux paiements sont réduits. Il y a moins de frais de voyages à rembourser, et moins de gages liés aux montres à payer. Les relations des agents royaux avec les Etats de Bretagne ne sont pas très bonnes, étant donné que ces derniers leur ont spolié leurs attributions, ils sont cependant

---

<sup>449</sup> PICHART, « Journal », in *Le journal de Jean Pichart...*, *op.cit.*, p. 51.

<sup>450</sup> TRÉVEDY, « Etats de l'armée royale... », *op.cit.*, p. 190.

encore payés.<sup>451</sup> Des poursuites sont lancées par les trésoriers royaux contre Gabriel Hus, les Etats de Bretagne protègent leur trésorier<sup>452</sup> et réclament régulièrement leur abandon.<sup>453</sup> Le manque de personnels financiers rend cependant la coopération nécessaire. En 1595, Hus est accusé de malversation par le sieur de Kermovan, il aurait empoché à son profit plus de 13000 écus. Hus accuse ledit sieur de calomnie, et il est soutenu par Pierre Gouault, procureur des Etats.<sup>454</sup> Les dépenses de l'extraordinaire de la guerre sont cependant déléguées par Hus à partir de 1596, et nous ne disposons plus des rôles de montres pour cette période. Cette action est surprenante, mais il semble que la charge de travail et les poursuites menées contre lui aient encouragé Hus à réaliser son propre compromis avec les agents royaux, malgré l'opposition des Etats.<sup>455</sup> En effet, à partir de 1596, les copies des rôles de montre disparaissent au profit de paiements aux agents royaux de l'extraordinaire, alors que Hus gère encore les registres de comptes.

## B) Les Etats de Bretagne

La guerre est un temps particulier pour les Etats, leur prérogative est de lever et de contrôler les impôts. Cette prérogative, pourtant garantie par leurs privilèges, est remise en question par les levées extraordinaires pratiquées par tous les camps. Cependant, les Etats ont aussi l'occasion d'affirmer leur présence comme l'interlocuteur indispensable de la monarchie pour les questions financières dans la province.

### 1) Une centralisation financière

Les Etats de Bretagne ont pour principale fonction de répartir le montant de l'impôt, et de négocier le montant de ce dernier avec la monarchie. Aucune levée de fonds ne peut se faire sans leur accord, du moins en théorie.

---

<sup>451</sup> HAMON, Philippe, « Payer pour la guerre du roi ... », in *Les modalités de paiement ...*, *op.cit.*, p. 16.

<sup>452</sup> AD35, C2643, f°573-577.

<sup>453</sup> AD35, C2643, f° 591-594, C2644, f° 100-101.

<sup>454</sup> AD35, C2644, f° 69-70.

<sup>455</sup> AD35, C2644, f° 387-391.

Les Etats obtiennent de gérer directement à partir de 1593 et jusqu'à la fin de la guerre les comptes de l'extraordinaire des guerres. D'Aumont a vraisemblablement appuyé leurs revendications en échange d' « un fonds notable de deniers »<sup>456</sup> pour préparer ses campagnes. Le maréchal est cependant très mécontent du fait que ce fonds en question ne se soit jamais matérialisé, et soit resté une promesse des Etats. Les trésoriers de France auraient selon lui été capables de mettre en place ce fonds de 25000 ou 30000 écus. Les officiers des Etats ne sont pas à l'abri de la guerre.<sup>457</sup> Gabriel Hus, trésorier des Etats est ainsi capturé au début du conflit et rançonné pour 2500 écus. De même, Hus ne bénéficie pas d'un quitus automatique, par exemple en janvier 1595, il lui est remontré qu'Aumont lui a fait « exercer tant des deniers extraordinairement levés en cedit pays que tous autres destinés pour la guerre après l'absence des commis desdits trésoriers généraux et provinciaux de de (sic.) l'extraordinaire des guerres, et depuis il ne s'est présenté aucun pour eux pour faire lesdites charges en exercice. »<sup>458</sup>

Les Etats tentent également d'avoir recours au crédit étranger pour financer la guerre. Ils demandent notamment 150000 écus à Elizabeth Ière et 100000 écus aux Provinces-Unies. Les deux demandes d'emprunts sont refusées.<sup>459</sup>

Ils servent aussi parfois de contre-pouvoir aux volontés des lieutenants-généraux. En 1590, ils aident notamment la veuve Perrine Deschamps à obtenir la vérification d'une lettre patente que Dombes avait empêchée « portant les armes pour la deffense et liberté de cette province en qualité de capitaine d'une compagnie d'arquebusiers à la conduite de laquelle il s'estoit fort mal mis en ses biens n'ayant relaissé à la veuve que nombre d'enfans et infinis dettes et crédits. »<sup>460</sup> En 1595, les Etats se rendent compte que des fermages ont été passés sans leur autorisation, « sur ce ouy Maître pierre Gouault procureur desdits sieurs des Etats qui a crit que le bail à ferme desdits éveschés de Cornouaille et Léon ne pouvoit subsister pour avoir été fait sans le consentement desdits des Etats. »<sup>461</sup> Le bail à ferme est effectivement cassé.

Après la prise de Quimper, les Etats relèvent la ville de la charge que représentait l'indemnité imposée par d'Aumont, et s'engagent à payer les intérêts de 8% de l'emprunt aux

---

<sup>456</sup> DOM MORICE, *Mémoires pour servir de preuves...*, *op.cit.*, coll. 1563-1566.

<sup>457</sup> HAMON, Philippe, *Messieurs des finances. Les grands officiers de finances dans la France de la Renaissance*, Paris, CHEFF, 1999, p. 94-95.

<sup>458</sup> AD35, C2644, f° 27.

<sup>459</sup> AD35, C2643, f° 542, f° 564-565.

<sup>460</sup> AD35, C2643, f° 89.

<sup>461</sup> AD35, C2644, f° 53-54.

habitants qui y ont souscrit.<sup>462</sup> « C'était un placement d'autant plus avantageux et inattendu que les intéressés avaient dû l'effectuer, contraints par une dure réquisition imposée par le maréchal, le lendemain de la capitulation de la ville »<sup>463</sup> écrit Faty, nous ajoutons que les Etats en offrant des conditions avantageuses pour la reprise de l'emprunt réaffirment leur prérogative *a posteriori*. L'indemnité qui a été levée le fut sans leur consentement, et en violation de leurs privilèges. Le rachat permet ainsi de les remettre dans leur rôle d'intermédiaire entre les habitants et le commandement militaire royal.

## 2) L'affirmation de leur rôle

Dès 1593, les difficultés à lever les impôts sont telles que « la plupart desquelz deniers accordez n'ont esté levez, et aultre partie estre ès moins de personnes qui ne s'en veullent dessaisir qu'avecq grandes difficultés. »<sup>464</sup> Aussi, lorsque Saint-Luc tente désespérément de boucler le budget de 1595, les Etats de Bretagne obtiennent la création d'un conseil des finances où ils sont représentés, avec un pouvoir de contrôle des dépenses.<sup>465</sup> Nous n'avons cependant pas retrouvé de traces de ce conseil des finances dans d'autres documents, ce qui nous fait douter de son existence réelle.

Le conseil des finances que les Etats obtiennent est le résultat des concessions réalisées par les commissaires du roi, pour qui il est préférable de laisser le contrôle des finances aux Etats tant qu'ils continuent à voter les sommes nécessaires au conflit. Il est composé de dix personnes : le lieutenant-général, trois personnes pour tenir le registre, dont une choisie par les Etats, et six autres pour débattre des questions financières, dont deux choisies par les Etats. Le conseil prend ses décisions par vote à la majorité absolue, où les Etats possèdent donc un tiers des voix. Saint-Luc accepte la création de ce conseil des finances, et accorde aux Etats le droit d'avoir leurs officiers vérifier les actions de l'administration royale.<sup>466</sup> Cependant, l'année suivante le roi n'approuve pas l'élection des députés des Etats pour le conseil des finances, qui se retrouvent donc obligés de le quitter.<sup>467</sup>

---

<sup>462</sup> FATY « Comptes des miseurs ... », *op.cit.*, p. 134.

<sup>463</sup> FATY « Comptes des miseurs ... », *op.cit.*, p. 167.

<sup>464</sup> BARTHÉLÉMY, *Choix de documents inédits...*, *op.cit.*, p. 152.

<sup>465</sup> AD35, C2644, f° 230, f° 235, f° 240.

<sup>466</sup> AD35, C2644, f° 240-249.

<sup>467</sup> AD35, C2644, f° 560.

Les officiers poursuivis par les Etats de Bretagne	
Nom	Fonction
François Catillon	Contrôleur provincial
Jean Bobier	Contrôleur des vivres
Paul Robichon	Trésorier provincial
Phelipes Martel	Clerc des vivres
Saint Vincent	Garde des vivres
Henry Hellipot	Clerc des vivres
Guillaume Toisemaille	Commis des vivres
Ruffault	Commis des vivres
Michel Lopin	Commis du trésorier des Etats

Figure 9 Les officiers poursuivis par les Etats de Bretagne en novembre 1595<sup>468</sup>

Les Etats demandant que les personnages listés ci-dessus soient emprisonnés par l'administration royale. La plupart sont relâchés. Parmi les officiers poursuivis, seuls deux encourent de réels périls. Michel Lopin est reconnu coupable, et est exécuté. Paul Robichon a un peu plus de chance, puisque son cas devient une longue affaire judiciaire qui dure bien après la fin du conflit. Le trésorier des Etats de Bretagne est également récompensé lors de la paix, puisqu'il récupère la mairie de Nantes.<sup>469</sup>

### C) Marchands, prêteurs : financeurs additionnels

Les marchands représentent l'un des principaux leviers du crédit. En juin 1594, un emprunt de 10000 écus est fait auprès de Robert le Marchand.<sup>470</sup> Gaspard de Schomberg, maréchal de France, prête également la somme de 20 915 écus en 1596 pour financer la guerre l'année suivante.<sup>471</sup> Il bénéficie aussi d'une aliénation du domaine royal en Bretagne pour couvrir des

<sup>468</sup> AD35, C2644, f° 231-232.

<sup>469</sup> COLLINS, *La Bretagne dans l'Etat royal...*, *op.cit.*, p. 97.

<sup>470</sup> PICHART, « Journal », in *Le journal de Jean Pichart...*, *op.cit.*, p. 99.

<sup>471</sup> AD35, C2916, f° 27.

frais qu'il a engagés en Allemagne.<sup>472</sup> La possession de Vitré est là encore un atout indéniable pour les royaux, car la ville est riche.<sup>473</sup> Ses habitants le sont également, plusieurs des plus gros fermiers sont des marchands de Vitré comme Jan Desesran et Alexandre Bedeau. Ces deux marchands achètent la ferme des 6 écus par pipe de vin, et nous semblent être la clé du crédit royal pendant la seconde partie de la guerre, puisqu'ils lèvent la somme de 780 000 écus. Des marchands alimentent le crédit nobiliaire. Les Etats remboursent ainsi Sipion Sardini les 4000 écus qu'il avait avancés au comte de Soissons.<sup>474</sup>

Année	1594	1595	1596	1957-1598
Titulaire	Alexandre Bedeau	Alexandre Bedeau	Jan Desesran	Alexandre Bedeau
Montant	75000	180000	300000	225000

Figure 10 Les titulaires des fermes sur le vin, taxé à 6 écus par pipe (1594-1598)<sup>475</sup>

Les marchands, rarement toutefois, peuvent soutenir directement l'effort de guerre. Pour la garnison de Vitré en 1589, « rien ne manquoit à ce siège, car le peuple y contribuoit tout ce qu'il pouvoit, plus de trois cens des principaux habitants des plus riches estoient audit siège, fournissoient munitions et argent, estimant que si Monsieur de Mercœur avoit Vitré, il posséderoit toute la Bretagne, n'y ayant plus, comme j'ai ci-devant dit, que cette seule entrée par la terre. »<sup>476</sup> Les fermes sont relativement connues, Montmartin mentionne la ferme de 300 000 écus.<sup>477</sup> Les relations ne sont cependant pas toujours au beau fixe, en 1593, les Etats demandent l'ouverture de poursuites contre le sieur Moucheron, fermier, pour que ce dernier présente ses comptes.<sup>478</sup>

## II) L'approvisionnement

La logistique est l'un des principaux enjeux liés à une armée. Si celle-ci n'arrive pas à approvisionner l'armée et à assurer ses besoins, l'armée court le risque de la dissolution. Il nous

<sup>472</sup> AD35, C3226.

<sup>473</sup> HAMON, Philippe, « "Vitray, qui s'en alloit perdu"... », *op.cit.*, p. 123.

<sup>474</sup> AD35, C2899.

<sup>475</sup> AD35, C2913 f° 8, C2914, f° 5, C2915, f° 12, C2916, f° 18.

<sup>476</sup> MONTMARTIN, « Mémoires... », in *Histoire ecclésiastique...*, *op.cit.*, p. cclxxix.

<sup>477</sup> MONTMARTIN, « Mémoires... », in *Histoire ecclésiastique...*, *op.cit.*, p. cccix.

<sup>478</sup> AD35, C2643, f° 339-345.

est malheureusement impossible d'établir précisément une logistique de l'armée, celle-ci étant largement confiée à des munitionnaires. Les comptes de l'extraordinaire de la guerre nous donnent cependant quelques indications sur la logistique pratiquée par l'armée royale. Dans la mesure où les usages militaires des ligueurs et des royaux sont fort similaires, nous nous permettons d'user des exemples issus du côté ligueur.

## A) Les vivres

Le ravitaillement en vivres est vital pour le maintien de l'armée. Philippe de Clèves estimait qu'un soldat nécessite d'une livre et demie à deux livres de pain par jour, en plus d'une livre de viande, de vin, de vinaigres, etc.<sup>479</sup> Ainsi, en 1589, lorsque « Châteaubriant [est] assiégé et batu par Monseigneur le prince de Dombes qui aussitost lève le siège faute de munition. »<sup>480</sup> Notons que le terme de munition n'est pas synonyme de balles, boulets ou autres projectiles mais désigne généralement le pain de munition, autrement dit le pain réglementaire fourni aux soldats. Les Anglais sont également bénéficiaires de la logistique royale au même titre que les soldats royaux une fois débarqués en Bretagne.<sup>481</sup> Les Etats de 1592 décident ainsi que « pour l'entretien des gens de guerre audit pays sera fait magasin pour fournir le nombre de douze mil pains par chacun de poids de dix onces chacun, scavoir dix mille pains de seigle et deux mille pains de froment. »<sup>482</sup> Le pain est vendu aux hommes pour 15 deniers, même en période de cherté. Dans ce cas précis, les Etats de Bretagne compensent le manque à gagner.<sup>483</sup> Ce sont donc entre 17000 et 18000 charges de blé qui sont levées entre janvier 1594 et février 1595.<sup>484</sup>

Pour pallier les problèmes d'approvisionnement des armées, certains capitaines ont recours à la solution la plus simple : voler les vivres destinées à l'ennemi. C'est le cas du sieur de Vauclerice qui « volle et emporte tous les bleds de la Motte en faveur de l'armée de la Ligue. »<sup>485</sup> Une autre option est de constituer des stocks à l'avance de « bonne provision et

---

<sup>479</sup> GUINAND, Julien, *Faire la guerre sous les bannières du roi aux portes de l'Italie (1515-1559)*, Thèse de doctorat, sous la direction de M. Nicolas LE ROUX, Université Lumière Lyon 2, Laboratoire de recherche historique Rhône-Alpes, 2017, p. 107-108.

<sup>480</sup> RAISON DU CLEUZIQU, « Journal de François Grignart... », *op.cit.*, p. 69.

<sup>481</sup> DOM MORICE, *Mémoires pour servir de preuves...*, *op.cit.*, coll. 1516-1519.

<sup>482</sup> AD35, C2643, f° 156. Nous y avons aussi trouvé les valeurs de conversion suivantes, 1 charge = 8 boisseaux, mesure de Rennes.

<sup>483</sup> AD35, C3746.

<sup>484</sup> AD35, C2644, f° 202.

<sup>485</sup> RAISON DU CLEUZIQU, « Journal de François Grignart ... », *op.cit.*, p. 75.

munition de guerre »<sup>486</sup>, c'est ce que d'Aumont ordonne de faire en mars 1593 alors qu'il n'est toujours pas arrivé dans la province. En 1589, un soldat rapporte à Châteauneuf que son château est bien fourni en « vins, cidres, chaires, pain, bleds et farines. »<sup>487</sup> Nous avons également des indications sur l'alimentation des soldats du siège de Vitré, « ils avoient du pain, du lard et du cidre, et fort peu de vin. »<sup>488</sup> Il semble que les soldats partagent les goûts du reste de la population avec un intérêt grandissant pour le cidre, mais que le vin reste encore une boisson importante. Lors du premier siège de l'île Tristan, Sourdéac prépare les vivres, il y compte notamment de l'huile d'olive, du suif, des fromages hollandais, et des légumes.<sup>489</sup> Réciproquement, les vivres peuvent être repris, Montmartin récupère 200 pipes de vin capturées par les ligueurs en 1591, et dans leur déroute les ligueurs perdent 120 chevaux.<sup>490</sup>

Pour le transport des vivres, le 12 février 1592, Aradon avait « huit charettes qui portoient le pain d'amonition. »<sup>491</sup> Les royaux ont également recours à des « vivandiers qui portoient des vivres à nostre armée devant Avranches. »<sup>492</sup> Parfois, les soldats collectent eux-mêmes les céréales, tels les Anglais à Châteaugiron en 1592 qui « aydèrent à cueillir les bleds et vendanges, mais ce fust à leur profit et non au nostre. »<sup>493</sup> L'armée royale en campagne, quant à elle requiert 10000 pains par jour en 1593, et 20000 pains par jour en 1595.<sup>494</sup> Elle est en effet la seule à recevoir le pain de munition.<sup>495</sup> Les soldats des garnisons s'approvisionnent vraisemblablement sur les marchés locaux.

## B) La poudre

Le développement et la popularisation des armes à feu, surtout l'arquebuse, obligent la logistique royale à mettre en place un système pour s'approvisionner en poudre et la transporter à l'étranger. Notons cependant que la poudre n'est utile que s'il y a des armes la nécessitant, et

---

<sup>486</sup> PICHART, « Journal », in *Le journal de Jean Pichart...*, *op.cit.*, p. 82.

<sup>487</sup> BARTHÉLÉMY, *Choix de documents inédits...*, *op.cit.*, p. 39.

<sup>488</sup> MONTMARTIN, « Mémoires... », in *Histoire ecclésiastique...*, *op.cit.*, p. cclxxxii.

<sup>489</sup> AD35, C3668.

<sup>490</sup> MONTMARTIN, « Mémoires... », in *Histoire ecclésiastique...*, *op.cit.*, p. cclxxxvi.

<sup>491</sup> ARADON, « Journal... », in *Histoire ecclésiastique...*, *op.cit.*, p. cclxxxii.

<sup>492</sup> PICHART, « Journal », in *Le journal de Jean Pichart...*, *op.cit.*, p. 57.

<sup>493</sup> BARTHÉLÉMY, *Choix de documents inédits...*, *op.cit.*, p. 115.

<sup>494</sup> LEDOUX, *La Ligue en Haute Bretagne...*, *op.cit.*, p. 176-177.

<sup>495</sup> CHAGNIOT, *Guerre et société à l'époque moderne*, *op.cit.*, p. 41.

réciiproquement une arquebuse ou un canon sans poudre est inutile.<sup>496</sup> Les besoins en poudre de l'armée sont énormes. Pour l'année 1593 par exemple, les Etats de Bretagne décident d'acheter « cent milliers [de livres] de poudre et pour quatre mille balles » pour la somme 26 666, 66 écus.<sup>497</sup> Pour la même quantité de poudre achetée en 1595, les Etats ne payent cette fois que 25 000 écus, à raison de 15 sols la livre.<sup>498</sup> La poudre est entreposée dans des sacs, Pierre Jan maître tailleur de Rennes reçoit 30 écus en 1595<sup>499</sup> pour de la toile de sac à poudre, mais aussi dans des tonneaux.<sup>500</sup>

Le système de l'entreprise est appliqué pour l'approvisionnement en poudre, non sans contentieux. Pour le siège de Guingamp en 1591, François le Fort, Guillaume Michelot, Michel Anne Tremblays et Mathurin Lefeure fournissent 40000 livres de poudres, contenues dans 400 tonneaux. Ils achètent la poudre en Angleterre, et la font transiter à Jersey où Hus leur verse la moitié de la somme prévue, soit 5778 écus. La seconde moitié du paiement doit être réalisée dans les trois mois après la réception de la cargaison.<sup>501</sup> La poudre est rapidement utilisée au siège en question. La consommation de poudre de l'armée est donc très élevée en campagne, spécialement lors des sièges, et le contrôle des voies d'approvisionnement maritimes très important pour que l'armée puisse continuer à tirer. La cargaison est bien récupérée le 21 mai 1591 par Jean d'Agennes, mais les marchands ne sont pas remboursés. Les marchands ont donc *de facto* avancé une somme conséquente aux Etats, et décident donc de s'engager dans une longue procédure pour récupérer leur argent.<sup>502</sup> La poudre est également récupérée directement à l'étranger, ainsi un secours anglais de 1592 permet d'amener « sept canons et cinquante milliers [de livres] de poudre. »<sup>503</sup> Une fois à terre, la poudre est transportée dans des tonneaux placés sur des charrettes.<sup>504</sup> La poudre est entreposée dans les arsenaux des villes avec l'aide de la population locale. En 1591, « les habitants de Vitré fournissent les poudres et balles dont ils avoient fait bon magasin pour battre ladite place [de Châtillon]. »<sup>505</sup>

---

<sup>496</sup> WOOD, *The King's army...*, *op.cit.*, p. 157.

<sup>497</sup> AD35, C2643, f° 156.

<sup>498</sup> AD35, C2644, f° 256-257.

<sup>499</sup> AD35, C2914, f° 236.

<sup>500</sup> Un tonnelier est attaché au service de l'artillerie, voir annexe 6.

<sup>501</sup> AD35, C 3743.

<sup>502</sup> DUPORTAL, Alfred Anne, « Un procès contre les Etats de Bretagne à la fin du XVIème siècle », *BMSECN*, vol. 35, 1897, pp. 113-175.

<sup>503</sup> DOM MORICE, *Mémoires pour servir de preuves...*, *op.cit.*, coll. 1554-1556.

<sup>504</sup> ARADON, « Journal... », in *Histoire ecclésiastique...*, *op.cit.*, p. cclxxii.

<sup>505</sup> MONTMARTIN, « Mémoires... », in *Histoire ecclésiastique...*, *op.cit.*, p. ccxciii.

## C) L'équipement

L'équipement est normalement à la charge du capitaine lorsqu'il recrute ses hommes, mais il arrive que des recrues viennent déjà équipées.<sup>506</sup> Nous avons également quelques instances d'achat d'équipement dans les comptes de l'extraordinaire de la guerre, mais celles-ci sont relativement rares et ne couvrent qu'une très faible partie des besoins de l'armée. Le 2 janvier 1594, le marchand Guillaume Mérault reçoit ainsi 746 écus pour payer 20 arquebuses et 140 piques.<sup>507</sup>

L'équipement n'est pas forcément acheté sous la forme de produits finis. En 1595, le sieur de Lesmoal, lieutenant du prévôt des maréchaux reçoit 1200 écus pour l'achat de deux pièces de fonte, qui doivent servir à réaliser 30 arquebuses à mèche, et 50 corselets équipés de bourguignottes, et d'autres pièces d'équipement non précisées.<sup>508</sup> Il est très probable que les pièces de fonte en question aient ensuite été transformées par des artisans locaux, moyennant sûrement un nouvel investissement financier pour la transformation des matières premières. Le caractère isolé de cet achat nous laisse supposer que ce genre de pratiques d'achat n'était pas forcément plus économique que l'achat de produits finis.

La Bretagne possède également des haras, qui ont sans doute fourni une partie des montures du conflit. En effet, le 23 juillet 1589, le frère de Jérôme d'Aradon achète des chevaux en Léon.<sup>509</sup> Quelques années plus tard, le 8 juin 1592, Aradon achète « onze roussins frisons »,<sup>510</sup> mais nous ignorons l'usage des montures une fois celles-ci achetées et amenées à Hennebont.

En février 1592, Aradon utilise des charrettes pour transporter des piques au siège de Pontcallec.<sup>511</sup> Nous avons trouvé très peu d'informations sur le fourrage pendant les guerres de la Ligue, si ce n'est qu'il n'y en avait pas pour les montures des assiégés lors du siège de Vitré.<sup>512</sup> Du charbon et du bois sont également provisionnés par Sourdéac en prévision du siège de l'île Tristan.<sup>513</sup>

---

<sup>506</sup> LEDOUX, *La Ligue en Haute Bretagne...*, *op.cit.*, p. 148.

<sup>507</sup> AD35, C2913, f° 208.

<sup>508</sup> AD35, C2914, f° 229.

<sup>509</sup> ARADON, « Journal... », in *Histoire ecclésiastique...*, *op.cit.*, p. cclviii.

<sup>510</sup> ARADON, « Journal... », in *Histoire ecclésiastique...*, *op.cit.*, p. cclxxiii.

<sup>511</sup> ARADON, « Journal... », in *Histoire ecclésiastique...*, *op.cit.*, p. cclxxii.

<sup>512</sup> BARTHÉLÉMY, *Choix de documents inédits...*, *op.cit.*, p. 24.

<sup>513</sup> AD35, C3668.

### III) La solde

La solde représente le principal poste de dépense pour l'armée royale. La raison à ce fait est qu'il s'agit d'un poste de dépenses qui est théoriquement pris en charge dans sa totalité par le trésor royal. Dans les faits, ce poste est aussi assuré par un crédit privé.

#### A) Les modalités du paiement

Les fonds utilisés pour le paiement des soldes font l'objet de contrôles pour vérifier leur bonne utilisation. Ces contrôles ont laissé une abondante documentation, très utile pour examiner la situation de l'armée à un moment donné.

##### 1) Le rituel de la montre

La montre est une revue des troupes qui autorise le paiement des soldats. Pour qu'elle ait lieu, un service d'une certaine durée doit avoir été accompli. Dans notre conflit, le mois comptable de 35 ou 36 jours est un standard quasi universel, en théorie du moins, ce qui est surprenant pour une institution d'Ancien Régime.<sup>514</sup> Une fois le service accompli, un trésorier et un contrôleur sont censés venir payer les troupes si deux conditions sont remplies : d'une part qu'il y ait des fonds dans les caisses pour payer les hommes, d'autre part que le voyage ne soit pas trop dangereux pour éviter que les fonds ne soient interceptés.

Si les fonds manquent pour payer le service, la montre est généralement repoussée au mois suivant en espérant avoir les fonds disponibles pour payer le service de deux mois. Le cycle peut se répéter sur plusieurs mois supplémentaires si les fonds continuent à manquer. Des prêts sont aussi utilisés. Nous n'avons malheureusement trouvé aucune information sur les modes de locomotion et de stockage de l'argent, tant pour les caisses des Etats que pour le transport vers les lieux de montre. Une fois les officiers arrivés, le capitaine réunit sa compagnie en armes, c'est-à-dire que les hommes viennent avec leur équipement et leurs armes.

---

<sup>514</sup> Des dépenses sont toutefois payées avec des mois de 30 jours, AD35, C2913, f° 45-46.

La montre débute alors, les officiers inspectent les hommes et vérifient que ces derniers sont en état de combattre. Le paiement est alors autorisé. Les hommes sont payés chacun leur tour, en commençant par le plus haut gradé et en descendant progressivement vers les soldats. Une fois les hommes payés, le capitaine signe une quittance et un rôle de la montre est dressé pour justifier de l'opération. L'officier repart alors et verse, s'il y en a, les fonds excédentaires dans la trésorerie. Il fournit également le rôle de la montre<sup>515</sup> et la quittance du capitaine pour un contrôle ultérieur.

## 2) Le rôle de la montre

Les rôles de montre sont l'une de nos sources principales, et il est bienvenu de préciser la logique de ces documents. Dans les comptes de l'extraordinaire des guerres, ce sont plusieurs centaines de rôles qui sont recopiés. Leur but est de justifier le montant des dépenses qui vient d'être payé, mais aussi de faire savoir à une éventuelle instance de contrôle que les procédures ont été bien respectées.<sup>516</sup>

Le rôle de montre contient certaines informations pour accomplir cet objectif. Il s'agit d'abord des informations qui permettent d'identifier le paiement : le nombre et le type de soldats, le nom du capitaine. S'il s'agit d'une compagnie intégrée dans un régiment, le régiment est également identifié, cette fois par le nom de son mestre de camp.

Nous entrons ensuite dans la véritable procédure comptable. Le montant du paiement est écrit en toutes lettres. Pour le justifier, le service est ensuite détaillé : date de début, date de fin, et durée du service. L'autorité qui autorise le paiement est alors spécifiée, généralement il s'agit du maréchal d'Aumont et d'un état des dépenses, probablement disparu aujourd'hui. L'état des dépenses en question est lui aussi daté.

Désormais, les sommes versées à chaque individu sont détaillées en fonction des grades, de manière décroissante. Le capitaine est ainsi toujours nommé, puis les noms disparaissent, mais le grade et la somme versée perdurent. Si le service porte sur plusieurs mois, la somme mensuelle et la somme totale sont indiquées.

---

<sup>515</sup> Un rôle de montre a survécu. AD35, 1F 1124, Fonds la Borderie.

<sup>516</sup> Voir annexe 27. Quelques centaines de rôles sont recopiés dans les comptes de l'extraordinaire. AD35, C2912, C2913, C2914.

Enfin, quelques renseignements viennent clôturer le rôle de montre dans cet ordre : le lieu de la montre, le nom et la fonction des agents qui ont versé la somme, la date de la montre, des renvois aux documents faisant preuve. Le montant total est enfin réinscrit à la fin du rôle pour faciliter les calculs.

### 3) La question des absents

Sur la question des absents, le problème n'existe théoriquement pas. Les absents lors des montres ne sont tout simplement pas payés, en vertu des ordonnances royales. Cependant, la réalité est bien différente de la réglementation royale. Si la majorité des absents ne sont effectivement pas payés, il existe une minorité significative de cas où les absents sont en fait bien payés, contre toutes les procédures comptables.

Dans la compagnie de gendarmes du comte de Châteauroux, en 1594, le capitaine est absent lors des montres. Il s'agit en effet du fils du maréchal d'Aumont, qui n'est pas présent dans la province. Il est cependant bien payé lors de la montre. L'explication de ce cas est assez facile, le maréchal a le pouvoir d'ordonner les dépenses au trésorier des Etats. Il a donc très certainement usé de son influence pour faire payer son fils absent.<sup>517</sup> Il y a certainement d'autres cas d'interférence en faveur de sa clientèle, ou de celle d'autres personnages influents.

L'année suivante, en 1595, Jacques Hubelin, maréchal des logis du régiment des Suisses, « demeuren mallade en la ville de Paris » est payé 40 écus pour un mois de service sous forme de prêt.<sup>518</sup> L'explication est ici sensiblement différente. Le régiment de Suisses est une unité très onéreuse, et le non-paiement d'un personnage aussi important est très préjudiciable au service du roi. Hubelin fait en effet partie de la poignée de Suisses dont nous connaissons le nom dans les comptes de l'extraordinaire des guerres. Les Suisses sont également payés par unité, non par homme comme les unités françaises. Ceci veut dire que le coût financier d'une compagnie n'est pas indexé sur son effectif, une compagnie peut donc perdre un tiers de ses hommes et être toujours payée la même somme toutes les semaines. La relation entre les Suisses et le roi de France étant contractuelle, celui-ci est obligé de passer les unités de Suisses. Le

---

<sup>517</sup> AD35, C2913, f° 26.

<sup>518</sup> AD35, C2914, f° 167.

maréchal des logis est vraisemblablement considéré comme tel, ce faisant il est payé alors qu'il est absent.

## B) Les retards chroniques

La situation militaire de la province nécessite un effort financier conséquent. Les Etats, en échange d'un contrôle sur la gestion des fonds ont consenti à un effort important qui ne suffit cependant pas à garantir le bon entretien de l'armée. L'insécurité dans la province complique également les transferts de fonds, si bien que les soldes sont régulièrement payées en retard. Cette situation a pour effet induit de contraindre les cadres des unités à engager leur richesse au service du roi, et les lie à ce service.

### 1) Les garnisons

Les garnisons présentent un avantage pour le paiement des soldes, en effet, leur localisation géographique est connue à l'avance. Il n'y a donc pas de besoin de se renseigner pour savoir où trouver la garnison. En revanche, il faut un peu de temps pour trouver le terrain pour effectuer la montre, généralement un terrain dégagé comme un champ ou une place d'armes s'il y en a une.

Lors de la session des Etats de novembre 1595, « Saint Luc fait scavoir que le sujet desdites nouvelles levées provient du deffault de fonds qui s'est trouvé court èsdites garnisons dès le septième mois de l'année ainsy qu'il sera attesté tant par le sieur général Miron que ledit Robichon. »<sup>519</sup> Le phénomène est également constaté pour l'année 1594 pour toute l'armée par Philippe Hamon.<sup>520</sup> Mener une armée en campagne nécessite une importante quantité de fonds, pour payer les hommes bien entendu, mais aussi pour assurer tous les autres frais : livraisons de poudre, de vivres, de matériel de siège. L'offensive en cours doit probablement concentrer l'effort financier de la province pour tenter d'obtenir des résultats. Les retards de solde dans les garnisons, qui sont surtout constatés pendant l'été avant de se régulariser en pendant l'hiver et au début de l'année suivante, sont donc les résultats d'un choix stratégique. La priorité est

---

<sup>519</sup> AD35, C2644, f° 205.

<sup>520</sup> HAMON, « Payer pour la guerre... », in *Les modalités de paiement...*, *op.cit.*, p. 23-24.

donnée pour le renversement de la situation militaire, c'est-à-dire que les dépenses de campagne sont privilégiées, plutôt que pour le maintien de l'équilibre des forces, que les garnisons assurent.

En plus des retards de solde, les garnisons lèvent régulièrement des fonds pour les fortifications sur le plat-pays, pour compenser un réel manque à gagner. Les Etats de Bretagne exigent en 1595 la fin de ces pratiques, et des réquisitions qui y sont liées. Ils exigent même que les biens soient restitués, mais leurs espoirs sur ces restitutions sont limités.<sup>521</sup> Les populations font donc les frais d'une sorte d'autofinancement local par les garnisons, puisque les autorités provinciales n'arrivent pas ou plus à le faire.

## 2) En campagne

Les armées en campagne sont plus difficiles à payer que les garnisons de manière générale. D'une part, l'effectif de l'armée en campagne est nettement plus sensible aux variations que celui des garnisons. La tâche des commissaires et des contrôleurs, ordinaires ou extraordinaires, est donc compliquée puisque le montant à provisionner ne peut être déterminé avec une grande précision. Il est donc calculé à partir de l'effectif théorique dans les divers Etats de dépenses qui nous sont parvenus.<sup>522</sup> D'autre part, l'armée est en mouvement dans des régions qui sont au mieux déjà contrôlées, mais qui sont le plus souvent contestées ou en territoire ennemi. Cela n'est pas surprenant puisque l'armée en campagne a vocation à prendre des places, mais il s'agit d'un facteur supplémentaire de difficulté pour les officiers de finances. Il faut conserver des communications, prévoir une escorte, et avoir un peu plus de fonds pour payer les gratifications des hommes qui se sont distingués.

En 1594, l'armée n'est pratiquement pas payée lors de la campagne, ce qui nous a surpris au premier abord. Cependant, il est peu pertinent de payer les unités alors que leur effectif sera probablement réduit plus tard dans la campagne. Une montre de ce que nous pensons être toute l'armée est menée à Locronan le 3 décembre 1594, une fois que les troupes ont été rafraîchies après le siège.<sup>523</sup> Il est également probable que leur nombre soit moindre que juste après la prise du fort, en raison du décès probable de dizaines de soldats blessés dans les assauts, et des

---

<sup>521</sup> AD35, C2644, f° 98-99.

<sup>522</sup> Pour l'année 1589, voir AD35, C3669.

<sup>523</sup> AD35, C2913, f° 69-70, f° 86-90, f° 93-95, f° 105-107, f° 111-113, f° 117-119, f° 127-128, 143-145, f° 151-153.

malades en phase terminale. La situation se répète en 1595, aucune unité de l'armée en campagne n'est payée lors du siège de Comper. Les fonds sont alors probablement dirigés en priorité vers l'achat de matériel susceptible de faire avancer le siège, et sur son acheminement sur le lieu du siège : en l'occurrence du bois et de la toile pour les gabions, de la poudre pour les armes à feu, des vivres pour les hommes, des corps gras pour les explosifs, mais aussi le paiement des commerçants et des artisans qui aident l'effort de l'armée. Pour 1597, nous n'avons pas de données nous permettant d'établir une analyse probante.

### 3) Les rustines

De manière générale, par exemple en 1593, les fonds levés par les Etats « ne seroient suffisans pour satisfaire aux frais de l'armée que mondit seigneur le mareschal entend mettre sus et qu'il estoit bien plus propos et à moindre foulle du peuple s'imposer jusques à six écus par chacune pipe. »<sup>524</sup> L'augmentation des impôts est donc l'un des moyens utilisés pour tenter de réduire les retards, mais ses effets ne se font sentir qu'un an plus tard. De plus, les impôts lourds s'additionnent aux contributions de guerre, et aux pillages. La solution n'est donc pas pérenne à long terme, et ses effets vicieux se font vite sentir sur les populations. L'année suivante, il n'est pas garanti que les populations soient en mesure de payer les impôts.<sup>525</sup>

Le recours aux prêts est une autre solution, avec ses avantages et ses problèmes. Les fonds sont disponibles beaucoup plus rapidement, et certains prêteurs sont même en mesure de mobiliser des sommes importantes. Le principal inconvénient est que le crédit doit, théoriquement, être remboursé avec des intérêts. Les intérêts amputent mécaniquement une partie du budget de l'année suivante pour rembourser les prêts contractés.<sup>526</sup> Il s'agit donc là aussi d'une solution de court terme, qui peut permettre une ouverture, mais qui ne peut faire gagner la guerre.

Enfin, les officiers sont souvent obligés d'avancer des fonds. Cette pratique est très proche du prêt, mais contrairement à ce dernier, l'administration ne paye pas d'intérêts. Nous n'en avons pas trouvé directement trace.<sup>527</sup> Les fonds levés sont généralement assez réduits

---

<sup>524</sup> AD35, C2643, f° 367.

<sup>525</sup> AD35, C2912, f° 156.

<sup>526</sup> AD35, C2916, f° 27.

<sup>527</sup> AD35, C2913, f° 336. La garnison de Tonquédec n'est pas payée entre avril et décembre, difficile de ne pas penser que le gouverneur de la place n'a pas engagé une partie de ses ressources pour retenir ses hommes.

puisque'ils dépendent de la capacité de l'officier à mobiliser son crédit personnel. Cette méthode est donc très variable. Ce crédit forcé auprès des officiers de l'armée a cependant des conséquences qui peuvent être très dangereuses. En effet, les fonds doivent être remboursés assez rapidement pour éviter la ruine de l'officier qui a avancé les fonds. Le maréchal d'Aumont lui-même est mort criblé de dettes, tout comme la Noue ou encore La Hunnaudaye. Pour des capitaines moins importants, le non-remboursement peut mener à la ruine, et à l'abandon du poste dans l'armée. Les avances de fonds facilitent donc le remplacement des capitaines dans l'armée.

### C) Des « fuites d'argent »

Les situations délicates dans lesquelles sont souvent placés les serviteurs du roi entraînent la création d'un cercle vicieux, où ces derniers pour continuer de palier aux déficiences du système de paiement sont progressivement obligés de détourner l'argent pour continuer à l'alimenter. Cette situation aggrave la pénurie de fonds déjà présente, contraignant les serviteurs de la monarchie à détourner davantage. Ce cercle peut être renforcé par l'avidité de certains agents du roi peu scrupuleux.

#### 1) L'utilisation des passe-volants

Le terme de passe-volant renvoie à une forme de détournement de fonds. Le passe-volant est un homme recruté par un capitaine pour être présent lors de la montre. Le capitaine peut ainsi prétendre que sa compagnie est au complet, et empocher des soldes supplémentaires. Les passe-volants reçoivent généralement une partie de la somme pour leurs « services. »

Les Etats de Bretagne sont conscients du phénomène, et dans leurs remontrances au maréchal d'Aumont du 28 janvier 1595 déclarent « ordonner que ledits capitaines ne toucheront que leur paye et appointement et pour celles des soldats elle leur sera manuellement délivrée par leur trésorier, et deffendre auxdits trésoriers de n'y contrevenir, et par ce moyen les compagnies demeureront en leur entier, et obvirés à l'abus sur les passe volants qui ne sont en petit nombre, et aux cruautés et inhumanités que commettent lesdits soldats, et quant aux suisses ils seront payés pour le nombre qui se trouvera en bataille seulement de leurs monstres, et

prest »<sup>528</sup> La mesure ne peut être appliquée aux Suisses, puisqu'en raison de leurs capitulations avec les rois de France, ils sont payés par forme de prêt, et leurs compagnies sont toujours considérées pour le paiement comme étant à effectif plein. Les autres mesures n'ont vraisemblablement pas été appliquées, puisqu'en 1596, les Etats se plaignent à nouveau que « la province presque destituée de gens de guerre tant de cheval que de pied, et plusieurs néanmoins font instance du payement de tout le nombre de gens de guerre, et de leur appointements recherchant à cet effet des reliefs de monstres »<sup>529</sup>

Même les plus éminents serviteurs du roi sont suspects, ainsi le 22 septembre 1596 « le sieur de Montbarot fist faire montre à ses gens, mais dieu sçait s'il y avoit nombre d'empruntés. »<sup>530</sup> L'usage de passe-volants devient le symbole de l'enlisement du conflit. Les capitaines sont en effet les principaux bénéficiaires de cet enlisement puisque l'usage des passe-volants et les trêves permettent de maximiser les rentrées d'argent tout en réduisant les risques de pertes. Le problème des passe-volants n'a cependant pas de solution lors du conflit. Ce n'est qu'avec l'ordonnance du 20 septembre 1620 que Louis XIII s'engage activement contre l'usage de cette pratique.<sup>531</sup>

## 2) Les détournements de fonds des officiers

L'image des officiers de finances n'a jamais été spécialement positive, et lorsque les fonds viennent à manquer en période de guerre, ces « messieurs les voleurs de finances »<sup>532</sup> font d'excellents boucs émissaires. La Noue marque lui aussi son hostilité à « ceux qui ont la charge des taxes, qui fraudent le public, pour des considérations particulières. »<sup>533</sup> Les modalités de paiement de leurs gages n'améliorent pas leur réputation, puisqu'ils sont censés se payer sur les fonds qui leur sont confiés.<sup>534</sup> Ils n'ont cependant pas le monopole des accusations de malversation, les commissaires des vivres sont eux-mêmes très critiqués.<sup>535</sup>

---

<sup>528</sup> AD35, C2644, f°96-97

<sup>529</sup> AD35, C2644, f° 574-575.

<sup>530</sup> PICHART, « Journal », in *Le journal de Jean Pichart...*, op.cit., p. 124.

<sup>531</sup> CHAGNIOT, *Guerre et société à l'époque moderne*, op.cit., p. 146.

<sup>532</sup> PICHART, « Journal », in *Le journal de Jean Pichart...*, op.cit., p. 117.

<sup>533</sup> LA NOUE, *Discours politiques et militaires*, op.cit., p. 232.

<sup>534</sup> HAMON, Philippe, *L'argent du roi. Les finances sous François Ier*, CHEFF, Paris, 1994, p. 18.

<sup>535</sup> CHAGNIOT, *Guerre et société à l'époque moderne*, op.cit., p. 41.

Les Etats dénoncent « les abus et malversations cy faites par aucuns commis desdits trésoriers des guerres, qui au lieu d'employer les deniers ordonnez pour le payement des gens de guerre, les butinoient et emportoient hors de la province, laquelle par telle divertissement a esté ravagée et pillée en diverses manières, comme il vous pleut souvenir lors de la faulte et absence des sieurs Vincent, Choppin et le Boile commis desdits trésoriers des guerres. »<sup>536</sup> Ils obtiennent l'emprisonnement de plusieurs officiers.<sup>537</sup> Michel Lopin est exécuté après avoir été torturé, Paul Robichon est quant à lui poursuivi mais il manie encore des fonds en 1597.<sup>538</sup>

Les officiers qui ont été poursuivis ont généralement des positions relativement peu élevées dans leurs services respectifs. Nous ignorons si l'absence de poursuites est due à l'intégrité des échelons supérieurs, leur habileté à ne pas se faire repérer, ou leur influence pour étouffer les affaires. Nous penchons cependant pour l'intégrité, en effet des personnages comme le baron de Villars, le sieur de Mesneuf, ou Gabriel Hus sont fort riches et n'ont pas besoin d'avoir recours à ce genre de stratagèmes pour maintenir leur fortune. Enfin, rappelons que les officiers qui font vivre la machine administrative de l'armée sont dans leur majorité assez fiables lorsqu'il en est de leurs obligations professionnelles, surtout une fois que leur réputation personnelle et leur honneur de gentilhomme rentre en compte. Ils n'ont en effet que peu de chances de ressortir indemnes de poursuites, Hus est la seule exception que nous avons repérée grâce à la protection des Etats dont il bénéficie.

### 3) Les soldes des absents

Les absents ne sont généralement pas payés. Dans certains cas, de simples soldats sont cependant payés, généralement lorsqu'ils sont malades, blessés ou en voyage. Il y a une large part d'arbitraire et les cas sont très rares. En 1593, des arquebusiers à cheval de la garde du maréchal ont été blessés, peut-être durant les opérations menées dans le Maine la même année. 50 écus sont attribués à ces hommes par forme de prêt, laissés à Laval.<sup>539</sup> Nous n'avons aucune information nous permettant de déterminer si les fonds ont bien été reçus par les soldats. Il est cependant assez probable qu'ils fussent payés. En effet, en tant que soldats des gardes, ils ont

---

<sup>536</sup> DOM MORICE, *Mémoires pour servir de preuves...*, *op.cit.*, coll. 1603-1605.

<sup>537</sup> Voir figure 9.

<sup>538</sup> AD35, C2916, f° 37.

<sup>539</sup> AD35, C2913, f° 50.

un accès direct à l'homme qui a ordonné leur paiement. Il nous semble hautement improbable que le maréchal ne s'en inquiète pas au moins une fois.

D'autres soldats ne sont pas forcément aussi chanceux, rares sont les hommes à avoir un accès direct au maréchal. En 1595, nous avons trouvé qu'un homme malade à Guingamp devait recevoir 10 écus.<sup>540</sup> Là où les soldats de la garde du maréchal disposaient d'une instance de contrôle non réglementaire, mais qui avait le mérite d'exister, l'homme de Guingamp n'a probablement aucune voie de recours. Il est donc tout à fait possible que la somme ait été encaissée par la personne censée lui amener.

En décembre 1594, 6 cheveu-légers de Bastenay sont malades, et ont laissés à Quimper. Ils ne participent donc pas à la montre générale de l'armée menée à Locronan le 3 décembre. D'Aumont ordonne néanmoins que ces derniers soient payés. Pourtant la commission de contrôle réunie après la guerre estime que Bastenay a récupéré les fonds destinés à ses hommes.<sup>541</sup> Au fond, peu nous importe que ces six hommes aient été effectivement payés ou non. La véritable information que nous en retirons est que les soldats absents peuvent être payés, mais que l'argent ne leur parviendra pas forcément. C'est donc l'une des formes de détournement de fonds qui existe dans l'armée lors de la Ligue.

## **3.2 Finances et opérations militaires**

La place critique qu'occupe l'argent dans le système guerrier de notre guerre nous incite à interroger l'existence d'un rapport de coût-efficacité dans la guerre. Rappelons que les plans de campagne ne sont pas guidés par de simples considérations personnelles, et que ceux-ci sont censés servir une stratégie plus large.

### **I) L'influence dans le choix des cibles de siège**

La guerre de la Ligue en Bretagne est essentiellement une guerre de sièges, de coups de main et autres raids et subterfuges. Nous estimons qu'il y a une relation, au moins indirecte,

---

<sup>540</sup> AD35, C2914, f° 225.

<sup>541</sup> AD35, C2913, f° 38.

entre méthode d'attaque et « rentabilité »<sup>542</sup> en cas de réussite. Il s'agit donc de mettre en évidence cette relation sous-jacente.

## A) Les cibles à éviter

Toutes les places ne présentent pas le même intérêt. Certaines ont le potentiel pour réaliser d'importantes levées, d'autres sont des goulots d'étranglement idéaux pour tendre des embuscades. Cependant, certaines places sont parfois trop chères par rapport aux gains potentiels qu'elles peuvent proposer à court ou moyen terme.

### 1) Les places trop défendues

Les places trop défendues sont sans doute les places les moins « rentables » à attaquer. En effet, un siège peut vite devenir un puits sans fonds pour une armée du XVI<sup>ème</sup> siècle. Une sorte de retour sur investissement peut être espérée si la place contient du butin, mais si le siège échoue, il n'a finalement été qu'un gâchis de temps, d'argent, d'hommes, de poudre et d'équipement. Dans le cas du fort de Crozon, d'Aumont « le fit ceindre de bonnes tranchées par-devers la terre, en forme de croissant, qui donnoit d'une corne au-dessus, de l'autre au-dessous dudit fort dedans la mer, ledit fort demeurant enfermé au milieu, situé sur le coupeau d'une haute pointe qui s'avançoit plus d'une moitié dedans la mer, de difficile accès de tous côtés, même sans les fortifications de mains qu'avoient faites les Espagnols »<sup>543</sup>. La place promettait donc d'être chère à prendre, tant en soldats, qu'en fonds, qu'en matelots puisque « par la mer ils étoient assiégés de plusieurs grands vaisseaux de guerre français, anglais, flamands, pour empêcher qu'aucun rafraîchissement ne leur vînt, lesquels tiroient incessamment pour les incommoder, car ils ne pouvoient autrement leur nuire ». Certaines places bénéficient d'un avantage géologique, comme à Comper où le « sol aussi pierreux »<sup>544</sup> rend les travaux de creusement des tranchées extrêmement difficile, et donc dangereux. Cependant, si ce genre de places tombe, elle peut devenir par la suite un point fort pour le parti

---

<sup>542</sup> Le terme doit être ici pris dans une acception quasi-financière. Néanmoins, la guerre n'est ni scientifique, ni rationnelle au XVI<sup>ème</sup> siècle. Cette tendance est donc assez peu prononcée.

<sup>543</sup> MOREAU, *Mémoires...*, *op.cit.*, p. 197

<sup>544</sup> THOU, *Histoire Universelle...*, *op.cit.*, t.8, p. 619.

qui a payé très cher et pris des risques majeurs pour en prendre le contrôle. Ce fut le cas pour Guingamp, dont la prise fut très délicate en 1591, et qui devint l'un des principaux points d'appui pour les expéditions de l'armée en Basse-Bretagne à partir de 1593, lorsque Liscoët prend Corlay.

La meilleure défense d'une place reste cependant l'armée de secours, Saint-Luc fait lever le siège de Comper car le duc de Mercœur est en marche pour lever le siège. « Quand une place de frontière arrêtera autant de temps que j'ay dit [plusieurs mois] une puissante armée, elle aura très-bien fait son devoir (car il y a peu de villes imprenables) et le Prince, qui l'aura perdue, aura ce réconfort de ce qui ayant peu cousté à accomoder, son ennemi aura consumé beaucoup de temps, d'hommes et de deniers en l'expugnation. »<sup>545</sup> Dans le cas de Vitré, la place focalise une part significative des ressources et de l'attention de Mercœur pendant les premiers mois du conflit. Le fait qu'elle ne tombe pas rend l'échec de Mercœur d'autant plus cuisant, puisque les royaux ont eu le temps de se renforcer, et que ses gains liés aux sièges ont été nuls alors que ses pertes ont été conséquentes.

## 2) Les places trop pauvres

Les places trop pauvres sont les places qui n'offrent pas de bonnes opportunités pour les attaquants pour faire du butin par le pillage, ou par la levée de contributions de guerre. Après sa prise et sa mise à sac par Mercœur en 1590, Blavet ne vaut pas la peine d'être reprise par les royaux.<sup>546</sup> La place peut servir à arrêter le corps expéditionnaire espagnol, mais elle est isolée dans les possessions ligueuses. Elle nécessite donc une forte garnison pour sa sécurité, alors que la place a été ruinée et ne peut efficacement contribuer à l'effort de guerre. Le pillage de Blavet est l'un des points qui ont suscité la méfiance des Espagnols vis-à-vis de Mercœur, puisque ce dernier leur a effectivement laissé un poids mort à porter. Des petites villes avec des fortifications modestes comme Ploërmel sont aussi assez peu attaquées après 1590 car leur situation ne permet pas de tirer un avantage financier ou stratégique décisif dans le conflit.

Contrairement aux maisons fortes ou aux villes qui sont ciblées pour faire du profit par le pillage, le fort de Crozon est lui dépourvu d'opportunités de piller au point qu' « il n'y avoit à

---

<sup>545</sup> LA NOUE, *Discours politiques et militaires*, op.cit., p. 340.

<sup>546</sup> LE GOFF, *La Ligue en Bretagne...*, op.cit., p. 125.

gagner que des coups, car le pillage était moins que rien. »<sup>547</sup> L'on pourrait penser que le siège de Crozon était une opération fort coûteuse et qui ne rapporta rien sur le plan financier, mais l'élimination de ce fort était l'une des conditions du soutien d'Elizabeth Ière en Bretagne, et un symbole pour le parti du roi. Avant la prise du fort, Henri IV écrivait ainsi à d'Aumont que la prise du fort « diminuera le courage et les forces de l'ennemi et remontera les nôtres. »<sup>548</sup> Les facteurs politiques ont donc eu la préséance pour l'attaque du fort. Il représentait également une menace potentielle pour les opérations royales en Basse-Bretagne, et devait être détruit.

Les royaux n'eurent jamais les moyens d'attaquer toutes les places ligueuses, il fallait donc faire des choix, parfois difficiles. Seule l'arrivée du roi et de son armée offrait la possibilité de prendre toutes les places ligueuses restantes, une par une, mais Mercœur se soumit avant, et la Bretagne ne fut donc pas dévastée par les troupes commandées directement par le roi.

### 3) Les forts isolés

Les forts isolés peuvent être des cibles attrayantes si l'on considère que les perspectives de secours sont faibles, cependant la situation se complique aussi pour la logistique des attaquants. Elle doit en effet couvrir une distance supérieure, qu'il faut défendre contre les incursions, le tout en ayant assez de forces pour continuer à maintenir le siège, et à le faire progresser. Dans le cas de Comper s'ajoute la connaissance à l'avance de l'attaque « comme le bruit se répondit long-temps avant ce siège qu'on devoit le former, le duc de Mercœur avoit eu tout le temps de se préparer à la défense. Il y mit une garnison de quatre cens hommes et de cinquante cuirassiers. »<sup>549</sup> Les difficultés liées à la force de la place s'ajoutent donc aux problèmes que posent les places trop fortes. Pour ces raisons, Comper fut peut-être un pire échec pour la cause royale que Craon. Là où Craon mit le parti du roi sur la défensive, et lui permit de se renforcer pendant que Mercœur poursuivait ses campagnes, Comper contraignit les royaux à abandonner les plans de campagne destinés à faire plier Mercœur pour de bon. De plus, en 1592, le pays avait encore les moyens de supporter la guerre, en 1595, la situation est beaucoup plus précaire.

---

<sup>547</sup> MOREAU, *Mémoires...*, *op.cit.*, p. 207.

<sup>548</sup> CARNÉ, *Correspondances...*, *op.cit.*, t.2, p. 61.

<sup>549</sup> THOU, *Histoire Universelle...*, *op.cit.*, t.8, p. 618.

Ces problèmes se présentent aussi à une échelle plus réduite, par exemple, le château de Granec « maison assez forte, sans canon, bien flanquée de tourelles aux quatre coins du fossé qui régnoit autour »<sup>550</sup>, n'est pas attaqué car Liscoët estime que « la maison étoit forte [...] seigneur homme de guerre », le tout accompagné d'une « forte garnison ». Selon Moreau, il n'y avait toutefois que huit hommes à ce moment-là au château. Il n'est donc pas nécessaire d'être fort pour décourager des attaquants, paraître fort suffit et a l'avantage supplémentaire de coûter moins cher. Les autorités donnent également des brevets pour permettre à des nobles de se défendre eux-mêmes. Par exemple le sieur des Croix reçoit un brevet de Dombes pour la garde de son château en novembre 1590.<sup>551</sup>

## B) Les places de choix

À l'inverse, certaines places présentent des avantages qui en font des cibles de choix pour des armées toujours en quête de fonds pour se mouvoir, et de soldats en quête de richesses. N'oublions cependant pas que la guerre ne se résume pas à un bilan comptable, et que la stratégie joue un rôle fort important.

### 1) Les villes ouvertes

« Ils ont avis que Carhaix n'étoit pas fort, n'étant clos que de barrières et chétives murailles, sans aucune garnison, et qu'il y avoit des noces d'un des principaux de la ville, et que, à cette occasion, chacun y auroit apporté le plus beau de son meuble, car il en avoit caché et transporté partie à Concarneau et Quimper dès le commencement de la guerre, pour faire honneur à la fête, et qu'il y avoit de quoi faire bon nombre de prisonniers. »<sup>552</sup> Moreau a ici résumé le principal attrait de Carhaix pour l'opération du sieur de Liscoët, et les deux caractéristiques qui constituent une ville ouverte. L'absence de murailles est le principal facteur de définition d'une ville ouverte. Bien souvent, la ville ouverte est aussi dépourvue de garnison. Saint-Brieuc a ainsi une garnison marginale dans la ville, et sa cathédrale fortifiée ne peut

---

<sup>550</sup> MOREAU, *Mémoires...*, *op.cit.*, p. 76.

<sup>551</sup> AD35, 23 J 33.

<sup>552</sup> MOREAU, *Mémoires...*, *op.cit.*, p. 69.

soutenir une attaque de l'artillerie. La cité épiscopale dispose cependant d'une garnison plus conséquente dans la tour de Cesson, qui assure la défense effective de la ville.

L'absence de murailles favorise l'effet de surprise. En effet, les fortifications permettent d'arrêter un raid avant que celui-ci n'entre dans la ville. Son absence n'est pas un problème en période de paix, et facilite même l'expansion urbaine. En période de guerre en revanche, leur absence rend les villes extrêmement vulnérables. La principale solution consiste à disposer de mécanismes d'autodéfense efficace, et de les combiner à un réseau de postes avancés pour repérer une menace et assembler les forces locales. Cependant, lors du conflit, cette solution n'est jamais atteinte, même de façon partielle. Un bon système de renseignements demande du temps, et des fonds qui manquent pendant le conflit, tandis que les communes seules ne sont pas efficaces. Après le sac de Carhaix de novembre 1590, les communes attaquent les hommes de Liscoët à deux reprises, et elles sont défaites les deux fois.

Châteaugiron cesse d'être une cible lucrative très tôt dans la guerre, nous avons relevé 23 descriptions de pillages sur la période 1589-1594 couverte par le journal.<sup>553</sup> La ville est donc très vite ruinée, mais elle reste régulièrement pillée à cause de l'impossibilité pour les populations locales de résister. La facilité du pillage est donc privilégiée par rapport à la quantité de butin à récupérer.

## 2) Les centres commerciaux

La garantie d'un butin conséquent fait des centres commerciaux, et plus généralement des villes riches des cibles idéales pour des raids ou des opérations de pillage. Ils sont cependant dotés dans leur grande majorité de murailles, parfois redoutables, qui rendent des opérations directes impossibles. La solution pour attaquer ce type de place repose donc sur le harcèlement du commerce. Les fortifications sont donc contournées. Ainsi, Du Goust « en cette bonne place [de Blain], qui étoit à la vérité des plus fortes, ne redoutant aucun ennemi [...] courait à toute heure jusques aux portes de Nantes, tant de jour que de nuit. »<sup>554</sup> Cependant, les centres commerciaux menacés ont aussi les moyens de riposter si la nuisance est considérée comme insupportable. Dans le cas du sieur du Goust, après deux ans de pillages, les Nantais excédés se décident à financer le siège de Blain par Mercœur et les Espagnols. Les Espagnols font à ce

---

<sup>553</sup> BARTHÉLÉMY, *Choix de documents inédits...*, *op.cit.*, pp. 107-119.

<sup>554</sup> MOREAU, *Mémoires...*, *op.cit.*, p. 98-99.

moment une excellente affaire, puisqu'une fois que Goust rend le château par composition, ils s'infiltrèrent dans le château et le pillent.

Cependant, les centres commerciaux peuvent tomber devant une armée bien préparée. Trois options se présentent alors au vainqueur : la mise à sac de la ville, la mise à contribution sous la forme d'un emprunt forcé ou d'une indemnité de guerre, et ne pas la faire contribuer financièrement. Les trois options sont utilisées lors du conflit. La mise à sac d'une ville permet une importante rentrée de fonds dans les caisses des vainqueurs, tant dans celles de l'armée que des soldats. Elle est donc une solution de très court terme, particulièrement utile pour des bandits comme La Fontenelle à Penmarc'h (1596),<sup>555</sup> ou de soldats pillards comme Liscoët ou La Tremblaye. L'indemnité de guerre, l'emprunt forcé ou la mise à contribution permet une rentrée d'argent concentrée dans les caisses de l'armée, en d'autres termes une source exceptionnelle de revenus, qui a pour but de couvrir les dépenses les plus urgentes. Les deux exemples les plus manifestes sont les indemnités levées sur Quimper et Guingamp, à chaque fois, l'armée est dans une situation délicate et une levée de fonds peut lui permettre de sortir la tête de l'eau, généralement en achetant de l'équipement. Enfin, ne rien lever sur la ville, comme à Morlaix (1594), peut être considéré comme une récompense, mais la limitation des exigences immédiates rend les habitants plus aptes à payer les impôts sur la longue durée.

### 3) Les places stratégiques

Les qualités stratégiques d'une place ne se limitent pas à sa localisation par rapport aux dispositions des forces, sa position géographique ou sa population. Nous avons déjà présenté les qualités qui font de l'artillerie l'un des atouts les plus intéressants du parti royal. Il n'y a donc rien de surprenant à ce que les pièces fassent l'objet de convoitises. D'Aguila estime que Brest possède quatre-vingts canons,<sup>556</sup> et le projet de capture de Brest permet au corps expéditionnaire espagnol de récupérer un port important avec le Conquet, l'objectif de leur présence Brest, et un supplément avec l'artillerie de la place

---

<sup>555</sup> LE GOFF, *La Ligue en Bretagne, op.cit.*, p. 363.

<sup>556</sup> CARNÉ, *Correspondances...*, *op.cit.*, t.1, p.160.

Après Craon, Montmartin est renvoyé en urgence à Vitré par crainte d'une prise de cette « place estant celle qui pouvoit le plus favoriser l'entrée en Bretagne. »<sup>557</sup> En effet, en temps de paix cette place était d'une importance assez faible car elle s'inscrivait dans l'ancien réseau défensif des marches de Bretagne.<sup>558</sup> La guerre de la Ligue, avant même le début des hostilités en Bretagne lui avait donné un rôle important, puisque Vitré est l'un des principaux centres du protestantisme breton, lui conférant ainsi une valeur symbolique. Cette dimension confessionnelle de la place est renforcée par le fait qu'elle est une possession des comtes de Laval, qui sont protestants.<sup>559</sup> La place est ainsi en conflit avec elle-même lorsque Mercœur lance sa rébellion.<sup>560</sup> Les protestants de Vitré, qui étaient les rebelles en 1585 deviennent les alliés de circonstance des royaux une fois les opérations débutées, puis rejoignent les royaux.

Vitré devient ainsi la seule place des marches de Bretagne à être du côté du roi. A elle seule, elle réduit significativement l'efficacité des autres places à la frontière. En effet, les marches ont vocation à empêcher une intrusion militaire dans la province, Vitré permet justement cela aux royaux. C'est pour cela que Mercœur concentre presque toute son attention sur Vitré au printemps 1589. La prise de Vitré aurait permis à Mercœur de bloquer les renforts à la frontière et de les obliger à de nombreux sièges avant de pouvoir entamer la reconquête de la province. Le temps ainsi gagné aurait permis à Mercœur de réduire, voire d'anéantir les royaux de Bretagne. Mercœur souhaite retenter un siège de Vitré après Craon, mais les 1200 Anglais qui s'y sont repliés ont été remis en état de combattre, et le plan n'est jamais concrétisé.

### C) Les modes de mise à contribution

Pour les populations du XVI<sup>ème</sup> siècle, l'extraordinaire des guerres auquel elles sont confrontées n'est pas celui de nos livres de compte. Les populations civiles ne sont pas les cibles premières de la guerre, mais elles font l'objet d'une lutte des deux partis pour leur extorquer divers produits. Il s'agit de voir les différents produits réquisitionnés, et les modalités de ces réquisitions.

---

<sup>557</sup> MONTMARTIN, « Mémoires... », in *Histoire ecclésiastique...*, *op.cit.*, p. ccxcvi.

<sup>558</sup> LE GOFF, « Fougères durant la Ligue, ou l'impossible siège », *op.cit.*, p. 22. Ce réseau comprenait également Fougères, La Guerche, Châteaubriant, Ancenis et Clisson.

<sup>559</sup> Notons cependant que le comte Guy XX de Laval, mineur pendant le conflit, se convertit après les guerres de la Ligue, suit Mercœur dans son combat contre les Turcs, et meurt en Hongrie. La lignée des comtes de Laval s'éteignit avec lui.

<sup>560</sup> HAMON, Philippe, « "Vitré, qui s'en alloit perdu"... », *op.cit.*, p. 118-119.

## 1) Les réquisitions en nature

Les réquisitions concernent principalement les vivres, mais des consommables sont aussi visés par les soldats. Certaines réquisitions sont organisées dans l'optique d'une opération militaire. Les députés de Quimperlé aux Etats ligueurs de 1592 se plaignent d'être « comme à la mercy des garnisons circumvoisines qui les ont pillez et ravagez par plusieurs et diverses fois ; comme durant les deux sièges de la ville de Hennebont, les supplians ont esté forcez, non seulement de fournir pain, vin et autres provisions, mais aussy pionnier, beufs et charrettes pour attiraille des canons. »<sup>561</sup>

Des réquisitions de bois de chauffage sont également effectuées. Par exemple, les compagnies de Frozé et de Montbarot reviennent régulièrement à Châteaugiron, et « de peur que nos maisons pourrissent dehors, ils s'en chauffoient. »<sup>562</sup> Les réquisitions se font au préjudice direct de la population, et les soldats du baron de Molac « demandant l'ausmone à coup d'épée et de fust d'arquebuzé, qui vous saluèrent d'une bonne grâce et nous festièrent à nos despens » n'ont pas bonne presse chez Duval, qui adopte un ton très ironique pour décrire ces réquisitions.<sup>563</sup>

La frontière entre la réquisition et le pillage est ténue. Nous plaçons la limite au point où les réquisitions mettent en danger la survie alimentaire des populations, ainsi en 1589 à Châteaugiron, « avec les souldarts de M. de la Tremblaye il y avoit aussy un grand nombre de soldats de Rennes, qui ne laissoient rien à Châteaugiron qu'ils ne portassent à Rennes. »<sup>564</sup> Les troupes les mieux payées, c'est-à-dire les Suisses « ne nous firent pas beaucoup d'ennuis. »<sup>565</sup> Preuve s'il en est qu'une bonne intendance militaire, et des soldats bien payés dans les temps limite les exactions sur le pays. Les soldats suisses sont toujours bien payés pendant leur service en Bretagne. Dans l'éventualité où leur paiement ne leur parviendrait pas, il est tout à fait possible que leur comportement avec les populations civiles s'en ressente.

---

<sup>561</sup> BARTHÉLÉMY, *Choix de documents inédits...*, *op.cit.*, p. 132.

<sup>562</sup> BARTHÉLÉMY, *Choix de documents inédits...*, *op.cit.*, pp. 115-117.

<sup>563</sup> Ce type de description très ironique, et parfois humoristique des malheurs de la guerre, se retrouve aussi lors de la guerre de Trente Ans chez Grimmelshausen.

<sup>564</sup> BARTHÉLÉMY, *Choix de documents inédits...*, *op.cit.*, p. 111.

<sup>565</sup> BARTHÉLÉMY, *Choix de documents inédits...*, *op.cit.*, p. 119.

## 2) Le pillage

Le pillage est un acte de spoliation des populations civiles en période de guerre. Il n'est pas forcément accompli par des soldats, les hommes de la Fontenelle ou du comte de la Magnanne sont redoutés par les populations civiles, en raison de leur cruauté. Le pillage est un mode de contribution moins efficace pour l'armée, d'une part parce que son produit est dispersé entre les soldats et n'est pas versé au trésor de guerre des Etats, d'autre part parce qu'il dégrade les relations entre les populations et l'armée par les destructions commises. Sur la question de la violence pendant cette guerre,<sup>566</sup> nous nous orientons plutôt vers une approche économique et sociale de la violence, car cette approche s'intègre mieux dans notre perspective stratégique que les analyses psychologiques.

La population civile n'est, dans l'optique du pillage, pas une source de revenus à long terme, mais une cible à dépouiller. Les villageois sont les cibles les plus connues, mais des aristocrates sont eux aussi des cibles très intéressantes. Ils sont en effet plus riches, et le butin potentiel est donc supérieur. La Tremblaye tente donc un raid sur la maison du sieur de Kerjolis, qui possède « neuf à dix belles paires de chevaux, et pouvoit payer rançon de neuf ou dix mille écus, outre le pillage de la maison. »<sup>567</sup> Les lieux pillés sont généralement brûlés au moment du départ, la plupart des observations des hommes du temps attribuent cela à la cruauté du soldat. Duval écrit ainsi que « les soldats du chasteau firent ruisner, découvrir, abattre plusieurs autres beaux logis de la ville qui estoient vers le chasteau. A raison des avoirs que lesdits soldats du chasteau amenoint des paroisses, ils firent faucher tous les foins [et] les blasteryes de l'entour de la ville. »<sup>568</sup> Cependant, cette véritable tactique de la guerre brûlée permet de retarder la reconstitution des richesses dans la région, et empêche ainsi les soldats de l'autre parti de faire du butin par la suite. A Châteaugiron, ce pillage permet également de renforcer le périmètre défensif du château. Les victimes du pillage sont quant à elles abandonnées à leur sort. En 1592, lorsque Champsavoy retourne chez lui, trouve sa métairie brûlée, il passe alors le reste du conflit à reconstruire ses propriétés.<sup>569</sup> Il reste cependant relativement chanceux dans son malheur, car

---

<sup>566</sup> RAVAILLE, Ludwig, « La violence en Bretagne pendant la guerre de la Ligue (1589-1598) : violences, misères et malheurs de la guerre », *Bulletin de la Société archéologique et historique de Nantes et de Loire-Atlantique*, 2002, 137, p. 216.

<sup>567</sup> MOREAU, *Mémoires...*, *op.cit.*, p. 70-71.

<sup>568</sup> BARTHÉLÉMY, *Choix de documents inédits...*, *op.cit.*, p. 110.

<sup>569</sup> RAISON DU CLEUZIQU, « Journal de François Grignart ... », *op.cit.*, p. 77.

un pillage a aussi une forte probabilité d'amener une famine meurtrière. C'est ce qui se produit en 1597, à la suite d'une sécheresse.

### 3) Les indemnités des villes

Les prises de villes sont l'occasion de lever des sommes importantes en une fois. La prise de Guingamp est une bouffée d'air frais pour les finances du parti royal. Une énorme indemnité de 40000 écus est levée, elle est répartie à hauteur de 15000 écus sur les nobles de Guingamp qui ne se battent pas, et à hauteur de 25000 écus sur la ville.<sup>570</sup> Cependant, l'indemnité semble disproportionnée par rapport à la richesse économique de Guingamp par rapport aux autres villes de la province.<sup>571</sup> La ville et ses habitants sont donc considérablement endettés et appauvris par une contribution aussi conséquente. Nous ne disposons pas de documents sur l'usage de cette somme, mais il se pourrait que Dombes ait décidé de prendre de l'avance sur les dépenses futures de la campagne. La prise de Guingamp aurait donc été un moyen de pallier à de probables retards futurs de paiement.

Dans le cas de Quimper, « sitôt qu'il fut dedans la ville, [Aumont] fit faire une levée de deniers de onze mil écus, qu'il fallut payer dans huit jours, sans autre délai. »<sup>572</sup> Le caractère urgent de la levée est ici caractérisé, et cette dernière est couverte par un emprunt de la municipalité auprès de ses plus riches habitants. Le montant n'est cependant qu'un peu plus du quart de ce qui avait été levé sur Guingamp. La réquisition avait donc pour but possible de subvenir aux dépenses les plus urgentes liées au siège imminent du fort de Crozon. La ville a donc été relativement ménagée sur le plan financier

Il n'est cependant pas nécessaire de prendre les villes directement pour en tirer de l'argent, le sieur du Pré gouverneur royal d'Hennebont en 1590 rançonne directement Quimperlé de la somme de 2350 écus.<sup>573</sup> Enfin, les villes peuvent contribuer d'elles-mêmes aux campagnes militaires, Quimper fut notamment un important soutien financier des opérations en Basse-Bretagne contre la Fontenelle, notamment pour le premier siège de l'île Tristan.<sup>574</sup>

---

<sup>570</sup> DOM MORICE, *Mémoires pour servir de preuves...*, *op.cit.*, coll. 1537-1538.

<sup>571</sup> Voir annexe 22.

<sup>572</sup> MOREAU, *Mémoires...*, *op.cit.*, p. 190-191.

<sup>573</sup> BARTHÉLÉMY, *Choix de documents inédits...*, *op.cit.*, p. 132.

<sup>574</sup> MOREAU, *Mémoires...*, *op.cit.*, p. 238.

## II) Le risque de la bataille

À l'instar des *condottieri* du XV<sup>ème</sup> siècle, les commandants de l'armée n'ont que peu de raisons de se lancer dans une bataille. Lors des neuf années de conflit, seuls quelques engagements sont considérés comme des batailles : Craon, Marc'hallac'h, Loudéac, et Saint-Brieuc. De ces quatre affrontements, Craon est le plus important engageant quelques milliers de combattants de chaque côté, et ayant un résultat net. La défaite a probablement dissuadé la plupart des commandants de retenter l'expérience de cette « immense incertitude. »<sup>575</sup>

### A) Jugement divin et entreprise coûteuse

La bataille peut être considérée comme une sorte de pari. De vastes ressources sont investies pour venir affronter l'ennemi, mais l'issue de la rencontre est impossible à prédire. De plus, les risques comme les récompenses potentielles sont grands : destruction de l'armée de campagne ennemie, capture de nombreux chefs ennemis, prise de plusieurs places, voire un coup mortel au moral du parti ennemi. La bataille a donc le potentiel pour renverser l'équilibre des forces dans une guerre où les effectifs sont réduits.

#### 1) Légitimité et propagande

Moreau indique ainsi que de nombreux guidons et enseignes<sup>576</sup> ont été perdus lors de la bataille de Craon. Or l'enseigne, ou le guidon pour les compagnies de cavalerie sont des étendards symbolisant le prestige et l'image de la compagnie. L'accumulation de ces trophées renforce ainsi le prestige de Mercœur, en tant que chef de guerre capable d'emporter une victoire décisive, mais aussi la légitimité de sa lutte. En effet, le roi est encore protestant, excommunié alors que Mercœur se bat pour la foi, au moins selon ses thuriféraires. Les étendards ennemis peuvent cependant être obtenus en d'autres occasions, les royaux récupèrent

---

<sup>575</sup> LE ROUX, *Le crépuscule de la chevalerie...*, *op.cit.*, p. 150.

<sup>576</sup> MOREAU, *Mémoires...*, *op.cit.*, p. 108.

les tambours et les enseignes des compagnies ligueuses lors de la prise de Guingamp en 1591 dans le cadre de la négociation pour la reddition de la place.<sup>577</sup>

Des engagements d'une certaine ampleur impliquent également la capture potentielle d'une des figures du parti, ainsi à propos du comte de Soissons, Montmartin déclare que « les logis, que l'on pense les plus assurez à la guerre, sont quelques fois les plus périlleux. »<sup>578</sup> En effet, non seulement l'avant-garde de l'armée royale a été sérieusement amoindrie, mais le prestige de la Ligue en Bretagne et son aura sont renforcées. Le chef du parti royal a été vaincu et capturé avant même qu'il ne pût prendre ses fonctions. Ce genre de mauvaise publicité est très néfaste au parti du roi. Non seulement les gentilshommes sont moins enclins à s'engager pour le roi lors des premiers temps du conflit, qui sont pourtant cruciaux, mais les royaux de la province peuvent être démoralisés après avoir reçu une aussi mauvaise nouvelle. Une grave défaite a donc un coût militaire, financier et surtout politique qui peuvent être très lourds. Il a souvent été affirmé que Mercœur aurait pu prendre Rennes s'il s'y était jeté juste après sa victoire sur le champ de bataille de Craon. Cette affirmation repose exclusivement sur la supposition que les forces politiques et militaires, ainsi que la population auraient été trop démoralisés pour faire face à un siège.

## 2) Le problème des pertes

Les pertes dans une bataille, ou un autre engagement majeur ne sont pas toutes composées de morts au combat, s'y ajoutent les blessés, et les disparus. Une partie de ces pertes peut donc être récupérée après un certain temps, ce qui circonscrit le caractère décisif de la bataille à un intervalle de temps assez court, qui dépend des capacités des deux camps à remplacer leurs pertes. Bien qu'il ne s'agisse pas d'une bataille à proprement parler, les assauts sur le fort de Crozon sont un exemple flagrant des problèmes que peut amener un engagement coûteux comme une bataille. L'armée a subi de nombreuses pertes au cours du siège, et les assauts qui ont emporté le fort ont fait augmenter le chiffre des pertes. Moreau affirme ainsi que « les trois cents qui étoient dedans en coûtèrent aux nôtres plus de trois mille sur les lieux, sans y comprendre ceux qui y moururent puis après de fatigues, un nombre de plus d'autant. »<sup>579</sup>. En

---

<sup>577</sup> DOM MORICE, *Mémoires pour servir de preuves...*, *op.cit.*, coll. 1537-1538.

<sup>578</sup> MONTMARTIN, « Mémoires... », in *Histoire ecclésiastique...*, *op.cit.*, p. cclxxx.

<sup>579</sup> MOREAU, *Mémoires...*, *op.cit.*, p. 207.

réalité il y avait trois compagnies de 150 soldats chacune, mais celles-ci n'étaient pas tout à fait au complet<sup>580</sup>. Elles étaient cependant dans un état remarquable avant le siège, avec des effectifs réels d'environ 90% des effectifs théoriques, surtout en comparaison des unités royales au même moment, et leur réputation de vétérans des campagnes des Pays-Bas n'est certainement pas usurpée.

A Craon, si l'armée royale a été vaincue, les pertes ont été distribuées très inégalement en fonction des unités. Rappelons que dans une bataille de l'époque moderne, les pertes sont surtout infligées une fois que l'une des armées rompt le combat et s'enfuit. Les unités qui s'enfuient en premier bénéficient donc de davantage de chances de survivre. Les cavaliers ont également d'assez bonnes chances de survie, d'une part car ils peuvent échapper à leurs poursuivants, d'autre part parce qu'il y a plus de nobles potentiels à rançonner. Ce sont ces facteurs qui expliquent qu'à Craon, ce fut surtout l'infanterie qui perdit des hommes.<sup>581</sup> Les pertes restèrent cependant limitées puisqu'il « ne mourut point cinq cens hommes. »<sup>582</sup>

### 3) Le « coût » de la bataille

Ce que nous appelons le coût de la bataille correspond au matériel perdu, mais aussi aux ressources financières qui disparaissent au cours de l'engagement ou après celui-ci. Après Craon, les royaux de Maine et de Bretagne ont perdu huit canons et quelques couleuvrines.<sup>583</sup> Ces pertes en matière d'artillerie sont conséquentes dans l'absolu, mais elles sont partagées entre les forces de Bretagne et du Maine. Les royaux de Bretagne ont donc laissé à leur ennemi une bonne portion de leur artillerie, mais leurs capacités de siège ne sont pas en danger. En effet, les villes sont d'importantes pourvoyeuses d'artillerie pour les sièges des places situées à proximité.

Une mobilisation de capitaux est également nécessaire pour payer les rançons rapidement. En effet, « la perte du titulaire d'une commission pour lever une compagnie ou un régiment ne suffisait pas à rendre ces unités incapables de combattre, mais le lien personnel et financier au capitaine désorganisait leur capacité opérationnelle et réduisait la possibilité de renouveler leurs

---

<sup>580</sup> Voir annexe 12.

<sup>581</sup> RAISON DU CLEUZIQU, « Journal de François Grignart... », *op.cit.*, p. 76.

<sup>582</sup> MONTMARTIN, « Mémoires... », in *Histoire ecclésiastique...*, *op.cit.*, p. ccxcv.

<sup>583</sup> MOREAU, *Mémoires...*, *op.cit.*, p. 108.

effectifs et de combler leurs pertes. »<sup>584</sup> Par exemple, la compagnie de gendarmes du baron du Pont, après sa mort est commandée par son lieutenant le sieur de la Giffardière. Celui-ci est ensuite capturé, c'est donc le cornette le sieur de Penguen qui prend le commandement. La compagnie est dissoute après le siège d'Hennebont.<sup>585</sup> La compagnie a donc survécu trois mois après la mort de son capitaine, mais a finalement disparu. Une rançon qui tarde à libérer un capitaine n'est pas un souci, mais si une grande quantité de chefs militaires est capturée, la proportion d'unités désorganisées devient un problème majeur. Là encore, les prisonniers nobles ayant été assez peu nombreux, les finances des serviteurs du roi n'ont pas trop souffert du conflit.

Enfin, l'équipement perdu au combat doit être remplacé, ce qui constitue un poste de dépenses important. Nous n'avons pas trouvé de documents sur le remplacement de l'équipement après la bataille de Craon, mais nous en avons sur la récupération après la défaite royale à Châteaugiron. Les marchands René Boyet et Nicolas Grindone sont alors payés respectivement 300 et 260 écus pour avoir équipé des soldats désarmés avec 56 et 52 arquebuses, avec « fournievements » et des bandoulières après la débâcle.<sup>586</sup>

## B) Les réserves de combattants, avantage royal ?

La population combattante étant professionnelle, même avec l'assistance des populations locales pour certaines opérations particulières, la proportion des combattants par rapport à la population civile reste faible. Le contrôle du territoire pour disposer de plus de troupes n'est donc pas une relation linéaire, la connexion avec des voies pour les renforts est également un atout majeur. Certaines provinces sont ainsi des viviers de recrutement reconnus et abondamment utilisés. Dans le cas de la Bretagne, il s'agit essentiellement de la Gascogne qui fournit plusieurs régiments qui s'illustrent en 1594 et 1595.

---

<sup>584</sup> LE GOFF, Hervé, « « Je parais en effet ce que je ne suis pas ». La bataille de Craon (23 mai 1592) : Apogée de la ligue bretonne et victoire en trompe-l'œil », in LE PAGE, Dominique (dir.), *11 batailles qui ont fait la Bretagne*, Morlaix, Skol Vreiz, 2015, p. 180.

<sup>585</sup> RAISON DU CLEUZIQU, « Un capitaine protestant... », *op.cit.*, p. 25.

<sup>586</sup> AD35, C3742.

## 1) L'influence des provinces environnantes

Les provinces voisines fournissent des soldats qui viennent se battre en Bretagne. Au début, elles représentent une menace supplémentaire, quoique improbable pour le parti du roi. Mercœur reçoit néanmoins des renforts venus de Normandie pour le siège de Vitré en 1589.<sup>587</sup> Inversement, les provinces reconquises aident ponctuellement le parti du roi en Bretagne, en 1590, pour tenter de lever le siège de Blavet, Dombes assemble son armée. Celle-ci est alors composée de 5 compagnies de gendarmes, 6 compagnies de cheveu-légers, 17 compagnies d'arquebusiers à cheval, de sa compagnie personnelle, et de 3 régiments d'infanterie.<sup>588</sup> Il reçoit également des renforts venus de Normandie et dispose de 2 canons et de 2 couleuvrines réquisitionnés sur Hennebont.

A la fin du conflit, elles exercent une forme de pression sur Mercœur, et l'obligent à allouer des forces à la défense de ses flancs est et sud, là où le début du conflit lui était sensiblement plus favorable, le Maine étant sous le contrôle de la Ligue en 1589. La reprise de Mayenne en 1593 par d'Aumont avec les renforts destinés à la Bretagne : 500 fantassins et 300 cavaliers fait partie de ces événements qui bénéficient indirectement au parti royal. Des menaces potentielles sont écartées pour eux, et de nouvelles créées pour les ligueurs. Par exemple, lorsqu'en août 1595, Boisdauphin se soumet à Henri IV, il lui apporte les places de Sablé et de Château-Gontier.<sup>589</sup> Les voies d'entrée en Bretagne sont donc élargies, et Mercœur est obligé de surveiller davantage son flanc est, et d'y allouer une portion plus élevée de ses troupes déjà bien réduites.

Des opérations ont également lieu dans les provinces avoisinantes avec des troupes bretonnes, le sieur de Champsavoy et le sieur de Vaupatry participent ainsi à la défaite du régiment de Birague en Normandie en 1590.<sup>590</sup> Peu après, le prince de Dombes aide son père pour la prise d'Avranches. Le flanc sud de Mercœur est en revanche sécurisé pour la plus grande partie du conflit grâce à la neutralité des Gondi.<sup>591</sup>

---

<sup>587</sup> MONTMARTIN, « Mémoires... », in *Histoire ecclésiastique...*, *op.cit.*, p. cclxxx.

<sup>588</sup> THOU, *Histoire Universelle...*, *op.cit.*, t.7, p. 677.

<sup>589</sup> CONSTANT, Jean-Marie, *Les Guise*, Paris, Hachette, 1984, p. 443.

<sup>590</sup> RAISON DU CLEUZIQU, « Journal de François Grignart... », *op.cit.*, p. 73.

RAISON DU CLEUZIQU, « Un capitaine protestant... », *op.cit.*, p. 26.

<sup>591</sup> GREGOIRE, *La Ligue en Bretagne*, *op.cit.*, p. 48.

## 2) L'importance de la conquête

La situation après la bataille de Craon est assez délicate pour les royaux, mais les gains mineurs réalisés par Mercœur ne réduisent pas vraiment l'aptitude des royaux à mobiliser de nouveaux soldats. Premièrement, Vitré est toujours sous leur contrôle et des renforts sont prévus, même si ces derniers n'arrivent qu'en 1593. Deuxièmement, le noyau du parti du roi en Haute-Bretagne a été assez peu touché par les opérations après Craon, cela facilite le recrutement pour les royaux. En effet, la région a été durement éprouvée par la guerre, devenir soldat permet donc d'éviter de subir les prochaines exactions. De plus, l'absence de l'armée de Mercœur offre aux royaux une proximité géographique de leur foyer de recrutement où la concurrence ligueuse ne peut pas rivaliser.

Après la campagne de 1594, « quelques ungs se pouroient se merveiller et trouver estrange de voir pareil, voir plus grand nombre de gens de guerre établis ès villes, places fortes de ceste province durant la présente année que par le passé, veu que toutes choses se sont bien avancées depuis six mois que plusieurs bonnes villes et places et chasteaulx ont esté réduictz qui debvroient aultant apporter de soulagement au peuple. »<sup>592</sup> Il peut sembler surprenant qu'une fois la situation militaire rétablie dans son équilibre, et même en faveur du roi, les effectifs ne soient pas diminués. Bien au contraire, les nouvelles unités permettent de couvrir les nouvelles garnisons.

Ces garnisons ont un avantage majeur, leur potentiel de pillage. Elles confinent les nobles ligueurs à la neutralité maintenant que leur chef ne peut rétablir la situation militaire. Le risque de voir leurs propriétés pillées lors de leur service auprès du duc de Mercœur a dû détourner une certaine quantité de nobles de revenir faire la guerre aux royaux. Les gains potentiels, de plus en plus faibles à mesure que le pays s'appauvrit, ne compensent plus le pillage certain de sa maison par les garnisons, ou les autres unités environnantes. Même les brigands servent dans ces circonstances d'incitation à rester chez soi pour défendre ses biens, alors qu'au début du conflit, ils dissuadaient les royaux pour les mêmes raisons. Ils concrétisent ainsi l'inversion du rapport de forces militaires à partir de 1594.

---

<sup>592</sup> BARTHÉLÉMY, *Choix de documents inédits...*, *op.cit.*, p. 198.

### 3) L'évolution au fil du temps

Les renforts extérieurs reflètent bien l'intérêt que porte le pouvoir central aux questions bretonnes. Lorsque les royaux de la province sont en difficulté, des renforts sont assez rapidement trouvés. L'influence du duc de Montpensier, père du prince de Dombes, a sans doute joué une part non négligeable dans l'obtention de renforts successifs qui permettent au parti royal de maintenir ses effectifs. L'arrivée des 800 lansquenets dans la province fin 1590 est très probablement un fait du duc de Montpensier.<sup>593</sup> Dombes seul ne dispose pas de suffisamment d'influence, et le théâtre breton ne revêt qu'une importance secondaire, si ce n'est marginale à Henri IV lors de la première partie du conflit, qui ne justifie donc pas d'envoyer des unités aussi performantes. Paradoxalement, sur la période 1589-1592, les vagues de renforts sont les plus nombreuses.

L'arrivée d'Aumont coïncide avec une nouvelle vague de renforts, qui permet aux royaux d'obtenir une forme de parité numérique, une fois combinés aux Anglais, face aux ligueurs et aux Espagnols réunis. Face aux menaces que font peser les Espagnols sur Brest, d'Aumont obtient davantage de renforts que Saint Luc mène en Bretagne au moment où la campagne de 1594 s'achève par la victoire décisive d'Aumont sur Mercœur et ses alliés espagnols. C'est cependant la dernière fois que des renforts sont envoyés en Bretagne. La province n'est plus menacée, et négocier la reddition du chef ennemi devient la principale priorité, suivie par le départ, voulu ou forcé, du corps expéditionnaire de Philippe II. Au moment où presser l'avantage aurait été des plus judicieux, les renforts n'arrivent plus, et les finances royales de Bretagne n'arrivent plus à payer pour la guerre.

Le rapport entre effectif sur le terrain et capacité dépensière est en effet assez proche, c'est-à-dire que l'effectif est directement corrélé aux finances d'un camp. Une fois que le camp ne peut plus financer la guerre, il est contraint d'abandonner une partie de ses combattants. C'est ce qui se passe chez les royaux à la fin 1595. L'armée est réduite d'un cinquième, mais la situation financière ne s'améliore pas pour autant.<sup>594</sup> Cette situation a peut-être entraîné une crise des vocations pour rejoindre l'armée, puisque cette dernière n'a pas les moyens de payer ses hommes. Les finances de Mercœur étant dans un état tout aussi catastrophique, les deux camps n'ont plus de réserves, et surtout plus les moyens de les mobiliser.

---

<sup>593</sup> DE THOU, *Histoire Universelle...*, *op.cit.*, t. 7, p. 679.

<sup>594</sup> AD35, C2644, f° 269-272.

### C) L'illusion de la bataille décisive

La principale bataille de la guerre fut un succès décisif pour Mercœur, pour autant le parti royal ne s'est pas effondré après la défaite. Il fut même en mesure de repousser une attaque de Saint-Laurent sur la Tour de Cesson quelques mois plus tard,<sup>595</sup> de se relever, et même de vaincre en 1594. La différence entre les craintes des habitants de Rennes<sup>596</sup> et la réalité de la situation sur le terrain se doit d'être expliquée.

#### 1) Le « trompe l'œil »<sup>597</sup> de Craon, ou la persistance du rapport de forces

Le récit traditionnel des conséquences de la bataille de Craon, est qu'après avoir remporté une belle victoire sur les forces royales dirigées par les incapables princes de Dombes et de Conti, Mercœur aurait aisément pu aller prendre Rennes, or « le moment était passé. La grande cité royaliste s'était ressaisie et mise en défense. »<sup>598</sup> Nous ne partageons absolument pas cette analyse. Rennes est une grande ville et la situation défensive de la ville est loin d'être aussi désastreuse que ne le suggère Pocquet. En effet, le corps de ville, conscient de la valeur politique et militaire de la ville a constamment investi dans la défense de celle-ci. Rennes était donc prête à résister.

De plus, « dans une guerre dans laquelle les villes représentaient les principaux enjeux, même de belles victoires sur le champ de bataille se révélaient inutiles s'il n'y avait pas les moyens requis pour réduire au silence l'artillerie des assiégés, et pour percer des brèches qui permettaient à l'infanterie de lancer ses assauts. »<sup>599</sup> Le camp ligueur devait donc mobiliser davantage d'hommes et d'artillerie pour l'emporter, sauf que « cette déroute rabaissa tellement le parti du roi en Bretagne qu'il quitta la campagne pour un temps, mettant des garnisons dans les places de son parti. »<sup>600</sup> La victoire de Mercœur se retournait contre lui, il avait dégagé son

---

<sup>595</sup> AMBROISE, Benoît, « Une bataille... », *op.cit.*, pp. 237-261.

<sup>596</sup> GRÉGOIRE, *La Ligue en Bretagne, op.cit.*, p. 196.

<sup>597</sup> LE GOFF, Hervé, « « Je parais en effet ce que je ne suis pas ». La bataille de Craon (23 mai 1592) : Apogée de la ligue bretonne et victoire en trompe-l'œil », in LE PAGE, Dominique (dir.), *11 batailles qui ont fait la Bretagne*, Morlaix, Skol Vreiz, 2015.

<sup>598</sup> POCQUET, *Histoire de Bretagne, op.cit.*, p. 225.

<sup>599</sup> WOOD, *The King's army...*, *op.cit.*, p. 155. « In a war which cities constituted the main prizes even great victories on the battlefield would prove empty if there was no means to silence defending artillery and to batter the breaches that enabled the infantry to mount their assaults »

<sup>600</sup> MOREAU, *Mémoires...*, *op.cit.*, p. 108.

chemin vers les places royales, mais une bonne part de ces dernières était désormais trop forte pour tomber dans ses mains à un coût acceptable.

En supposant que Mercœur vienne tout de même attaquer, la situation n'était pas à son avantage. Les pertes royales sont, nous l'avons vu, assez faibles. Les principales pertes sont concentrées sur l'équipement lourd qui a dû être abandonné. Pour la défense d'une ville, l'armée n'a cependant pas besoin de lourds canons, mais au contraire d'unités de cavalerie pour harceler le ravitaillement des assiégeants, qui sont justement sorties presque intactes de la défaite. Ajoutons à cela les garnisons environnantes, le corps expéditionnaire anglais, et la prise de Rennes ne devient plus qu'une chimère. Rennes n'aurait pu tomber que si par dépit, elle avait ouvert ses portes à celui qu'elle avait chassé trois ans plus tôt.

## 2) La force du camp royal : les places

Il a été affirmé, sans doute un peu prématurément qu' « en ce mois de mai 1592, la suprématie militaire de Mercœur, soutenu par d'importantes forces espagnoles, est incontestable en sa province. »<sup>601</sup> Les royaux sont en effet en difficulté, ils n'ont pas de réserves à leur disposition et leur principale force combattante vient d'être défaite avec son allié anglais, le tout après un siège qui a coûté cher et n'a rien rapporté, si ce n'est un échec de plus. Pourtant, cette analyse ignore tout un pan du conflit, que nous avons eu beaucoup de mal à approcher nous aussi, celui de la capacité de recouvrement du camp royal et anglais, mais aussi celui de l'exploitation des succès sur le terrain. Dans ces deux domaines, les royaux possèdent une avance significative. Déjà à Châteaugiron, le parti royal avait pu mobiliser les marchands pour rééquiper les hommes défaits au cours de l'engagement.<sup>602</sup> Le défi est de nouveau relevé après Craon, et les 1200 anglais réfugiés à Vitré sont rapidement réarmés, rendant la place virtuellement imprenable par les forces de Mercœur, même si d'Aguila avait souhaité le soutenir.

De même, pendant que Mercœur prenait des places de faible importance « [les royaux] eurent le temps de résoudre et se renforcer, et envoyer vers le roi pour demander des renforts »<sup>603</sup>. Les forteresses ont ainsi pleinement joué leur rôle. Elles n'ont pas pour but

---

<sup>601</sup> LE GOFF, « Je parais en effet ce que je ne suis pas... », in LE PAGE, *11 batailles...*, *op.cit.*, p. 155.

<sup>602</sup> AD35, C3742.

<sup>603</sup> MOREAU, *Mémoires...*, *op.cit.*, p. 108.

d'arrêter à elles seules une armée, sauf dans de rares cas exceptionnels, mais bien de retarder celle-ci suffisamment le temps de rétablir la situation. De plus, alors que l'armée de Mercœur a été légèrement affaiblie par la bataille, les royaux, en démantelant leur armée de campagne, ont pu significativement renforcer la puissance des garnisons menacées. L'exemple de Vitré, qui fut capable de résister à un siège de plusieurs mois avec une garnison réduite, explique peut-être le caractère assez timoré des opérations de Mercœur sur le reste de l'année 1592. Il arrive certes à prendre Quintin en octobre 1592, puis la tour de Cesson le mois suivant, mais le sieur de la Giffardière reprend Quintin très vite, rendant effectivement la campagne de Mercœur en partie inutile.<sup>604</sup>

### 3) La nature de la guerre

La place de Comper est l'un des plus cuisants échecs de l'armée royale d'Aumont, qui perdit son chef lors du siège. Une prime est par la suite proposée à ceux qui parviendront à prendre la place.<sup>605</sup> Quelques mois plus tard, les frères d'Andigné avec une vingtaine d'hommes élaborent un stratagème. Se déguiser et se fondre parmi les paysans qui apportent du bois au château. Une fois à la porte, la sentinelle est tuée et l'attaque lancée. Là où les milliers d'hommes d'Aumont ont échoué devant une garnison dans laquelle se jetaient les ligueurs, un petit groupe d'aventuriers, de la chance et une vigilance relâchée ont réussi.<sup>606</sup> Un cas si exceptionnel nous a fait reconsidérer les avantages des tactiques utilisées pendant les guerres de la Ligue.

Tactique	Ressources investies (Minimum-Maximum)	Chance de succès	Rentabilité en cas de succès	Pertes possibles en cas d'échec
Bataille	Quelques centaines d'hommes-Armée	Moyenne	Importante	Importantes
Siège	Quelques centaines d'hommes-Armée	Assez forte	Faible	Importantes
Coup de main	Quelques hommes- Quelques centaines	Assez faible	Importante	Assez faibles

*Figure 11 Comparaison entre les principales formes d'affrontement*

<sup>604</sup> MOREAU, *Mémoires...*, *op.cit.*, pp. 111-112.

<sup>605</sup> AD35, C2644, f° 331.

<sup>606</sup> PICHART, « Journal », in *Le journal de Jean Pichart...*, *op.cit.*, p. 114.

A Quimperlé en 1590, le manque de vigilance du gouverneur le sieur de Masle, pour n'avoir pas mis en alerte ses hommes, et celui de la sentinelle « croyant que ce fût quelqu'un du faubourg qui faisait ses nécessités de nature, ne donna pas l'alarme »<sup>607</sup>, a ainsi eu de graves conséquences pour la ville qui fut pillée par les forces de Liscoët et La Tremblaye. La vigilance est bien la meilleure défense contre un coup de main, La Tremblaye échoue ainsi à piller la maison du sieur de Kerjolis qui a été prévenu, et a rassemblé une vingtaine d'hommes pour se défendre. L'attaque est ainsi repoussée<sup>608</sup> une fois l'effet de surprise perdu.

En cas de mauvaise préparation, l'échec peut tourner au fiasco, par exemple pour l'entreprise du sieur de Guengat en février 1594 contre Douarnenez. En pensant tirer profit de l'abondante quantité de points où débarquer, Guengat s'est en réalité coupé la retraite. Ce fait ne pose pas problème en soi, mais une fois les communes assemblées, le contingent d'environ 400 hommes est massacré, et le butin récupéré, faute d'avoir pu s'enfuir à temps.<sup>609</sup> Dans la mesure où les ressources des deux partis sont insuffisantes pour défaire l'autre de manière régulière, et ne peuvent se refaire rapidement après des échecs majeurs, la ruse constitue une arme puissante et qui ne coûte rien.

### **III) Les garnisons : logique militaire contre logique financière ?**

La question des garnisons est un point régulier de contentieux entre les Etats de Bretagne et le commandement militaire pendant la guerre. À première vue, il serait aisé d'opposer deux logiques différentes : celle des chefs de guerre qui veulent assurer leur contrôle des territoires conquis, et celle des Etats qui souhaitent diminuer le fardeau de la guerre. Pourtant, des compromis sont réalisés sur cette question, et ce par tant par le commandement militaire que par les Etats de Bretagne. En effet, tous deux poursuivent le même objectif final : reconquérir toute la province.

---

<sup>607</sup> MOREAU, *Mémoires...*, *op.cit.*, p. 60.

<sup>608</sup> MOREAU, *Mémoires...*, *op.cit.*, pp. 70-71.

<sup>609</sup> MOREAU, *Mémoires...*, *op.cit.*, pp. 126-127.

## A) L'opposition entre soulagement du peuple et contrôle du terrain

Le logement des gens de guerre est une charge très impopulaire au XVI<sup>ème</sup> siècle et l'armée en Bretagne ne fait pas exception à la règle. Si les nobles sont théoriquement exemptés du logement des soldats, les certificats d'exemption restent très recherchés<sup>610</sup>. La garnison est néanmoins un mal pour un bien dans de nombreuses situations.

### 1) Les garnisons menaçantes

La garnison de Corlay représente une menace pour les populations environnantes si bien que « tout le pays fut fort ruiné et incommode par la garnison, d'autant que tout le quartier tenoit le parti contraire ; ils n'eussent pu sortir du château qu'ils étoient en pays ennemi, sur lequel ils faisoient de grands ravages »<sup>611</sup>. En plus du préjudice matériel subi par les prédations, les garnisons contribuent à terroriser les populations, à réduire leur résolution supposée à soutenir la Ligue, et à les laisser d'un conflit qui les appauvrit sans fin en vue. Cette crainte des prédations est exprimée par les Etats de Bretagne de 1592 lorsqu'ils acceptent qu'une garnison soit « même le château et place de Montmuran pour servir de retraite à la compagnie des gendarmes de feu monsieur de la Hunaudaye entretenue par commandement du roy, attendant que ladite compagnie soit pourvue d'autre place plus commode, à condition que les capitaines et soldats desdites garnisons se comporteront en iceux selon les ordonnances du roy, et sans qu'il puissent prendre à rançon aucun des gens d'église, laboureurs veturiers et marchands portant vivres et autres marchandises ny leurs chevaux ny bestail courir ny fourager le plat pays sur peine de punition corporelle ne exiger aucune chose du peuple. »<sup>612</sup>

Le vol n'est pas le seul reproche effectué, les Etats déplorent qu'il fût « fait plusieurs mariages par force et violence, et encore ont contraint les pères de racheter leurs enfans [...] et les maris leurs femmes »<sup>613</sup> Les populations locales ne sont pas sans défenses cependant. Les prédations de la garnison entraînent la nécessité de laisser à Kérouzéré des hommes, « suffisamment pour la garde du château, qui étoit assez bon de murailles, jont qu'ils l'avoient

---

<sup>610</sup> AD35, 23 J 29.

<sup>611</sup> MOREAU, *Mémoires...*, *op.cit.*, p. 110.

<sup>612</sup> AD35, C2643, f° 157.

<sup>613</sup> AD35, C2643, f° 224.

fortifié de retranchements, se doutant bien d'y être assiégés, ayant tout le pays contre eux fort irrité, à cause des pilleries et ravages que faisoit journellement ledit Kerandraon sur eux »<sup>614</sup> C'est pour ces raisons que les Etats poussent à la suppression des garnisons dites superflues, car « elles sont non seulement inutiles, mais préjudiciables au service de votre majesté, consommation de finance à la foule et oppression de ses sujets. »<sup>615</sup>

## 2) Les garnisons protectrices

Les garnisons ne sont cependant pas remplies que de soldats pillards. A Quimper, Moreau ne rapporte pas d'exaction de soldats pendant l'hiver 1594-1595.<sup>616</sup> La garnison, payée régulièrement les premiers mois de 1595,<sup>617</sup> n'a ainsi pas besoin de recourir à diverses formes de prédation pour subvenir à ses besoins. Le système de paiement, lorsqu'il n'est pas grippé, fonctionne donc assez bien pour maintenir les soldats hors des comportements criminels qui leur sont abondamment reprochés.

Pour tenter de généraliser cette bonne gestion des garnisons, les Etats sont plus favorables aux gouverneurs locaux, et sollicitent un traitement de faveur pour ces derniers, car «les gentilshommes du pays sont naturellement plus affectionnés au bien et soulagement du pays. »<sup>618</sup> Nous n'avons pas trouvé de corrélation particulière entre gouverneur du pays et chef vertueux soucieux du soulagement du peuple. Bastenay tout comme Liscoët était un pillard reconnu comme tel.

Les rapports avec les garnisons sont nettement meilleurs lors des sièges, en particulier lors des assauts. Au siège de Blavet, « Les femmes y firent paraître leur courage, car elles jetoient pierres, boisages, eau chaude et toutes sortes de matériaux qui accabloient les assaillants, dont ils se ressentirent incontinent après. »<sup>619</sup> Il faut cependant reconnaître que ce genre de situation est très rare et principalement justifié par la punition qui risque de s'abatre sur une ville qui résiste à une prise d'assaut. La ville tomba, et le châtement fut délivré. « L'insolence de ceux de l'Union fut grande, car, étant d'assaut, ils passoient tout au fil de l'épée, se souvenant des

---

<sup>614</sup> MOREAU, *Mémoires...*, *op.cit.*, p. 65.

<sup>615</sup> AD35, C2643, f° 225.

<sup>616</sup> MOREAU, *Mémoires...*, *op.cit.*, p. 214.

<sup>617</sup> AD35, C2914 f° 486-518.

<sup>618</sup> AD35, C2643, f° 226.

<sup>619</sup> MOREAU, *Mémoires...*, *op.cit.*, p. 88.

maux qu'ils avoient reçus aux tranchées, aux assauts, et quelques capitaines qu'ils avoient perdus, qu'ils regrettoient fort. »<sup>620</sup>

## B) Les garnisons : symbole et artère de la guerre d'usure

Trop souvent considérées comme un fardeau imposé par les chefs de guerre pour les habitants et les délégués des Etats, les garnisons remplissent un rôle de stabilisation du conflit. Là où une campagne désastreuse peut mener à une défaite décisive, les garnisons produisent un effet de stock. L'armée défaite peut se revigorer en ponctionnant les garnisons, ou en se retranchant le temps de recevoir des renforts locaux ou extérieurs à la province. Elles rendent donc la défaite improbable, mais limitent aussi les possibilités de victoire.

### 1) La principale façon de mobiliser les populations

L'installation d'une garnison dans une ville fait de cette dernière une cible potentielle pour le camp adverse. Saint-Brieuc est d'abord une ville ligueuse sous l'influence de son évêque, mais une fois qu'une garnison royale est placée dans la tour de Cesson, elle change de camp. La ville, relativement isolée jusque-là devient une cible récurrente des ligueurs, elle est attaquée deux fois en 1592, et tombe lors de l'attaque menée par Mercœur lui-même lors du mois de novembre. Dans le sens inverse, le château de la Hunnaudaye est effectivement neutralisé à partir de 1593 une fois que sa garnison l'a quittée.

Les garnisons impliquent également les paroisses environnantes dans le conflit, essentiellement sous forme financière. A propos des levées de fonds opérées par d'Aumont dans les environs de Quimper en octobre 1594, Moreau affirme que « cette levée de deniers appauvrit beaucoup le pays, déjà assez ruiné par la guerre. Bref, le maréchal fit tel ménage en ce quartier qu'on le nomma le guéret de la Cornouaille ; aussi appeloit-il lui-même le pays son Pérou, où il avoit trouvé des mines d'or et d'argent. »<sup>621</sup>

Dans une situation nettement plus délicate, au début du conflit, Châteauneuf, gouverneur de Brest depuis sa prise par coup de main à Rosampoul, a besoin d'hommes et d'argent pour

---

<sup>620</sup> MOREAU, *Mémoires...*, *op.cit.*, p. 89.

<sup>621</sup> MOREAU, *Mémoires...*, *op.cit.*, p. 191.

mener ses expéditions. Il « ne craignoit aucun ennemi, et non-seulement molestoit l'évêché de Léon, qui étoit du parti contraire, en prenant son temps si à propos qu'il les obligeoit malgré eux à se ranger de son côté, quoique ce fût contre leur volonté, mais de plus en retiroit de grosses contributions de deniers, premièrement de la noblesse et de toutes les paroisses du diocèse. »<sup>622</sup> Le recrutement contraint d'hommes dans ses troupes semble être un cas unique lors de la guerre, et propre au contexte dans lequel Châteauneuf opère. Cette assertion de Moreau mériterait sans doute davantage d'investigations.

## 2) Le facteur de stabilité de la guerre

La garnison de Concarneau a peut-être été mésestimée dans les analyses du conflit alors qu'elle est « de grande conséquence au pays, et pour y faire plus de mal que de bien, soit en temps de paix ou de guerre civile ou étrangère, capable d'y loger une grosse garnison, et qui seroit toujours en état de contrecarrer la ville de Quimper. »<sup>623</sup> En effet, elle peut servir à contrebalancer l'influence de Quimper sur la Basse-Bretagne, réciproquement la ville de Quimper permet de contrebalancer celle de Concarneau sur ses environs. La prise d'une place ne signifie donc pas la prise de contrôle d'une région.

Au début de la guerre, Saint-Brieuc est relativement protégée des attaques des royaux. En effet, les places de Lamballe, Moncontour, Quintin et Guingamp sont toutes contrôlées par la Ligue. A elles toutes, elles couvrent les environs de Saint-Brieuc.<sup>624</sup> Une fois que les royaux prennent Moncontour en 1590, Saint-Brieuc est directement menacée puisque la ville est sans défense. Elle est donc prise la même année. Les deux camps ont alors accès à la cité épiscopale par le biais des places environnantes. Pour contrôler de manière définitive Saint-Brieuc, les autres places doivent toutes être contrôlées par le même camp, ce qui n'arrive plus pendant le reste du conflit.

En effet, il est généralement plus facile de défendre une place que de l'attaquer. Autrement dit, des fonds conséquents sont indispensables pour entreprendre plusieurs sièges lors d'une même campagne. Une place peut tomber, mais le réseau défensif tient encore. Dombes, en se

---

<sup>622</sup> MOREAU, *Mémoires...*, *op.cit.*, p. 38-39.

<sup>623</sup> MOREAU, *Mémoires...*, *op.cit.*, p. 46.

<sup>624</sup> Voir annexe 7.

lançant dans le Penthièvre, a lancé une longue guerre d'usure dont il s'est relativement bien sorti. La prise de Guingamp lui a pratiquement ouvert la voie vers la Basse-Bretagne, mais le Penthièvre n'a jamais été sous le contrôle total des royaux même en février 1598, puisque la tour de Cesson n'est prise qu'en avril 1598.<sup>625</sup>

Cette réalité du conflit rend la campagne de 1594 d'autant plus spectaculaire. Lors de cette dernière, d'Aumont a capitalisé sur les acquis obtenus et conservés par Dombes. Il a en effet profité du renversement de la conjoncture nationale, et de la moindre densité de forteresses en Basse-Bretagne par rapport au Penthièvre et surtout à la Haute-Bretagne. L'effet du réseau de places a donc très peu joué, puisque Quimper et la ville de Morlaix se sont ouvertes aux royaux rapidement.

### 3) Une réserve de troupes

Les soldats des garnisons sont dispersés dans les places pour assurer leur défense, cependant toutes les places ne sont pas menacées en même temps, ni de la même manière, et pas avec les mêmes forces. Il est donc tout à fait envisageable de mobiliser des garnisons peu menacées pour en renforcer une en difficulté, mener des opérations autonomes, ou rejoindre l'armée de campagne. Certains régiments restent en garnison pendant une bonne partie de l'année, comme celui du sieur du Plessis-Balisson qui est en garnison à Rennes en 1594, mais qui vient tout de même en renfort dans la dernière phase de la campagne du maréchal d'Aumont.<sup>626</sup> La quasi-totalité des régiments est concernée par ce phénomène à un degré plus ou moins élevé. Ceci permet de maintenir l'armée de campagne dans un état opérationnel satisfaisant.<sup>627</sup>

Nous ne disposons malheureusement pas de données pour les effectifs de toutes les garnisons pendant tout le conflit, mais il apparaît que les garnisons sont assez mobiles d'une année sur l'autre.<sup>628</sup> Un phénomène de dispersion s'observe notamment une fois la Basse-Bretagne reprise, ce qui n'est guère surprenant. Cette dispersion permet cependant de mobiliser des forces plus facilement sur le territoire de la province sous le contrôle des royaux.

---

<sup>625</sup> AMBROISE, « Une bataille... », *op.cit.*, p. 261.

<sup>626</sup> AD35, C2913, f° 86.

<sup>627</sup> AD35, C3746. On observe très facilement dans l'Etat des vivres les régiments se succéder en campagne.

<sup>628</sup> Voir annexe 7.

Les hommes mis en garnison sont aussi régulièrement mis en campagne pour des opérations de plus ou moins grande envergure. Par exemple, pour le second siège de l'île Tristan, Sourdéac assemble une armée en ponctionnant les garnisons de Guingamp, Tonquédec, Lannion, Morlaix, Corlay, Lantréguier, Saint-Brieuc, Quintin, Concarneau, Quimper, du château de la Latte et fait appel aux Suisses. Moreau estime le tout à trois mille hommes, quand bien même il n'y en eut qu'environ mille huit cents<sup>629</sup>. L'île Tristan étant un formidable réduit défensif, Sourdéac a sans doute été contraint d'aller chercher la quasi-totalité des garnisons de Basse-Bretagne pour cette opération.

### C) De la viabilité du pillage comme tactique de guerre

Le pillage a été l'objet de nombreux travaux dans l'historiographie. Jean-Pierre BOIS a même proposé un modèle sur les conséquences du pillage sur les villages affectés.<sup>630</sup> La perspective des soldats n'est que rarement prise en compte, et est généralement limitée à l'appât du gain. Nous nous proposons de développer les bénéfices qu'apporte le pillage.

#### 1) Un substitut et un complément à la solde

Les garnisons enclavées dans des territoires contrôlés par les ligueurs sont obligées de pratiquer le pillage, ne serait-ce que pour la survie. Il présente également l'avantage d'être relativement simple à organiser, contrairement à des contributions de guerre régulièrement levées sur les paroisses. En effet, nul besoin de prévoir et de répartir le montant de la contribution entre les paroisses des environs, et celles plus éloignées. Nul besoin de disposer d'une forme de personnel financier pour vérifier les levées des contributions. Lorsque l'on pille, il faut trouver une cible, bonne et sans trop de défenses si possible, puis aller se servir. En 1589, en Basse-Bretagne, « Ledit Trongat ne pouvoit mettre les pieds hors du château qu'il ne fût sur les terres du parti contraire, ce qui étoit caue qu'il faisoit bien ses affaires sur car le pays étoit peuplé et riche. »<sup>631</sup>

---

<sup>629</sup> MOREAU, *Mémoires...*, *op.cit.*, p. 237.

<sup>630</sup> BOIS, Jean-Pierre, « Les villageois et la guerre en France à l'époque moderne », *Les villageois face à la guerre (XIV<sup>e</sup>-XVIII<sup>e</sup> siècle)*, Toulouse, Presses universitaires du Mirail, 2002, pp. 186-207.

<sup>631</sup> MOREAU, *Mémoires...*, *op.cit.*, p. 44.

Deux méthodes sont utilisées : le vol, et le rançonnement. La seconde nous semble plus efficace car les biens les plus précieux peuvent être bien cachés, et donc difficiles à trouver. Le vol consiste à neutraliser, d'une façon ou d'une autre les habitants, puis de renverser le mobilier pour trouver du butin. Le rançonnement nécessite de prendre une personne, généralement un membre d'une famille, en otage, puis de menacer le reste du groupe pour obtenir du butin.<sup>632</sup> Les cruautés infligées aux civils permettent d'augmenter la force persuasive des soldats, et de réduire le temps de pillage pendant lequel ils sont vulnérables. Ces deux méthodes ne sont cependant pas mutuellement exclusives.

Les garnisons qui ne sont pas payées par manque de fonds sont obligées de recourir au pillage pour se nourrir, mais il permet aussi de récupérer d'importantes quantités de fonds. Ces contributions forcées permettent aux soldats de compenser le manque à gagner lié au non-paiement de la solde.<sup>633</sup>

## 2) La réduction des ressources ennemies

Lorsque Bouettier s'installe avec « vingt-cinq ou trente brigandeaux comme lui » à Guengat et « pilloît et ravageoit, prenoit prisonniers, violoit et tuoit comme s'il eût été en terre de conquête »,<sup>634</sup> il appauvrit un pays largement acquis à la Ligue. En servant ses intérêts, il sert aussi ceux des royaux, pour qui la réduction des ressources des ligueurs rééquilibre la lutte.

La tactique semble même être considérée comme telle au plus haut niveau. Duplessis-Mornay suggère notamment de placer trente salades du marquis de Boissy à Clisson et le même nombre à la Ganache.<sup>635</sup> Les soldats ont ainsi l'occasion de s'enrichir, d'appauvrir leurs victimes et indirectement le parti auquel elles sont rattachées, et même de rabaisser le prestige et la légitimité du chef ennemi. Il est en effet démontré incapable de protéger ses fidèles, et les pertes subies par les marchands affaiblissent le soutien des Nantais à Mercœur.

A Carhaix en novembre 1590, La Tremblaye et Liscoët ont réalisé une excellente opération pour eux-mêmes, leurs hommes et indirectement le parti du roi. En effet « la malheureuse ville, ouverte et sans garnison n'était défendue que par de faibles retranchements

---

<sup>632</sup> AD35, C2643, f° 224.

<sup>633</sup> AD35, C2913, f° 344.

<sup>634</sup> MOREAU, *Mémoires...*, *op.cit.*, p.56

<sup>635</sup> DUPLESSIS-MORNAY, *Mémoires...*, *op.cit.*, t.7, p. 27-28.

[...] dans le but de se protéger contre les incursions des seigneurs du voisinage ; située à l'intersection de nombreuses routes, elle était riche, célèbre par ses foires et par ses excellentes hôtelleries. Du Liscoët et La Tremblaye la connaissaient bien : ils l'avaient déjà pillée deux mois auparavant. »<sup>636</sup> Elle présentait toutes les caractéristiques pour un pillage efficace, elle était pratiquement sans défense, et peu de pertes étaient à attendre. Carhaix avait un important butin à saisir, et elle permettait de se replier rapidement en cas de problème. Enfin, les deux chefs royaux connaissaient le terrain. Il n'est donc nullement surprenant que le second sac de Carhaix ait été un grand succès, du moins lors de son premier jour.

Pour paraphraser le général Patton, « L'objet de la guerre n'est pas de ruiner son pays, mais de faire en sorte que le salaud d'en face ruine le sien. »<sup>637</sup> Nous ajouterons qu'il est encore plus simple si l'ennemi reçoit un peu d'aide à sa ruine. Ce genre de tactiques semble vraisemblablement fonctionner, puisqu'en 1592 « les Etatz déclarent à mondit seigneur [de Mercœur] qu'ils plaignent de ne le pouvoir secourir [pour payer son armée], ainsi qu'il le mérite, pour estre dénuéz de moiën. »<sup>638</sup>

### 3) Une tactique souvent contre-productive

La méthode a beau être très efficace, certains commandants la poussent trop loin, et les conséquences d'un raid trop violent peuvent continuer à se faire sentir bien après la fin du conflit. Suite aux interventions répétées des communes, écrasées dans le sang, à Carhaix, Liscoët « commanda qu'on mît le feu partout dans la ville. Le commandement fut aussitôt exécuté ; la plus belle rue de ladite ville fut entièrement brûlée, laquelle depuis n'a été encore rebâtie. »<sup>639</sup> La ville a été véritablement ruinée par le pillage initial, puis dévastée par les combats contre les communes des paroisses environnantes, et enfin par la vengeance destructrice de Liscoët. Les députés de Carhaix aux Etats ligueurs de 1591 demandent par conséquent que « ladite ville [...] soit déclarée franche, libre et exempte de toutes tailles, fouaiges et subcides ordinaires à l'instar des autres bonnes villes dudit pais », mais aussi des

---

<sup>636</sup> POCQUET, *Histoire de Bretagne, op.cit.*, p. 177.

<sup>637</sup> Voici la citation originale « The object of war is not to die for your country but to make the other bastard die for his. » George S. Patton.

<sup>638</sup> BARTHÉLÉMY, *Choix de documents inédits...*, *op.cit.*, p. 121.

<sup>639</sup> MOREAU, *Mémoires...*, *op.cit.*, p. 74.

fortifications et une garnison.<sup>640</sup> Même si Carhaix n'était pas exemptée, ses contributions durent être des plus réduites après un tel traitement.

De même qu'il n'est pas judicieux de tuer un mouton alors que l'on a l'intention de le tondre, il est malvenu de piller et dévaster une région que le lieutenant général souhaite faire contribuer à l'effort financier. Face à Norreys, désireux de piller Quimper, Aumont aurait ainsi déclaré que « le roi n'avoit que faire de villes désertes, et que son intention était de conserver ses sujets et non de les détruire. »<sup>641</sup> Le contrôle des troupes est une question essentielle pour limiter les excès du pillage. Cette phrase d'Aumont révèle également la différence de vues entre les alliés royaux et anglais. L'un joue sa capacité à continuer la guerre sur le respect de sa parole, et de la capacité des populations à contribuer à l'effort financier de la guerre. L'autre a un problème de légitimité vis-à-vis de son gouvernement et tente de se refaire une fortune dans un pays étranger. D'Aumont a tout de même réussi à sauver sa parole, sa réputation et ses finances en empêchant les Anglais de piller Quimper, ce qui est l'un des aspects les plus occultés de sa campagne. En respectant, au moins les points les plus cruciaux, ici l'absence de pillage de la ville, de ses accords, il ouvre la voie à d'autres ralliements.

### **3.3 Le rôle de la « capacité dépendière » dans la stratégie<sup>642</sup>**

La mobilisation du crédit provincial représente un enjeu de premier ordre pour la réussite des opérations. Bien que la guerre ne se résume pas à un bilan comptable, il est indéniable que les fonds représentent l'artère de l'effort de guerre. Les contributions des Etats et le crédit permettent d'obtenir une puissance de combat supérieure à des emplacements clés. Combinée à une stratégie pertinente, la « capacité dépendière » devient le catalyseur des succès royaux au milieu du conflit. Réciproquement, sa réduction à partir de fin 1595 consacre l'enlisement du conflit, et l'incapacité des royaux d'emporter des succès capables d'achever définitivement la guerre en Bretagne.

---

<sup>640</sup> BARTHÉLÉMY, *Choix de documents inédits...*, *op.cit.*, p. 86-87.

<sup>641</sup> MOREAU, *Mémoires...*, *op.cit.*, p. 181.

<sup>642</sup> HAMON, Philippe, « Payer pour la guerre du roi ... », in *Les modalités de paiement ...*, *op.cit.*, p. 39.

## I) La question de l'initiative stratégique

L'initiative stratégique est la capacité d'un belligérant à agir plus rapidement que les autres. La compétence des officiers supérieurs y joue un rôle important, mais l'efficacité des renseignements, une supériorité de moyens contribuent également à la prise de l'initiative stratégique dans le conflit. Cependant, l'initiative n'est pas gagnée dans l'absolu, et elle requiert une attention continue pour être utilisée à répétition. Enfin, la chance joue un rôle non-négligeable dans chacun de ces facteurs.

### A) Les acteurs de l'initiative stratégique

Le caractère secret des renseignements militaires et la rareté des sources sur ce sujet nous empêchent de déterminer l'exacte importance de leur contribution à la guerre. Il n'en est pas de même pour les chefs militaires, dont nous avons pu étudier une partie de la correspondance. Nous fondons également notre analyse sur les événements et notamment les récits des campagnes des deux camps. Chaque camp veut gagner la guerre et met en place un plan pour cela.

#### 1) Le lieutenant-général

En tant que chef de l'armée, il est le principal acteur de décision pour la définition des campagnes, et notamment de leurs objectifs. La réalité est un peu différente cependant. Il doit composer avec des commandants qui lui sont théoriquement inférieurs, comme Sourdéac, mais qui ont en réalité pratiquement autant d'influence que lui.<sup>643</sup>

Les lieutenants-généraux doivent aussi faire avec les ressources dont ils disposent, principalement en hommes, en fonds et en poudre, pour élaborer leurs stratégies. Le rapport de forces général de la province joue également dans le processus de prise de décision. Les campagnes de Dombes, surtout celle de 1591, sont marquées par l'infériorité numérique des royaux qui limite considérablement leur marge de manœuvre. Inversement, le rapport de forces

---

<sup>643</sup> MAUGER, *Les gentilshommes bretons, op.cit.*, p. 161.

semble à peu près égal une fois les renforts de 1593 arrivés. Le lieutenant-général a alors les moyens de mener une campagne plus ambitieuse, mais celle de 1594 fut menée avec une véritable témérité. En 1595, le rapport de forces est encore favorable et permet de mener des opérations assez ambitieuses, mais la mort du maréchal et le début des trêves paralysent ensuite sa capacité d'action jusqu'en 1597.

Il a cependant l'avantage de disposer d'un nombre de soldats nettement supérieur à celui du corps expéditionnaire anglais. Dombes, puis d'Aumont ont donc les moyens d'imposer leurs vues à Norreys, au moins dans une certaine mesure,<sup>644</sup> puisque ce dernier répond aussi à son gouvernement. Norreys est un auxiliaire à l'échelle stratégique, il a une capacité d'action limitée, mais un refus de soutenir les lieutenants-généraux peut avoir des conséquences délétères pour le service du roi.

Il joue également un rôle important pour l'arrêt des combats. Duplessis-Mornay écrit ainsi à d'Aumont en 1595 au sujet d'une éventuelle trêve : « nous devons attendre votre intention là-dessus, laquelle nous mesurerons le plus dextrement que nous pourrons quand il vous plaira la nous faire sçavoir. »<sup>645</sup>

## 2) Le corps expéditionnaire anglais

Les Anglais mènent en Bretagne une guerre pour protéger le *Channel* contre les incursions espagnoles. « Ce fut comme auxiliaires du roi de France, comme défenseurs de son territoire, que les Anglais combattirent pendant plusieurs années dans la province. »<sup>646</sup> Auxiliaires, le terme est des plus pertinents pour décrire cette armée. Principalement composée d'infanterie, comme son ennemi espagnol, ses effectifs lui permettent de jouer un rôle important dans la définition de la stratégie des royaux, en limitant son coût de manière relative. Seuls, les royaux sont en grande difficulté face aux ligueurs et aux Espagnols, les Anglais permettent de rééquilibrer le rapport de forces, mais nullement de l'inverser. Du moins jusqu'à la campagne de 1594 et l'effondrement des forces de Mercœur.

---

<sup>644</sup> LE GOFF, *La Ligue en Bretagne...*, *op.cit.*, p. 274. Norreys laisse des compagnies à d'Aumont pour prendre Quimper par exemple.

<sup>645</sup> DUPLESSIS-MORNAY, *Mémoires...*, *op.cit.*, t.6, p. 185.

<sup>646</sup> GRÉGOIRE, *La Ligue en Bretagne, op.cit.*, p. 243.

La possession d'un port sur la côte est une commodité indispensable pour ravitailler le corps expéditionnaire, et il n'est pas insensé de penser qu'Elizabeth Ière aurait bien aimé s'offrir un nouveau Calais.<sup>647</sup> « Mais Henri IV n'avait nulle intention de céder aux Anglais, ni Paimpol, ni Bréhat, ni quelque autre port ou île. Il fit lanterner Elizabeth, l'abreuvant de promesses jamais tenues, signa des contrats jamais honorés. »<sup>648</sup> Nous n'avons toutefois trouvé aucune preuve de duplicité manifeste d'Henri IV dans notre corpus documentaire. Il ordonne au contraire le respect des accords passés, mais ne donne jamais l'ordre de céder la place. Il refuse ainsi les requêtes des Etats de Bretagne de 1593 sur Morlaix, en rappelant « nous en avons toujours été et sur toutes choses soigneux que nos parolles et promesses demeurent inviolables. »<sup>649</sup> Le respect de la parole donnée, et le soutien d'Élizabeth sur les autres théâtres d'opérations expliquent sûrement cette contradiction. Le corps expéditionnaire anglais utilise aussi les îles anglo-normandes, principalement Jersey et Guernesey, comme bases arrières, tant pour leur logistique que pour leurs renseignements.<sup>650</sup>

Enfin, si le corps expéditionnaire est la partie la plus visible de l'intervention anglaise en Bretagne, les *privateers* et la flotte anglaise<sup>651</sup> jouent aussi leur rôle à l'échelle stratégique, en perturbant le ravitaillement du corps expéditionnaire espagnol et des ligueurs bretons, si bien que Mercœur s'en plaint en 1590 à Philippe II : « ceste province de Bretagne a besoing de pouldres à canon et salpestre et qu'il est fort malaisé d'en recouvrer de voz pais baz de Flandres ou l'on soullait avoir recours, à cause des périlz et dangers qu'y sont à présent sur la mer de ce costé là tant des Anglais, pirattes et aucuns ennemis »<sup>652</sup>. En interdisant l'utilisation de la route traditionnelle aux ligueurs, les Anglais les forcent à établir une nouvelle route d'approvisionnement, leur faisant perdre du temps et de l'argent, et laissent une ouverture au parti royal. Il semblerait également que Don Juan ait constamment craint une descente anglaise sur Belle-Isle ou Groix, qui l'aurait privé de son ravitaillement et de ses renforts, et ait donc limité ses interventions pour pouvoir défendre les îles.<sup>653</sup>

---

<sup>647</sup> POCQUET, *Histoire de Bretagne, op.cit.*, p. 211.

<sup>648</sup> LE GOFF, Hervé, « Les îles et presqu'îles bretonnes ; une donnée géostratégique au XVIème siècle », *Armorik, lettres, arts, traditions*, n°. 2, Perros-Guirec, mai 2004, p. 55.

<sup>649</sup> AD35, C2643, f° 615.

<sup>650</sup> LE GOFF, « Les îles et presqu'îles bretonnes... », *op.cit.*, p. 51.

<sup>651</sup> GRÉGOIRE, *La Ligue en Bretagne, op.cit.*, p. 251.

<sup>652</sup> CARNÉ, *Correspondances...*, *op.cit.*, t.1, p. 14.

<sup>653</sup> LE GOFF, « Les îles et presqu'îles bretonnes... », *op.cit.*, p. 48-49.

### 3) Mercœur et les Espagnols

Mercœur et les Espagnols disposent également d'une part de l'initiative stratégique de l'armée royale par leurs actions militaires et politiques. Ils contrent notamment le plan royal pour empêcher l'arrivée des Espagnols. Alors que Dombes, réussissant à obtenir l'effet de surprise, leur avait enlevé Hennebont le 2 mai 1590<sup>654</sup>, sécurisant les positions royales dans l'évêché de Vannes, Mercœur concède temporairement sa défaite. En juin, Mercœur met le siège devant Blavet, et « à la nouvelle de ce siège, auquel on ne s'attendait point, le Prince de Dombes avoit assemblé son armée à la hâte. »<sup>655</sup> Blavet devait tomber le 11 juin. Le plan de Dombes a été contré, puis « au mois de décembre, en ladite année 1590, le seigneur de Mercœur voyant de quelle importance lui étoit la ville de Hennebont, qui étoit la seule du parti contraire entre Nantes et le pays bas »,<sup>656</sup> met le siège à Hennebont avec le corps expéditionnaire espagnol fraîchement débarqué. La place tombe, et les royaux sont chassés de la côte sud, sécurisant ainsi le ravitaillement des Espagnols et des ligueurs. Le corps expéditionnaire espagnol, par sa seule présence, contraint Dombes à beaucoup de prudence pour ses prochaines campagnes, limitant *de facto* les capacités offensives de l'armée royale pour plusieurs années.

« Lorsque les Espagnols débarquent au Blavet, en octobre 1590, c'est avec l'idée bien arrêtée de s'emparer de Brest et des autres grosses infrastructures portuaires de la pointe bretonne, et le cas échéant de la Bretagne tout entière. »<sup>657</sup> Nous ajouterons cependant que le corps expéditionnaire espagnol manque structurellement de moyens, et que la question financière le guide sans doute autant que la stratégie maritime de Philippe II. En effet, la prise de Brest n'est pas qu'un objectif militaire, la possession du port du Conquet « ville fameuse par son port, où l'on aborde de toutes parts »<sup>658</sup> est un atout indéniable pour poursuivre le conflit. Le port est en effet une étape quasi obligatoire pour les navires marchands qui se dirigent de la Manche vers le Golfe de Gascogne, le cap Finistère puis la Méditerranée. Les vents à la sortie de la Manche vers l'Atlantique sont contraires, et contraignent les navires à attendre les vents. La prise du Conquet permet à son possesseur de verrouiller en partie le commerce, de taxer les navires de nations neutres, et de saisir celles de pays hostiles. Une rente de position peut ainsi

---

<sup>654</sup> POCQUET, *Histoire de Bretagne, op.cit.*, p. 169.

<sup>655</sup> THOU, *Histoire Universelle...*, *op.cit.*, t.7, p. 677.

<sup>656</sup> MOREAU, *Mémoires...*, *op.cit.*, p. 85.

<sup>657</sup> LE GOFF, « Les îles et presqu'îles bretonnes... », *op.cit.*, p. 47.

<sup>658</sup> THOU, *Histoire Universelle...*, *op.cit.*, t.8, p. 518.

être assurée. Enfin, « comme la Bretagne jouait un rôle secondaire dans la stratégie diplomatique de Philippe II en France, les opérations militaires espagnoles en Bretagne furent elles aussi de second plan. »<sup>659</sup>

Les dissensions entre les deux alliés sont légion, par exemple, Mercœur affirme avoir été apte à prendre Moncontour en 1593 s'il avait reçu l'aide d'Aguila.<sup>660</sup> Leurs objectifs sont en effet fondamentalement différents. D'un côté, les Espagnols mènent une guerre par procuration en Bretagne contre les Anglais, et tentent de prendre la Bretagne comme objectif additionnel. De l'autre, Mercœur se bat pour faire changer son royaume, et satisfaire ses intérêts territoriaux. Le corps expéditionnaire espagnol ne soutient pas les opérations qui profitent le plus à Mercœur, comme une poussée sur Rennes après la victoire de Craon.<sup>661</sup> Réciproquement, Mercœur ne soutient pas les opérations espagnoles, comme leur plan pour lentement capturer Brest. Ajoutons à cela les rancœurs nées de leurs abandons réciproques, et les deux alliés sont très défiants l'un de l'autre une fois que leurs ambitions ont été broyées en quelques mois par le maréchal d'Aumont.

## B) Les stratégies royales

Le parti du roi en Bretagne commence la guerre dans une très mauvaise posture. Le rapport de forces lui est très défavorable. Les royaux sont isolés et en infériorité numérique, puisque Mercœur dispose d'environ cinq mille hommes<sup>662</sup>. En 1595, malgré la mort du maréchal d'Aumont et le départ du corps expéditionnaire anglais, le rapport de forces est nettement en faveur des royaux. Il s'agit de voir comment le parti du roi a rétabli une situation alors que « Le roi a perdu la Bretagne »<sup>663</sup>.

---

<sup>659</sup> TENACE, Edward Shannon, *The Spanish intervention in Brittany and the failure of Philipp II's bid for European hegemony, 1589-1598*, University of Illinois, Urbana-Champaign, 1997, p. 242. « Just as Brittany played a subordinate role in the king's diplomatic strategy in France, so too did the Spanish military operations in Brittany. »

<sup>660</sup> CARNÉ, *Correspondances...*, *op.cit.*, t.2, p. 11.

<sup>661</sup> LE GOFF, « Les îles et presqu'îles bretonnes... », *op.cit.*, pp. 48-49.

<sup>662</sup> CARNÉ, *Correspondances...*, *op.cit.*, t.1, p. 6.

<sup>663</sup> CORNETTE, Joël, *Histoire de la Bretagne et des Bretons ; 1. Des âges obscurs au règne de Louis XIV*, Paris, Le Seuil, 2005, p. 478.

## 1) Le rétablissement de la situation avec Dombes

L'image de Dombes a souffert des nombreuses critiques qui ont été faites au jeune commandant : inexpérimenté, prompt à l'amusement,<sup>664</sup> lent au devoir. Le coup le plus décisif à sa réputation fut cependant sa défaite à Craon, qui entraîna son remplacement sur une note des plus négatives. Une fois relevé de son commandement, il n'assura plus les devoirs qui n'étaient plus de son ressort et en fut à nouveau blâmé.

Néanmoins, après la mort d'Henri III, « mondit seigneur le prince de Dombes fit tout devoir de retenir les seigneurs et la noblesse en leur devoir. »<sup>665</sup> Il y réussit semble-t-il car il n'y a pas de défection dans le haut-commandement royal à ce moment-là, à l'exception du marquis de Belle-Isle dont les positions étaient enclavées en territoire ligueur. De même, bien que sa campagne de 1589 ne soit pas un grand succès, à peine arrivé il fait lever le siège de Vitré « qui fut un très signalé service au roi. » Il accomplit néanmoins un bel exploit en parvenant à ne pas être détruit. Il repart en campagne en été 1589, prend Ploërmel et Malestroit alors que « Mondit seigneur le prince de Dombes se retire avec son armée qui estoit composée de sept cents bons chevaux et trois mille hommes de pied, mais celle du duc de Mercœur n'estoit pas moindre si elle ne la surpassoit, et plein de prudentes considérations ne vouloit jamais hazarder sa fortune à une bataille. »<sup>666</sup>

Pour éviter une répétition de la situation de mars 1589 où Mercœur avait pu réaliser de substantiels gains territoriaux, « aussitost que mondit seigneur le prince de Dombes fut de retour à Rennes, il rassembla toutes ses forces, et tourna la teste vers Nantes où estoit Monsieur de Mercœur qui avoit séparé les siennes par les villes, aussi que c'estoit sur la fin de l'année 1589. »<sup>667</sup> La campagne de 1590 reposait donc sur ce vieux proverbe : la meilleure défense c'est l'attaque. De plus, en dirigeant son armée vers Nantes, Dombes nourrissait peut-être l'espoir de finir le conflit rapidement.<sup>668</sup> Le parti royal n'est cependant plus dans une situation aussi précaire qu'en été. La remarquable capacité de survie du parti royal au début du conflit est aussi en grande partie due aux autres chefs royaux qui mènent leurs opérations contre les ligueurs avec succès, les empêchant de prendre des places royales, ou rendant leurs efforts

---

<sup>664</sup> PICHART, « Journal », in *Le journal de Jean Pichart, op.cit.*, p. 47.

<sup>665</sup> MONTMARTIN, « Mémoires... », in *Histoire ecclésiastique...*, *op.cit.*, p. cclxxxii.

<sup>666</sup> MONTMARTIN, « Mémoires... », in *Histoire ecclésiastique...*, *op.cit.*, p. cclxxxiii.

<sup>667</sup> MONTMARTIN, « Mémoires... », in *Histoire ecclésiastique...*, *op.cit.*, p. cclxxxiv.

<sup>668</sup> RAISON DU CLEUZIQU, « Un capitaine protestant... », *op.cit.*, p. 24.

inutiles en les reprenant juste après : Couesquen et Molac à Loudéac<sup>669</sup>, Sourdéac à Saint-Brieuc<sup>670</sup>, Sorhouette à Moncontour<sup>671</sup>, Villevoisin à Malestroit<sup>672</sup> pour ne citer que les plus éminents succès des lieutenants de Dombes.

## 2) Les entreprises d'Aumont

Les résultats obtenus par d'Aumont sont indéniables, mais il a également bénéficié d'un discours emphatique au XIX<sup>e</sup> siècle, qui a peut-être quelque peu exagéré ses exploits sur le terrain, par exemple cette antithèse de Trévédy : « l'héroïque septuagénaire, armé d'une ardeur juvénile. »<sup>673</sup>

La campagne de 1594 fut le principal fait de guerre du maréchal, mais dès 1593, il avait été en mesure de contraindre militairement Mercœur à observer la trêve générale décidée entre Henri IV et Mayenne. Le fait que Mercœur ne soit pas passé à l'offensive en 1594 a permis au maréchal d'Aumont de prendre l'initiative et d'imposer les lieux et les temps de l'affrontement, qui lui furent généralement favorables. Pour Morlaix, il bénéficie de la conjuration des bourgeois de la ville qui lui permet de lancer le siège du château en position de force, puisqu'il n'a pas eu à prendre la ville par un siège. Les dissensions de Mercœur et don Juan del Aguila arrangent également bien ses affaires, puisque ses adversaires sont désormais divisés face à lui. Il concentre donc ses forces sur Mercœur, assurant donc les intérêts des royaux en Bretagne d'abord, en achevant le siège de Morlaix, puis en prenant rapidement Quimper. Une trêve est ensuite signée avec Mercœur, lui laissant donc l'opportunité d'éliminer le fort de Crozon. La passivité de d'Aguila et ses opérations de retardement lui permettent de prendre le fort à temps. Les divisions de Mercœur et d'Aguila sont consommées, et pour 1595, l'effort devait se porter surtout sur Mercœur, pour sortir de la guerre l'élément le plus faible de ses ennemis.

Si les sentiments du maréchal pour la comtesse de Laval ont peut-être joué dans sa décision funeste d'aller assiéger Comper, il n'en est pas moins vrai que « le chasteau de Comper estoit entre les mains des ennemis qui incommodoit Rennes et tenoit en crainte le chemin de la Basse-

---

<sup>669</sup> THOU, *Histoire Universelle...*, *op.cit.*, t.8, p. 3.

<sup>670</sup> AMBROISE, « Une bataille... », *op.cit.*, pp. 251-259.

<sup>671</sup> THOU, *Histoire Universelle...*, *op.cit.*, t.8, p. 328.

<sup>672</sup> THOU, *Histoire Universelle...*, *op.cit.*, t.8, p. 12.

<sup>673</sup> TRÉVEDY, « Etats de l'armée royale... », *op.cit.*, p. 133.

Bretagne. »<sup>674</sup> Alors que le territoire contrôlé par les royaux va de Pont-l'Abbé à Vitré, le fait que leur capitale soit encore sujette à des raids de la part de petites garnisons est un affront qui mérite d'être lavé. De plus, Comper menaçant la sécurité des communications royales entre la Haute et la Basse-Bretagne, sa prise permet de faciliter les déplacements de régiments et les renforcements de places éloignées.

### 3) La mise en place d'un immobilisme

Trévédy écrit qu' « il ne peut faire de doute que, si le maréchal avait survécu, la paix n'eût été signée avant le 29 mars 1598. Mes ses successeurs ne surent pas poursuivre l'exécution de ses plans de campagne. »<sup>675</sup> Nous ne partageons absolument pas cette analyse, en effet les difficultés financières réduisent significativement la capacité de l'armée à combattre à partir de la fin de 1595. Face au déséquilibre des finances, Saint-Luc et les délégués des Etats sont obligés de réduire la taille de l'armée d'environ 20% pour couvrir les dépenses de guerre. Cette réduction s'ajoute aux difficultés qu'avait généré le départ des Anglais plus tôt la même année. En un an, les partisans favorables à Henri IV ont perdu plus de 3000 hommes, mais les Espagnols et les ligueurs n'ont pas les moyens de profiter de cette faiblesse.

Branche de l'armée	Ancien effectif	Nouvel effectif	Variation	Nouveau coût (en écus/an)
Salades	773	619	-20%	98 581
Cheveau-légers	440	356	-19%	40 390
Arquebusiers à cheval	300	150	-50%	14 376.66
Arquebusiers	4792	3834	-20%	191 350
Régiments	14	9	-36%	126 300
Total	6305	4959	-21%	470 997.66

Figure 12 Les réductions d'effectifs de 1595<sup>676</sup>

<sup>674</sup> MONTMARTIN, « Mémoires », in *Histoire ecclésiastique...*, *op.cit.*, p. cccvii.

<sup>675</sup> TRÉVEDY, « Etats de l'armée royale... », *op.cit.*, p. 133.

<sup>676</sup> AD35, C2644, f° 269-272.

En plus des expédients, les besoins de la guerre sont également couverts par les impôts ordinaires, dont le montant à lever reste stable ou augmente. La charge relative à la capacité de paiement des populations locales augmente. Ce phénomène semble être arrivé très tôt à Châteaugiron, car à partir d'octobre 1590, Duval se plaint des « fouages, tailles excessives à Châteaugiron. »<sup>677</sup> La ville, selon son récit, avait été pillée neuf fois pendant l'année 1589. En Basse-Bretagne, moins touchée au début du conflit, ce n'est qu'à partir de 1596, dans l'évêché de Cornouailles qu' « il ne se recoit presque aucuns sols du fouaige dudit evesché et pour ça demande estre deschargé de ladite somme. »<sup>678</sup>

### C) La reprise de l'initiative sur Mercœur

La situation à partir de 1596, où le conflit s'enlise avec une succession de trêves, témoigne de l'épuisement du pays. Pourtant si Mercœur est en difficulté, il n'est pas complètement défait, et sa situation ne s'est pas effondrée d'un seul coup. Sa capacité à mener campagne est peu à peu usée lors du conflit. C'est ce que nous allons chercher à comprendre.

#### 1) La diminution des ressources de Mercœur

Dès 1591, Mercœur est obligé d'avoir recours aux Espagnols pour renouveler l'équipement de ses troupes.<sup>679</sup> Les difficultés financières de Mercœur sont telles qu'après le siège de Morlaix « la générosité reçut un nouveau lustre de l'impuissance où se trouva le duc de Mercœur de l'imiter : car au lieu que le maréchal paya seul la rançon de tous les gentilshommes qui avoient été faits prisonniers à son service ; ceux de l'armée du duc furent contraints de payer chacun la leur. »<sup>680</sup> Nous n'avons cependant pas trouvé trace de paiement de rançon dans les comptes de l'extraordinaire de la guerre, mais il est possible que d'Aumont ait payé les rançons sur ses fonds personnels.

---

<sup>677</sup> BARTHÉLÉMY, *Choix de documents inédits...*, *op.cit.*, pp. 112-113.

<sup>678</sup> AD35, C2885, f° 122.

<sup>679</sup> CARNÉ, *Correspondances...*, *op.cit.*, t.1, p. 56.

<sup>680</sup> THOU, *Histoire Universelle...*, *op.cit.*, t.8, p. 517.

Après 1594, dans son premier serment d'allégeance à Philippe II, Mercœur admet que les ligueurs sont considérablement affaiblis car « la melleur part des deniers qui les maintenayent cidevant ce levoyent sur la Basse Bretagne, qui c'est perdu, avec la perte du pays ; joint aussy que la grande prospérité qu'il ce voit des affaires des ennemis aporte beaucoup plus de difficulté de les moyntenir au parti que par le passé ». <sup>681</sup> La campagne d'Aumont, en prenant des territoires acquis au chef de la Ligue en Bretagne, a considérablement réduit les ressources de Mercœur, et par conséquent ses capacités à poursuivre la guerre. Il ne peut presque plus obtenir de résultats sur le terrain, du coup son parti s'affaiblit encore plus.

La situation devient tellement catastrophique pour Mercœur que Duplessis-Mornay estime alors qu'il ne dispose plus que de 250 cavaliers et un millier de fantassins. <sup>682</sup> Dans ces circonstances, le soutien espagnol est indispensable pour continuer la lutte, et il est obligé de se rapprocher de plus en plus de Philippe II, aux dépens de ses plans initiaux. La perte de Dinan au début de l'année 1598 a presque valeur de coup de grâce. Les royaux ont pris presque sans effort une place qui aurait nécessité un long siège, mais ils ont surtout pris son second centre administratif après Nantes, et ses ateliers de frappe de monnaie.

## 2) Les campagnes de Dombes

La campagne de 1590, bien qu'une partie des conquêtes fussent perdues la même année, présentait de solides acquis : Saint-Brieuc et Moncontour notamment. Lamballe fut également pillée. <sup>683</sup> Les opérations dans le Penthièvre, qui ont été décrites comme une volonté de revanche contre Mercœur, <sup>684</sup> offraient deux avantages majeurs pour la cause royale. D'une part, il s'agissait des actifs personnels de Marie de Luxembourg qui étaient attaqués, ce qui a pu diminuer quelque peu la hardiesse de Mercœur sachant que les royaux avaient les moyens de mener des représailles. Il est possible que l'attaque dans cette région ait été un coup dur aux finances de la Ligue, puisque les prélèvements seigneuriaux sont faits directement au profit du chef ligueur dans la province. D'autre part, ces prises renforçaient le cœur du parti royal en Haute-Bretagne, et ouvraient la possibilité de renforcer et de combiner les forces de Haute et

---

<sup>681</sup> CARNÉ, *Correspondances...*, *op.cit.*, t.2, p. 69.

<sup>682</sup> DUPLESSIS-MORNAY, *Mémoires...*, *op.cit.*, t.6, p. 200.

<sup>683</sup> THOU, *Histoire Universelle...*, *op.cit.*, t.7, p. 678.

<sup>684</sup> POCQUET, *Histoire de Bretagne, op.cit.*, p. 172. « Pour se dédommager de ses déconvenues et se venger d'une façon qu'il pensait devoir être particulièrement sensible à Mercœur, Dombes résolut de lui enlever les principales places du Penthièvre, le riche patrimoine personnel de la duchesse. »

de Basse-Bretagne à plus long terme. Un projet d'attaque sur Guingamp avait même été envisagé, mais l'arrivée de l'armée de Mercœur le tua dans l'œuf. Les pertes de Blavet et de Hennebont étaient des revers majeurs pour cette année-là mais ces places étaient enclavées en plein territoire ligueur, et difficiles à tenir malgré leurs bonnes défenses. En 1591, Guingamp fut prise, et la route de la Basse-Bretagne était presque ouverte.<sup>685</sup>

Les campagnes de Dombes avaient donc une réelle vision d'ensemble, et les gains les plus substantiels ont été pour la plupart conservés jusqu'à la fin du conflit.<sup>686</sup> Des choix regrettables ont cependant mené à des désastres : principalement le siège de Lamballe en 1591 qui devait coûter la vie à l'un des meilleurs conseillers que Dombes avait à sa disposition, et la tentative de prendre Craon, dont le siège devait s'éterniser par manque de moyens, avant de se finir par un fiasco avec la bataille. Notons cependant que, malgré le cantonnement de l'armée de Dombes dans les garnisons, seules des places d'importance mineure tombèrent en Bretagne : Château-Gontier, Sablé, puis Quintin et Saint-Brieuc.<sup>687</sup> La bataille fut en revanche un désastre complet pour les forces royales du Maine, la province fut presque entièrement reprise par la Ligue.

### 3) Les compromis franco-anglais

La principale préoccupation des Anglais en Bretagne est d'empêcher l'Espagne de Philippe II de prendre le contrôle de points d'appui clés dans la province. Il s'agit essentiellement de Blavet, et surtout de Brest. Devant l'arrivée du corps expéditionnaire espagnol en 1590, le gouvernement anglais décide d'envoyer 3000 hommes en Bretagne, mais ce ne sont que 2400 soldats qui débarquent à Paimpol en mai 1591. L'effectif du corps expéditionnaire anglais n'est alors que de 60% du corps expéditionnaire espagnol au même moment. Le but était donc de rendre la défaite des royaux improbable, en les laissant absorber le gros de l'effort financier et des pertes, d'où le constant mécontentement sur l'engagement royal en Bretagne. En décembre 1591, Elizabeth Ière reproche ainsi à Henri IV « le peu de forces que sa majesté a en Bretagne contre la promesse qui lui avoit été faite »<sup>688</sup>

---

<sup>685</sup> POCQUET, *Histoire de Bretagne, op.cit.*, p. 199. Il qualifie Guingamp de « clef de la Basse-Bretagne. »

<sup>686</sup> Contrairement à ce qu'affirme POCQUET, *Histoire de Bretagne, op.cit.*, p. 181. « L'année 1590 se terminait par une victoire pour les ligueurs [...] la province était perdue pour Henri IV. Le jeune Henri de Bourbon, prince de Dombes, incapable et léger, n'avait même pas su maintenir les rares avantages qu'il avait obtenus. »

<sup>687</sup> POCQUET, *Histoire de Bretagne, op.cit.*, p. 225.

<sup>688</sup> DUPLESSIS-MORNAY, *Mémoires...*, *op.cit.*, t.5, p. 136.

Une fois d'Aumont arrivé, la situation change en raison de la menace que dessine de plus en plus clairement sur Brest le fort de Crozon. La campagne de 1594 fut le symbole de ce compromis. Norreys a accepté d'aider d'Aumont à prendre des villes qui n'aidaient que marginalement à la réalisation de ses objectifs comme Quimper. Il donnait donc à d'Aumont les moyens de battre Mercœur. En échange, il a obtenu que l'objectif principal de la campagne soit le fort de Crozon.

La question de Morlaix suscite l'ire des Etats, pour qui cette cession « verroit une félonnie angloise, laquelle se rendroit maitresse de la mer, et de toutes les négociations maritimes. »<sup>689</sup> Dans le même temps, Elizabeth Ière réclame régulièrement la cession de ce port, justifiant les craintes d'Aumont et des Etats.

Le compromis vole cependant en éclat une fois le fort de Crozon détruit. Les Espagnols n'ont plus les moyens de tenter de prendre Brest, et la présence anglaise en Bretagne n'est plus justifiée par l'impératif de sécurité des Home Islands. Le corps expéditionnaire est donc retiré, bien que Duplessis-Mornay conserve un espoir « d'envoyer un homme de qualité, bien entendu aux affaires de la province vers la royne d'Angleterre, pour la disposer par un nouveau traité à redonner des forces à ceste province. »<sup>690</sup>

## **II) L'importance de l'augmentation des ressources**

Les coûts de la guerre sont à la fois un fardeau à supporter par la province pour soutenir l'armée, mais ceux-ci sont également une charge pour les autres belligérants. La concurrence entre les différents partis pour les ressources, notamment financières est l'un des moteurs de la guerre civile.

### **A) Une nécessité militaire**

Les royaux sont en infériorité numérique au début du conflit, et la guerre requiert des effectifs plus importants pour compléter les garnisons et remplacer les pertes. Les nouveaux

---

<sup>689</sup> AD35, C2644, f° 139.

<sup>690</sup> DUPLESSIS-MORNAY, *Mémoires...*, *op.cit.*, t.6, p. 240.

effectifs requièrent un nouvel investissement financier pour les entretenir, et continuer le conflit. Un cercle se met en place.

#### 1) Empêcher la Ligue de prendre la Bretagne

La prise de contrôle par la Ligue de la majorité de la province en 1589 met en difficulté les partisans de roi qui tiennent des places dans la province, par exemple « Saint-Malo par le moyen du sieur de Fontaines [...] et le château de Brest, commandé par messire René de Rieux, seigneur de Sourdéac, seul demeuré en ce pays bas du parti du Roi, et une grosse garnison pourvue des commodités de la mer et de la terre. »<sup>691</sup> Les gouverneurs de ces places se trouvent contraints de faire escalader le conflit à l'échelle locale pour payer leurs troupes en levant des contributions de guerre, à moins qu'ils ne puisent dans leur crédit personnel qui peut se rapidement se vider si les hommes sont nombreux.

Il est également vital pour les royaux de conserver un accès à la province pour acheminer des renforts, c'est ainsi que Mercœur « revint au siège de Vitré, place qui luy estoit très-importante et seule entrée par terre en la Bretagne, car il n'y avoit chemin que par l'Anjou encores bien difficile. Les villes de Craon, Laval, Chasteaugontier, Sablé, Mayenne estoient révoltées de l'obéissance du Roy. »<sup>692</sup> A l'autre bout de la province, la situation était également délicate « car la populace s'estoit armée jusques au nombre de quinze ou vingt mil, et incommodoient infiniment la ville et chasteau de Brest de laquelle monsieur de Chasteauneuf estoit gouverneur, qui estoit la seule place de la Basse-Bretagne qui tenoit pour le service du roy. »<sup>693</sup>

Le maintien de l'armée en campagne est le meilleur moyen d'empêcher les ligueurs de poursuivre leurs objectifs de campagne, même si « les forces dudit sieur de Mercœur estoient beaucoup supérieures à celles de mondit seigneur de Dombes. »<sup>694</sup> Dans le même temps, elle permet de prendre des places, permettant de payer les renforts, et de maintenir l'équilibre des forces entre les deux armées. Les royaux bénéficient cependant du fait d'avoir la majorité des

---

<sup>691</sup> MOREAU, *Mémoires...*, *op.cit.*, p. 38.

<sup>692</sup> MONTMARTIN, « Mémoires... », in *Histoire ecclésiastique...*, *op.cit.*, p. cclxxix. POCQUET, *Histoire de Bretagne*, *op.cit.*, p. 106.

<sup>693</sup> MONTMARTIN, « Mémoires... », in *Histoire ecclésiastique...*, *op.cit.*, p. cclxxxii.

<sup>694</sup> MONTMARTIN, « Mémoires... », in *Histoire ecclésiastique...*, *op.cit.*, p. cclxxxviii.

gros réseaux de clientèle de leur côté, aussi « si Henri IV a contre lui l'essentiel des villes, des communes paysannes et du clergé, il bénéficie sans doute du soutien de la majorité relative de la haute et moyenne noblesse bretonne. Le souverain dispose ainsi d'un atout majeur puisque ces gentilshommes sont ceux qui possèdent l'expérience, les fonds et le crédit. »<sup>695</sup> Ainsi, « à l'automne 1589, les deux camps sont bien en place : la province est majoritairement tenue par Mercœur et les Ligueurs, mais les royalistes sont assez forts pour éviter la destruction. »<sup>696</sup>

## 2) Amener Mercœur à la soumission

« On feroit plustost aller un vaisseau sans rames et sans voiles, que doner cours à une guerre sans moyens. »<sup>697</sup> La difficulté qu'éprouvent les deux camps à mener leur guerre offre un levier stratégique pour venir à bout des capacités de combat de l'adversaire, puis de sa volonté.

Les finances du parti royal ne sont cependant pas bonnes en 1590, il est donc difficile de payer « la solde et entretienement desquels gens de guerre, à faulte de fonds aux finances de Sa Majesté en ce pays, estant la pluspart des recettes d'icellui occupées par les ennemis rebelles, de sorte qu'il ne reste de quoi satisfaire aux charges ordinaires. »<sup>698</sup> L'un des moyens de pression sur Mercœur était de lui interdire la possibilité de recevoir des renforts, c'est pour cela que la prise de Hennebont était une « œuvre très-nécessaire [...] car il estoit aisé à juger, que s'il venoit des Espagnols au duc de Mercœur, qui leur donneroit ce port [Blavet, que Hennebont peut aider à défendre] pour leur descente. »<sup>699</sup>

Les opérations de 1594 achèvent deux victoires majeures dans le conflit : Mercœur a perdu la plus grande partie de ses revenus, et le soutien espagnol ne lui est plus assuré à cause de leurs abandons mutuels. Après la campagne de 1594, les royaux ont sans doute nourri l'espoir de le séparer définitivement des Espagnols, mais « plusieurs des siens s'estonnoient comme il ne cherchoit de faire la paix avec le roy, voyant ainsi ses affaires se défilier et se découdre, car il avoit perdu en moins de quatre ou cinq mois une bonne partie du païs qu'il tenoit, et le reste qui s'ébranloit. »<sup>700</sup>

---

<sup>695</sup> MAUGER, *Les gentilshommes bretons...*, *op.cit.*, p. 109.

<sup>696</sup> HAMON, Philippe, « Paradoxes de l'ordre... », *op.cit.*, p. 611.

<sup>697</sup> LA NOUE, *Discours politiques et militaires*, *op.cit.*, p. 195.

<sup>698</sup> DOM MORICE, *Mémoires pour servir de preuves...*, *op.cit.*, coll. 1510.

<sup>699</sup> MONTMARTIN, « Mémoires », in *Histoire ecclésiastique...*, *op.cit.*, p. cclxxxiv.

<sup>700</sup> MONTMARTIN, « Mémoires », in *Histoire ecclésiastique...*, *op.cit.*, p. cccviii.

La solution à ce problème était d'affaiblir encore plus Mercœur pour le persuader qu'une amélioration de sa situation militaire n'était plus possible. La soumission de Talhouët fut d'une grande aide dans ce dessein, puisqu'elle permet de couper en deux les possessions de Mercœur. Il ne peut plus déplacer aisément ses forces entre Vannes et Nantes, car le dernier pont sous la Vilaine est entre les mains des royaux.<sup>701</sup> La compacité de ses territoires se retourne contre lui à ce moment, puisqu'ils manquent désormais de profondeur pour épuiser peu à peu les armées royales. Ses possessions maintenant divisées sont théoriquement à la merci des armées royales, mais les finances de cette dernière s'épuisent et la mort du maréchal marque l'arrêt des opérations militaires pour l'année 1595. Mercœur n'a plus d'espoir de gagner, il n'a guère de craintes d'être vaincu dans un futur proche, il croit toujours à un retournement de situation.

### 3) Repousser les armées espagnoles

Lors de sa campagne victorieuse, d'Aumont « désiroit aussi chasser l'Espagnol du fort de Camaret en Crozon, qui étoit une chose plus difficile »<sup>702</sup>. Le fort représentait la première étape du plan espagnol pour prendre le contrôle de Brest. Il était question de construire un second fort du même type de l'autre côté pour contrôler la rade. Ensuite, un siège de Brest même aurait dû être entrepris. Le plan requérait donc un lourd effort financier et humain, tant pour la construction des forts où tout fut importé d'Espagne, y compris la main d'œuvre, que pour le futur siège de Brest. « Pour s'emparer de la ville et du château de Brest qu'on disait armé de quatre-vingts canons, il fallait d'après [d'Aguila], huit à dix mille hommes. Que pouvait-il faire avec les quatre mille hommes qu'il avait à ce moment ? »<sup>703</sup>

La finalité de la stratégie espagnole est en revanche plus difficile à saisir. Hervé le Goff considère que l'Espagne a mené en Bretagne une guerre maritime, avec comme finalité l'invasion de l'hérétique Albion. Dans le même temps, Philippe II presse les droits supposés de sa fille Isabelle-Claire-Eugénie sur le duché de Bretagne. Ces deux revendications sont en porte-à-faux. La revendication de la Bretagne pour elle-même induit un engagement constant sur le terrain, et d'importants subsides pour soutenir Mercœur et le laisser subir le gros des attaques des royaux. Le contraste est frappant avec les faits, le corps expéditionnaire est soumis à une

---

<sup>701</sup> HAMON, « Prospérer dans la guerre ?... », *op.cit.*, p. 94.

<sup>702</sup> MOREAU, *Mémoires...*, *op.cit.*, p. 172.

<sup>703</sup> POCQUET, *Histoire de Bretagne*, *op.cit.*, p. 234.

forte désertion,<sup>704</sup> et mal payé il se mutine même en 1597<sup>705</sup>. En revanche, des travaux de fortification ont été entrepris à Blavet, base opérationnelle du corps expéditionnaire, et à Crozon, pour prendre la place stratégique de Brest. L'option maritime a donc été privilégiée par l'Espagne, et nous rejoignons M. Le Goff dans son appréciation de la situation, bien que la méthode employée pour prendre Brest repose essentiellement sur une stratégie pour le coup très continentale. Le succès de la stratégie maritime elle-même n'aurait pas été la fin des peines de Philippe II, puisqu'il s'agissait ensuite de défendre le point d'appui chèrement acquis, et de planifier une nouvelle invasion de l'Angleterre.

## B) Un double avantage pour l'armée royale

Même dans une province prospère comme l'est la Bretagne en 1589, les ressources ne sont pas illimitées. La guerre civile accroît cette limitation des ressources en les séparant entre les différents belligérants, qui s'affrontent également pour le contrôle des ressources, notamment financières.

### 1) La loi du mercenaire

Ce que nous appelons la loi du mercenaire correspond à une appréciation de plusieurs acteurs du début de l'époque moderne, pour lesquels un mercenaire qui travaille pour un parti compte en réalité pour trois hommes. Le premier de ces hommes est celui qui se bat pour le parti en question, le second est celui qui a été enlevé au parti adverse en ayant été recruté, et le troisième est celui qui ne pille pas le pays car il a un emploi. Nous doutons fortement des bienfaits que le troisième homme est supposé apporter, mais le cœur de la loi réside sur les deux premiers hommes.

Les augmentations de puissance dans un conflit armé se font généralement aux dépens d'un autre belligérant. L'exemple le plus spectaculaire de la loi du mercenaire en Bretagne pendant la Ligue est celui de Redon, lorsque Talhouët se soumet, sa garnison le suit. Ce sont donc 600

---

<sup>704</sup> Voir annexe 11.

<sup>705</sup> CARNÉ, *Correspondances...*, *op.cit.*, t.2, p. 130.

hommes qui changent de camp en une seule fois.<sup>706</sup> L'équilibre des forces est quant à lui bousculé de 1200 hommes, car Mercœur en a perdu 600, et d'Aumont en a gagné autant, du moins sur le papier. L'équilibre est en réalité encore plus bouleversé à ce moment-là, car si d'Aumont dispose de plusieurs milliers d'hommes, il n'en est pas de même pour Mercœur qui a perdu beaucoup plus proportionnellement à la totalité de ses forces.

Cependant, la loi du mercenaire ne s'applique pas qu'aux hommes, et il n'est même pas requis que l'un perde et que l'autre gagne. Par exemple, la reddition de Saint-Malo fut un atout majeur pour les royaux. Même si la capitulation stipulait une exemption temporaire d'impôts, les Malouins n'allaient plus mener d'action hostile contre le parti du roi. De plus, « pour donner preuve audit ennemy de la bonne dévotion qu'ils lui portent, ont fourny au Marchal d'Aumont et à Norriz, collonel des Anglais, non seulement des provisions, mais aussi des poudres, bouletz, et autres munitions de guerre qu'ilz ont recouverts par la licence de V.M. des pays de son obéissance. Ce secours a fort aidé auxdictz ennemys à nous faire la guerre, en leur conquête de la Basse-Bretagne et du fort de Croson. »<sup>707</sup> L'absence de contribution militaire directe sous forme d'hommes ou d'argent est aisément compensée par la livraison de matériel militaire à un moment crucial pour les affaires du roi en Bretagne.

## 2) Un cercle victorieux ?

« Le plus certain est de bien mesnager ce qu'on a dans la patrie, pour en faire un appui. Et puis espérer du dehors ce qu'on en pourra tirer. »<sup>708</sup> Cette appréciation de François de la Noue est aussi partagée par le maréchal d'Aumont, elle est probablement nourrie par leur expérience des guerres de Religion. Le 1<sup>er</sup> juin 1593, d'Aumont affirme en effet que pour gagner la guerre, « tout consiste à faire ung fond prompt et assuré, duquel nous puissions maintenir et accroistre les forces ; car sans cela il n'en fault espérer autre chose, sinon que tout se réduira à néant, et vos affaires revenues à leur première confusion. »<sup>709</sup>

Les régions contrôlées par les royaux en 1593 sont possédées depuis 1589 pour l'essentiel de la Haute-Bretagne, et conquises en 1590-1591 pour le Penthièvre. L'échec de la campagne

---

<sup>706</sup> HAMON, « Prospérer dans la guerre ?... », *op.cit.*, p. 96.

<sup>707</sup> CARNÉ, *Correspondances...*, *op.cit.*, t.2, p. 69.

<sup>708</sup> LA NOUE, *Discours politiques et militaires*, *op.cit.*, pp. 223-224.

<sup>709</sup> DOM MORICE, *Mémoires pour servir de preuves...*, *op.cit.*, coll. 1563-1566.

de 1592 a empêché l'accroissement des ressources des royaux, ils ont même perdu une partie de leur capacité dépensière, en raison de la perte de quelques places et des prédatons des soldats. Il devient donc de plus en plus nécessaire de prendre des territoires, ne serait-ce que pour maintenir le niveau de dépenses de l'armée.

La campagne de 1594 est le moment où ce cercle victorieux commence à se matérialiser. En effet, en quelques mois, la quasi-totalité de la Basse-Bretagne repasse dans l'obéissance du roi. Les indemnités collectées sur les villes et les paroisses permettent à l'armée de finir cette campagne éprouvante, tandis que les perspectives de futures rentrées fiscales augurent d'une augmentation significative des revenus en 1595.<sup>710</sup> L'arrivée des renforts en décembre 1594 dans la province participe aussi à ce renforcement éclair du parti royal, qui semble en mesure de battre Mercœur pour de bon.

La reprise des villes est également un facteur de renforcement du moral des royaux, et d'affaiblissement de celui des ligueurs. En plus d'être des centres politiques, financiers et militaires, les bonnes villes sont également des enjeux symboliques. C'est en particulier le cas de Morlaix, la ville de la Sainte-Union qui ouvre ses portes à d'Aumont, signe que la faveur du temps a changé. Le maréchal se félicite ainsi au sujet de la prise de Morlaix dans une lettre datée du 18 octobre à l'abbé de Sainte Melaine d'avoir « esté plus fin que [Mercœur] sur ce coup [la trêve] ; car je lui osté cent mille écus de rente tous les ans. »<sup>711</sup> La lettre est également reproduite dans les registres de délibérations des Etats de Bretagne,<sup>712</sup> signe que la victoire militaire a rapidement été transformée en victoire diplomatique et politique sur Mercœur, puisque ce dernier a accepté une trêve qui permettait aux royaux et aux Anglais de consolider leurs acquis.

### 3) La nécessité d'une guerre d'usure

La guerre d'usure qui se développe peu à peu en Bretagne est assez caractéristique des guerres au XVIème siècle. La prédominance des places fortes permet au parti le plus faible de survivre tant qu'il maintient une certaine masse critique. C'est un avantage indirect pour le parti royal au début du conflit, qui dispose de places fortes pratiquement imprenables pour les armées

---

<sup>710</sup> Voir annexe 4.

<sup>711</sup> DOM MORICE, *Mémoires pour servir de preuves...*, *op.cit.*, coll. 1614.

<sup>712</sup> AD35, C2643, f° 581-582.

du début du conflit. Ces dernières manquent en effet de moyens, en particulier d'artillerie pour mener des sièges avec une bonne perspective de succès.

Cette situation crée une impasse militaire dans laquelle les royaux sont en mesure de renforcer les forces de la province alors que les réseaux de clientèle de Mercœur et de ses lieutenants, moins prestigieux et puissants, ne peuvent récupérer à la même vitesse. La perte d'un lieutenant est donc un coup dur et difficilement remplaçable pour la Ligue. Ainsi les royaux peuvent à partir de 1594 diviser les ligueurs et les rallier un à un. Dans une lettre du 3 mars 1595, Duplessis-Mornay écrit : « Pour [les négociations de ralliement] des sieurs marquis de Belle Isle, Boisdaphin et Talouët, elles sont bien acheminées ; mais seroit besoin pour les achever au plustost, que sa majesté lui feist entendre les ouvertures et offres qui leur pourroient estre faictes pour leur contentement »<sup>713</sup>

De l'autre côté du golfe de Gascogne, les Espagnols ont les moyens de mener un conflit en Bretagne, mais leur situation militaire et surtout financière n'est pas avantageuse. En effet, les forces espagnoles sont dispersées sur la majeure partie de l'Europe occidentale, et la Bretagne n'est pas la première préoccupation de Philippe II. La province ne reçoit donc pas les ressources financières et humaines nécessaires pour obtenir des résultats probants par rapport à la stratégie qu'Hervé Le Goff a mise en lumière. Néanmoins, les investissements espagnols sont indéniables pour assurer la sécurité d'un corps expéditionnaire qui ne peut accomplir son principal objectif, la prise de Brest, seul, et dont l'allié n'a aucune intention de l'aider à atteindre cet objectif.

### C) L'augmentation des dépenses

La reprise des territoires perdus en 1589 présente le bénéfice d'accroître les ressources à disposition des royaux tout en interdisant l'accès dans une certaine mesure aux ligueurs. Cependant, la conquête de ces nouveaux territoires est à la fois un fardeau supplémentaire à supporter et à défendre, et une aide supplémentaire à l'effort de guerre.

---

<sup>713</sup> DUPLESSIS-MORNAY, *Mémoires...*, *op.cit.*, t.6, p. 199.

## 1) Les nouvelles garnisons

La campagne de 1594 permet aux places de Pont-l'Abbé, Quimper, Concarneau, Morlaix puis Corlay de revenir sous le contrôle royal. La Basse-Bretagne est encore relativement épargnée par le conflit. L'armée d'Aumont a certes traversé la région l'année précédente, mais elle nous a semblé être assez disciplinée pendant cette période. Il faut donc conserver pour le roi « la plus saine partie de la Bretagne demeurée en son service »<sup>714</sup> Dans le cas de Quimper, ce sont quinze ou seize compagnies qui sont laissées en garnison sous le commandement du sieur du Pré.<sup>715</sup> Bien que ces compagnies aient souffert de la campagne de 1594, elles n'en représentent pas moins un coût significatif, d'autant plus que leurs effectifs sont en cours de reconstitution. La citadelle en cours de construction à la même période entraîne des dépenses supplémentaires, qui ne sont pas négligeables.<sup>716</sup> Dans le même temps, les autres garnisons de Basse-Bretagne doivent être entretenues pour conserver le contrôle du pays récemment conquis.

Les anciennes places ne sont cependant pas nécessairement obsolètes. Des places proches des territoires de Mercœur restent tout aussi nécessaires comme Ploërmel, Malestroit, ou encore Clisson. Des places plus éloignées se doivent quant à elle d'être défendues en raison de leur taille, comme Guingamp ou Rennes. Les ports restent constamment vulnérables aux attaques maritimes, des garnisons ne peuvent pas être supprimées sur les côtes du Penthièvre et de Basse-Bretagne. La charge des garnisons augmente donc mécaniquement avec le territoire contrôlé par les royaux. Le cercle victorieux amène donc de nouvelles défenses, et les ressources obtenues ne sont un réel bénéfice que de manière temporaire, avant que le coût des garnisons ne vienne rattraper les gains engrangés l'an passé.

## 2) Les nouvelles menaces

Les nouvelles conquêtes entraînent de nouvelles dépenses liées à la protection du pays reconquis. Le maréchal d'Aumont en personne le reconnaît lorsqu'il affirme : « Il ne fault pas avoir moindre soing à la garde et conservation desdites villes et places qu' auparavant, ainsy entretenir bon nombre de gens de guerre mesmes en celles naguères remises en l'obéissance de

---

<sup>714</sup> DUPLESSIS-MORNAY, *Mémoires...*, *op.cit.*, t.6, p. 121.

<sup>715</sup> MOREAU, *Mémoires...*, *op.cit.*, p. 215.

<sup>716</sup> AD35, C2914 f° 264, f° 528.

sadite majesté ; par le moien desquelles si la recepte de quelque deniers ordinaires et debvoirs cy devant imposez s'est augmentée, celle des garnisons ne s'en trouve pas plus grande ; mais au contraire, comme il est nécessaire y laisser des forces pour s'opposer aux ennemis qui essayent par tous moiens d'y entrer pour l'importance dont elles sont, aussy est-il requis pourvoir à l'entretienement d'icelles et augmenter d'aultant qu'elles montent l'imposition et levée du paiement des garnisons plus qu'en l'année dernière. »<sup>717</sup>

Quimper est l'une des cibles de choix après sa prise par les royaux. Elle est à l'extrémité du territoire contrôlé par les royaux, et ne bénéficie pas des excellentes défenses de Concarneau. C'est pourquoi d'Aumont fait bâtir la citadelle « en ceste ville, encores qu'il sceust ne la pouvoir conserver que par ce seul moyen. »<sup>718</sup> La citadelle joue dans ces circonstances pleinement son double-rôle de contrôle de la population et de protection supplémentaire contre les menaces extérieures. Pendant sa construction, la ville reste vulnérable, malgré la présence d'une forte garnison composée de trois régiments,<sup>719</sup> aussi mène-t-il une contremarche vers la ville en février pour empêcher les ligueurs de la reprendre. Les opérations de la Fontenelle sont également une menace redoutable pour les villes de Basse-Bretagne, notamment après le sac de Penmarc'h (1595), et celui-ci prépare même une entreprise sur Quimper en 1597.

Paradoxalement, si la menace espagnole que faisait peser sur Brest le fort de Crozon est bien levée pour de bon, la place n'est pas pour autant complètement hors de danger. Les places sont toujours à la merci d'une tentative de coup de main ligueur. L'exécution des plus sommaires du baron de Crapado a peut-être été en partie par le prince de Dombes en raison de la dangerosité des coups de mains sur les places, même les mieux défendues et les plus grandes comme Rennes. Les Espagnols ont encore un espoir de prendre la place par un coup de main, dont la réussite est cependant improbable, et semble plus être une tentative de sauver leur stratégie bretonne. Une dernière menace potentielle existe avec les Anglais, qui se sont retirés avec le sentiment d'avoir été floués par Henri IV et d'Aumont. Les tentatives de persuasion de Sourdéac n'ont cependant aucun effet probant, et la place reste sous contrôle royal.

---

<sup>717</sup> BARTHÉLÉMY, *Choix de documents inédits...*, *op.cit.*, p. 199.

<sup>718</sup> DUPLESSIS-MORNAY, *Mémoires...*, *op.cit.*, t.6, p. 238.

<sup>719</sup> AD35, C2914, f° 486-518.

### 3) Un cercle dépensier

Après la campagne de 1594, le tracé du cercle dépensier est achevé, puisque « pour nous opposer auxdites forces ennemies, et rendre leurs efforts sans effet, il nous convient mettre sur de bonnes et fortes armées pour envoyer ès<sup>720</sup> dites provinces, et pour l'entretienement d'icelles entrer en plus grandes dépenses que nous n'avons encore fait jusques à présent en quoy tant s'en faut que nous puissions estre aidés et secourus par nosdites bonnes villes qui s'estont remises en nôtre obéissance, ny que leur réduction apporte encore augmentation, ou commodité présente à nos dites finances qu'au contraire tout ce qui s'en peut tirer ne suffit à pas beaucoup prés pour accomoder les traittés qui en ont été faits, et pour entretenir les gens de guerre ordonnés pour la conservation d'icelles, de sorte que notre principal secours en cette urgente nécessité est en la levée que se fera sur nos dits peuples »<sup>721</sup> Les nouvelles conquêtes ont donc généré de nouveaux revenus certes, mais la situation militaire est telle que les garnisons doivent être renforcées. Ce faisant, le cercle victorieux devient en réalité un cercle dépensier, et ce aux dépens des populations civiles. En effet, le fardeau des impositions devient plus lourd pour faire face à ces nouvelles dépenses. Les recettes sont donc consommées par les nouveaux besoins, et le recours aux expédients apparaît inévitable.

Pour maintenir un certain équilibre des finances, il faut donc limiter au maximum les pertes potentielles de revenus. Aumont décide ainsi de « remonstrer et faire instance à Sadite Majesté de l'importance qu'il y auroit pour son service, si elle accorderoit le gouvernement de Morlaix au général Norriz comme il prétend ; car il ne perdrait que cinquante mille escus de rente tous les ans, et le meilleur et le plus beau havre de toute la Basse-Bretagne. »<sup>722</sup> Henri IV lui oppose alors le respect des engagements pris, et répond ainsi aux motifs stratégiques et économiques d'Aumont avec des considérations politiques et diplomatiques.<sup>723</sup> Ces différences d'approche au même problème nous semblent caractériser un conflit entre l'échelle provinciale et nationale. Notons cependant que le montant de la rente est très suspect, en effet, dans une lettre à Henri IV, le maréchal d'Aumont parle de 200000 écus de rente.<sup>724</sup>

---

<sup>720</sup> Rappelons que ès signifie en les.

<sup>721</sup> AD35, C2644, f° 10-11.

<sup>722</sup> DOM MORICE, *Mémoires pour servir de preuves...*, *op.cit.*, coll. 1614.

<sup>723</sup> DOM MORICE, *Mémoires pour servir de preuves...*, *op.cit.*, coll. 1621-1622.

<sup>724</sup> AD35, C2643, f° 596.

### III) Victoire totale ou victoire économique ?

Lors de la reddition de Mercœur en 1598, la situation militaire est indéniablement en faveur au parti du roi. La réalité est cependant moins déséquilibrée qu'un aperçu aux places tenues le laisse penser. La victoire finale, longtemps attendue par Montmartin, a un goût aigre-doux. Si la Bretagne retrouve la paix, nombreux étaient ceux qui souhaitaient punir davantage Mercœur. Nous nous attelons à décrire et analyser le rapport de forces au milieu et à la fin du conflit.

#### A) L'importance du contexte national

La Ligue n'est pas une simple conjuration nobiliaire, son but est fondamentalement politique : assurer le maintien du royaume de France et du Très-Chrétien dans la sainte foi catholique apostolique et romaine. Force est de constater que cet objectif fut atteint, malgré des résultats très mitigés sur le terrain.

##### 1) La disparition du fondement de la Ligue

« La Ligue a été formée dans le but de donner à la France un roi catholique, or Henri IV est maintenant catholique, donc elle n'a plus de raison d'être. »<sup>725</sup> La trêve générale de 1593 est un avantage indirect pour la Bretagne, Henri IV reconnaît lui-même dans une lettre à d'Aumont datée du 3 août, juste après son abjuration « que la résolution que j'ay prinse d'accorder la trefve n'est fondée que sur l'espérance que par le moyen d'icelle il me sera plus aisé de traicter la paix. »<sup>726</sup> La trêve limite les exactions sur le pays, et permet de débiter des négociations avec les ligueurs, voire même d'espérer obtenir des ralliements spontanés, maintenant que leur objectif est atteint. Même si les ligueurs bretons ne se rallient que très peu, l'entrée dans Paris au début de l'année suivante renforce considérablement la légitimité d'Henri IV. A ce moment-là, Lézonnet traite déjà pour se rallier, et les Malouins agissent aussi de la sorte.

---

<sup>725</sup> POCQUET, *Histoire de Bretagne...*, op.cit., p. 247.

<sup>726</sup> DE BERGEY, *Recueil des lettres missives de Henri IV*, op.cit., t.4, p. 3-4

Pour ramener la paix en Bretagne, et discréditer Mercœur, Duplessis-Mornay suggère au roi un renvoi mutuel des étrangers : Espagnols, Anglais, et Suisses, tout en sachant que « [Mercœur] ne l'accomplira pas, par ce qu'il ne le peut ; et cependant cette proposition est plausible en la province »<sup>727</sup>. La légitimité de Mercœur est encore davantage écornée par les échecs successifs des négociations, en partie orchestrés par Duplessis-Mornay car « si le blâme de ce traité non fait tombe sur lui à quoi il faut tendre, s'il ne marche plus de droit pied, la plupart [des villes] lui échapperont. »<sup>728</sup>

La concrétisation la plus frappante de ce retournement de situation a lieu aux Etats de 1594, tandis que les Etats ligueurs se réunissent pour la dernière fois, les Etats royalistes sont sensiblement plus nombreux.<sup>729</sup> L'année suivante, les Etats demandent de « faire instruire en ladite religion [catholique] les seigneurs de Rohan et de Laval nés pour estre les deux principales lumières de son autorité en la province » car la conversion de H4 a pacifié le royaume.<sup>730</sup> La pacification de la situation dans le royaume fait que « comme les affaires du saint party de l'Unyon, à vue d'œil, se vont ruynant en France, par je ne sais quel malheur, duquel se resentant la Bretagne. »<sup>731</sup> Tout comme dans le Midi toulousain, « il y eut bien une guerre, mais la décision ne vint jamais des armes. »<sup>732</sup> Nous préciserons cependant que la décision ne vint jamais des armes seules.

## 2) La guerre contre l'Espagne

Alors que l'Espagne est en guerre contre les Provinces-Unies, l'Angleterre, et la France, Mercœur continue de demander des renforts que Philippe II n'a pas les moyens de lui envoyer. Le chef rebelle demande ainsi de constituer une force de 6000 Espagnols, accompagnée de 2000 lansquenets et 500 cavaliers, en plus des 3000 hommes pour tenir garnison.<sup>733</sup> Ce n'est qu'avec cette force massive qu'il considère pouvoir « faire la guerre avec résultat ». La guerre contre l'Espagne, si elle affaiblit le parti du roi en concentrant les efforts sur le nord du royaume,

---

<sup>727</sup> DUPLESSIS-MORNAY, *Mémoires...*, *op.cit.*, t.6, p. 121.

<sup>728</sup> DUPLESSIS-MORNAY, *Mémoires...*, *op.cit.*, t.6, p. 186.

<sup>729</sup> GRÉGOIRE, *La Ligue en Bretagne*, *op.cit.*, p. 238.

<sup>730</sup> AD35, C2644, f° 135-141.

<sup>731</sup> CARNÉ, *Correspondances...*, *op.cit.*, t.2, p. 43.

<sup>732</sup> SOURIAU, « Comprendre une société... », *op.cit.*, p. 269.

<sup>733</sup> CARNÉ, *Correspondances...*, *op.cit.*, t.2, p. 78.

affaiblit encore plus Mercœur proportionnellement puisqu'il ne peut plus compter que sur son allié éparpillé sur plusieurs fronts.

Si Mercœur ne peut plus espérer recevoir de soutien conséquent, les royaux ne sont pas forcément mieux lotis. Dans une lettre patente adressée aux Etats en 1594-1595, Henri IV, par le biais de Saint-Luc « fait entendre auxdits sieurs des Etats la bonne volonté que Sa Majesté avoit de les soulaiger, mais qu'à l'occasion des grandes dépenses qu'il estoit contrait suporter contre les efforts de l'espagnol l'ancien annemy de cet Etat qui est entré en la France par divers endroits, lequel il est nécessaire chasser, et principalement hors de cette province ce qui ne se peut faire sans estre aidé des moyens desdits sieurs des Etats, les priant y vouloir adviser, et pourvoir comme ils ont fait jusqu'à présent. »<sup>734</sup>

La situation n'est pas non plus très brillante pour le corps expéditionnaire espagnol. En effet, il est positionné en territoire ennemi, dans un pays qui est considérablement appauvri par des années de guerre. Le théâtre des Pays-Bas, dont une partie conséquente est sous contrôle espagnol, et qui est sensiblement plus riche focalise l'attention du cabinet de l'Escorial. C'est en 1597 que le corps expéditionnaire se mutine pour tenter de récupérer sa solde. Même la partie la plus puissante des ennemis du roi en Bretagne se décompose au fur et à mesure que le conflit s'éternise. Pourtant, Mercœur reçoit régulièrement des nouvelles de renforts espagnols, qui n'arrivent pas en nombre suffisant pour changer la situation.

### 3) La fin de la guerre civile

La fin des guerres de la Ligue n'a pas d'effet direct sur la situation en Bretagne. En effet, contrairement à ce que l'on pourrait penser, aucun nouveau renfort libéré par la fin des affrontements n'arrive, cependant « la paix étant générale par toute la France, et ne restant seulement que la Bretagne, en laquelle le parti de son Altesse diminueoit tous les jours et en voie de diminuer de plus en plus. »<sup>735</sup> Le parti de Mercœur s'affaiblit de deux façons : d'une part, des nobles et des soldats font défection, soit vers le parti du roi, soit vers les brigands, soit rentrent chez eux, d'autre part, les ralliements à son camp sont devenus rares.

---

<sup>734</sup> AD35, C2644, f° 5-6.

<sup>735</sup> MOREAU, *Mémoires...*, *op.cit.*, p. 163.

La motivation des Espagnols à faire survivre la Ligue est également amoindrie car d'Aguila « a averti qu'il savait et même était certain que les gouverneurs des villes voudront traiter chacun pour soi »<sup>736</sup>. Dans la mesure où l'autorité de Mercœur ne parvient plus à contenir le désir de ralliement de ses lieutenants, il est évident qu'il ne peut plus être considéré comme un partenaire fiable par ses alliés espagnols, qui le contournent pour traiter directement avec ses lieutenants. Le duc de Mercœur ne représente alors presque plus que lui-même. Des ralliements potentiels de villes sont également autant d'épées de Damoclès qui pèsent sur le corps expéditionnaire espagnol, qui risque constamment de se trouver isolé s'il repart en campagne loin de son point d'appui de Blavet. Le corps expéditionnaire est donc contraint à rester sur la défensive, voire à l'immobilisme.

De plus, les difficultés financières rencontrées dans tous les camps et l'appauvrissement du pays ne justifient plus financièrement les opérations dans la province. Il est généralement attendu qu'une armée placée en territoire ennemi soit en mesure de vivre, au moins partiellement sinon totalement, sur le pays. Cette situation ne peut plus être atteinte en Bretagne, le corps expéditionnaire a donc pour principale fonction stratégique de contraindre les royaux à laisser le maximum de forces en Bretagne pour soulager les fronts des Pays-Bas et de la Franche-Comté. En effet, à cette période le comte de Fuentes remporte de nombreux succès sur la frontière nord, et la limitation des renforts royaux permet au comte de poursuivre sa série de victoires avec moins de difficultés.

## B) D'Aumont, la victoire totale ?

L'arrivée tardive d'Aumont, plus d'un an après sa nomination, amène enfin un nouveau commandant en chef sur le terrain breton. Fort loué par les chroniqueurs du temps, puis par l'historiographie, notamment au XIX<sup>ème</sup> siècle, il a en effet mené une campagne décisive conduisant à la reprise de la Basse-Bretagne. Malgré ces succès indéniables, la soumission de Mercœur et la victoire finale ne surviennent pas. Ceci crée un paradoxe entre les succès militaires et leur manque de transformation en résultats politiques concrets.

---

<sup>736</sup> CARNÉ, *Correspondances...*, *op.cit.*, t.2, p. 89.

## 1) La campagne de 1594

La campagne bénéficia d'un remarquable alignement des planètes en faveur de sa réussite.<sup>737</sup> En effet, après la conjuration urbaine<sup>738</sup> qui épargne à d'Aumont le siège de la ville, le voici devant « sa place [du château de Morlaix] mal avitaillée des choses nécessaires pour soutenir un siège »<sup>739</sup> débute le siège dans une position des plus délicates. En effet, dans la mesure où la plupart des sièges sont menés avec des moyens insuffisants, la prise du château devient une lutte entre la logistique des assiégeants, qui doit empêcher leur décomposition, et les réserves de nourriture des assiégés. Le siège du château commence donc dans des conditions favorables pour l'armée royale. Les dissensions entre Mercœur et d'Aguila lèvent la menace mortelle que posait sur son armée cette force de secours beaucoup plus forte. Il est également renforcé par le corps expéditionnaire commandé par Norreys. Après un mois de siège, le château est finalement rendu par Rosampoul.

Il dirige ensuite son armée vers Quimper. La ville ne lui ouvre pas immédiatement ses portes, mais elle se rend trois jours après. Entretemps, il a fait bloquer le fort de Crozon et Sourdéac se charge des préparatifs du siège. Une fois entré, il installe une garnison et part assiéger le fort qui gêne Brest depuis plusieurs mois, et inquiète Londres. Le siège, très difficile, va durer six semaines. Entretemps, une trêve a été signée avec Mercœur, mais d'Aguila est en train de venir sauver le fort. Le fort est cependant emporté après plusieurs assauts sanglants, et l'armée de d'Aguila repart. Après la prise de Crozon, il effectue une montre de toute l'armée, ou plutôt de ce qu'il en reste, à Locronan.<sup>740</sup>

En plus de ces conquêtes, l'année 1594 avait aussi vu revenir dans l'obéissance du roi la ville de Saint-Malo, et celle de Concarneau. Redon était effectivement neutralisée pendant que Talhouët attendait de se soumettre. Le Léon s'était également soumis à Sourdéac au début de la campagne.<sup>741</sup> Les succès militaires étaient donc doublés de succès politiques indirectement corrélés à la situation politique nationale. La loi du mercenaire s'appliquait aussi pour ces villes, elles n'allaient plus soutenir les entreprises de Mercœur, et allaient aider à porter le fardeau du

---

<sup>737</sup> POCQUET, *Histoire de Bretagne, op.cit.*, p. 248. « Malgré son expérience et sa fermeté connues, le maréchal d'Aumont se lançait dans une aventure qui pouvait être désastreuse ; il fut servi par la fortune ; des hasards heureux vinrent seconder sa vaillance et sa ténacité, et firent de cette campagne une merveilleuse expédition. »

<sup>738</sup> LE GOFF, Hervé, *La Ligue en Basse-Bretagne. Le Trégor au temps de La Fontenelle (1588- 1598)*, Perros-Guirec, Trégor mémoire vivante, 1994, p. 130.

<sup>739</sup> MOREAU, *Mémoires...*, *op.cit.*, p. 152.

<sup>740</sup> MONTMARTIN, « Mémoires... », in *Histoire ecclésiastique...*, *op.cit.*, p. cccv.

<sup>741</sup> DOM MORICE, *Mémoires pour servir de preuves...*, *op.cit.*, coll. 1598-1601.

camp royal. Même pour Saint-Malo, les royaux faisaient une bonne affaire. La menace hypothétique qu'elle représentait était levée, et des contingents de Malouins devaient aider à accomplir l'un des derniers faits majeurs de la guerre : la prise de Dinan.

## 2) Une posture offensive

La résolution du maréchal d'Aumont est cependant l'un des facteurs déterminants de la réussite de la campagne. Lors du siège de Morlaix, Mercœur et d'Aguila s'avancent avec leur armée pour venir lever le siège. Un détachement de cavalerie commandé par Bastenay tente de mener une frappe préventive pour les retarder. L'opération tourne au désastre, et une grande partie du détachement est capturée. La situation est critique, malgré les renforts anglais, les royaux sont en infériorité numérique. De plus, la garnison du château peut tenter une sortie pour prendre les royaux à revers dans la bataille qui s'annonce alors. Le renoncement d'Aguila devant la résolution d'Aumont, et les ambiguïtés de Mercœur est l'un des plus grands succès de d'Aumont.

« Depuis, [Mercœur] ne se fia jamais aux Espagnols »<sup>742</sup>, les intérêts jamais vraiment convergents des deux ennemis du parti de roi étaient alors renvoyés dos à dos. Mercœur comme Philippe II désirait la Bretagne, mais le succès de l'un allait forcément compromettre les projets de l'autre. D'Aguila se replie. Quant à Mercœur, son armée n'est pas assez forte à elle seule pour venir à bout des royaux, il est donc contraint lui aussi à la retraite. L'attitude offensive du maréchal apparaît de nouveau au cours du siège de Crozon. La situation est tout aussi problématique qu'à Morlaix, mais cette fois-là le commandement est unifié puisque seuls les Espagnols viennent au secours de leur fort. Ne pouvant diviser ses adversaires, le maréchal lance des assauts à répétition qui finissent par emporter le fort. N'ayant plus rien à sauver, et ne souhaitant pas risquer ses hommes dans une bataille, même contre un ennemi affaibli par un rude siège.

L'audace du maréchal fut dûment récompensée, en effet « il acquit plus d'honneur qu'il n'avoit fait toute sa vie, car il réduisit toute la Cornouaille, la plupart du Tréguier, de Saint-Brieuc, à son parti, non tant par sa valeur que par la disposition du peuple. »<sup>743</sup> L'offensive reprend en 1595, après un hiver relativement peu actif. En effet, « Monsieur le mareschal ayant

---

<sup>742</sup> MOREAU, *Mémoires...*, *op.cit.*, p. 163.

<sup>743</sup> MOREAU, *Mémoires...*, *op.cit.*, p. 216-217.

eu avis de l'armée conduite par M. de Saint Luc, jugea qu'il estoit nécessaire d'employer ces forces fraîches, et les siennes raffraichies depuis le siège de Cranzon (sic.), parc que le pays ne pouvoit porter ces troupes inutiles, pour ceste raison qu'il n'estoit plus besoing de parler de tresve : estant aussi plus fort de cavalerie et d'infanterie que son ennemi ; joint que trois places capituloient avec lui, et la plus part de la noblesse du parti contraire estoit soub passeports et en traictés secrets pour se mettre en l'obéissance du roy. »<sup>744</sup> D'Aumont profite ainsi de la faiblesse de Mercœur et de l'inaction de d'Aguila pour capitaliser sur sa reprise de la Basse-Bretagne et ses renforts. Il dispose ainsi d'un avantage net dans le rapport de forces, mais est contraint dans le même temps d'utiliser son armée, car il est pleinement conscient que la province ne peut plus supporter un tel effort guère plus longtemps. Il planifiait ainsi de mener les sièges de Corlay et de Pontivy simultanément, couvrant ainsi ses conquêtes de l'année passée avant d'avancer vers Vannes.<sup>745</sup>

### 3) Les limites de moyens

Lors de la campagne de 1594, Moreau rapporte que l'un des membres de la conjuration pour ramener Quimper dans le parti royal déclare que « la plupart des autres villes de la province s'étoient déclarées pour le roi, comme Saint-Malo, Dinan, Hennebont, Guingamp, Morlaix, Redon »<sup>746</sup>. Nous n'avons pu vérifier cette affirmation, mais le fait que celle-ci soit utilisée comme argument d'autorité par La Baud laisse penser que les élites urbaines ont admis qu'Henri IV ne puisse plus être défait, mais aussi que sa victoire est probable. Il n'empêche que si les corps de ville sont favorables à un retour de l'ordre royal, les garnisons ligueuses ne sont pas forcément de cet avis.

De plus, la parole d'Aumont est écornée après le traitement infligé à Quimper. Il a en effet violé l'article 11 de la capitulation de la ville, qui stipulait que la ville ne devait être dotée d'une garnison. « Le bruit courut incontinent partout que le maréchal n'avoit rien tenu de ce qu'il avoit promis, ce qui fit aux autres villes comme Hennebont, Vannes, Dinan et autres places qui tenoient le parti du duc de Mercœur, assez disposés de changer de parti et de se rendre de plutôt expérimenter tous autres évènements que de se rendre au maréchal, qui aurait délibéré de les

---

<sup>744</sup> DUPLESSIS-MORNAY, *Mémoires...*, *op.cit.*, t.6, p. 235.

<sup>745</sup> DUPLESSIS-MORNAY, *Mémoires...*, *op.cit.*, t.6, p. 236.

<sup>746</sup> MOREAU, *Mémoires...*, *op.cit.*, p. 137.

attaquer les unes après les autres. »<sup>747</sup> L'explication principale pour la violation de la capitulation était pour retarder un secours espagnol à Crozon, mais aussi pour surveiller une population encore peu fiable. Nous ajouterons à ces observations que Quimper est une place très éloignée des centres névralgiques de l'armée que sont Brest et Rennes, et ne dispose pas de défenses redoutables. De plus, l'armée royale a déjà été sérieusement affaiblie par le siège du château de Morlaix, et elle sera abondamment saignée par le fort de Crozon. Il nous semble plus sage d'affirmer qu'Aumont a souhaité sécuriser une situation précaire, et que les bénéfices potentiels apportés par les futures redditions ne valaient pas les risques qu'une destruction de son armée aurait pu apporter.

Le départ imprévu<sup>748</sup> du corps expéditionnaire anglais est à la fois un frein, et un avantage pour le parti du roi. Un frein, car « aulcungs nous dient ici que vous estes en peine de vos Anglois, et par conséquent mal prest pour vous mettre en campagne ; et partant que peult estre seriés vous d'avis d'une tresve. » Le départ du corps expéditionnaire prive d'Aumont de plusieurs milliers d'hommes expérimentés qui handicape sérieusement sa capacité à mener des opérations à court et moyen terme. Il est du coup contraint d'abandonner ses plans initiaux de poussée vers Vannes, si bien que « cest accident, survenu à l'improviste, leur fait changer l'espérance de conquérir, en nécessaire résolution de se deffendre. »<sup>749</sup> Un avantage à long terme, car les plans de campagne sont de nouveau dans les mains du seul lieutenant-général. Lors des années précédentes, Elizabeth Ière avait régulièrement fait pression sur les lieutenants-généraux et sur Henri IV pour résolument orienter les opérations contre le corps expéditionnaire espagnol. La campagne de 1591, centrée d'abord sur le Penthièvre puis la Haute-Bretagne<sup>750</sup> est ainsi critiquée par la reine, qui souhaite avant tout bouter les Espagnols de Bretagne. Son intérêt à battre les ligueurs n'est que secondaire. Elle était même sur le point en 1594 de donner l'ordre à Norris d'attaquer avec ses seules forces le fort de Crozon, en plein territoire ennemi, dans une véritable mission-suicide. Une fois la stratégie espagnole endiguée, la sécurité de l'Angleterre est provisoirement assurée et le corps expéditionnaire devient superflu.

Ce départ est extrêmement préjudiciable à la stratégie d'Aumont, son armée est amputée au plus mauvais moment. Il est en effet conscient que ses renforts ne feront que compenser partiellement ces pertes, et qu'il n'a plus beaucoup de temps avant que la ruine du pays n'arrête

---

<sup>747</sup> MOREAU, *Mémoires...*, *op.cit.*, p. 195.

<sup>748</sup> D'Aumont n'en avait pas été prévenu. DUPLESSIS-MORNAY, *Mémoires...*, *op.cit.*, t.6, p. 237.

<sup>749</sup> DUPLESSIS-MORNAY, *Mémoires...*, *op.cit.*, t.6, p. 238.

<sup>750</sup> Voir annexe 7.

les opérations. C'est également à ce moment que Rennes commence à s'interroger sur le remboursement des nombreuses dettes contractées plus tôt dans le conflit.<sup>751</sup> Enfin, le départ des Anglais signifie aussi l'abandon du contentieux sur le port de Morlaix, et la disparition d'éventuelles tensions autour du port après la défaite de la Ligue et l'Ibère. Ainsi, « grâce au maréchal d'Aumont, le roi n'avait pas à reprendre Morlaix sur les Anglais ; et la Bretagne était enfin délivrée des étrangers. »<sup>752</sup> En effet, Henri IV avait assuré la reine d'Angleterre en novembre 1594 d'avoir « commandé à mon cousin le maréchal d'Aumont [...] que les choses promises par nos traictez et accords soient accomplies. »<sup>753</sup>

### C) Brissac, l'économie de moyens

Après la mort d'Aumont au siège de Comper, et le départ de Saint-Luc pour exercer ses nouvelles fonctions de grand-maître de l'artillerie, Charles de Cossé-Brissac, maréchal de France est envoyé prendre la tête des armées du roi. La situation, figée par le manque de moyens, favorise l'émergence d'une solution négociée, que Mercœur refuse. L'arrivée du roi, seule parvient à forcer le rebelle à la soumission.

#### 1) La multiplication des trêves

La rupture des négociations d'Ancenis a convaincu Philippe Duplessis-Mornay que la meilleure méthode pour obtenir la soumission de Mercœur est de le vaincre, il presse donc pour renforcer d'Aumont avec des Suisses ou des Anglais.<sup>754</sup> Ce plan simple : engager plus de moyens pour obtenir des résultats et utiliser ces derniers pour négocier va cependant être tué dans l'œuf la même année. En effet, à partir du retrait du corps expéditionnaire anglais en 1595, Mercœur, conscient que le rapport de forces est moins favorable aux royaux leur suggère régulièrement que « les Anglois, s'estans partie retirés, et le reste en traicté de faire le mesme, ils considéroient que M. le mareschal peult estre bien aise d'avoir maintenant une tresve »<sup>755</sup>.

---

<sup>751</sup> PICHARD-RIVALAN, *Rennes, naissance d'une capitale provinciale (1491-1610)*, *op.cit.*, p. 529.

<sup>752</sup> TRÉVEDY, « Etats de l'armée royale... », *op.cit.*, p. 189.

<sup>753</sup> DE BERGEY, *Recueil des lettres missives de Henri IV*, *op.cit.*, t.4, p. 249.

<sup>754</sup> DUPLESSIS-MORNAY, *Mémoires...*, *op.cit.*, t.6, p. 144.

<sup>755</sup> DUPLESSIS-MORNAY, *Mémoires...*, *op.cit.*, t.6, p. 223.

Cette considération est renforcée par un rapport d'Aumont, qui estime les ennemis du roi disposent de 8000 fantassins, 1200 cavaliers et 7 galères, tout en attendant un renfort de 4000 Espagnols. Dans ce même état, il s'attend à un siège de grande envergure sur Malestroit.<sup>756</sup> La façon la plus efficace de vaincre étant d'écraser un ennemi nettement plus faible, il est possible que cette appréciation erronée ait été l'une des causes sous-jacentes des nombreuses trêves. Rappelons qu'il ne faut qu'un seul belligérant pour déclencher un conflit, mais qu'une paix ou une trêve n'est possible que d'un commun accord entre les parties en guerre. De son côté, Mercœur est conscient de sa faiblesse, et les trêves lui permettent d'économiser ses forces en attendant que la situation lui soit plus favorable. La mort du maréchal d'Aumont ôte le principal obstacle aux trêves.

La trêve des quatre premiers mois de 1596 prévoit même, pour pallier aux soucis financiers des deux partis de lever 80000 écus sous forme de fouages sur le pays.<sup>757</sup> Ses prolongements successifs permettent aux royaux d'attendre leur nouveau lieutenant-général, qui n'arrive qu'en octobre 1596, sans risque d'une offensive espagnole, et Mercœur quant à lui continue de gagner du temps. Certaines places royales sont cependant menacées par les trêves, en novembre 1595, les Etats émettent des remontrances pour inclure Clisson dans la trêve conclue pour l'Anjou « ce qu'estant tout ledit pays au repos au moyen de ladite tresve, et demeurant luy seul en tout le pays de delà la rivière, il ne pourroit résister aux forces dudit duc de Mercœur. »<sup>758</sup>

## 2) Les difficultés financières

La plupart des observateurs du temps estime que le pays est alors ruiné. Pour cette raison, Mercœur sollicite ainsi davantage de subsides de Philippe II.<sup>759</sup> Montmartin partage également cette impression que « la campagne estoit si mangée et agressée de la famine, qu'il y avoit bien de la peine à faire vivre [les] troupes, et peu d'argent dans les garnisons pour les payer. »<sup>760</sup> Cette appréciation de l'épuisement du pays, par les nombreux pillages et autres réquisitions est corroborée par nos résultats qui montrent une diminution nette des ressources disponibles pour le parti du roi,<sup>761</sup> respectivement de -11% entre 1595 et 1596, et de -21% entre 1596 et 1597-

---

<sup>756</sup> DUPLESSIS-MORNAY, *Mémoires...*, *op.cit.*, t.6, p. 209.

<sup>757</sup> DOM MORICE, *Mémoires pour servir de preuves...*, *op.cit.*, coll. 1638-1639.

<sup>758</sup> AD35, C2644, f° 196.

<sup>759</sup> CARNÉ, *Correspondances...*, *op.cit.*, t.2, p. 82.

<sup>760</sup> MONTMARTIN, « Mémoires... », in *Histoire ecclésiastique...*, *op.cit.*, p. cccxii.

<sup>761</sup> Voir annexe 4.

1598. L'effondrement est particulièrement caractérisé pour la fin du conflit où la période de collecte a pourtant été plus longue de deux mois, ce qui veut dire que l'effondrement entre 1596 et 1597 est en réalité encore plus grand. Des territoires ont déjà été épuisés au conflit, comme Châteaugiron, qui semble être une ville fantôme en 1594, mais cette fois-ci il semble bien que la plus grande partie de la province ne puisse supporter un effort de guerre aussi intense. Il reste bien quelques lieux encore prospères,<sup>762</sup> mais ils ne sont pas assez nombreux pour inverser la tendance.

Ces difficultés financières réduisent progressivement l'aptitude de l'armée à se battre et ce, bien qu'en 1596 dans ses Instructions aux députés des Etats, le maréchal de Schomberg leur écrive que « Messieurs des Etats de la province de Bretagne seront requis au nom du roy de continuer l'entretien du même nombre de gens de guerre à pied qu'à cheval pour l'année prochaine qu'ils ont fait pour la présente. »<sup>763</sup> Les réductions d'effectifs de 1595 sont à ce titre véritablement exceptionnelles. En effet, la principale préoccupation lors des conflits est d'augmenter les recettes pour faire face à l'inflation des dépenses. La réduction de la taille de l'armée signifie donc que les recettes d'une part ne peuvent plus être accrues, mais aussi qu'elles sont en train de diminuer.

Il y a donc un changement de paradigme sur la question du financement de la guerre. Les trêves de l'année 1596 ont peut-être augmenté les désertions. L'arrêt des opérations militaires signifie la fin des opportunités de pillage, qui est la voie la plus rapide et la moins épuisante de s'enrichir. En 1597, Brissac part ainsi en campagne avec 1200 hommes issus des « régimes (sic.) qui avoient été forts diminués »<sup>764</sup> de La Tremblaye, La Troche, Molac, Beaumont et Terchant, et 200 cavaliers. Constatant la faiblesse de ses propres forces, il veut de nouveau solliciter le soutien anglais, mais il n'obtient que celui des huguenots français. Le commerce est vraisemblablement le dernier élément du système économique breton à fonctionner à peu près correctement et à assurer des fonds pour financer la guerre. Celui-ci est pourtant visé par les cinq galères du marquis de Belle-Isle « pour courir la coste, et rompre le commerce duquel l'on tire les deniers pour le payement des forces. »<sup>765</sup> La situation financière est si mauvaise que les Etats décident en décembre 1597, sachant la fin de la guerre proche, de licencier le régiment de Suisses, mais comme ils n'ont pas les fonds pour les payer, ils font appel au roi.<sup>766</sup>

---

<sup>762</sup> HAMON, « Prospérer dans la guerre ?... », *op.cit.*

<sup>763</sup> AD35, C2644, f° 552-553.

<sup>764</sup> THOU, *Histoire Universelle...*, *op.cit.*, t.9, p. 101.

<sup>765</sup> DUPLESSIS-MORNAY, *Mémoires...*, *op.cit.*, t.6, p. 209.

<sup>766</sup> AD35, C645, f° 60-61.

### 3) L'arrivée du roi

L'arrivée du roi en Bretagne a souvent été simplifiée en une expédition punitive contre l'irréductible Mercœur. D'autres enjeux entourent la fin du conflit. Bien que Mercœur ne contrôle plus que quelques places, il n'est pas assuré que ces dernières ouvriront leurs portes à l'armée du roi, surtout si un château les surplombe. Des préparatifs sont donc entamés, et mentionnés dès la fin de 1596 dans la correspondance de Duplessis-Mornay. De nombreux sièges sont donc à envisager pour le roi pour sa campagne de 1598, avec les pertes qui les accompagnent. Les 200 000 écus qu'il demande aux Etats de Bretagne ont vocation à payer ses troupes. Dans le même temps, un magasin est constitué à Ancenis pour approvisionner l'armée d'Henri IV, avec 1000 muids de blé, 100 000 livres de poudre, 6000 boulets. Une telle préparation s'explique par l'épuisement caractérisé du pays dont « la campagne est déserte, et les villes espuisées ; qu'il n'y a plus moyen d'y nourrir les armées. Pour mener les sièges, 10 canons et 2 couleuvrines sont amenés des provinces voisines du Poitou et d'Anjou.<sup>767</sup>

L'intervention directe du roi a donc pour dessein « soit pour rendre la négociation plus facile, soit pour ranger M. de Mercœur par la force, s'il n'obéissait à la raison ; soit icelui réduit, pour mettre hors les Espagnols ». L'espoir initial était que « le duc de Mercœur, entendant les résolutions et préparatifs de votre majesté qui ne lui peuvent ni doivent estre cachés, s'en rendra plus traictable. »<sup>768</sup> Autrement dit d'obtenir la soumission du rebelle aux meilleures conditions possibles sans avoir à entrer en campagne, en jouant sur sa peur du châtement. Mercœur ne se rendant toujours pas, un plan de campagne prévoyait de placer une armée sous le commandement de Sourdéac à Quimper pour battre les Espagnols, tandis que le roi devait mener l'autre à Redon contre Mercœur lui-même, le tout en quatre mois.<sup>769</sup>

Lorsque le roi commence sa marche vers la Bretagne, il entend bien recevoir les fonds pour son armée, et informe Montbarot qu'il « attend présentement les effects »<sup>770</sup> de la levée de 200000 écus opérée dans ce but. Bien qu'Amiens fût reprise pour la seconde fois en 1597, l'effort fourni pour la Bretagne redirige des ressources qui seraient allées pour reconquérir le nord du royaume, Calais étant encore occupée. Le temps prévu pour la campagne est donc réduit, pour ramener ensuite les opérations dans le théâtre d'opérations habituel des guerres contre les

---

<sup>767</sup> DUPLESSIS-MORNAY, *Mémoires...*, *op.cit.*, t.7, p. 31.

<sup>768</sup> DUPLESSIS-MORNAY, *Mémoires...*, *op.cit.*, t.7, p. 39.

<sup>769</sup> DUPLESSIS-MORNAY, *Mémoires...*, *op.cit.*, t.7, p. 100-101.

<sup>770</sup> DE BERGEY, *Recueil des lettres missives de Henri IV*, *op.cit.*, t.4, p. 922.

Habsbourg. Mercœur n'a vraisemblablement pas connaissance de la vision à moyen terme du roi, mais il sait qu'il est pour la première fois la cible principale. Ses chances de vaincre sont nulles, mais il peut encore causer de nombreux soucis au roi. Le temps ne joue donc pas totalement contre Mercœur à la fin du conflit. C'est grâce à ces contrepoids, et à la mansuétude calculée d'Henri IV que Mercœur obtient des conditions de reddition qui scandalisent Montmartin qui estime que « sa majesté avoit la vye ou la mort de Monsieur de Mercœur entre les mains, mais selon sa bonté accoutumée elle préféra sa clémence et miséricorde à la justice bien méritée. »<sup>771</sup>

---

<sup>771</sup> MONTMARTIN, « Mémoires... », in *Histoire ecclésiastique...*, *op.cit.*, p. cccxvi.

## Conclusion

Avec la fin de la guerre en Bretagne, une période de redressement débute. Initialement, notre conviction était que ce redressement devait être relativement long, tant pour les finances des différents acteurs que pour le pays. Pourtant, nous avons trouvé un indice ténu dans les registres des délibérations des Etats de Bretagne, nous laissant être bien plus optimiste. Ils comportent tous une partie dédiée aux « deniers levés mais non receus », en d'autres termes les fonds qui n'ont pu être recouverts pour diverses raisons. Ceux-ci disparaissent après 1599, ce qui peut vouloir dire que les populations sont de nouveau assez riches pour payer les impôts directs. Nous étions également assez surpris par l'engagement des Etats de Bretagne à racheter le domaine aliéné dès 1604. La fin de la guerre sous une forme négociée, même si celle-ci fut coûteuse, a réuni la province, et permis le retour de la paix. La charge financière des dépenses militaires a donc été considérablement réduite, pendant que les recettes augmentaient grâce au retour des territoires dans l'obéissance du roi, ainsi « la Bretagne souloit estre chargée pour les garnisons de plus de six cens soixante mille escus par an tant de part que d'autre, à présent sa majesté a presque tout cassé et n'en reste plus que pour neuf mille quatre cens cinquante six escus un tiers par mois, laquelle despense sa majesté entend encore diminuer aussitost que les espagnols auront remis blavet en ses mains comme aussi elle cassera et licentiera alors tous les gens de guerre qui sont en la campagne »<sup>772</sup>. L'amélioration de la situation financière de la province est donc spectaculaire, et permet aux Etats de s'engager dans le rachat du domaine aliéné. Les arriérés de la guerre pour les villes, lorsqu'ils ne sont pas repris à leur compte par les Etats, sont sensiblement plus difficiles à régler, puisque ces dernières bénéficient dans une moindre mesure, et indirectement du retour de la paix. Leurs recettes fiscales ne s'élargissent pas avec le retour de la paix, seul le retour du commerce permet l'amélioration des recettes, si bien que l'endettement des villes n'est jugulé que dans les années 1620.<sup>773</sup>

La Bretagne retourne ainsi à un statu quo sur le plan strictement militaire, la province de nouveau sous le contrôle du roi voit donc les troupes qui la parcouraient être rapidement licenciées, après quelques opérations de pacification. Quant aux habitants qui se plaignaient des garnisons, celles-ci sont pour la plupart supprimées. Le 23 août 1598, les Espagnols évacuent

---

<sup>772</sup> AD35, C2645, f°163

<sup>773</sup> QUENIART, Jean, « Les États de Bretagne au carrefour des pouvoirs », *Liame*, 23, 2011, p. 3.

la ville de Blavet.<sup>774</sup> Les fortifications bâties par le corps expéditionnaire sont démolies, ainsi que la plupart des aménagements défensifs construits pendant la guerre, en bonne partie par l'action des Etats de Bretagne. En 1604, ils demandent que les fortifications construites pendant la guerre soient démolies.<sup>775</sup> La province n'est cependant pas dépourvue de fortifications pendant le premier XVIIème siècle. En 1610, la défense de la province repose largement sur son autodéfense, puisqu'il n'y a plus que 263 hommes de guerre en Bretagne.<sup>776</sup> La Bretagne a bien été démilitarisée, et l'armée royale a cessé d'exister. Les protestants disposent de deux places de sûreté dans la province : Vitré et Châtillon.<sup>777</sup> Pourtant, ce sont des « dizaines [de] milliers de personnes qui moururent en Bretagne lors de la guerre de la Ligue. »<sup>778</sup>

Concernant l'armée royale, nous ne pouvons pas reprendre les conclusions de Louis Grégoire pour qui le parti royal « ne fut jamais assez fort pour empêcher la réalisation des projets de Mercœur, et qu'il faut chercher autre part les causes de sa ruine. »<sup>779</sup> Bien au contraire, malgré un début de conflit très difficile, la situation est stabilisée dès la fin de 1589. Les royaux ont disposé de commandants expérimentés, qui ont su tirer profit des erreurs du parti de la Ligue, pourtant plus fort jusqu'à l'arrivée du maréchal d'Aumont. Une fois les trêves expirées, l'armée d'Aumont se lance dans une campagne fort périlleuse mais fort réussie qui renverse le rapport de forces militaire. Le départ des anglais a cependant empêché la reproduction des succès de 1594, puis l'épuisement du pays, la vacance à la tête de l'armée ont définitivement ruiné les chances des royaux d'emporter la décision par la force pure.

De même, nous sommes en profond désaccord avec Louis Grégoire sur la question des gouverneurs. Là où Louis Grégoire considérait que les gouverneurs « successivement chargés de ce commandement difficile, ne furent pas à la hauteur de leur mission »,<sup>780</sup> nous estimons au contraire que les lieutenants-généraux ont obtenu des résultats corrects ou bons avec les moyens limités mis à leur disposition.

Les victoires de l'armée royale sont donc dues à une triple supériorité : de moyens, de commandement, et de stratégie. Bien que le début du conflit fût difficile, le parti du roi a su se rétablir et tirer profit de ses ressources limitées, pour réaliser des gains et empêcher les ligueurs

---

<sup>774</sup> BUFFET, Henri-François, « Le départ des Espagnols de Blavet en 1598 et l'embarquement de Champlain pour Cadix », *SHAB*, 1953, 33, p. 147.

<sup>775</sup> DUVAL, Michel, « La Démilitarisation des forteresses au lendemain des guerres de la Ligue (1593-1628) », *SHAB*, 1992, 69, p. 283.

<sup>776</sup> TRÉVEDY, Julien, « Etats de l'armée royale en Bretagne, 1595, 1610 », *BSAF*, 1895, p. 193.

<sup>777</sup> LEDOUX, *La Ligue en Haute Bretagne...*, *op.cit.*, p. 205.

<sup>778</sup> RAVAILLE, « La violence en Bretagne... », *op.cit.*, p. 222.

<sup>779</sup> GRÉGOIRE, *La Ligue en Bretagne*, *op.cit.*, p. 220.

<sup>780</sup> GRÉGOIRE, *La Ligue en Bretagne*, *op.cit.*, p. 224.

de le détruire. Le fait que les nobles les plus importants aient majoritairement choisi le roi a donné aux royaux un meilleur accès au crédit. Par la suite, les progrès militaires permettent d'accroître les ressources propres des Etats, et améliorent leur accès au crédit. Entretemps les capitaux disponibles pour les ligueurs ont fondu, et les contraignent à se rapprocher de Philippe II.

Les commandants royaux ont fait preuve, tout au long du conflit, d'un très bon niveau de compétence militaire pour une province qui n'était que très peu concernée par ces problèmes lors du reste du siècle, à de rares exceptions près. Malgré la perte de plusieurs d'entre eux lors du conflit, l'armée royale reste performante pendant la majeure partie de ce dernier.

Les stratégies mises en place par les royaux ont fini par produire des résultats, malgré leurs incohérences. Le premier objectif fut d'éviter d'être chassés hors de la province, mais le fait d'être sur la défensive a été un puissant allié une fois combiné avec le début du conflit, où les deux partis ne sont pas encore bien organisés. Par la suite, Dombes tenta d'empêcher l'arrivée des Espagnols et probablement de vaincre Mercœur par une attaque frontale. Ces plans échouèrent, mais ses entreprises sur la côte nord furent plus réussies et permirent de disposer d'un glacis pour les places les plus critiques tout en ouvrant presque la voie vers la Basse-Bretagne. D'Aumont sut capitaliser sur les actions que Dombes avait réalisées. La campagne de 1594 ouvrit puis soumit la Basse-Bretagne au parti du roi. La campagne de 1595 aurait dû continuer sur cette lancée, mais le départ des Anglais fut un réel coup d'arrêt et la mort du maréchal ne fit qu'entériner un état de fait. La défaite était maintenant impossible, mais la victoire était tout aussi improbable. La succession de trêves arrangea plus Mercœur que les royaux, et les dernières opérations du conflit avant l'arrivée du roi confirmaient que la situation avait changé. Ce n'est qu'une fois confronté à la défaite inéluctable qui s'annonçait que Mercœur s'assit pour de bon à la table des négociations. L'expédition qu'Henri IV a décidé de mener avait pour but de reprendre la Bretagne pour de bon, et les populations civiles ont eu droit à la meilleure option pour elles. Lors de la soumission de Mercœur, les Espagnols furent inclus dans la reddition et devaient repartir vers l'Espagne. Les civils ont donc évité une nouvelle foule, cette fois par une armée nettement supérieure.

Enfin les royaux ont su utiliser les circonstances spécifiques de la guerre civile à leur avantage. D'Aumont sut inclure dans ses plans de campagne l'importance du contrôle du territoire et de ses ressources, notamment financières. Même une fois en position de force, les royaux ont encore recours au coup de main sur certaines places hautement symboliques, principalement Brest, Comper et Dinan.

Nous achèverons notre étude sur un parallèle littéraire entre d'Aumont et son roi, comme son maître il :

Confondit et Mercœur, et la Ligue, et l'Ibère,

Et fut des Bas-Bretons le vainqueur et le père.<sup>781</sup>

---

<sup>781</sup> D'après AROUET, François-Marie, *Œuvres complètes de Voltaire*, Garnier, 1877, tome 8, p. 43, v.5-6.

# Sources

## Sources manuscrites :

### Archives départementales d'Ille-et-Vilaine

- C 2643 - C 2645, Registres des délibérations des Etats de Bretagne
- C 2885 - C 2888, Comptes de l'ordinaire des Etats de Bretagne
- C 2898 - C 2904, Comptes des Etats de Bretagne
- C 2912 - C 2917, Comptes de l'extraordinaire des Guerres (1593-1598)
- C 2920, Prêt des Etats pour finir la guerre (200 000 écus)
- C 3226, Aliénation des revenus bretons
- C 3668, Réduction de Saint-Malo, quittances à Talhouët, extraordinaire de la guerre
- C 3669, Etapes et fourrages, garnisons depuis 1591 et guerres de la Ligue
- C 3742, Etats des dépenses (1589-1591-1597)
- C 3743, Approvisionnements en poudre
- C 3746, Approvisionnements en vivres
- C 3750, Etat des dépenses pour les garnisons (1596)
- 1 F 1124, Fonds la Borderie, organisation militaire et différents événements militaires
- 1 J 765, Faits relatifs aux affaires qui ont eu lieu entre les troupes du duc de Mercœur et celles du roi de Navarre (1589-1594) par le chanoine Roullier
- 20 J 41, Etat des vivres de mars 1598
- 23 J 29, Attestation de service d'un cheval-léger, exemption du logement des gens de guerre
- 23 J 33, Brevet pour la garde d'un château privé
- 23 J 56, Validation générale de tout ce que le sieur de Sourdéac a fait et exécuté pendant la guerre

- 23 J 57, Pièces relatives à la famille Boiséon

## Sources imprimées :

- ARADON, Jérôme d', « Journal », in TAILLANDIER, Charles, *Histoire ecclésiastique et civile de Bretagne*, Tome II, Paris, Gregg International Publishers, 1968, (première édition 1756).
- AUBIGNÉ, Théodore Agrippa d', *Histoire Universelle*, Tome III, Maille, Jean Moussat, 1620.
- AUDREN DE KERDREL, Vincent, « Documents inédits relatifs à l'histoire de la Ligue en Bretagne », *BMSAIV*, 1862, pp. 235-260.
- BARTHÉLÉMY, Anatole de, *Choix de documents inédits sur l'Histoire de la Ligue en Bretagne*, Nantes, Société des Bibliophiles bretons et de l'histoire de Bretagne, 1880.
- CARNÉ, Gaston de, *Correspondances du duc de Mercœur et des ligueurs bretons avec l'Espagne*, Tomes I et II, Rennes, Vve Lafolye et fils Vannes, 1899.
- DUPLESSIS-MORNAY, Philippe, *Mémoires et correspondance*, Paris, Slatkine, 1969, 12 vol.
- FATY Commandant, « Comptes des miseurs de la ville de Quimper en fonction pendant les années 1594, 1596, 1597 à l'époque de la Ligue en Bretagne », *Bulletin de la société d'archéologie du Finistère*, tome XII, 1885, pp. 129-212.
- LA NOUE, François de, *Discours politiques et militaires*, Bâle, François Forrest, 1587.
- MONTMARTIN, Jean du Matz, « Mémoires de Jean du Mats, seigneur de Terchant et de Montmartin, gouverneur de Vitré, ou relation des troubles arrivés en Bretagne depuis l'an 1598 jusqu'en 1598 », in TAILLANDIER, Charles, *Histoire ecclésiastique et civile de Bretagne*, Tome II, Paris, Gregg International Publishers, 1968, (première édition 1756).
- MORICE, Pierre Hyacinthe, *Mémoires pour servir de preuves à l'histoire civile et ecclésiastique de la Bretagne : tirés des archives de cette province, de celles de France & d'Angleterre, des recueils de plusieurs sçavans antiquaires & mis en ordre*, tome III, Paris, Gregg International Publishers, 1968 (première édition 1750).

- MORICE, Pierre Hyacinthe, TAILLANDIER, Charles, *Histoire ecclésiastique et civile de Bretagne, composée sur les auteurs et les titres originaux, ornée de divers monumens, & enrichie d'une dissertation sur l'établissement des Bretons dans l'Armorique, & de plusieurs notes critiques*, Paris, Gregg International Publishers, 1968 (première édition 1750).
- PICHART, Jean, « Journal », in ROLLAND, Amélie, *Le journal de Jean Pichart, notaire royal et procureur au Parlement de Rennes (1589-1598)*, mémoire de master 2, sous la direction de Philippe HAMON, Université Rennes 2, 2010.
- RAISON DU CLEUZIOU, Alain, « Documents inédits pour servir à l'histoire de la Ligue en Bretagne », *BMSECN*, tome XXXVII, 1898, pp. 36-111 et tome XLII, 1904, pp. 35-79.
- RAISON DU CLEUZIOU, Alain, « Journal de François Grignart, escuier sieur de Champsavoy (1551-1607) », *BMSECN*, vol. 37, 1899, pp. 37-110.
- RAISON DU CLEUZIOU, Jacques « Un capitaine protestant pendant les guerres de la Ligue, Abel Gouicquet sieur de Vaupatry », *BMSECN*, tome LXXIX, 1949, pp. 23-29.
- TRÉVEDY, Julien, « Etats de l'armée royale en Bretagne, 1595, 1610 », *BSAF*, 1895, pp. 107-133 et pp. 185-215.
- THOU, Jacques-Auguste de, *Histoire Universelle de Jacques-Auguste Thou, depuis l'an 1543 jusqu'en 1607*, Londres, 1734, 16 vol., Genève, Droz, 1981.
- DE BERGEY, Xavier, GUADET, Jules, *Recueil des lettres missives de Henri IV*, Paris, 9 vol., Imprimerie Royale, 1876.
- WAQUET, Henri, *Mémoires: du chanoine Jean Moreau sur les guerres de la Ligue en Bretagne*, publiés par Henri Waquet, Rennes, Quimper : archives départementales, 1960.
- WALLHAUSEN, Johann, *Art militaire à cheval*, Paul-Jacques, Francfort, 1616.

## Bibliographie

### Outils de travail :

- BÉLY, Lucien (dir.), *Dictionnaire de l'Ancien Régime : royaume de France (XVI<sup>ème</sup>-XVIII<sup>ème</sup> Siècles)*, Paris, PUF, 1996.
- CORVISIER, André (dir.), *Dictionnaire d'art et d'histoire militaires*, Paris, PUF, 1988.
- FURETIÈRE, Antoine, *Le dictionnaire universel d'Antoine Furetière*, Paris, Le Robert, 1984.
- JOUANNA, Arlette (dir.), *Histoire et dictionnaire des guerres de religion*, Paris, Robert Laffont, 1998.
- LE GOFF, Hervé, « Le WHO'S WHO BRETON DU TEMPS DE LA LIGUE » Dictionnaire prosopographique de la Ligue en Bretagne, Document non imprimé, disponible à la consultation auprès de Philippe HAMON : [philippe.hamon@univ-rennes2.fr](mailto:philippe.hamon@univ-rennes2.fr)
- LITTRÉ, Émile, *Dictionnaire de la langue française*, Paris, L. Hachette, 1873-1874.
- OGÉE, Jean-Baptiste, *Dictionnaire historique et géographique de Bretagne*, Deniel, Rennes, 1843.

### Bibliographie :

- AMBROISE, Benoît, *Saint-Brieuc pendant les guerres de la Ligue (1589-1598)*, mémoire de Master 2, sous la direction de Philippe HAMON, université Rennes 2, 2010.
- AMBROISE, Benoît, « Une bataille pendant les guerres de la Ligue : la bataille de Saint-Brieuc (31 juillet-11 août 1592) », *Bulletin et mémoires de la société d'émulation des Côtes-d'Armor*, tome CXLII, 2014, pp. 237-261.
- BARBICHE, Bernard, *Les institutions de la monarchie française à l'époque moderne : XVI<sup>e</sup> XVIII<sup>e</sup> siècle*, Paris, Presses universitaires de France, 1999.
- BEAUFRE, André, *Introduction à la stratégie*, Armand Colin 1963, rééd. Fayard/Pluriel, 2012.
- BENEDICT, Philip, *Rouen during the wars of Religion*, Cambridge, CUP, 1981.
- BÉRENGER, Jean, *La révolution militaire en Europe: XV<sup>e</sup>-XVIII<sup>e</sup> siècles actes du colloque, 4 avril 1997 à Saint-Cyr Coëtquidan*, Paris, Economica, 1998.
- BERENGER, Jean, « Les armées françaises et les guerres de religion », *Revue internationale d'histoire militaire*, 1983, n°55, pp. 11-28.

- BOIS, Jean-Pierre, « Les villageois et la guerre en France à l'époque moderne », *Les villageois face à la guerre (XIVe-XVIIIe siècle)*, Toulouse, Presses universitaires du Mirail, 2002, pp. 186-207.
- BOLTANSKI, Ariane, LAGADEC, Yann, MERCIER, Franck (dir.), *La bataille: du fait d'armes au combat idéologique, XIe-XIXe siècle*, Rennes, PUR, 2015.
- BOQUIEN, Bertrand, « « La place d'Ancenis, plaque tournante de la Ligue dans le pays nantais » Nantes et le pays nantais au moment de l'Édit », *Société archéologique et historique de Nantes et de la Loire-Atlantique, bulletin hors-série*, Nantes, 1999, pp. 55-69.
- BOURGES, Thomas, *Les villes du centre Bretagne pendant les guerres de la Ligue (1589-1598). L'axe Redon-Carhaix, un espace trop oublié dans les études du conflit*, mémoire de Master 1, sous la direction de Philippe HAMON, 2013.
- BOURQUIN, Laurent, HAMON, Philippe (dir.), *La politisation. Conflits et construction du politique depuis le Moyen Âge*, Rennes, PUR, 2010.
- BOURQUIN, Laurent, « Pratiques politiques et image de la noblesse ligueuse : l'Exemple d'Antoine de Saint-Paul », *Histoire, économie et société*, 1990, 9e année, n°2, pp. 185-195.
- BOURQUIN, Laurent, HAMON, Philippe, KARILA-COHEN, Pierre (dir.), *S'exprimer en temps de troubles. Conflits, opinion(s) et politisation de la fin du Moyen âge au début du XXe siècle*, Rennes, PUR, 2011.
- BUFFET, Henri-François, *La ville et la citadelle du Port-Louis*, Bahun-Rault, Rennes, 1962.
- BUFFET, Henri-François, « Le départ des Espagnols de Blavet en 1598 et l'embarquement de Champlain pour Cadix », *SHAB*, 1953, 33, pp. 145-150.
- BURON, Emmanuel, MÉNIEL, Bruno (dir.), *Le duc de Mercœur. Les armes et les lettres (1558-1602)*, actes du colloque tenu à l'université Rennes 2 en octobre 2005, PUR, 2009.
- CADIOU, Didier, « 1594 : le siège de la pointe des Espagnols » *Avel Gornog*, n°13, 2005, pp. 2-18.
- CARPI, Olivia, *Une république imaginaire, Amiens pendant les troubles de Religion (1559-1597)*, Paris, Belin, 2005.
- CASSAN, Michel, « Guerres de Religion, pacification, réconciliation », in COLLARD, Franck, COTTRET, Monique (dir.), *Conciliation, réconciliation aux temps médiévaux et modernes*, Nanterre, Presses Universitaires de Paris Ouest, 2012, pp. 119-139.
- CASSAN, Michel, « La réduction des villes ligueuses à l'obéissance », *Nouvelle Revue du Seizième Siècle*, n°22/1, 2004, pp. 159-174.
- CASSAN, Michel, « Le village au temps des guerres de religion : l'exemple du Limousin », *Les villageois face à la guerre (XIVe-XVIIIe siècle)*, Toulouse, Presses universitaires du Mirail,

2002, pp. 144-160.

- CHAGNIOT, Jean, *Guerre et société à l'époque moderne*, Paris, PUF, 2001.
- CHALINE, Olivier, *La bataille de la Montagne Blanche (8 novembre 1620), un mystique chez les guerriers*, Paris, Noesis, 1999.
- COLLINS, James B., *La Bretagne dans l'État royal. Classes sociales, états provinciaux et ordre public de l'Édit d'Union à la Révolte des bonnets rouges*, Rennes, PUR, 2006.
- COLLINS, James B., « Gilles Ruellan, sieur du Rocher-Portal : le marquis-colporteur », in *Pouvoir les finances en province sous l'Ancien Régime*, Paris, CHEFF, 2002.
- COLLINS, James B., « Les finances bretonnes du XVIIe siècle : Un modèle pour la France ? », in *L'administration des finances sous l'Ancien Régime*, colloque tenu à Bercy, les 22 et 23 février 1996, Paris, CHEFF, 1997.
- COLLINS James B., « La gestion du domaine royal en Bretagne », BAYARD Françoise (dir.), in *Les finances en provinces sous l'Ancien Régime*, CHEFF, Paris, 2000, pp. 151-161.
- CONSTANT, Jean-Marie, *La Ligue*, Paris, Fayard, 1996.
- CONSTANT, Jean-Marie, *La Noblesse française aux XVIe-XVIIe siècles*, Paris, Hachette, coll. « La Vie quotidienne », 1994.
- CONSTANT, Jean-Marie, « La noblesse seconde et la Ligue », *Bulletin de la Société d'histoire moderne*, n°2, 1988, pp. 11-20.
- CONSTANT, Jean-Marie, *Les Français pendant les guerres de Religion*, Paris, Hachette, 2002.
- CONSTANT, Jean-Marie, *Les Guise*, Paris, Hachette, 1984.
- CONTAMINE, Philippe (dir.), *Histoire militaire de la France : Tome 1, des origines à 1715 ;* Paris, PUF, 1997.
- CORNETTE, Joël, *Histoire de la Bretagne et des Bretons ; 1. Des âges obscurs au règne de Louis XIV*, Paris, Le Seuil, 2005.
- CORVISIER, André, *Armées et sociétés en Europe de 1494 à 1789*, Paris, PUF, 1976.
- CROIX, Alain, *L'âge d'or de la Bretagne : 1532-1675*, Rennes, Ouest-France, 1994.
- CROIX, Alain, *La Bretagne aux 16e et 17e siècles: la vie, la mort, la foi*, 2 vol., Paris, Maloine, 1980, 1981.
- CROIX, Alain, *Nantes et le pays nantais au XVIe siècle: étude démographique*, Paris, SEV, 1974.
- CROUZET, Denis, *Les guerriers de Dieu. La violence au temps des troubles de religion. Vers 1525-vers 1610*, Seyssel, Champ Vallon, 1990, 2 tomes.
- DE CROUY-CHANEL, Emmanuel, « Les armes à feu dans la défense et la prise de petits

- châteaux au XVI<sup>e</sup> siècle », *Fortifier sa demeure du XVI<sup>e</sup> au XVIII<sup>e</sup> siècle : actes du 5<sup>e</sup> colloque de Bellecroix*, 16-18 octobre 2015, Chagny, Centre de castellologie de Bourgogne, 2016.
- DESCIMON, Robert, RUIZ IBANEZ, José Javier, *Les ligueurs de l'exil : le refuge catholique français après 1594*, Seyssel, Champ Vallon, 2005.
  - DERUELLE, Benjamin, *De papier, de fer et de sang: chevaliers et chevalerie à l'épreuve de la modernité (ca 1460-ca 1620)*, Paris, Publications de la Sorbonne, 2015.
  - DRÉVILLON, Hervé, *L'individu et la guerre*, Paris, Belin, 2013.
  - DUPORTAL, Alfred Anne, « Un procès contre les Etats de Bretagne à la fin du XVI<sup>e</sup> siècle », *BMSECN*, vol. 35, 1897, pp. 113-175.
  - DUVAL, Michel, « La Démilitarisation des forteresses au lendemain des guerres de la Ligue (1593-1628) », *SHAB*, 1992, 69, pp. 283-305.
  - DUVAL, Michel, « Le budget des États de Bretagne au XVI<sup>e</sup> siècle », *SHAB*, 1983, pp. 51-67.
  - FROST, Robert, *The Northern Wars 1558–1721*, Harlow, Longmans, 2000.
  - GRÉGOIRE, Louis, *La Ligue en Bretagne*, Paris, J.-B. Dumoulin, 1856.
  - GUÉRY, Alain, « Le roi dépensier. Le don, la contrainte et l'origine du système financier de la monarchie française d'Ancien Régime », *Annales. Économies, Sociétés, Civilisations*, 1984, vol. 39, n° 6, pp. 1241-1269.
  - GUÉRY, Alain, « Les finances de la monarchie française sous l'Ancien Régime », *Annales. Économies, Sociétés, Civilisations*, 1978, vol. 33, n° 2, pp. 216-239.
  - GUINAND, Julien, *Faire la guerre sous les bannières du roi aux portes de l'Italie (1515-1559)*, Thèse de doctorat, sous la direction de M. Nicolas LE ROUX, Université Lumière Lyon 2, Laboratoire de recherche historique Rhône-Alpes, 2017.
  - GUINEBAUD, Simon, « Dinan : place forte de la Ligue (1585-1598) », *Le Pays de Dinan*, 2011, 31, pp. 93-111.
  - HAMON, Philippe, « La Ligue (1589-1598), entre guerre civile et guerre européenne », in LE PAGE, Dominique (dir.) *Onze questions d'Histoire qui ont fait la Bretagne*, Morlaix, Skol Vreizh, 2009, pp. 125-153.
  - HAMON, Philippe, *L'argent du roi. Les finances sous François I<sup>er</sup>*, CHEFF, Paris, 1994.
  - HAMON, Philippe, *Messieurs des finances. Les grands officiers de finances dans la France de la Renaissance*, Paris, CHEFF, 1999.
  - HAMON, Philippe, « Paradoxes de l'ordre et logiques fragmentaires : une province entre en guerre civile (Bretagne, 1589) », *Revue historique*, 2014/3, n°671, pp. 597-628.
  - HAMON, Philippe, « Payer pour la guerre du roi au temps de la Ligue : les comptes de

l'extraordinaire des guerres du trésorier des États de Bretagne », in *Les modalités de paiement de l'Etat moderne. Adaptation et blocage d'un système comptable* journée d'études du 3 décembre 2004, Paris, CHEFF, 2007, pp. 11-40.

- HAMON, Philippe, « Prospérer dans la guerre ? Redon pendant la Ligue (1589-1598) », *ABPO*, 2014, vol. 121-2, no 2, pp. 83-106.

- HAMON, Philippe, « “Vitray, qui s'en alloit perdu...” (Brantôme) : le siège de Vitré et les engagements militaires en Haute-Bretagne au début des guerres de la Ligue (mars-août 1589) », *SHAB*, 2009, 87, pp. 111-151.

- HARDING, Robert, “Revolution and Reform in the holy League: Angers, Nantes, Rennes”, *Journal of Modern History*, 1981, vol. 53, n°3, pp. 379-416.

- HARDING, Robert, *Anatomy of a power elite: The provincial governors of early modern France*, New Haven-Londres, Yale University Press, 1978.

- HODEBERT, Marcel, « Au temps de la Ligue... le duc de Mercœur au pays de Fougères », *Bulletin et mémoires de la Société d'histoire et d'archéologie du pays de Fougères*, 2013, 51, pp. 23-77.

- JOUANNA, Arlette, *La France du XVIe siècle 1483-1598*, Paris, PUF, 1996.

- JOUANNA, Arlette, *Le devoir de Révolte. La noblesse française et la gestation de l'État moderne (1559-1661)*, Paris, Fayard, 1989.

- JOUANNA, Arlette, *Ordre social: mythes et hiérarchies dans la France du XVIe siècle*, Hachette, Paris, 1977.

- KEEGAN, John, *Anatomie de la bataille: Azincourt 1415, Waterloo 1815, la Somme 1916*. Paris, Perrin, 2013.

- KETTERING, Sharon, *Patrons, Brokers, and Clients in Seventeenth Century France*, Oxford University Press, New York, 1986.

- LA BARRE DUPARCQ, Edouard, *L'Art militaire pendant les Guerres de Religion*, Paris, Ch. Tanera, 1864.

- LE GOFF, Hervé, « Droit de la guerre et droits des prisonniers au XVIème siècle : le cas de la Ligue en Bretagne (1589-1598) », *ABPO*, vol. 124-2(2), pp. 7-28.

- LE GOFF, Hervé, « Fougères durant la Ligue, ou l'impossible siège », *Bulletin et mémoires de la Société d'histoire et d'archéologie du pays de Fougères*, 2011, 49, pp. 21-42.

- LE GOFF, Hervé, « « Je parais en effet ce que je ne suis pas ». La bataille de Craon (23 mai 1592) : Apogée de la ligue bretonne et victoire en trompe-l'œil », in LE PAGE, Dominique (dir.), *11 batailles qui ont fait la Bretagne*, Morlaix, Skol Vreiz, 2015.

- LE GOFF, Hervé, « La bataille de Cesson et de Saint-Brieuc (7-9 août 1592) », *BMSECA*,

tome CXXXVII, 2009, pp. 250-265.

- LE GOFF, Hervé, *La Ligue en Basse-Bretagne. Le Trégor au temps de La Fontenelle (1588-1598)*, Perros-Guirec, Trégor mémoire vivante, 1994.

- LE GOFF, Hervé, *La Ligue en Bretagne, guerre civile et conflit international (1588-1598)*, Rennes, PUR, 2010.

- LE GOFF, Hervé, « Les îles et presqu'îles bretonnes ; une donnée géostratégique au XVIème siècle », *Armorik, lettres, arts, traditions*, n° 2, Perros-Guirec, mai 2004, pp. 42-68.

- LE PAGE, Dominique, « Les grands officiers de finances en Bretagne dans la seconde moitié du XVIe siècle », in *Pourvoir les finances en province sous l'Ancien Régime, journée d'études tenue à Bercy le 9 décembre 1999*, Paris, CHEFF, 2002, pp. 193-209.

- LE PAGE, Dominique, « L'intégration financière d'une province au royaume : Le cas de la Bretagne de la fin du XVe au milieu du XVIe siècle », in *L'administration des finances sous l'Ancien Régime, colloque tenu à Bercy, les 22 et 23 février 1996*, Paris, CHEFF, 1997, pp. 295-306.

- LE PAGE, Dominique, GODIN, Xavier, « Les États de Bretagne sous l'Ancien Régime, survivance féodale ou ébauche d'une décentralisation ? », in LE PAGE, Dominique (dir.), *11 questions d'Histoire qui ont fait la Bretagne*, Morlaix, Skol Vreizh, 2009, pp. 20-65.

- LE PAGE, Dominique, « Une taxe levée par le duc de Mercœur au temps des guerres de la Ligue : Nantes en 1592-1593 », in *Usages et images de l'argent dans l'Ouest Atlantique aux temps modernes. Études de documents*, Rennes, PUR, 2007, pp. 15-36.

- LE ROUX, Nicolas, *Le crépuscule de la chevalerie, Noblesse et guerre au siècle de la Renaissance*, Seyssel, Champ Vallon, 2015.

- LE ROUX, Nicolas, *Les guerres de Religion, 1559-1629*, Paris, Belin, 2010.

- LEDOUX, Éric, *La Ligue en Haute Bretagne (1585-1598) : guerre civile, opérations militaires dans le pays de Dol, Rennes et Saint-Malo au temps des troubles de religion*, Mémoire de Master 2 sous la direction de Philippe HAMON, Université Rennes 2, 2007.

- LOVE, Ronald S., "All the King's Horsemen: The Equestrian Army of Henri IV, 1585–1598", *Sixteenth Century Journal*, n°22, 1991, pp. 510-533.

- LYNN, John A., *Les guerres de Louis XIV*, Paris, Perrin, 2010.

- LYNN, John A., « Tactical evolution in the French army (1560-1660), *French historical studies*, 1985, vol.14 (2), pp. 176-191.

- HOLT, Mack P., *The French Wars of Religion, 1562-1629*, Cambridge, New York, CUP, 2005.

- MARTÍNEZ MILLÁN, José, *Felipe II (1527-1598) Europa Y La Monarquía Católica [actas*

*Del Congreso Internacional*], Madrid, Editorial Parteluz, 1998.

- MAUGER, Martin, *Les gentilshommes bretons entre le roi et la Ligue. Approche de l'engagement nobiliaire en Bretagne au cours de la huitième guerre de religion (vers 1585-1598)*, mémoire de Master 2, sous la direction d'Ariane BOLTANSKI, université Rennes 2, 2008.

- MICHAUD, Claude, « Finances et guerres de religion en France », *Revue d'histoire moderne et contemporaine*, t. 28, n°4 octobre-décembre 1981, pp. 572-596.

- NASSIET, Michel, *Noblesse et pauvreté. La petite noblesse en Bretagne, XVe-XVIIIe siècle*, Rennes, PUR, 2012.

- PARKER, Geoffrey, *La révolution militaire, la guerre et l'essor de l'Occident (1500-1800)*, Paris, Gallimard, 1993.

- PHILLIPS, Gervase, "Of Nimble Service: Technology, Equestrianism and the Cavalry Arm of Early Modern Western European Armies," *War & Society*, n°20, 2002, pp. 1-21.

- PICHARD-RIVALAN, Mathieu, *Rennes, naissance d'une capitale provinciale (1491-1610)*, Thèse de doctorat, sous la direction de M. Philippe HAMON, co-dirigée par M. Gauthier AUBERT, Région Bretagne-Université Rennes 2, CERHIO, 2014.

- PLANIOL, Marcel, *Histoire des institutions de la Bretagne. Souveraineté et administration générale, finances, institutions militaires, les villes, les réformations de la coutume, la justice, la noblesse et les fiefs, les campagnes*, droit privé, Mayenne, Association pour la publication du manuscrit de M. Planiol, 1984.

- POCQUET, Barthélemy, LE MOYNE DE LA BORDERIE, Arthur, *Histoire de Bretagne*, t. 5, Rennes, J. Plihom et L. Hommay, 1913.

- QUENIART, Jean, « Les États de Bretagne au carrefour des pouvoirs », *Liame*, 23, 2011, pp. 1-17.

- RABER, Karen, TUCKER, Treva J., *The Culture of the Horse: Status, Discipline and Identity in the Early Modern World*, New York, Palgrave, 2005.

- RAVAILLE, Ludwig, « La violence en Bretagne pendant la guerre de la Ligue (1589-1598) : violences, misères et malheurs de la guerre », *Bulletin de la Société archéologique et historique de Nantes et de Loire-Atlantique*, 2002, 137, pp. 215-233.

- RICHEL, Denis, *La France moderne : l'esprit des institutions*, Paris, Flammarion, 1973.

- RIVAULT, Antoine, « Le ban et l'arrière-ban de Bretagne : un service féodal à l'épreuve des troubles de religion (vers 1550-vers 1590) », *ABPO*, 120-1, 2013, pp. 59-95.

- RUEN, Pauline, *La Bretagne en 1588*, Mémoire de master 2, sous la direction de Philippe

HAMON, Université Rennes 2, 2013.

- SÉE, Henri, *Les classes rurales en Bretagne du XVIe siècle à la Révolution*, Brionne, G. Montfort, 1906.

- SÉE, Henri, « Les États de Bretagne au XVIe siècle », *ADB*, t. X, n°1, nov. 1894, pp. 3-38, pp.189-207, pp. 365-393, pp. 550-564.

- SOURIAU, Pierre-Jean, « Comprendre une société confrontée à la guerre civile : le Midi toulousain entre 1562 et 1596 », *Histoire, économie & société*, 2004/2 23e année, pp. 261-272.

- SOURIAU, Pierre-Jean, « Éloigner le soldat du civil en temps de guerre. Les expériences de trêve en Midi toulousain dans les dernières années des guerres de Religion », *Revue historique*, 2004/4 n° 632, pp. 787-819.

- SOURIAU Pierre-Jean, « Pouvoir central, pouvoir local : la gestion des finances par les états provinciaux et leurs trésoriers, le cas des états de Comminges, XVIe -XVIIe siècle », in BAYARD, Françoise (dir.), *Pouvoir les finances en province sous l'Ancien Régime*, CHEFF, Paris, 2002, pp. 267-280.

- SOURIAU, Pierre-Jean, *Une guerre civile. Affrontements religieux et militaires dans le Midi toulousain (1562-1596)*, Seyssel, Champ Vallon, 2008.

- TAUPIN, Gaël, *Combattre au temps de la Ligue : attaques et sièges de places fortes en Bretagne, 1589-1598*, mémoire de Master 2, sous la direction de Philippe HAMON, Université Rennes 2, 2017.

- TENACE, Edward Shannon, *The Spanish intervention in Brittany and the failure of Philipp II's bid for European hegemony, 1589-1598*, University of Illinois, Urbana-Champaign, 1997.

- TUCKER, Treva .J, "Eminence over Efficacy: Social Status and Cavalry Service in Sixteenth-Century France", *The Sixteenth Century Journal*, Vol. 32, No. 4 (Hiver, 2001), pp. 1057-1095.

- WOOD, James, *The King's Army. Warfare, soldiers, and society during the Wars of Religion in France, 1562-1576*, Cambridge, CUP, 1996.

## Annexes

Dans ces annexes se trouvent plusieurs diagrammes en boîtes, aussi connus sous le nom de boîtes à moustaches. Nous en avons réalisé plusieurs et nous vous en décrivons le fonctionnement.

- Les petits cercles correspondent respectivement aux valeurs minimales et maximales de la série.
- Le symbole + correspond à la moyenne
- Les doubles barres à l'intérieur de la boîte correspondent à la médiane
- La boîte correspond au premier et troisième quartile. Ils sont désignés dans l'ordre croissant, et la boîte permet de voir l'écart interquartile, qui contient la moitié des valeurs de la série

## Annexe 1 : Glossaire des termes militaires rencontrés

aide de maréchal de camp : assistant d'un maréchal de camp

archer du prévôt : assistant du prévôt pour assurer la discipline de l'armée

argoulet : autre nom des arquebusiers à cheval

armet : casque de cavalerie lourde

arquebuse : arme à feu individuelle, très utilisée pendant le conflit

arquebusier à cheval : soldat d'infanterie disposant d'une monture pour se déplacer vite, ancêtre du dragon

assaut : attaque frontale d'une place forte, dans le but de l'emporter sans négocier, généralement suivi d'un pillage

balle : projectile standard des armes à feu individuelles, circulaire et en plomb

bastion : ouvrage avancé, parfois détaché de la courtine, pour assurer la défense d'une place

boulet : projectile standard des canons, en métal

bourguignotte : casque d'infanterie

campagne : succession d'opérations militaires sur une année

canon : pièce d'artillerie de calibre lourd

capitaine : chef d'une compagnie

capitaine de pionnier : chef d'une compagnie de pionniers, encadre les travaux de voirie

capitaine des gardes : chef des gardes du lieutenant-général

capitaine des mulets : officier des vivres, vraisemblablement chargé de mener les convois de vivres

caporal : fantassin de rang légèrement supérieur au simple soldat

casaque : pièce de tissu recouvrant l'armure, généralement dans la cavalerie d'ordonnance, désigne par extension le cavalier

charroi : convoi des vivres

cheveu-léger : soldat de cavalerie légère

commissaire des vivres : officier chargé d'organiser le ravitaillement de l'armée

commissaire de l'artillerie : officier chargé de gérer l'approvisionnement de l'artillerie

commissaire des guerres : officier chargé de payer les troupes, il en existe pour l'ordinaire et l'extraordinaire des guerres

commissaire général des vivres : officier dirigeant les commissaires des guerres

composition : négociation pour qu'une place se rende sans subir d'assaut

contrôleur des guerres : officier chargé de vérifier la conformité des paiements

cornette : officier de cavalerie, portant l'étendard de la compagnie, aussi le nom de l'étendard

corselet : plastron en métal, distribué dans l'infanterie et la cavalerie

coulevrine : pièce d'artillerie de plus petit calibre que le canon, subdivisée en coulevrines royales, moyennes, et batârdes

courtine : enceinte fortifiée d'une ville, généralement défendue par des tours bastionnées

enseigne : officier de cavalerie, portant l'étendard de la compagnie, aussi le nom de l'étendard

fifre : musicien jouant dudit instrument, une sorte de flûte

fourrier : soldat chargé d'organiser le ravitaillement d'une compagnie

fourrier aux vivres : officier des vivres chargé de superviser la distribution des vivres

fourrier du roi : officier des vivres chargé de superviser la distribution des vivres pour l'armée en campagne

gabion : grand panier qu'on remplit de terre dans les sièges pour mettre à couvert les travailleurs et les soldats

garde de l'artillerie : officier chargé de veiller sur l'artillerie

garde des vivres : officier chargé de veiller sur les vivres

garnison : force militaire laissée dans une place pour en maintenir le contrôle

gendarme : cavalier lourd qui sert dans les compagnies d'ordonnance, qui sont permanentes

harnois : armure lourde et très protectrice des gendarmes

héraut : homme chargé d'énoncer des déclarations importantes

intendant de finances en l'armée : chef de l'administration financière de l'armée

intendant de justice en l'armée : chef de l'administration judiciaire de l'armée

lamballais : ouvrier pour les travaux de terrassement

lansquenet : mercenaire allemand, cher mais efficace

lieutenant : assistant du capitaine, et son remplaçant si le capitaine ne peut plus assurer ses fonctions

lieutenant du grand-maître de l'artillerie en cette province : chef de l'artillerie dans une province

lieutenant du roi : suppléants du lieutenant-général, ils agissent dans le cadre des évêchés

lieutenant-général en ce pays et armée de Bretagne : chef suprême politique et militaire de la province dans les guerres de la Ligue

magasin : entrepôt de matériel pour l'armée, généralement positionnés dans les châteaux des villes

maréchal de camp : en bataille, officier chargé de disposer les troupes

maréchal des logis : soldat chargé d'organiser le logement des hommes d'une compagnie

maréchal des logis de l'armée : officier chargé de superviser les logements de l'armée

mestre de camp : chef d'un régiment de gens de guerre à pied

mousquet : arme à feu individuelle à mèche, très lourde et très puissante, assez rare dans le conflit

munionnaire : entrepreneur privé chargé par contrat de fournir à l'armée une quantité définie d'un bien précis (poudre, céréales, etc)

pain de munition : pain distribué aux hommes pendant les campagnes, souvent désigné sous le terme de munition

pétard : boîte remplie de poudre, utilisé pour détruire des murs ou des ouvrages défensifs

picorée : synonyme de pillage

pillage : dépouillement violent des populations civiles de leurs biens

pionnier : homme chargé des travaux liés aux opérations

pique : arme d'hast d'environ 5 mètres, utilisée pour protéger les arquebusiers et repousser des attaques

pistolet : arme à feu individuelle principalement utilisée par les cavaliers, qui en portent souvent plusieurs

poudre : élément indispensable pour provoquer l'explosion qui envoie les projectiles en avant

prévôt : officier chargé de la discipline des troupes

salade : casque de cavalerie, par extension les soldats qui l'utilisent

sergent : sous-officier encadrant les grandes compagnies d'infanterie

sergent de bataille : en bataille, homme chargé de disposer les unités plus petites

sergent-major : dans les places, le chef de la garnison du château d'une ville, dans un régiment : se charge de la coordination entre les compagnies

siège : méthode d'attaque d'une place forte

soldat : homme qui reçoit une solde pour se battre

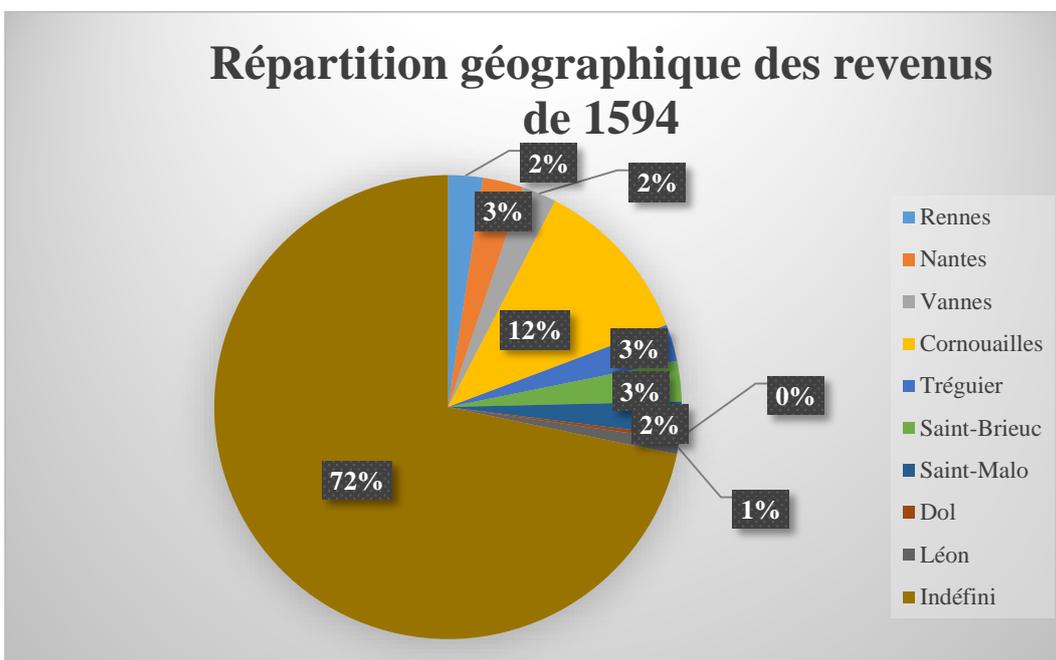
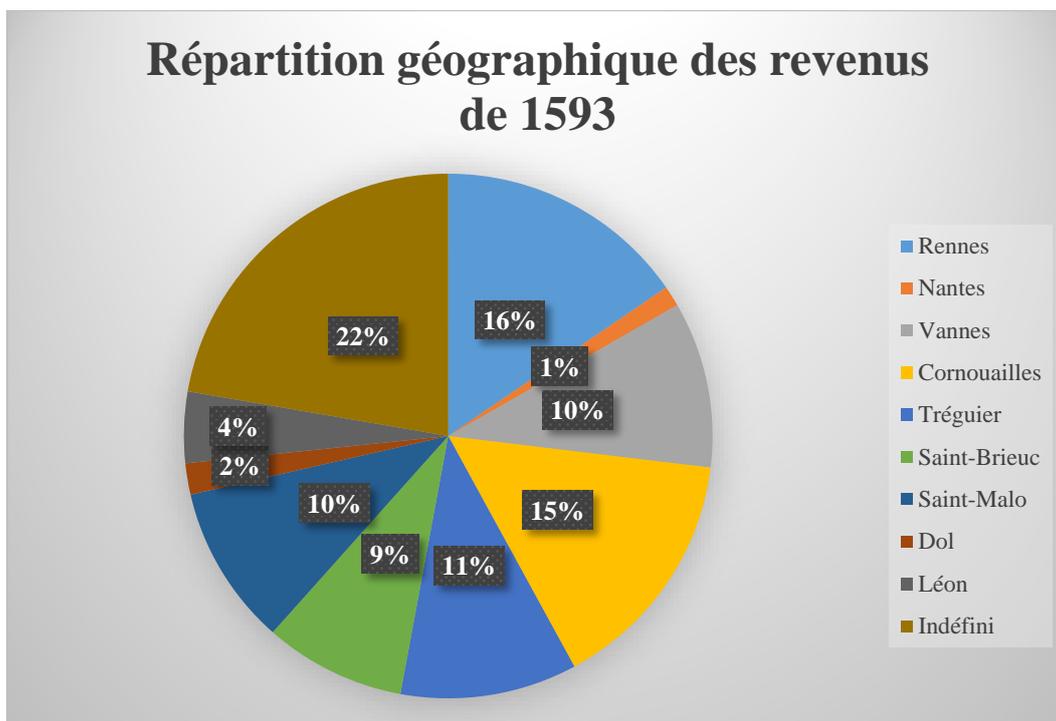
suisse : mercenaire étranger, cher mais efficace

tambour : musicien chargé de rythmer les marches avec son instrument

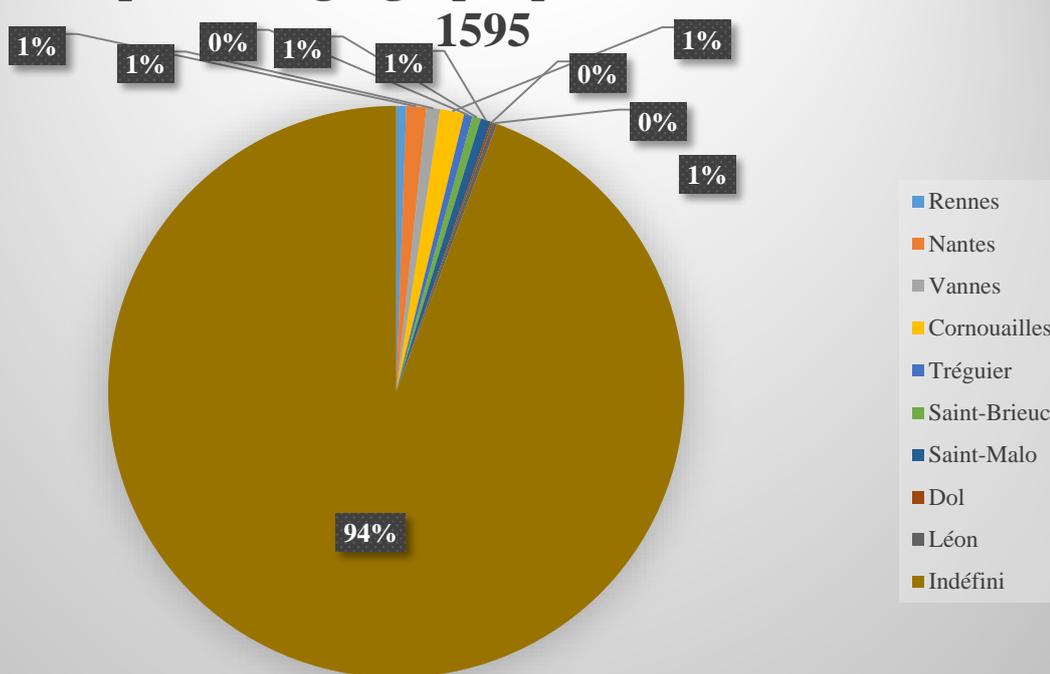
tranchée : sillon creusé dans la terre pour faire passer les soldats à l'abri des tirs des défenseurs

trompette : musicien de l'armée

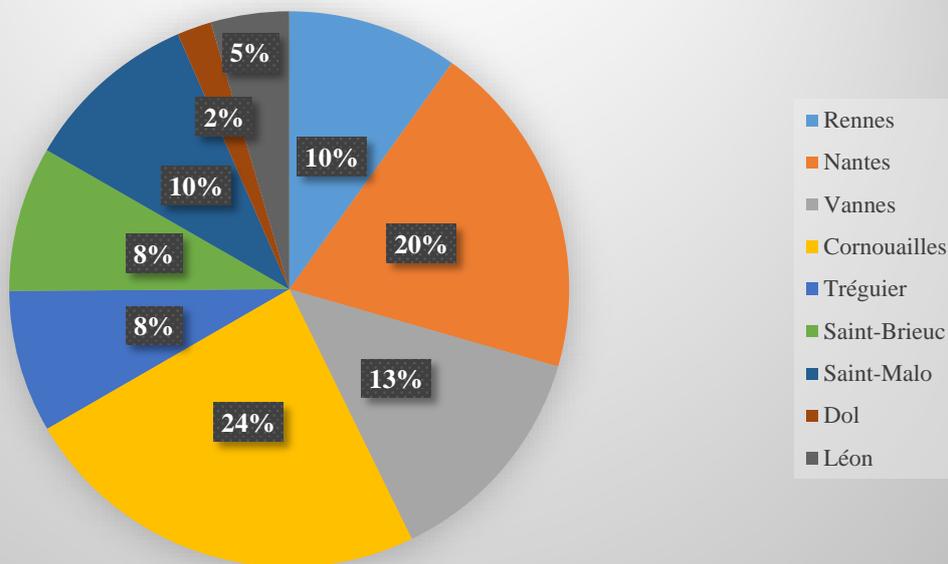
Annexe 2 : Répartition géographique des revenus par évêché (1593-1598)



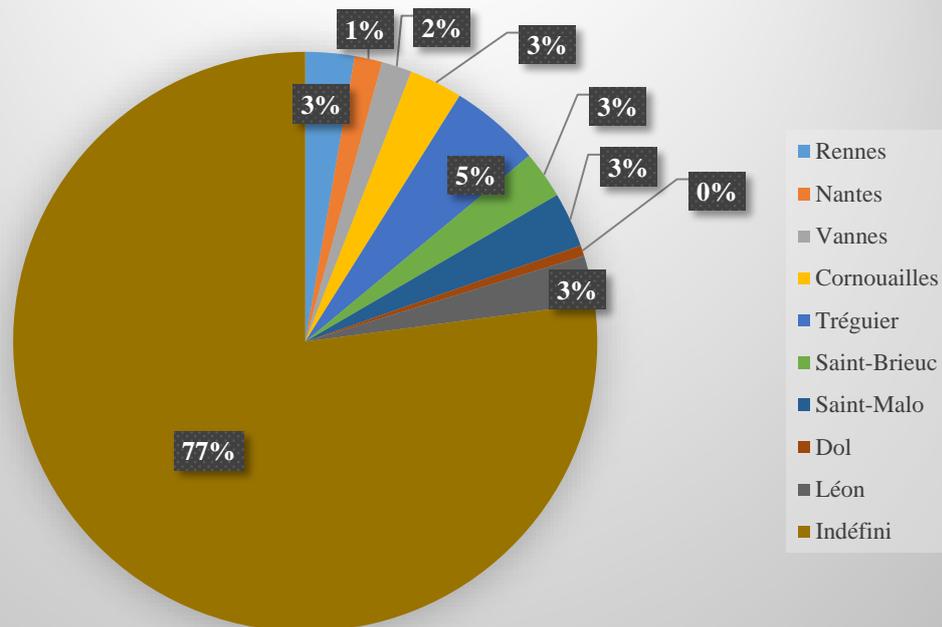
## Répartition géographique des revenus en



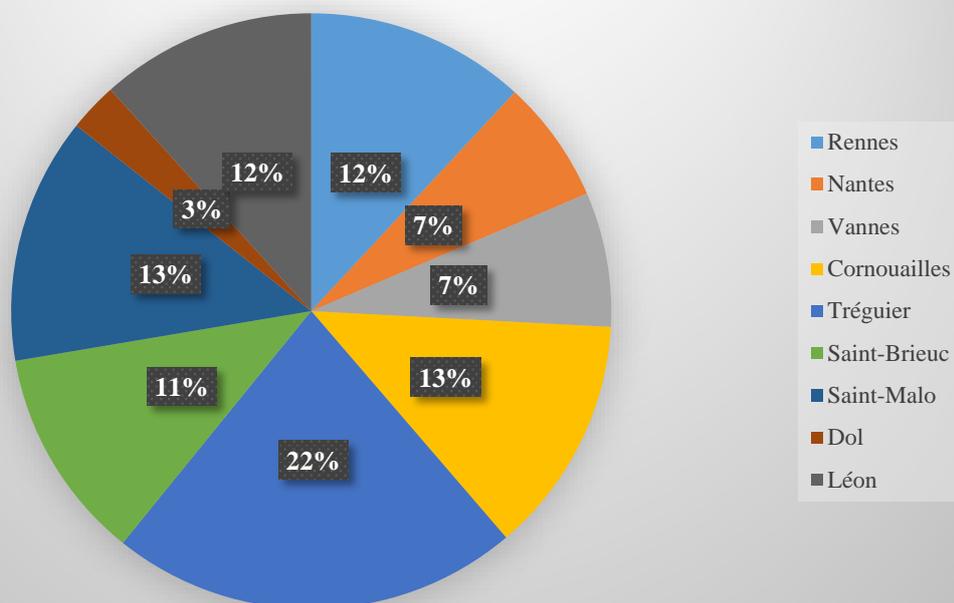
## Répartition géographique des revenus de 1595 (hors indéfini)



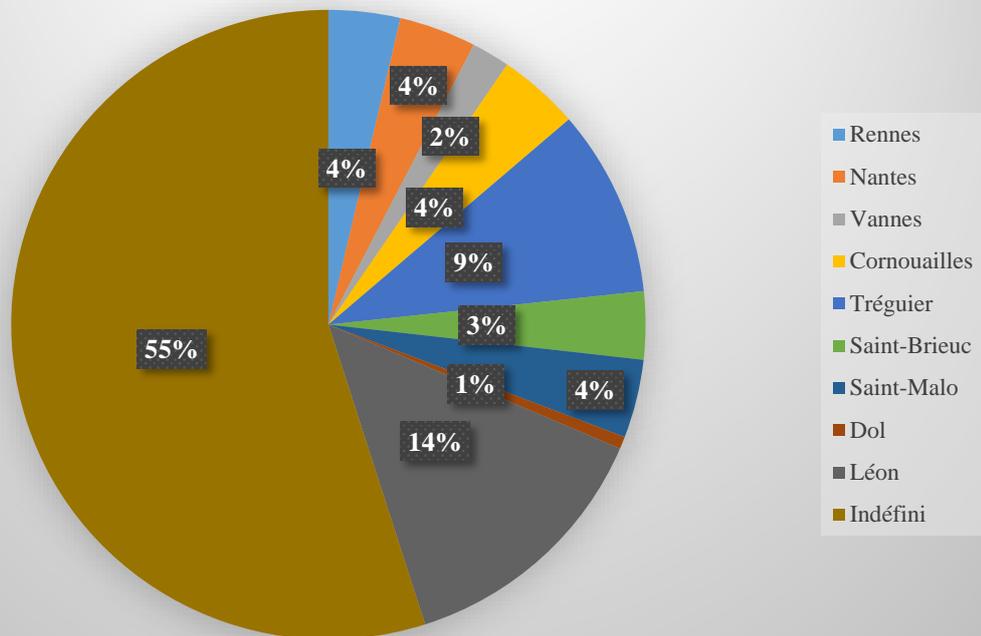
## Répartition géographique des revenus de 1596



## Répartition géographique des revenus de 1596 (hors indéfini)



## Répartition géographique des revenus de 1597-1598

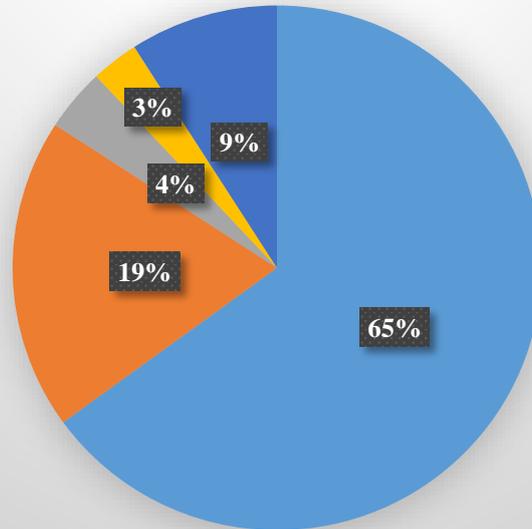


782

<sup>782</sup> AD35, C2912, f° 7-13, C2913, f° 2-25, C2914, f° 2-24, C2915, f° 2-18, C2916, f° 2-32.

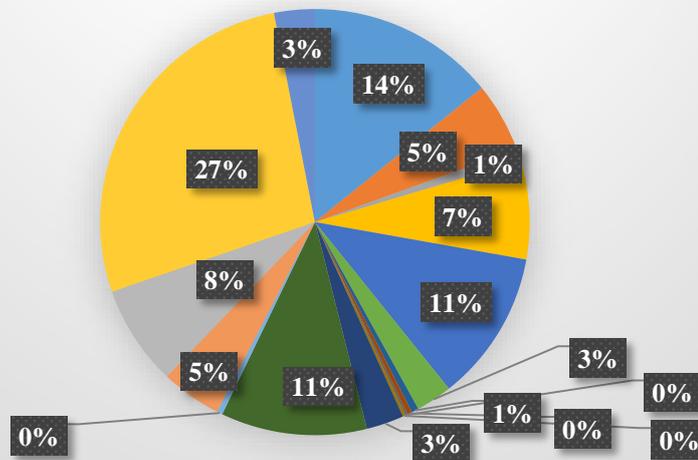
Annexe 3 : Diagrammes circulaires sur la nature des revenus (1593-1598)

### Répartition des sources de revenus en 1593



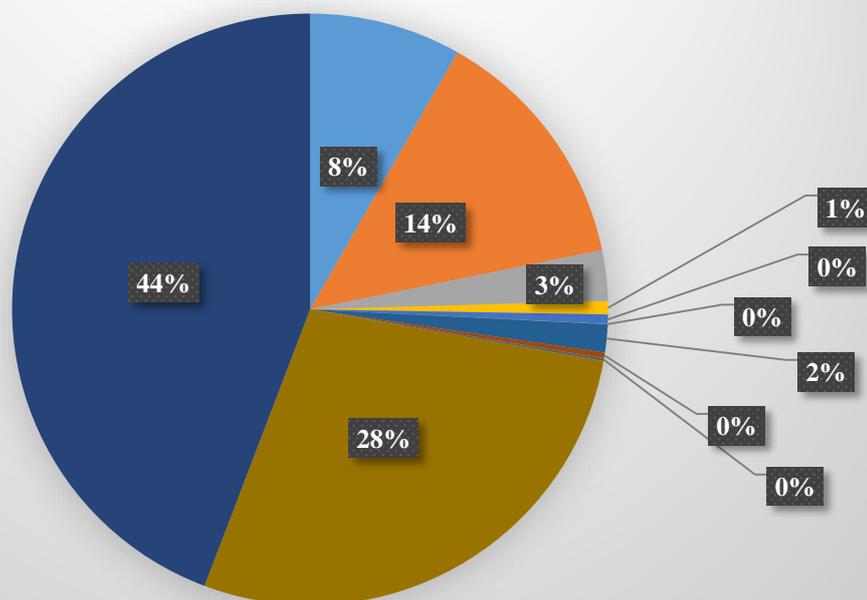
■ Fouages ■ 4 écus par pipe ■ Recette générale sur Rennes ■ Emprunts ■ Imposition des 21 522 écus

### Répartition des sources de revenus en 1594



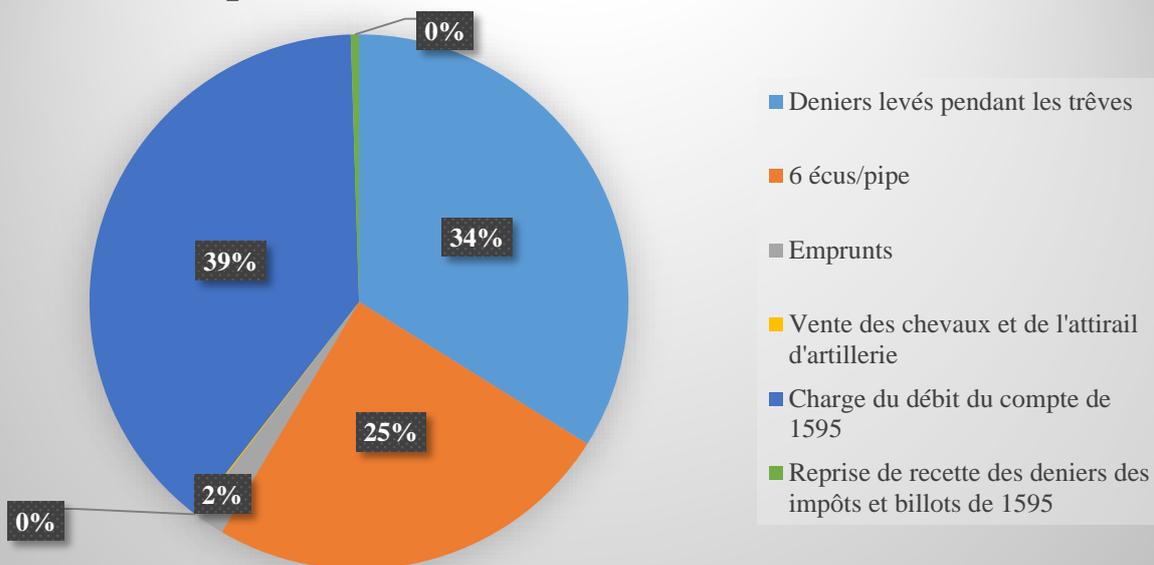
■ Fouages (3 écus/feu) ■ Autre recette des 3 écus/feu  
 ■ Imposition d'Aumont de 1593 ■ Autre reports  
 ■ Imposition des 6 écus/pipe ■ Impôts et billots  
 ■ Décimes ■ Biens saisis  
 ■ Vente des chevaux d'artillerie ■ Ports et havres  
 ■ Pionniers ■ Imposition des 75 écus  
 ■ Autre recette ■ Recette des deniers pour les garnisons de 1593  
 ■ Denier levés sur les territoires conquis ■ Recette des deniers pour les garnisons de 1594  
 ■ Autres deniers à lever

## Répartition des sources de revenus en 1595



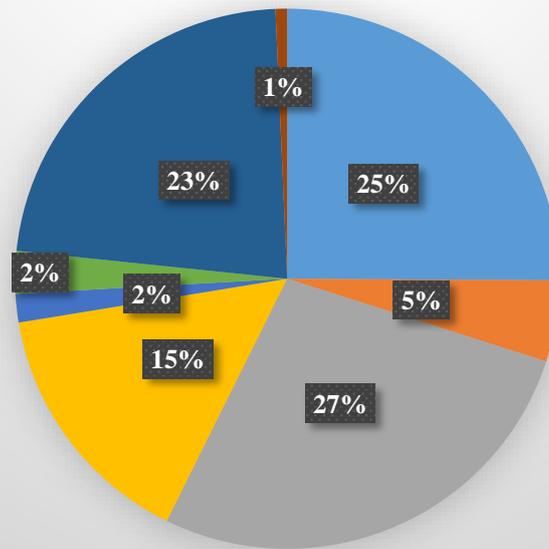
- 3 écus par feu
- Impôts et billots
- Biens saisis
- Emprunts sur les villes de Basse-Bretagne
- Autre recette
- Charge du débit du compte de 1594
- Ferme des 6 écus/pipe
- Prévôté de Nantes
- Décimes
- Pancarte de Redon
- Deniers des années précédentes

## Répartition des sources de revenus en 1596



- Deniers levés pendant les trêves
- 6 écus/pipe
- Emprunts
- Vente des chevaux et de l'attirail d'artillerie
- Charge du débit du compte de 1595
- Reprise de recette des deniers des impôts et billots de 1595

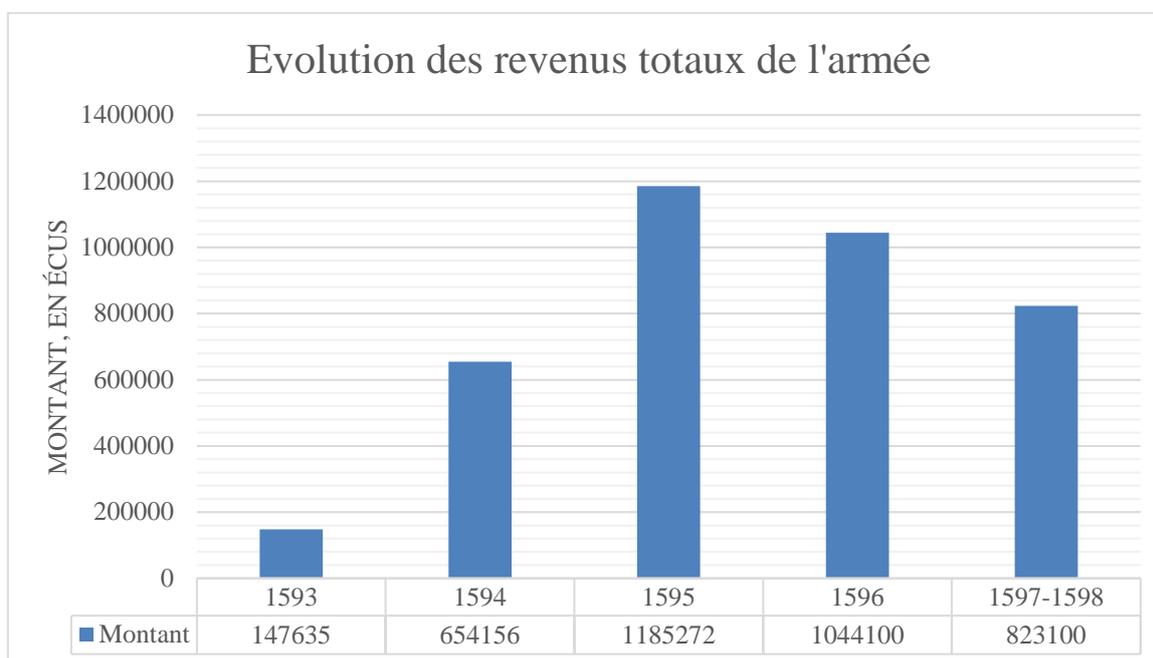
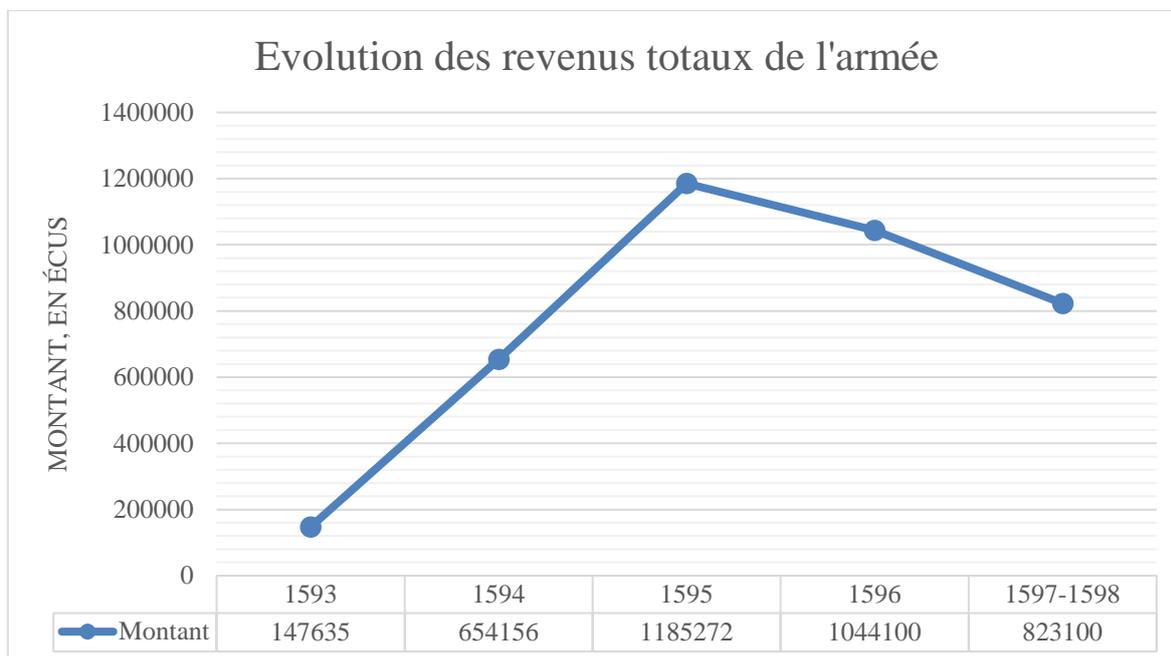
## Répartition des sources de revenus en 1597-1598



783

<sup>783</sup> AD35, C2912, f° 7-13, C2913, f° 2-25, C2914, f° 2-24, C2915, f° 2-18, C2916, f° 2-32.

Annexe 4 : Evolution des revenus royaux (1593-1598)<sup>784</sup>



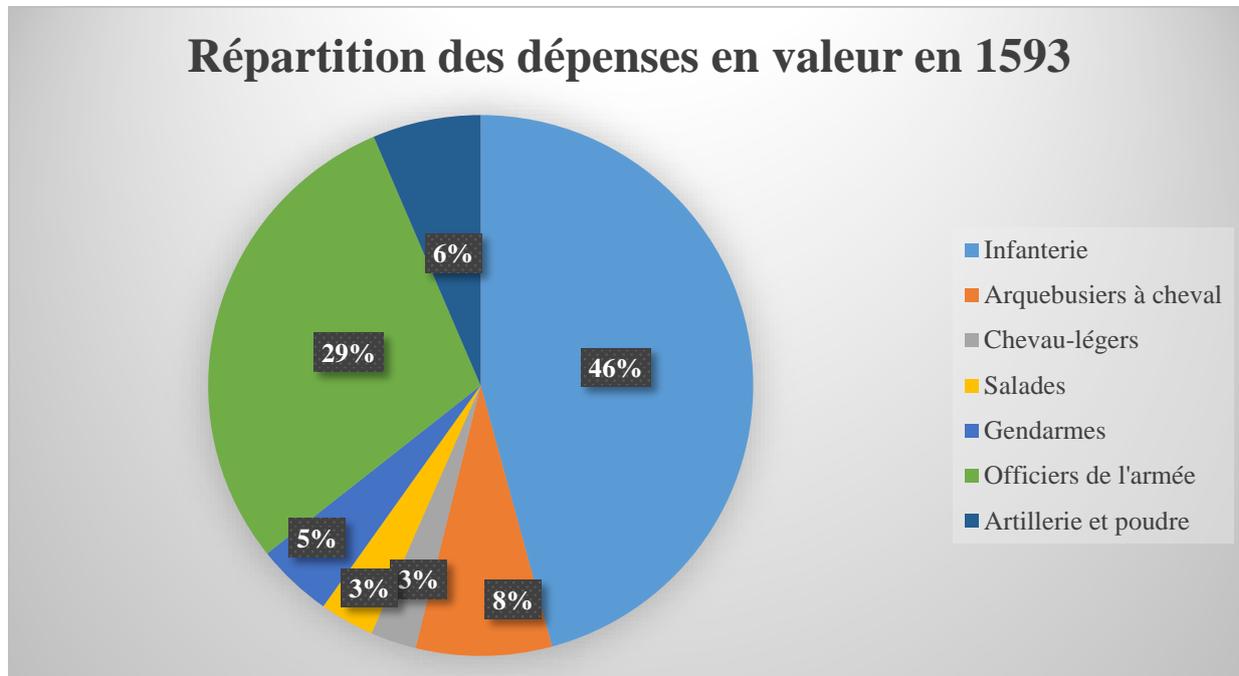
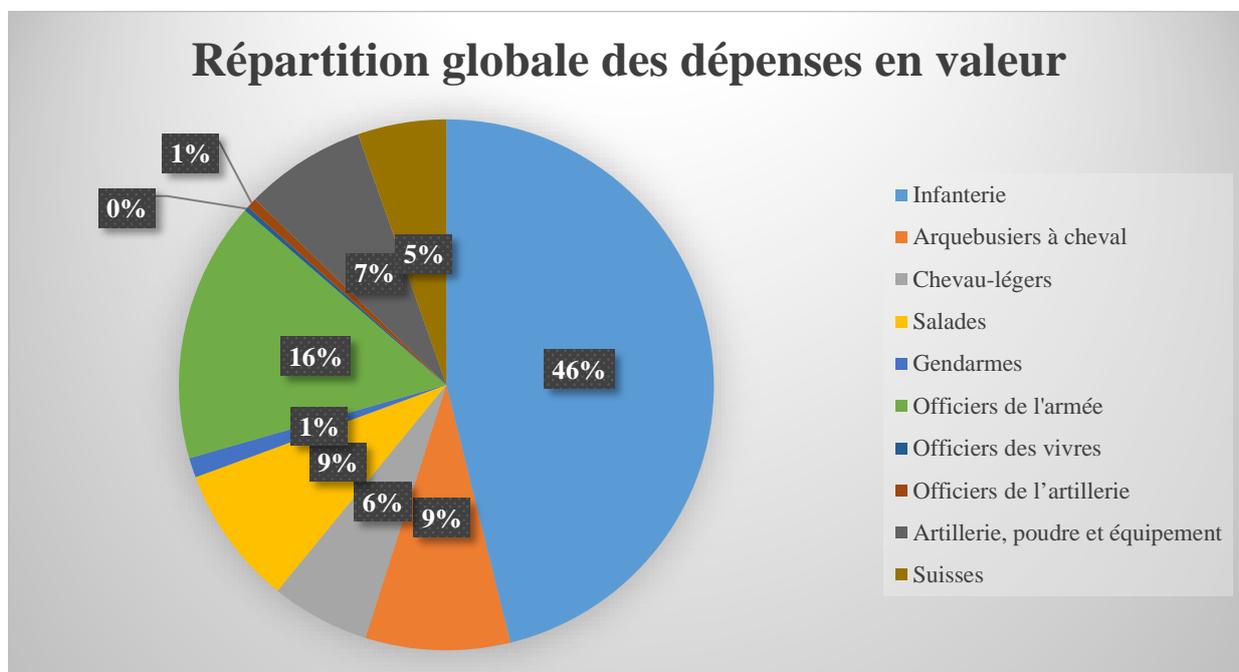
<sup>784</sup> AD35, C2912, f° 7-13, C2913, f° 2-25, C2914, f° 2-24, C2915, f° 2-18, C2916, f° 2-32. En 1583, les Etats avaient un revenu brut total de 1 079 882 livres tournois, soit environ 360 000 écus.

COLLINS, *La Bretagne dans l'Etat royal*, op.cit., p. 147.

Voir aussi HAMON, « Payer pour la guerre du roi ... », in *Les modalités de paiement ...*, op.cit., p. 17. Les recettes pour 1594 sont soit de 740 198 écus, ou de 593 155 écus selon les informations contenues à la fin du compte. Nous avons additionné les recettes au début du compte pour parvenir à nos résultats.

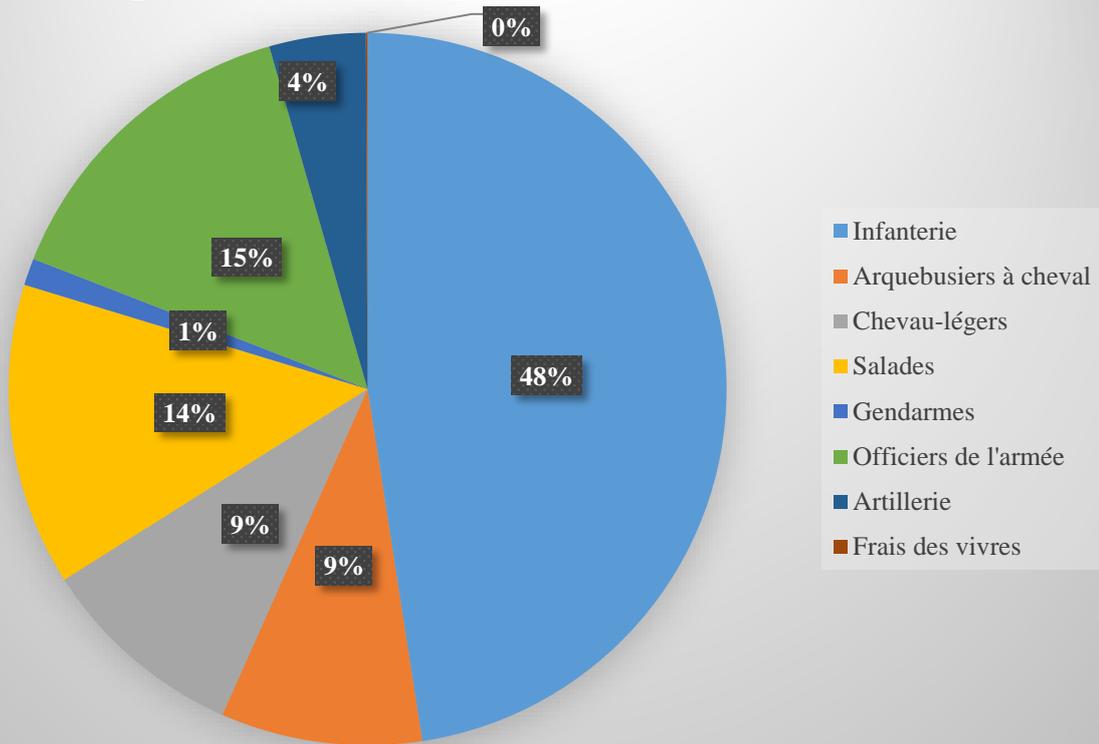
Annexe 5 : Répartition des dépenses de l'armée royale (1593-1595)<sup>785</sup>

Répartition des dépenses en valeur :

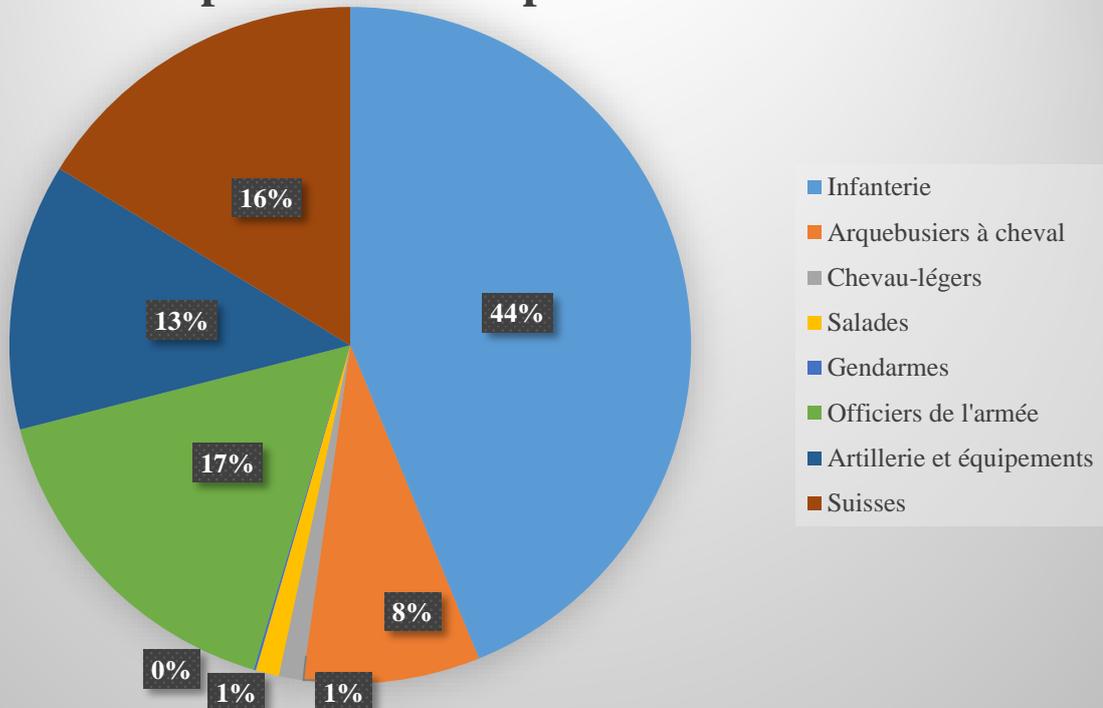


<sup>785</sup> AD35, C2912, C2913, C2914. Attention, les dépenses n'ont pas été consignées exhaustivement, les paiements aux officiers de l'armée incluent également les prêts pour les montres. Les dépenses liées à la faveur d'Aumont ne sont pas non plus incluses, et les comptes de l'extraordinaire eux-mêmes ne donnent pas réellement la totalité du coût de la guerre.

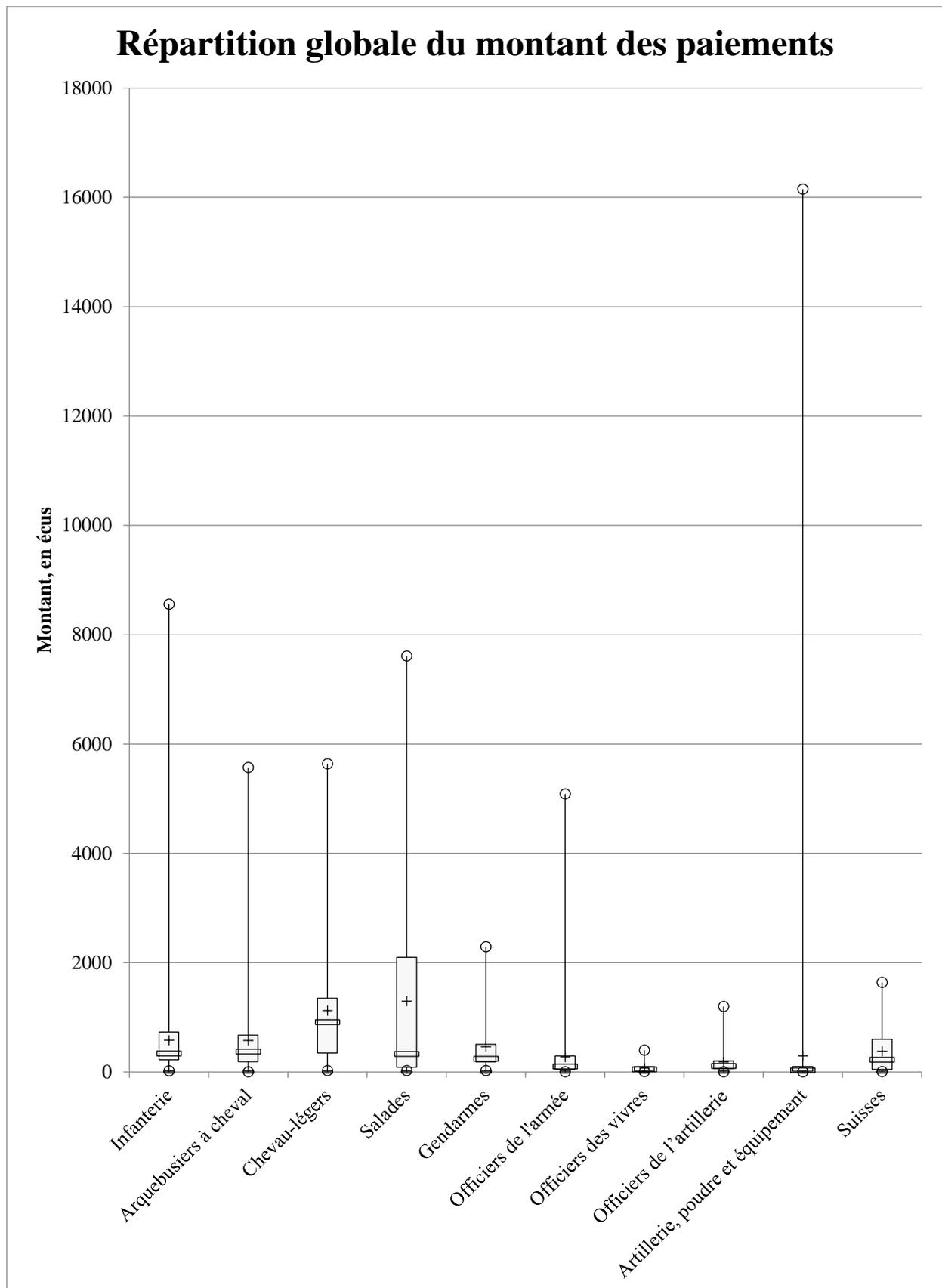
## Répartition des dépenses en valeur en 1594



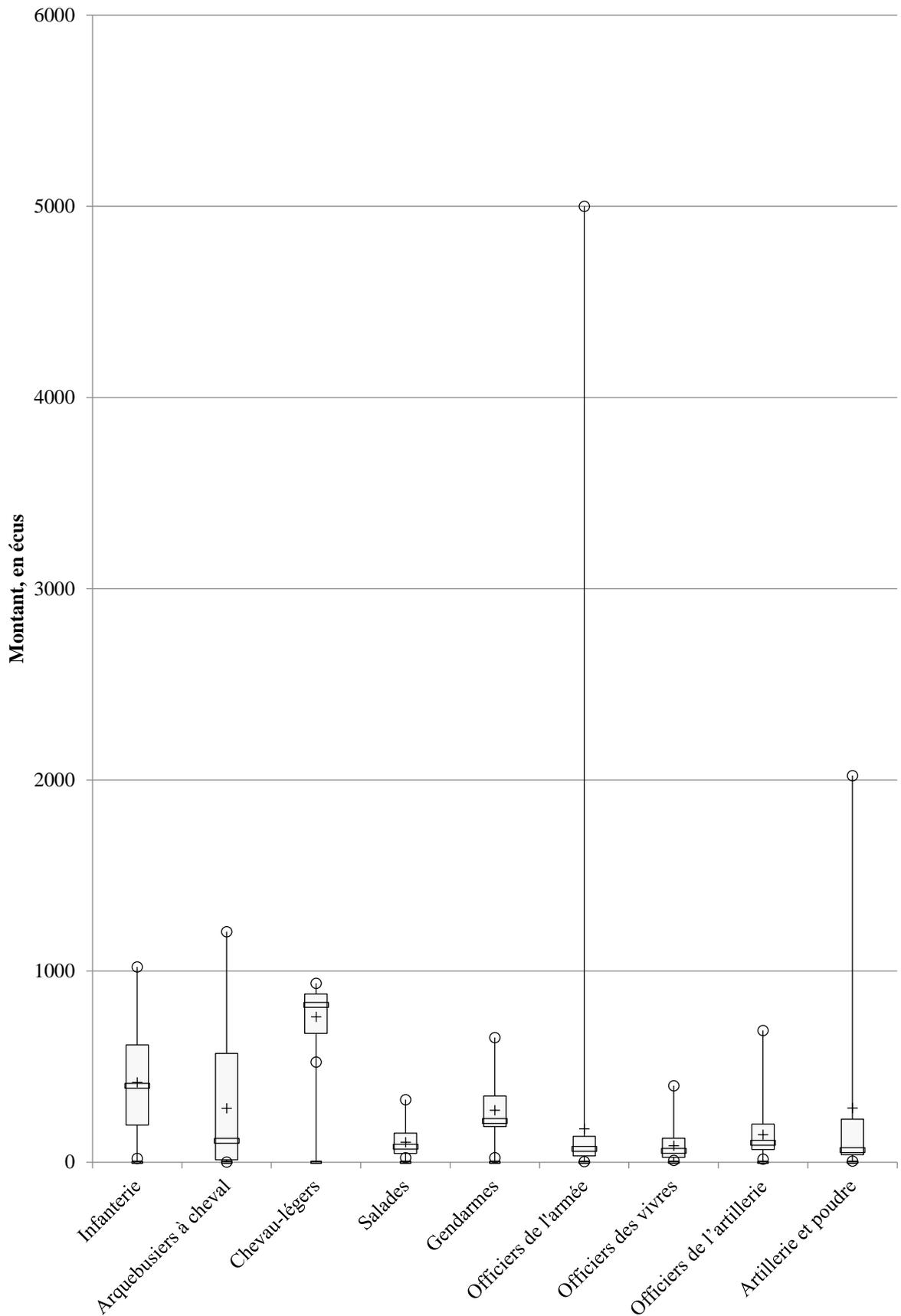
## Répartition des dépenses en valeur en 1595



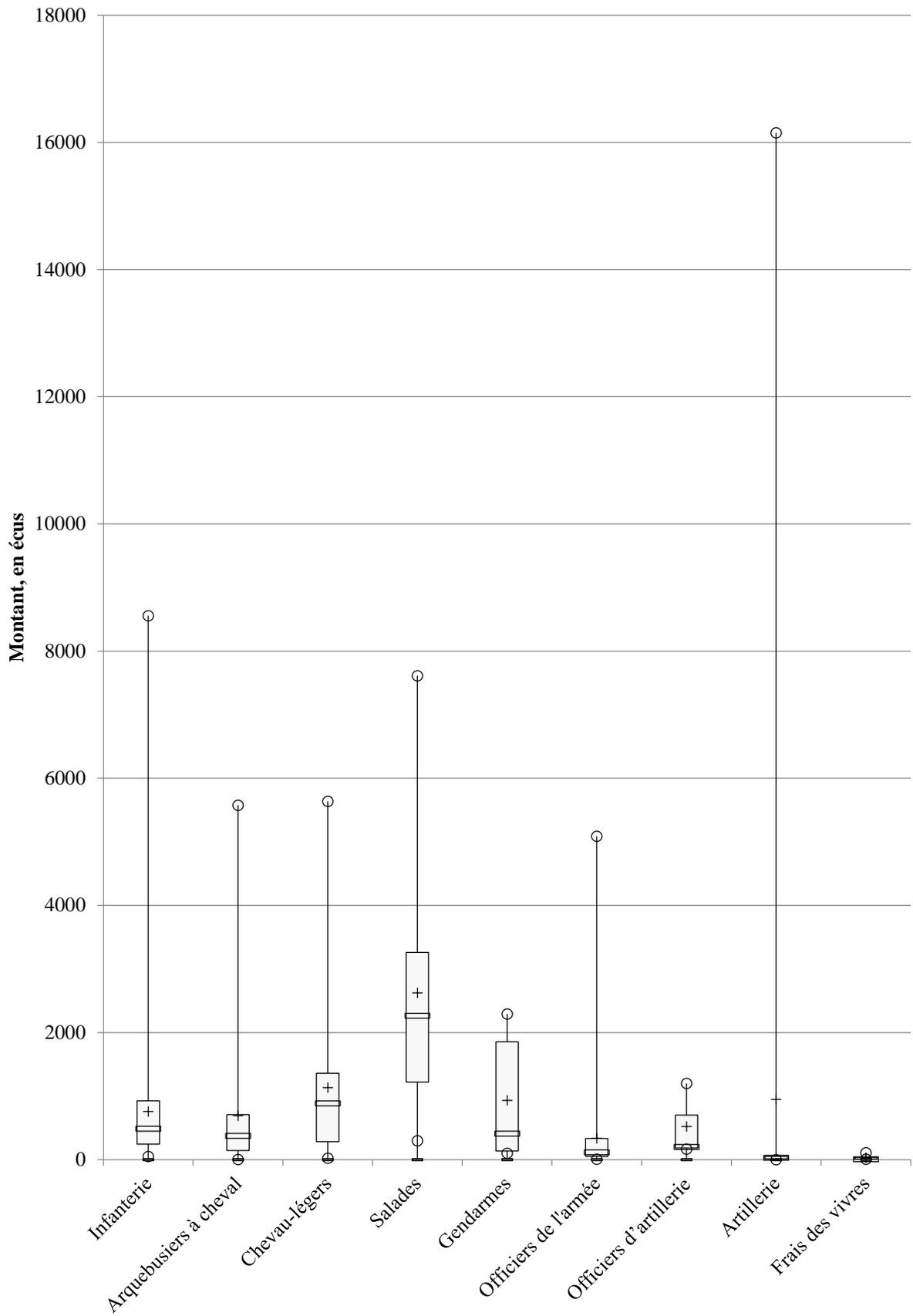
Répartition du montant des paiements :



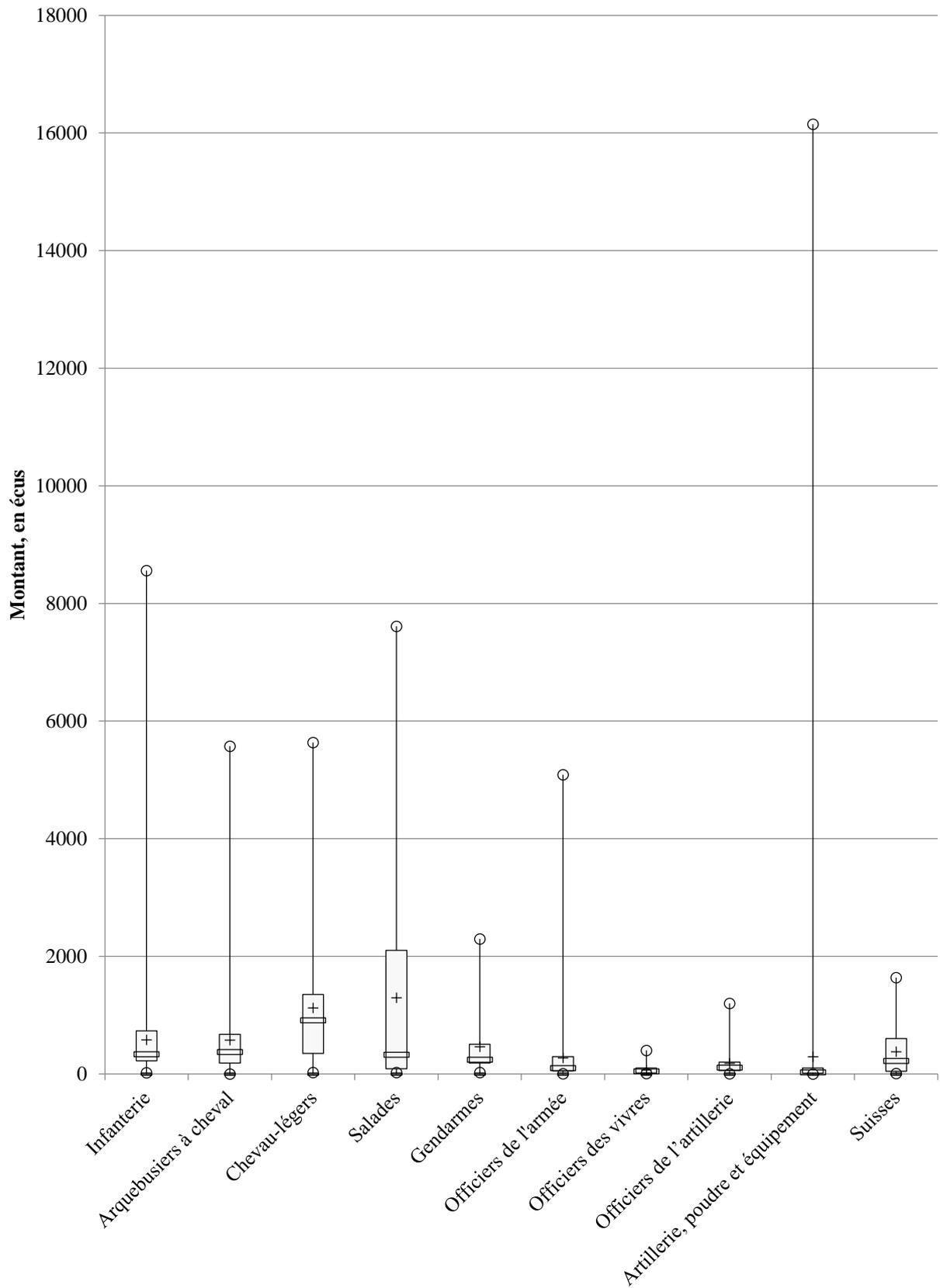
## Répartition du montant des paiements en 1593



## Répartition du montant des paiements en 1594



## Répartition du montant des paiements en 1595



Annexe 6 : Les officiers de l'armée au cœur du conflit (1593-1594)

<b>Les officiers de l'armée en 1593 d'après le compte de l'extraordinaire des guerres<sup>786</sup></b>	
Fonction	Titulaire(s)
Lieutenant-général en ce pays et armée de Bretagne	Aumont, Saint Luc
Maréchal de Camp de l'armée	Montmartin, Choris, Bastenay, Yves de Liscoët
Intendant de justice	Jean Avril, sieur de la Grée
Général des finances	François Miron
Intendant de finances	François Miron
Commissaire extraordinaire des guerres	Jan de Bobier
Contrôleur extraordinaire des guerres	François de Croy
Maréchal des logis du roi en son armée de Bretagne	Jan Hardy
Fourier ordinaire du roi en l'armée de Bretagne	Paul Sabère, Habre, Pierre du Boix, Du Bour, Jan Deslandin, Rolland Michel
Jugement en l'armée	Pierre Langemis, Bourban
Docteurs	Jan de la Chamme, ou martin de Moroy
Chirurgien du roi	Jan de Lamereut
Apothicaire du roi	Jan Rurboy, Claude Brigant
Aumônier	Robert Croizier
Sergent de bataille	Guillaume du lière
Sergent d'armes	Sieur de Pum
Trompette	François Réguante, Guillaume Rabin
Prévôt	Barthélemy Mousuir, Jan Hamon
Commissaire général des vivres	Villars
Fourier aux vivres	Hugues Rougémou
Garde des vivres	Jacques Vincent

<sup>786</sup> AD35, C2912, f° 80-97. Les noms peuvent être erronés en raison de difficultés paléographiques.

Commis aux vivres	Claude Jun, Gilles Mantel, Pierre de Cublure, Jan du Pierre, La Kerue
Maître boulanger	Pierre Sourdier
Compagnons boulangers	Mathurin Manuel, Jacques de la Noue, Pierre Arloy, Anthoine Reneille, Thomas Deschamps
Capitaine des mulets	Sieur de la Fontaine
Clerc	Pierre du Run, Pierre Crublur
Trésorier général de l'artillerie	Gaston Midoirge
Lieutenant du grand-maître de l'artillerie	René du Boys, sieur de Mesneuf
Commissaire ordinaire de l'artillerie	Sieur de Menstéour, Guillaume de la Bruiguerre, Charles Villaine, Jacques Goinsur
Garde de l'artillerie	Sieur de Bleanlieu
Charpentiers	Brumel Guitoy, Julien Mirail, Jan Lemeu

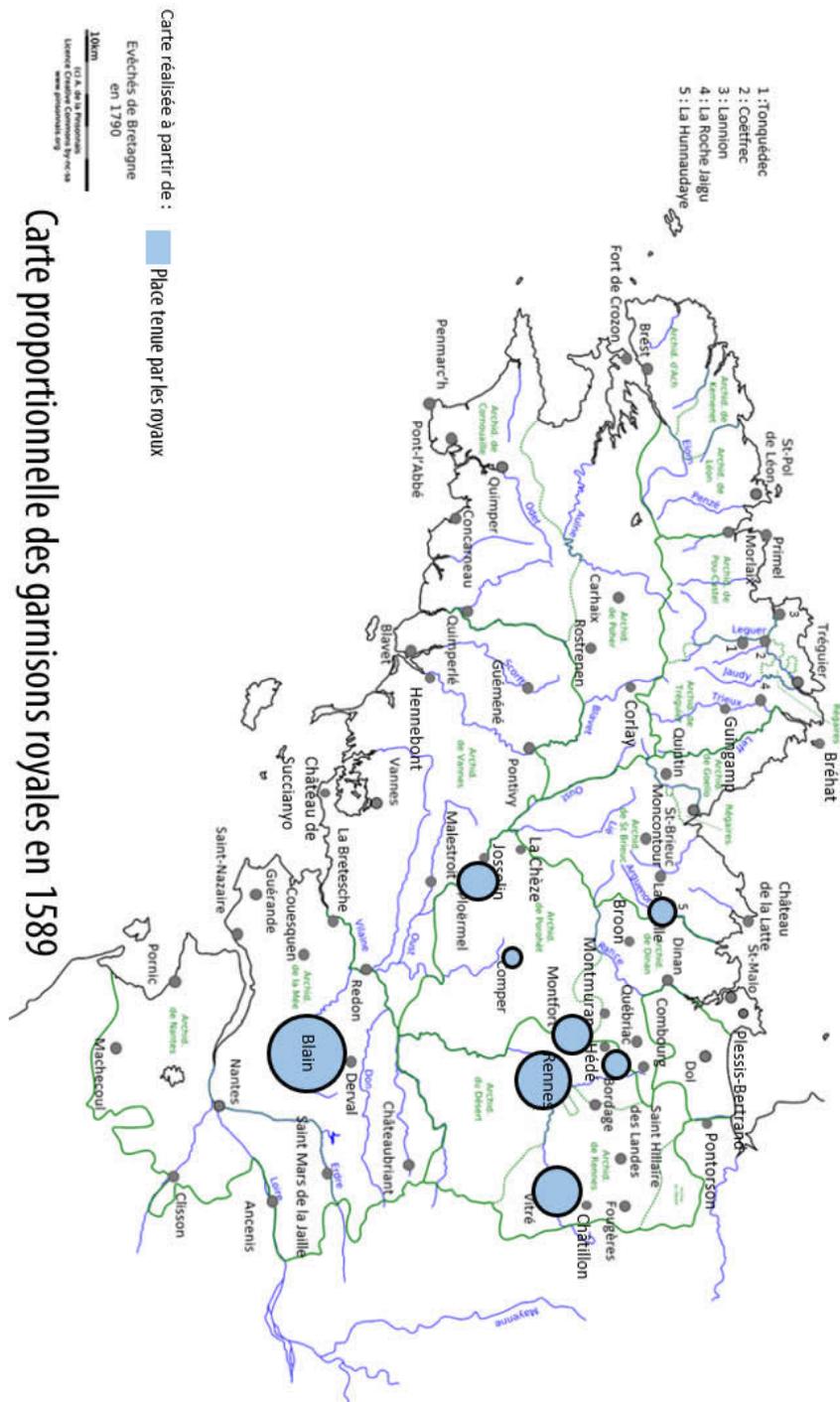
<b>Les officiers de l'armée en 1594 d'après le compte de l'extraordinaire des guerres<sup>787</sup></b>	
Fonction	Titulaires
Lieutenant-général en ce pays et armée de Bretagne	Aumont, Saint Luc
Maréchal de Camp	Montmartin, Jan Choris
Intendant de justice	Jan Apurel, sieur de la grue
Général des finances	François Miron
Intendant de finances	Jan Cerbeun
Commissaire extraordinaire des guerres	François de Cerix
Contrôleur général provincial des généraux de Bretagne	François Catillon
Maréchal des logis du roi en son armée de Bretagne	Jan Hardy

<sup>787</sup> AD35, C2913, f° 168-193.

Fourier ordinaire du roi en l'armée de Bretagne	Paul Sabert, René du Bour
Jugement en l'armée	Pierre Langemis
Docteurs	Déziré Mathon
Chirurgien du roi	Jan Lavernut
Apothicaire du roi	Jan Turbon, Claude Buriguot
Aumônier	Robert Croizier
Sergent de bataille	Guillaume du Laire (du Lière ?)
Sergent d'armes	Louys du Lou
Trompette	Guillaume Hoby, Jan Rumier
Prévôt	Barthélemy Mosnier
Commissaire général des vivres	Villars
Fourier aux vivres	Bobier, sieur de la Grand-Brosse
Garde des vivres	Jacques Burnen
Commis aux vivres	Gilles Mantel, Thierry Phelippes
Clerc	Anthoine Chouart
Trésorier général de l'artillerie	
Lieutenant du grand-maître de l'artillerie	Mesneuf
Commissaire ordinaire de l'artillerie	Henry Lebuet, Guillaume de Burgnuintre, Charles Hillaire, Ollivier Faillard, Jan Thurin
Commissaire extraordinaire de l'artillerie	Claude Dorlin
Garde de l'artillerie	
Charpentiers	Hamon, Lemoine, Jan Peneguier, Guillaume Laisur, Jan Bohin
Commis	Jan Gonnetz, François de Lessart, Pierre de la Chapelle, Julien Barbe
Commis à la garde de l'artillerie	Joaquin Beaulieu
Canonniers	Louis Guillot, Adam Provost, François Lemoyne, Hervé Lidroz, Jan Limosin, Marrial Duclox, Jan Duber
Maréchal des logis de l'artillerie	Labory
Tonnelier	Pierre Famiel

Annexe 7 : Cartes statistiques des garnisons (1589-1591-1592-1594-1595)<sup>788</sup>

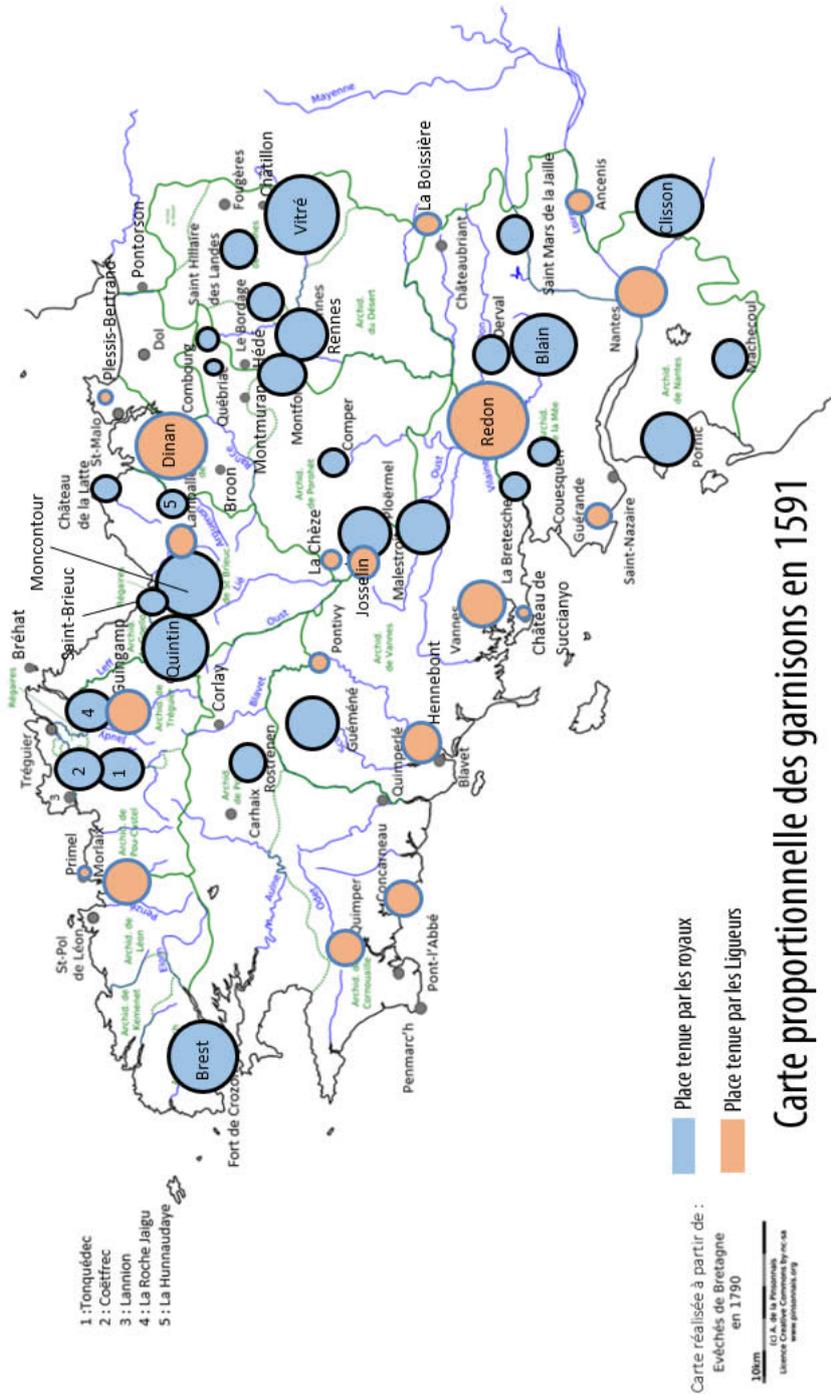
Les garnisons royales en 1589<sup>789</sup>



<sup>788</sup> Fonds de carte réalisé à partir des fonds sur les cours d'eau et les évêchés disponibles en ligne ; <http://pinsonnais.free.fr/genea/index.php?id=cartes>

<sup>789</sup> AD35, C3742.

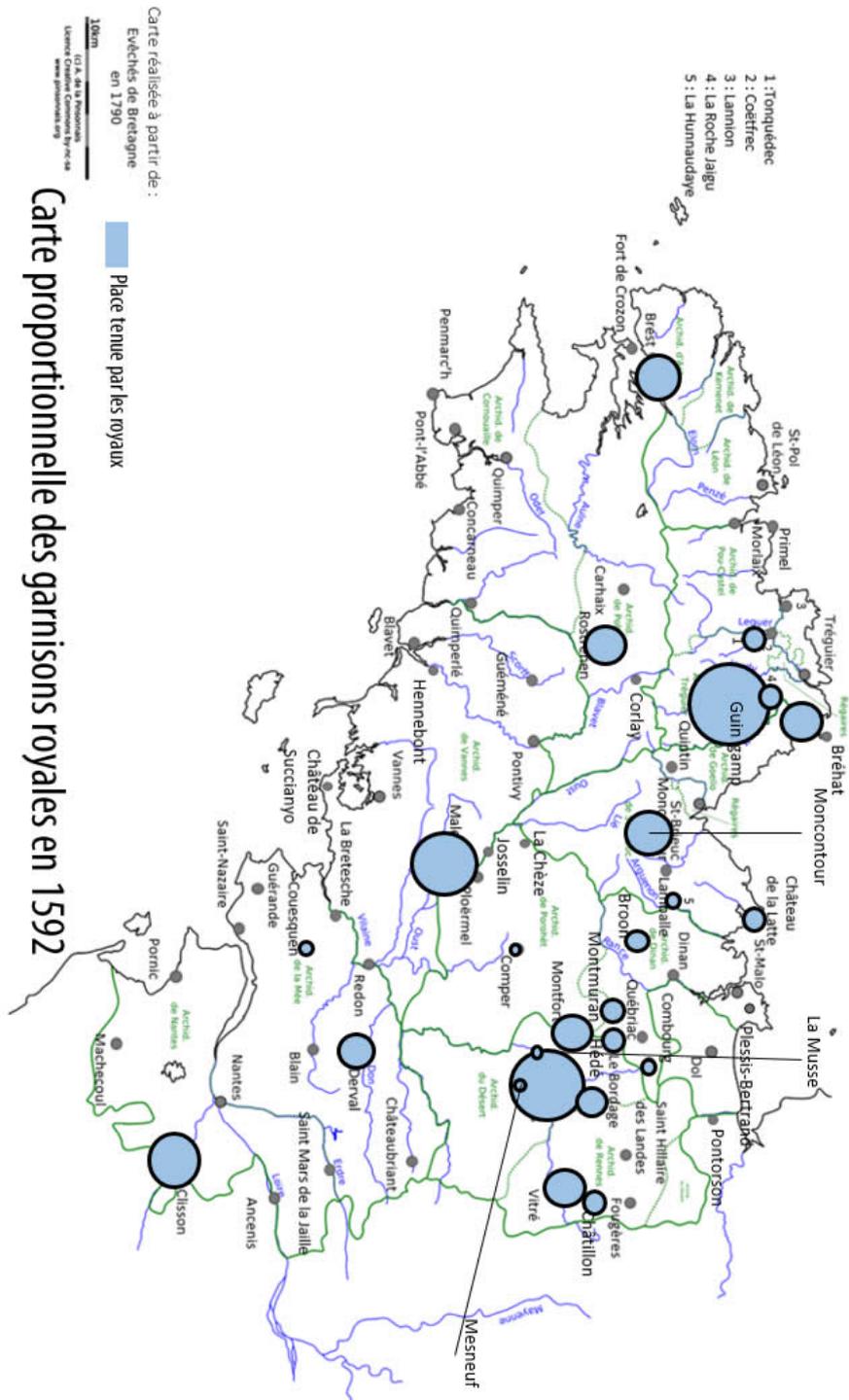
Les garnisons en 1591<sup>790</sup>



<sup>790</sup> AD35, C3669.

AUDREN DE KERDREL, « Documents inédits... », *op.cit.*, p. 236-243.

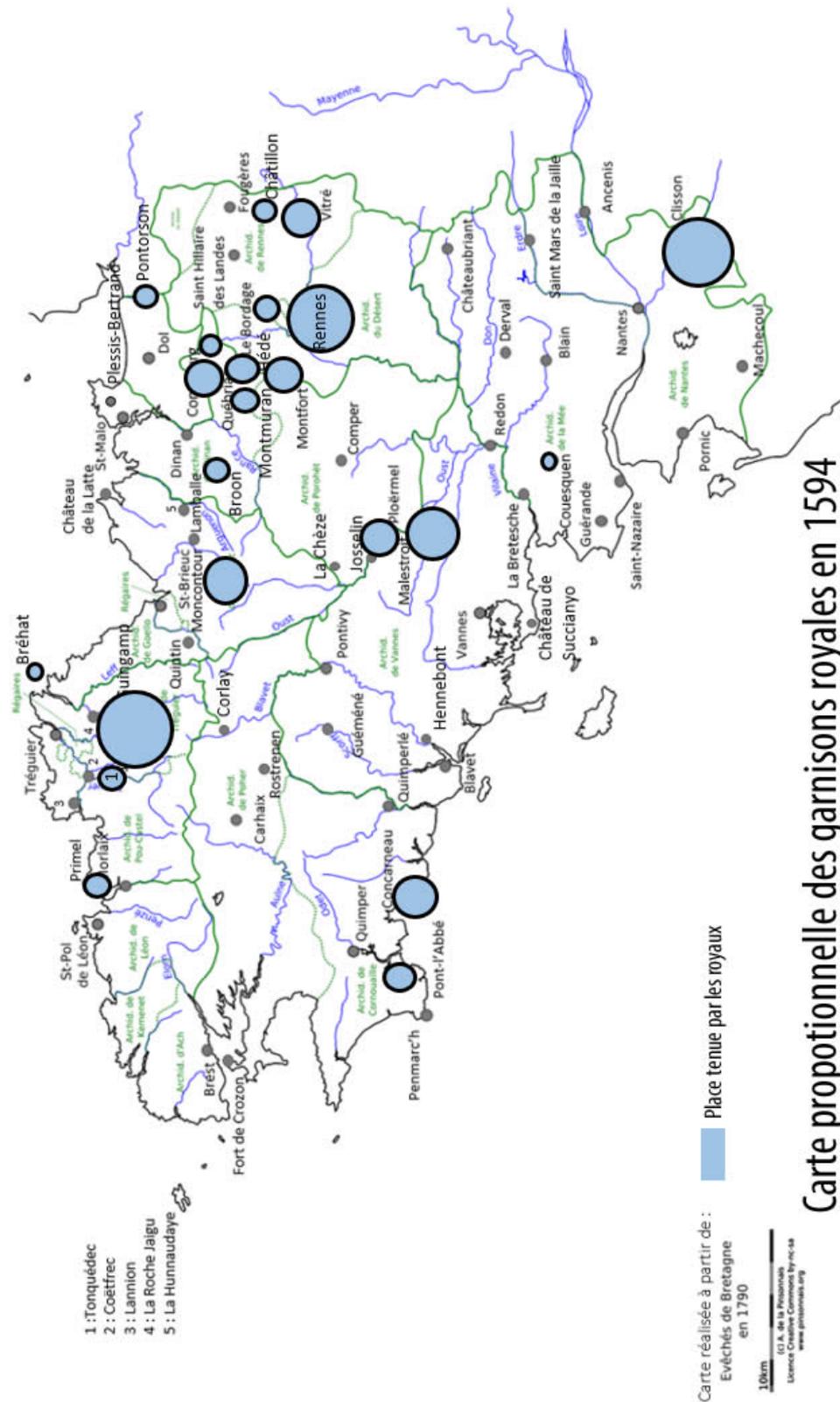
# Les garnisons royales en 1592<sup>791</sup>



Carte proportionnelle des garnisons royales en 1592

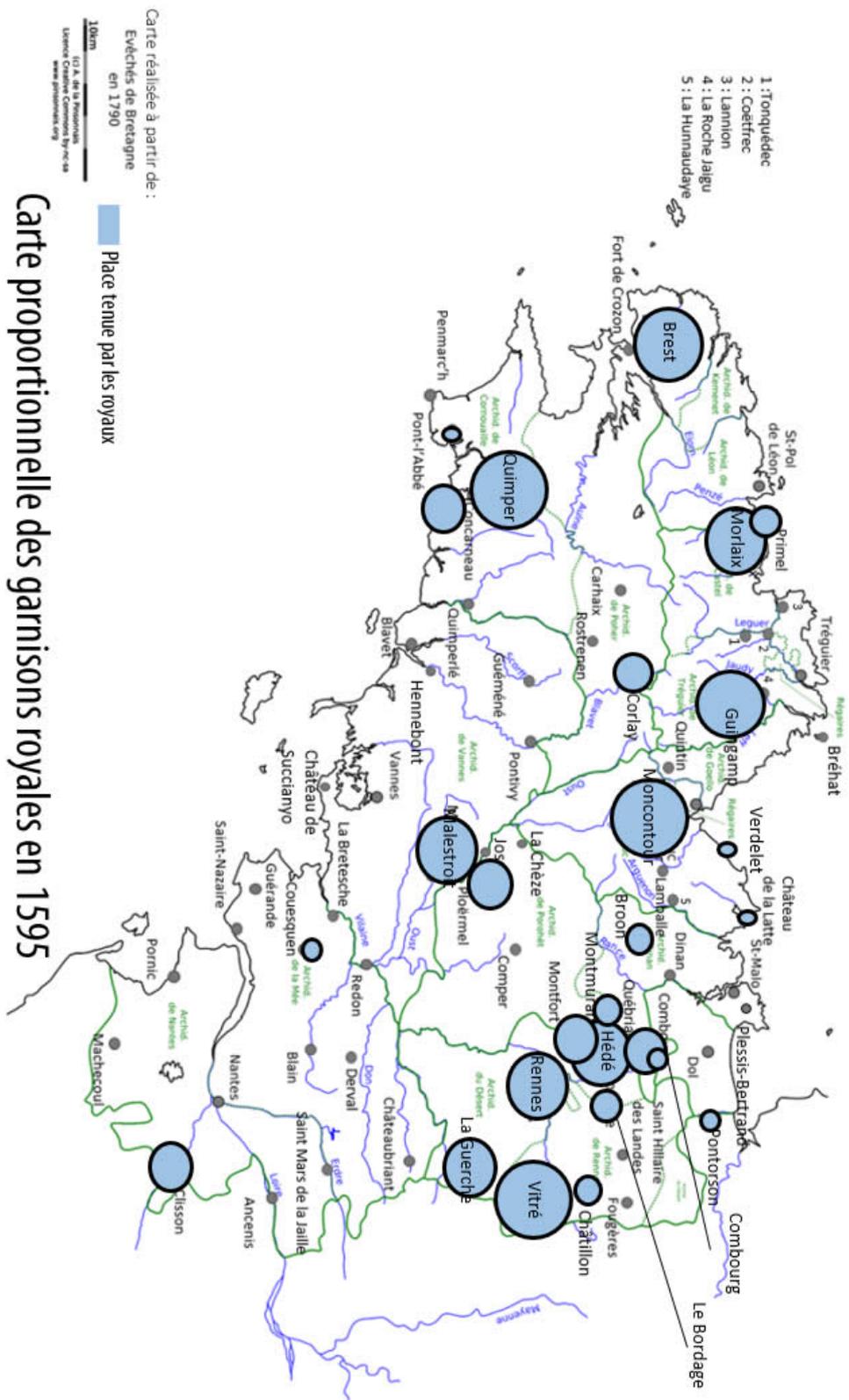
<sup>791</sup> AD35, C3669.

Les garnisons royales en 1594<sup>792</sup>



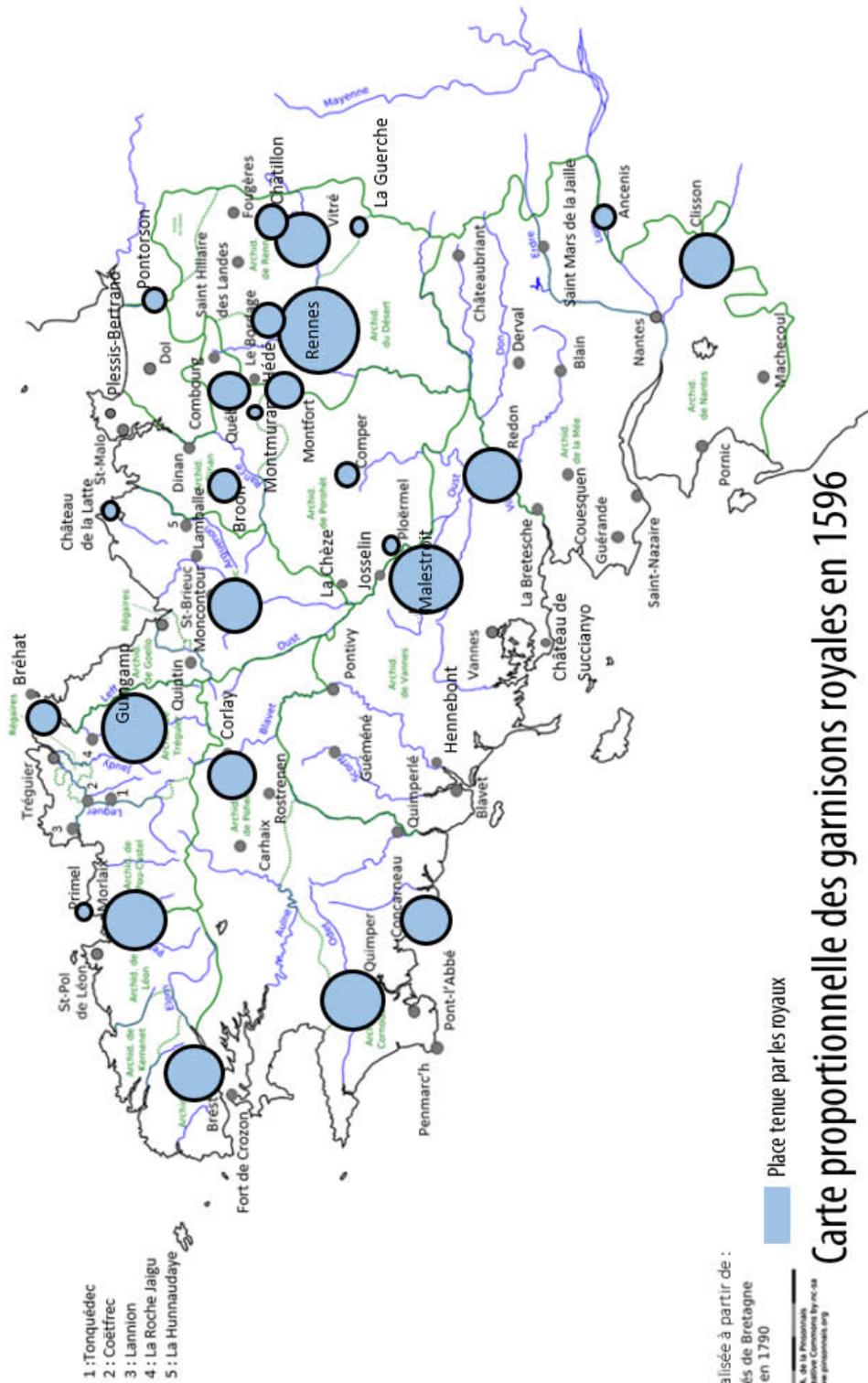
Carte proportionnelle des garnisons royales en 1594

<sup>792</sup> AD35, C2913, f° 295-383.



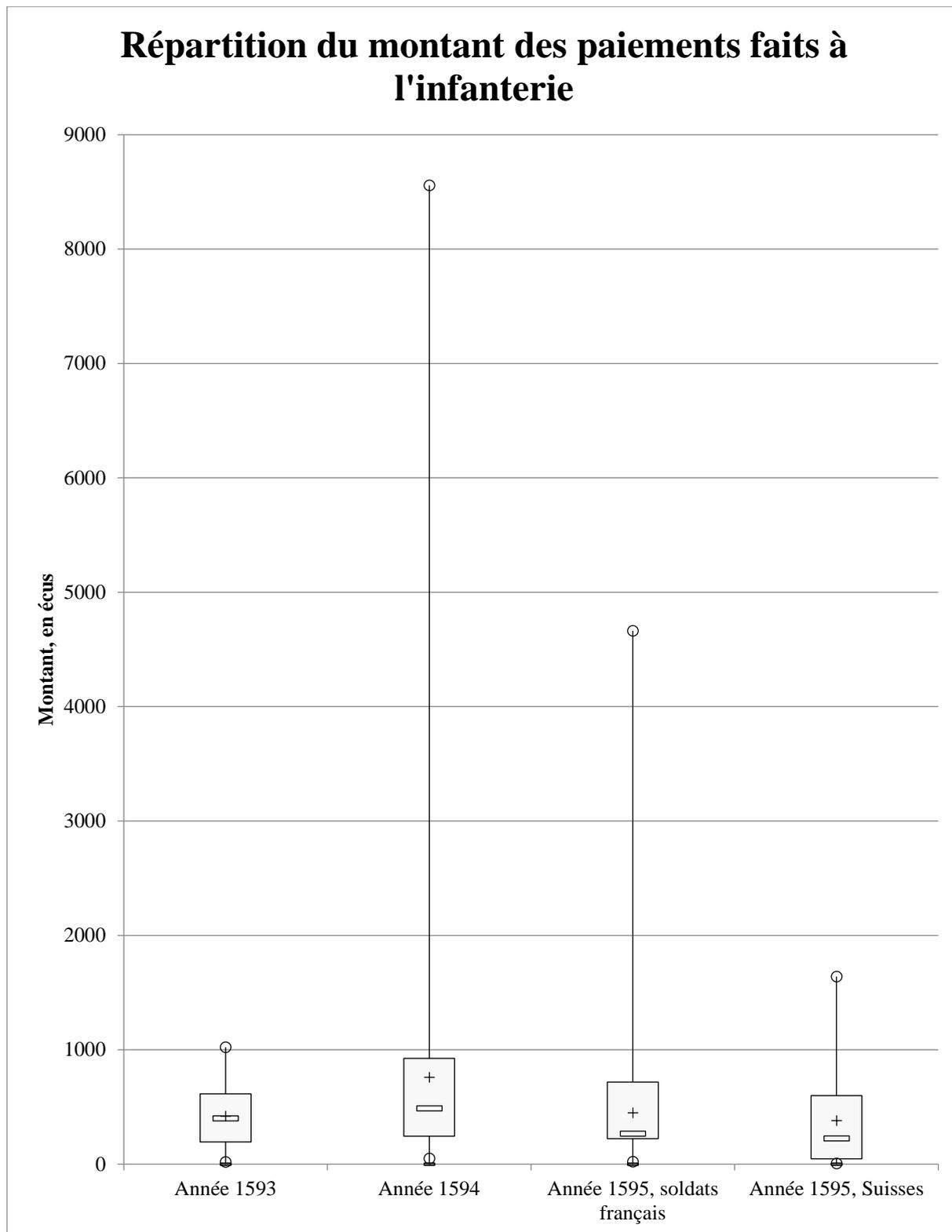
<sup>793</sup> AD35, C3669.

# Les garnisons royales en 1596<sup>794</sup>



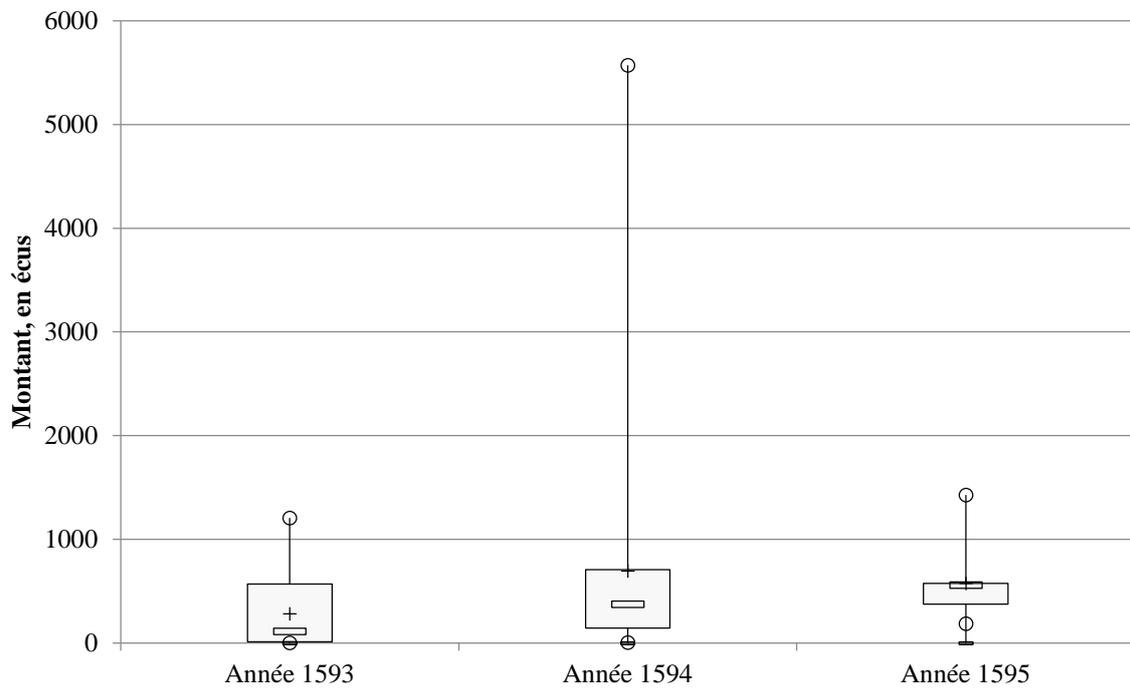
## Carte proportionnelle des garnisons royales en 1596

<sup>794</sup> AD35, C3750.

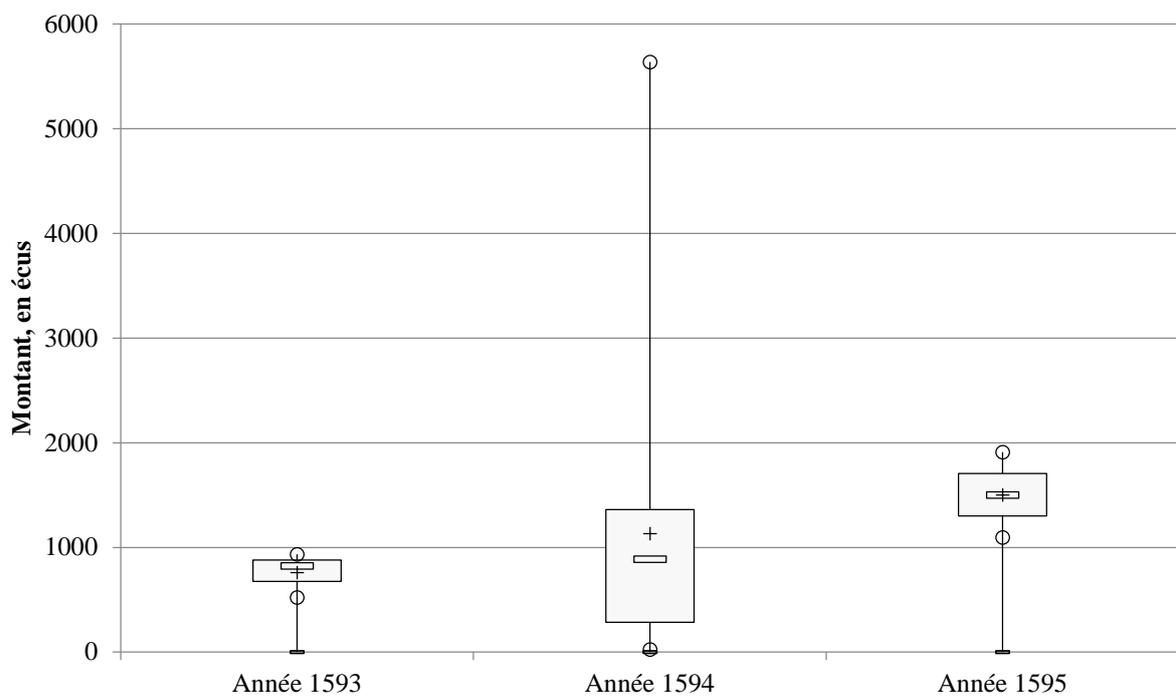


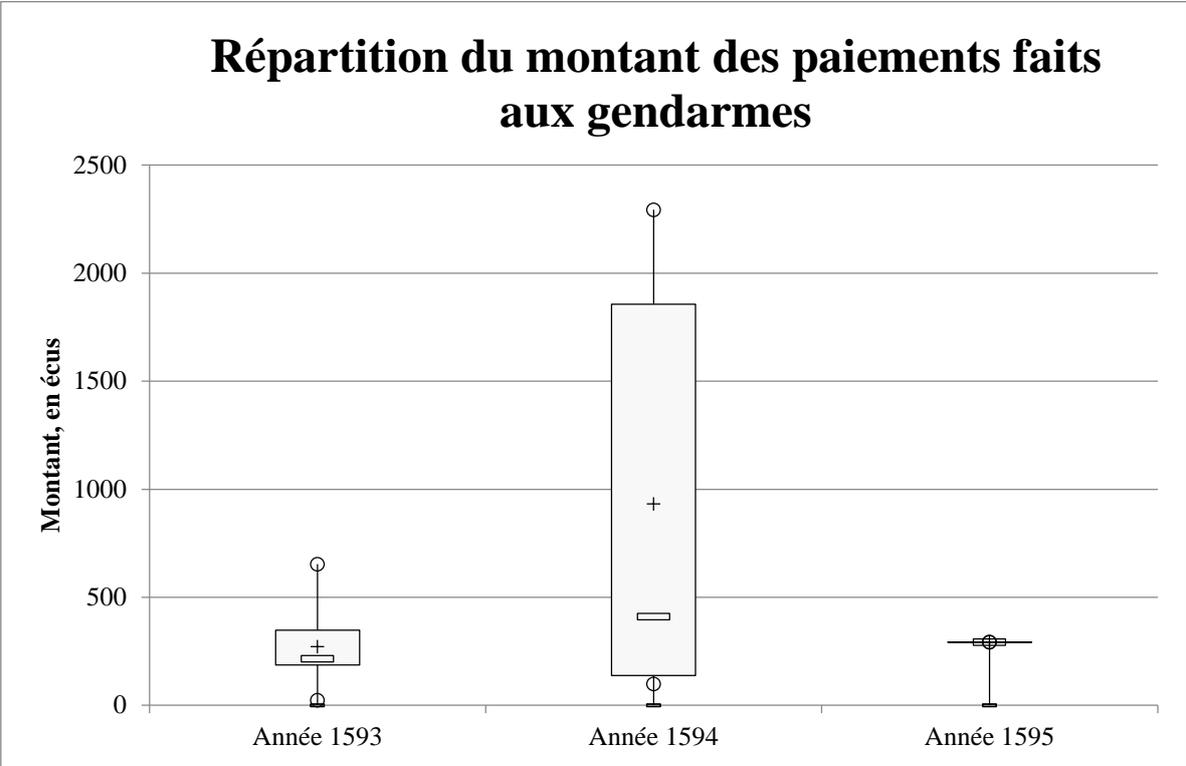
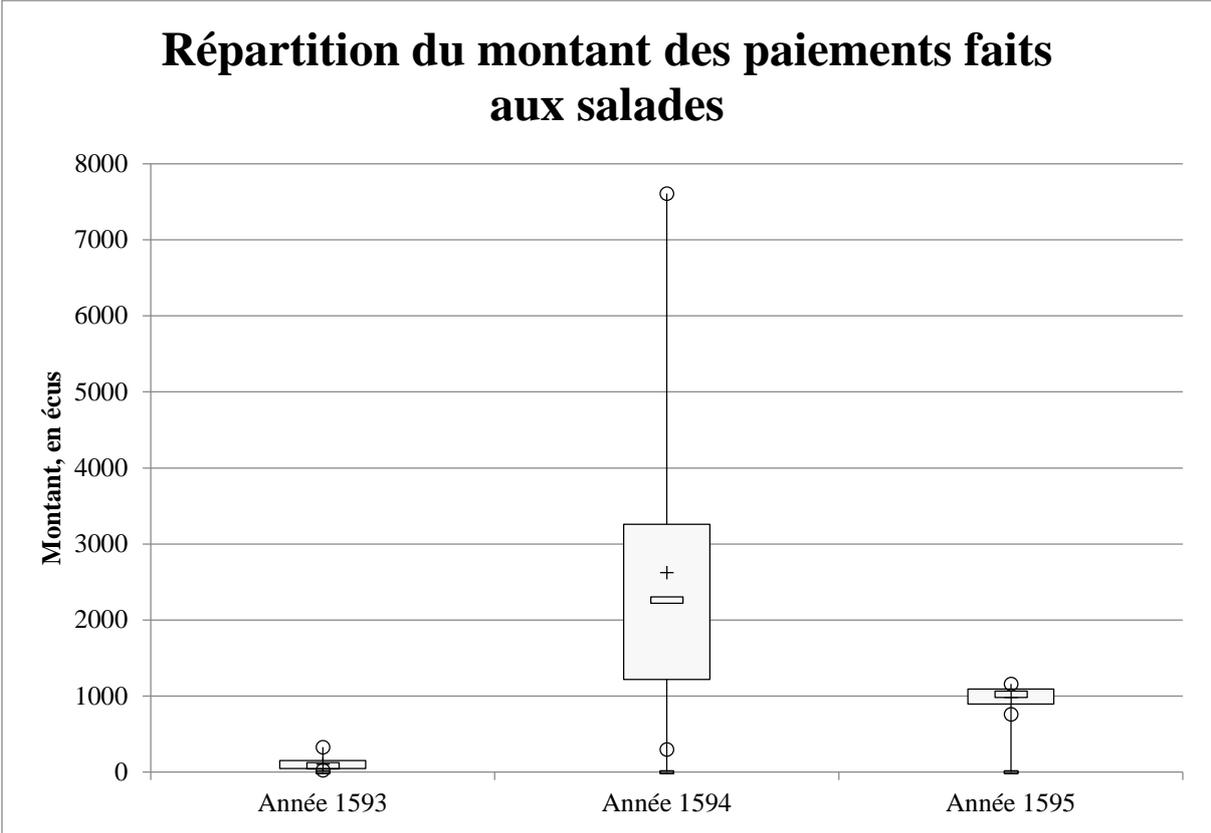
<sup>795</sup> AD35, C2912, f° 13 et suivants, C2913, f° 26 et suivants, C2914, f° 24 et suivants.

## Répartition du montant des paiements faits aux arquebusiers à cheval

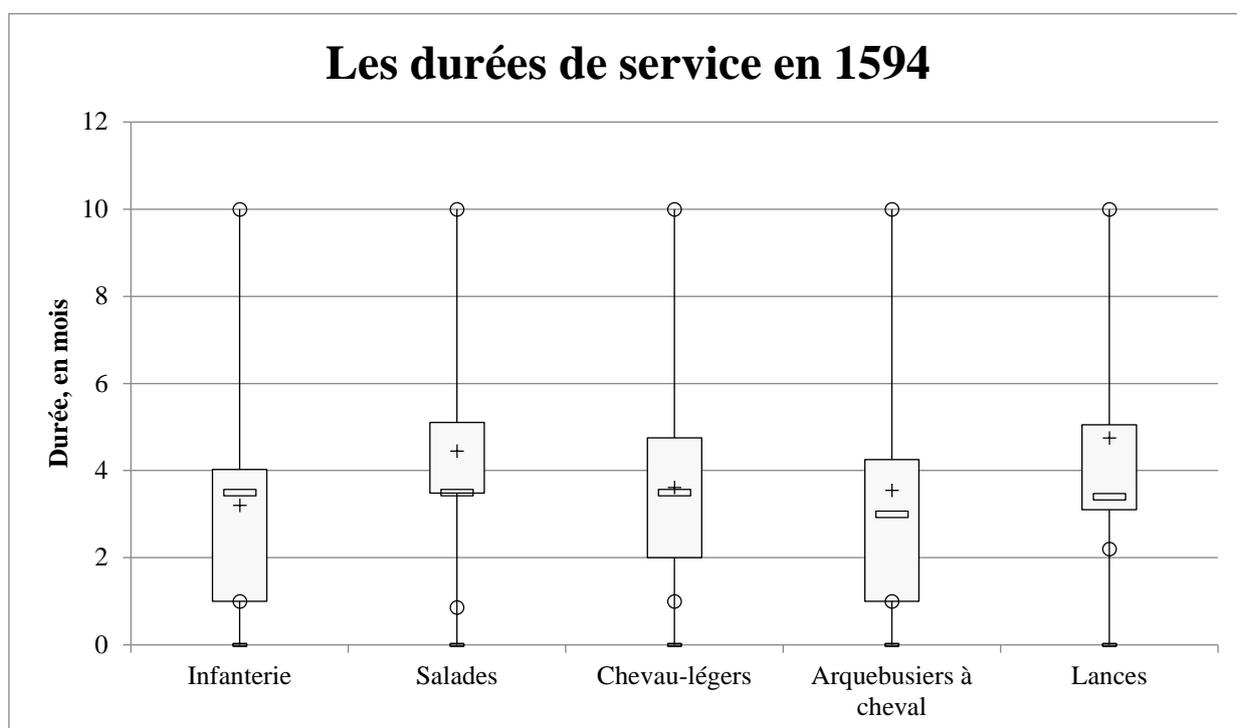
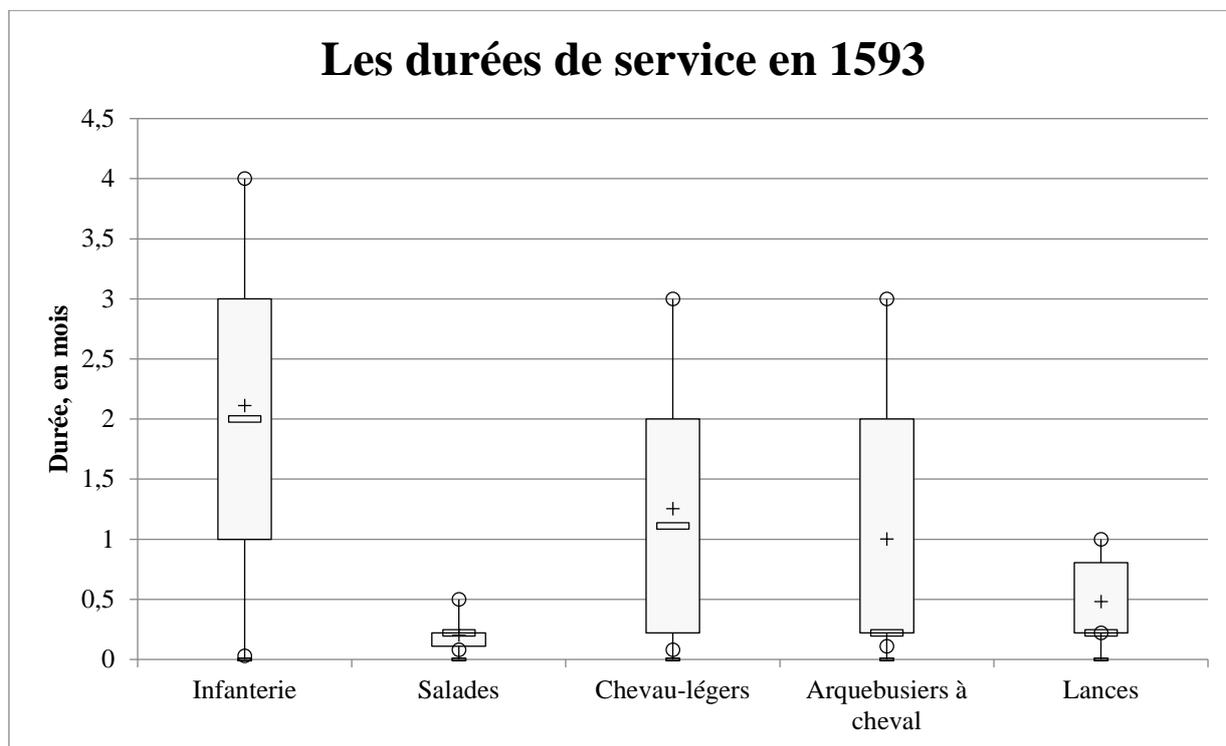


## Répartition du montant des paiements faits aux chevau-légers



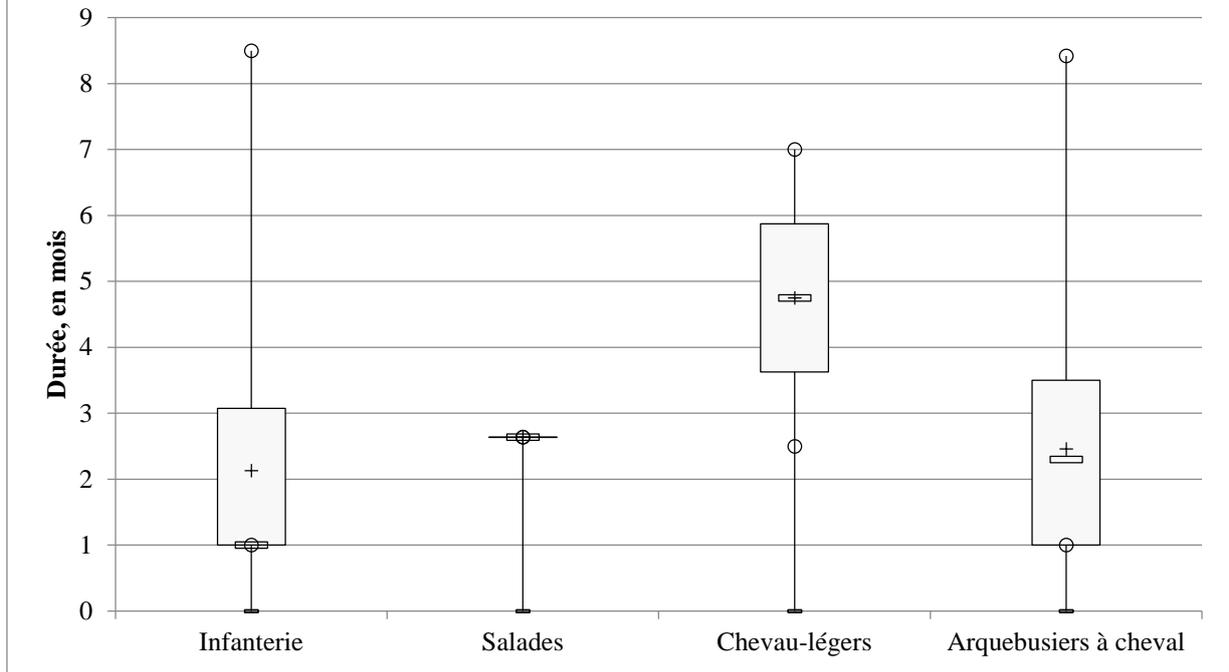


Pour les gendarmes en 1595, nous n'avons identifié qu'un seul paiement, de 293 écus.



<sup>796</sup> AD35, C2912, f° 13-78 , C2913, f° 26-169 et f° 295-383 , C2914, f° 24-149 et f° 486-518. Les montres sont censées être réalisées tous les mois, nous avons donc effectivement les retards de paiement pour l'armée. Les échantillons de salades et de lances de 1593 et de 1595 sont très faibles, et ne sauraient être représentatifs, ainsi que les cheveu-légers de 1595.

## Les durées de service en 1595

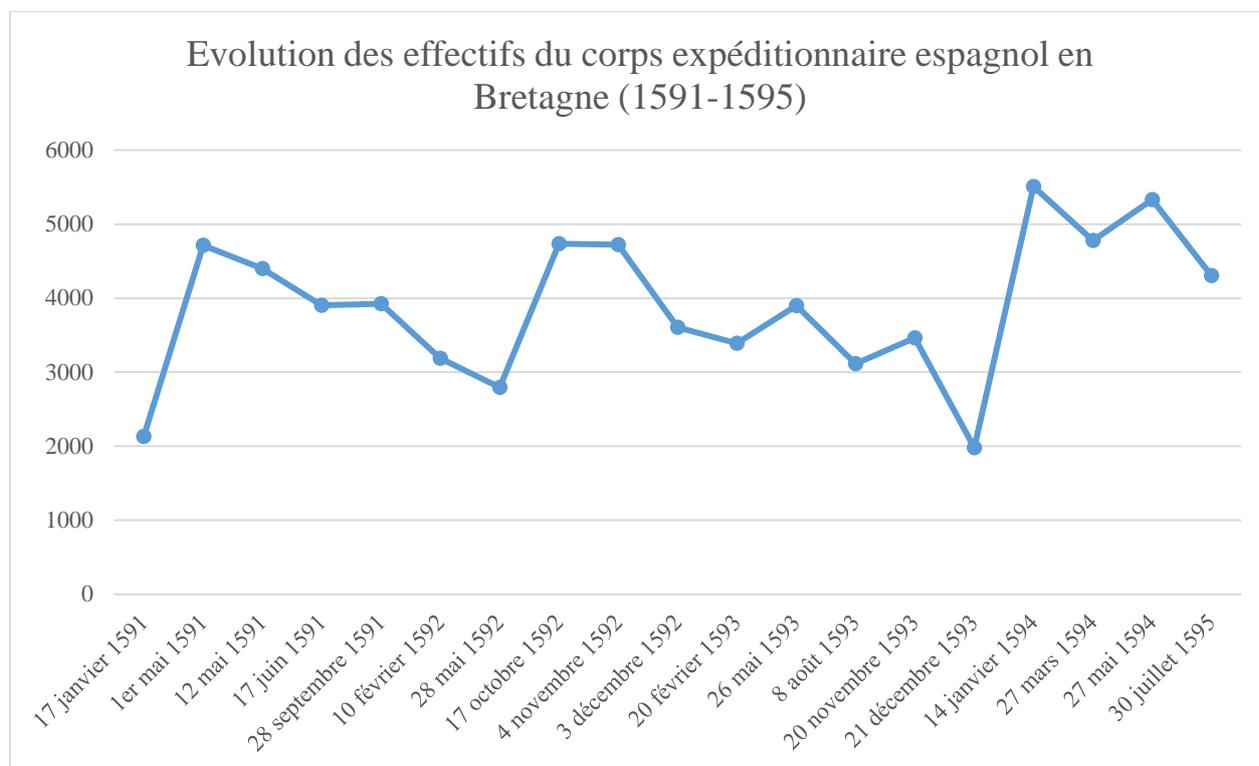


Annexe 10 : Les régiments d'infanterie française de l'armée au cœur du conflit (1593-1595)<sup>797</sup>

1593	1594	1595
Molac	Molac	Molac
Potonville	Potonville	Potonville
Bourglevesque	Bourglevesque	Bourglevesque
La Fontaine	La Fontaine	La Fontaine
Plessis-Balisson	Plessis-Balisson	Plessis-Balisson
Roméjou	Roméjou	Champfleury
Corbouzon	Corbouzon	Corbouzon
Lignery	Lignery	Lignery
Croix	Croix	
	Terchant	Terchant
	Pré	Pré
	Nouan	Nouan
	Troche	Troche
	Saint Denys Maillou	Saint Denys Maillou
	Rozière	
	Tenier	Tenier

<sup>797</sup> AD35, C2912 f° 36-73, C2913 f° 65-165, C2914 f° 46-132.

Annexe 11 : Les effectifs du corps expéditionnaire espagnol (1591-1595)<sup>798</sup>



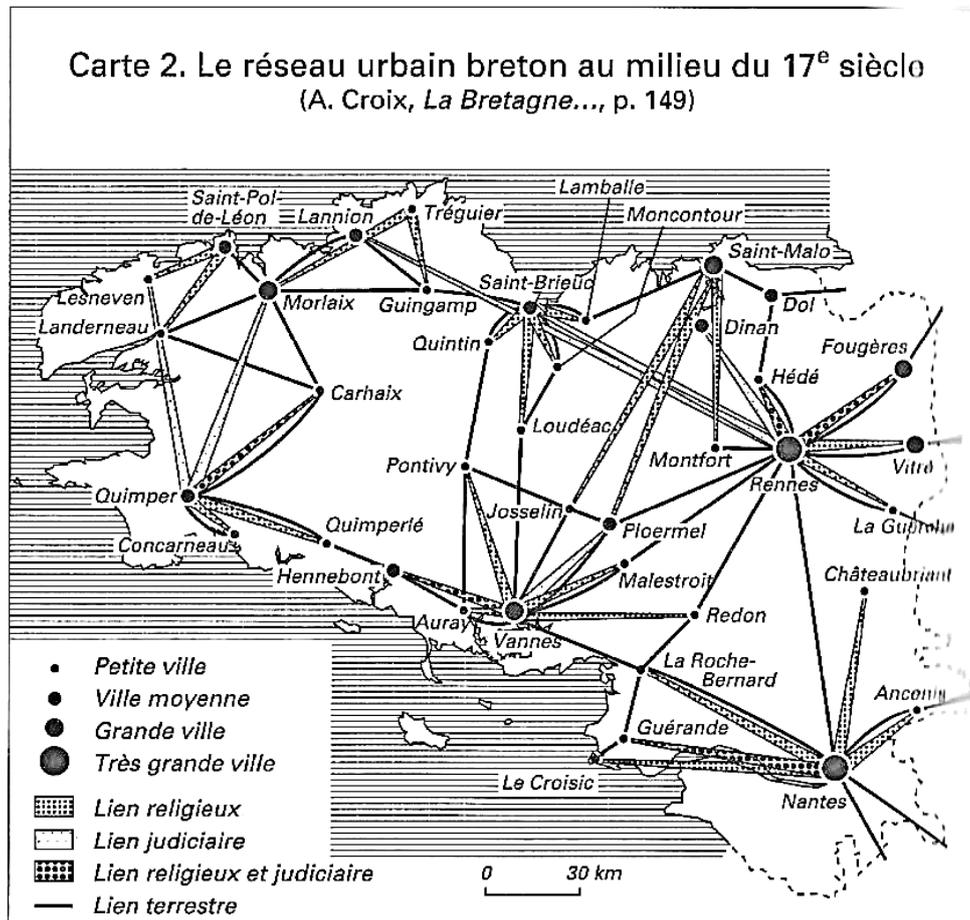
<sup>798</sup> CARNÉ, CORRESPONDANCES, OP.CIT., Gaston de, *Correspondances du duc de Mercœur et des ligueurs bretons avec l'Espagne*, Tomes I et II, Rennes, Vve Lafolye et fils Vannes, 1899.  
Tome 1, p. 30, 38, 49, 57, 94, 112, 127, 159, 160, 161, 164, 165, 166, 170, 171.  
Tome 2, p. 8, 11, 32, 100.

Annexe 12 : Les forces espagnoles au fort de Crozon (27 mai 1594)<sup>799</sup>

Capitaine	Effectif théorique	Effectif réel	Pourcentage par rapport à l'effectif théorique
Paradès	150	145	97%
Diego de Aller	150	71	47%
Pedro Ortiz de Solerino	150	76	51%
Malades et convalescents		76	
Total	450	401	89%

---

<sup>799</sup> CARNÉ, CORRESPONDANCES, OP.CIT., Gaston de, *Correspondances du duc de Mercœur et des ligueurs bretons avec l'Espagne*, Tome 2, Vve Lafolye et fils Vannes, 1899, p. 33.



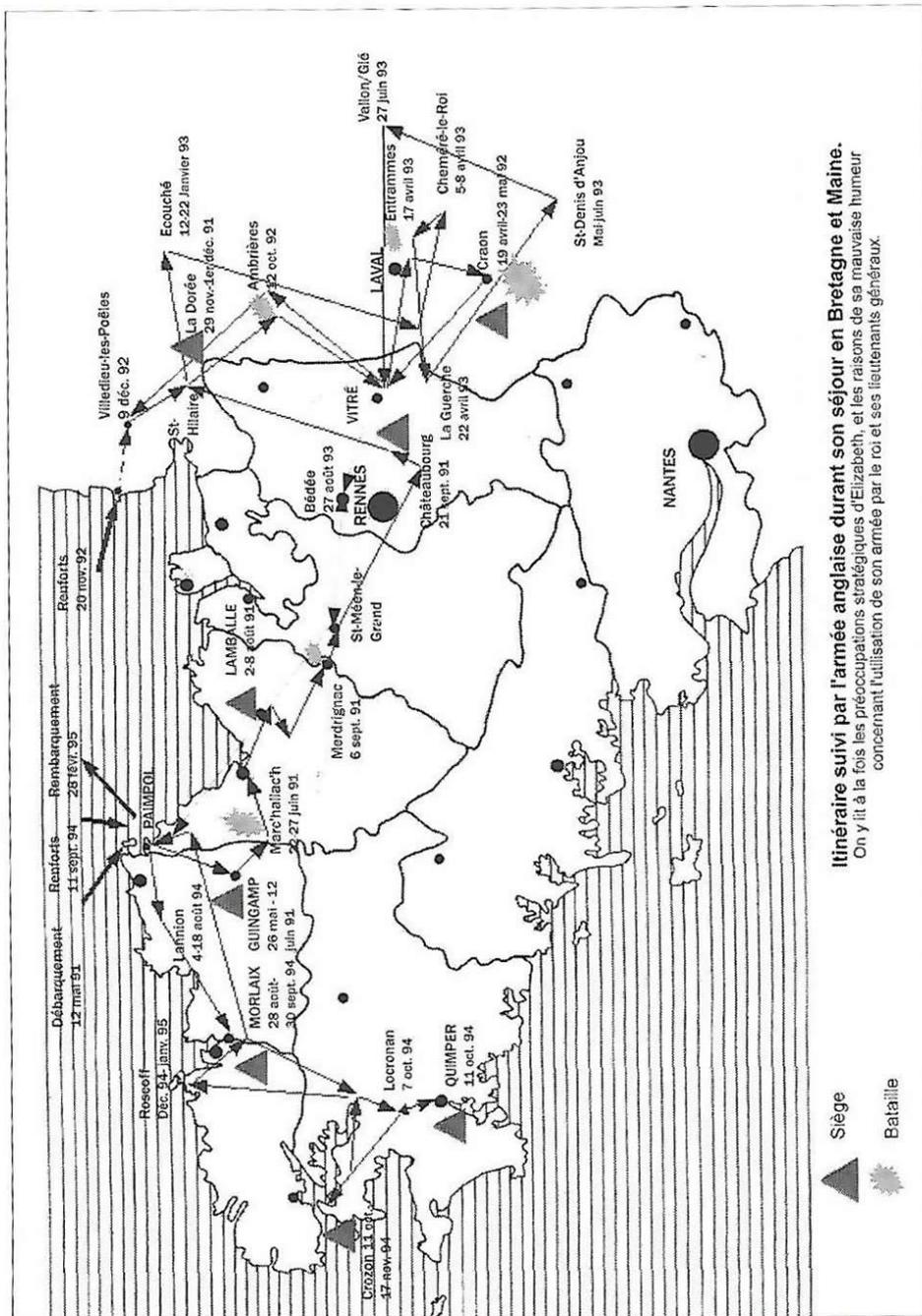
<sup>800</sup> CROIX, Alain, *L'âge d'or de la Bretagne : 1532-1675*, Rennes, Ouest-France, 1994, p 110.

Annexe 14 : Carte des paroisses de Bretagne par Jean Hardy, maréchal des logis de l'armée du roi<sup>801</sup>



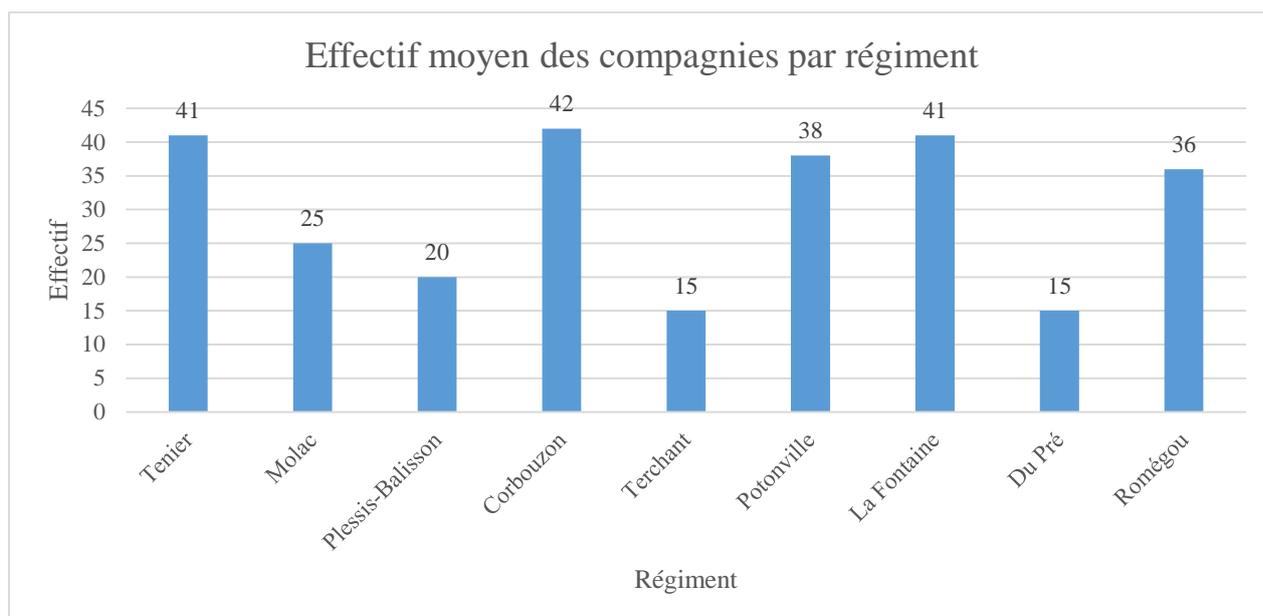
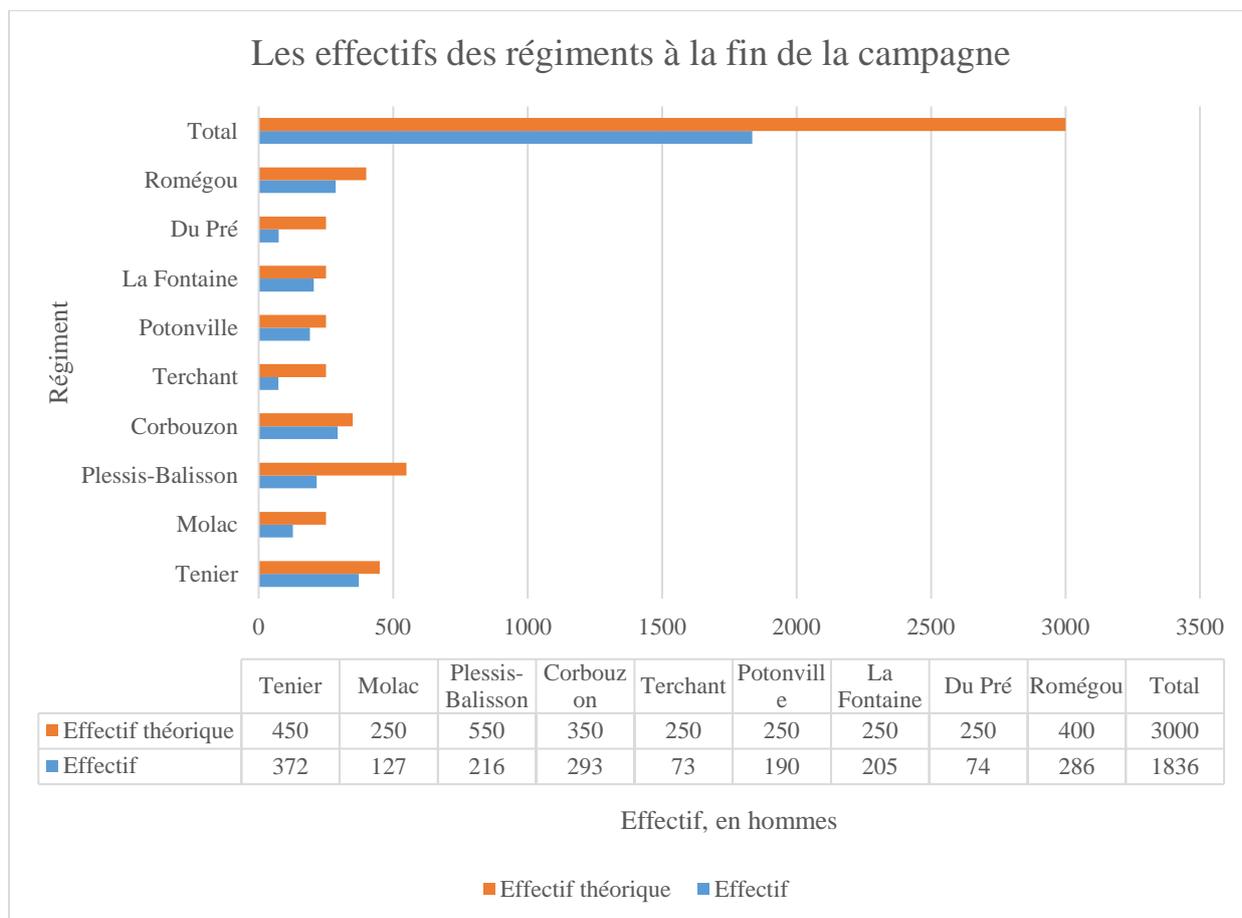
Source gallica.bnf.fr / Bibliothèque nationale de France

<sup>801</sup> HARDY, Jean, Duché de Bretagne dessiné par Jean Hardy maréchal des logis du roy avec privilège de sa majesté, fin du XVIème siècle, consulté le 23 mars 2019. Disponible en ligne <https://gallica.bnf.fr/ark:/12148/btv1b8441750s>

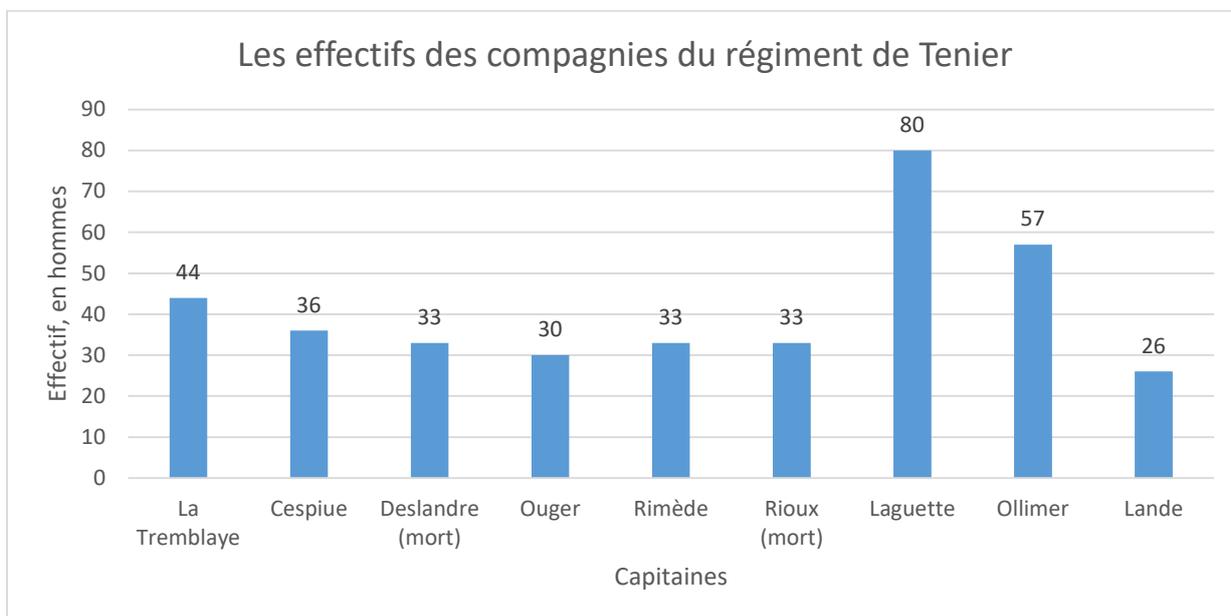
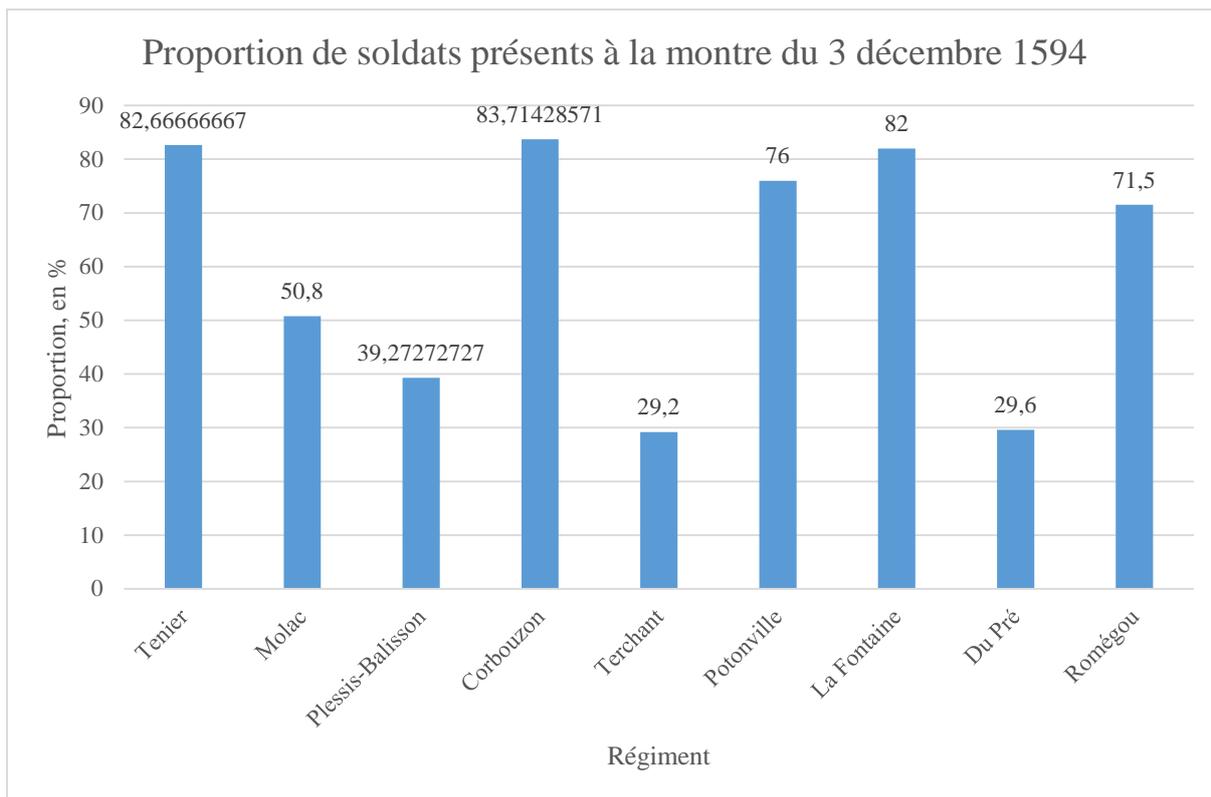


<sup>802</sup> LE GOFF, Hervé, *La Ligue en Bretagne Guerre civile et conflit international (1588-1598)*, Rennes, PUR, 2010, p. 284.

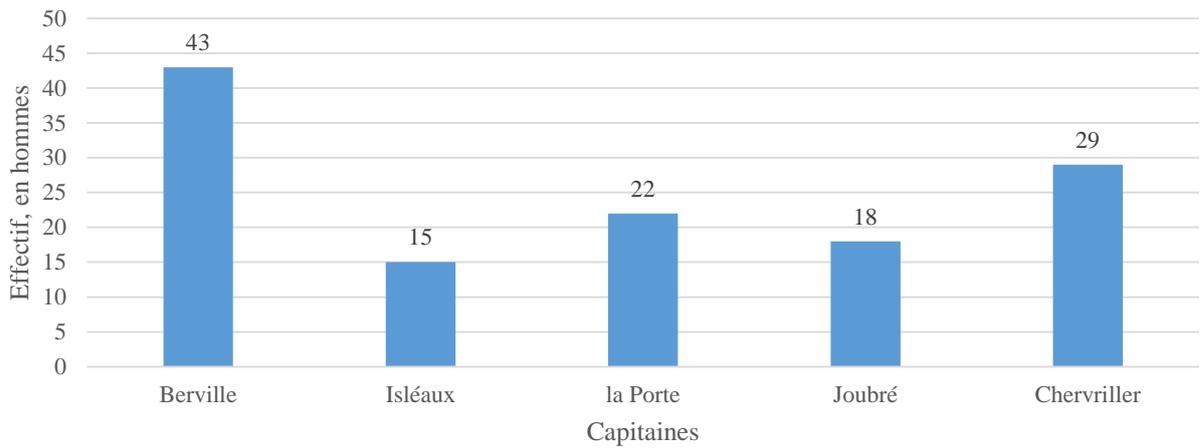
Annexe 16 : L'état de l'armée après le siège de Crozon (3 décembre 1594)<sup>803</sup>



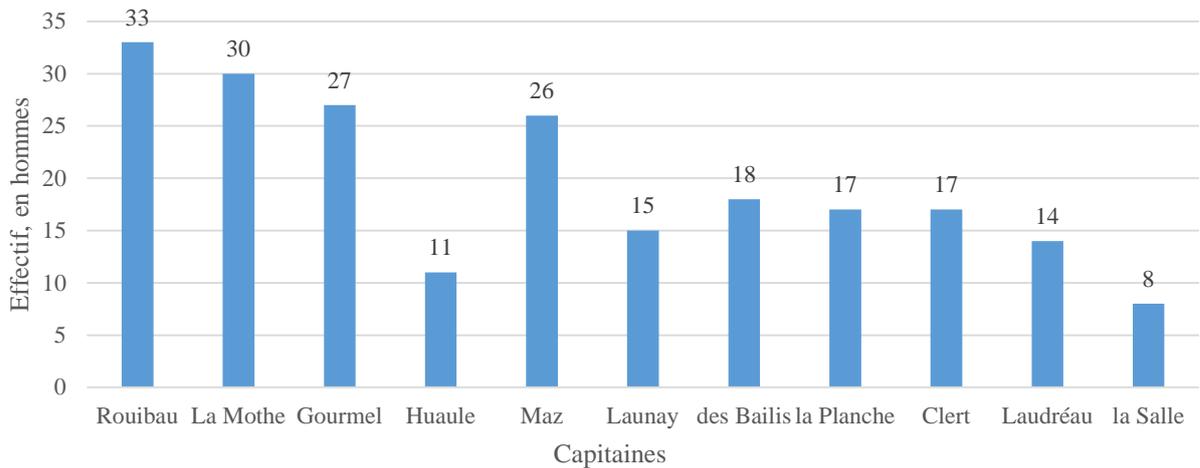
<sup>803</sup> AD35, C2913, f° 69-70, f° 86-90, f° 93-95, f° 105-107, f° 111-113, f° 117-119, f° 127-128, 143-145, f° 151-153.



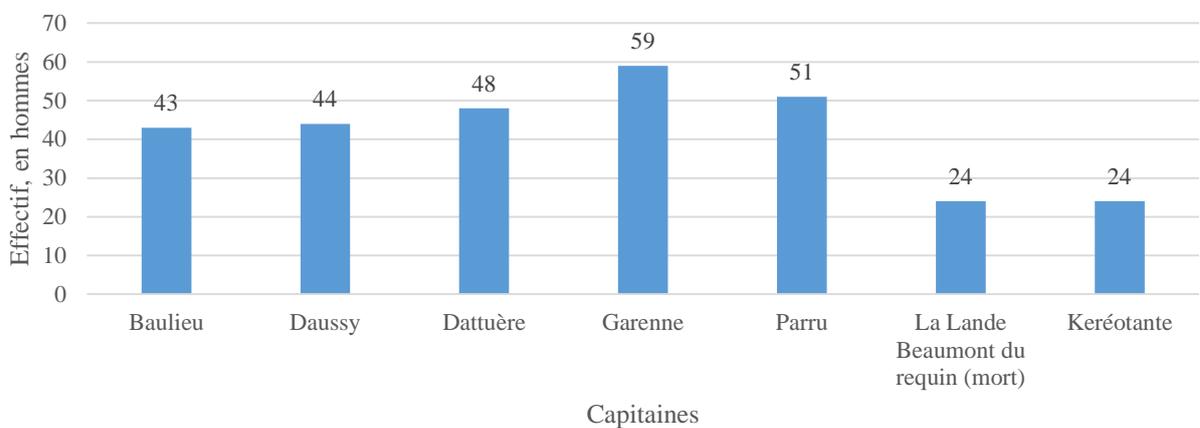
### Les effectifs des compagnies du régiment du baron de Molac

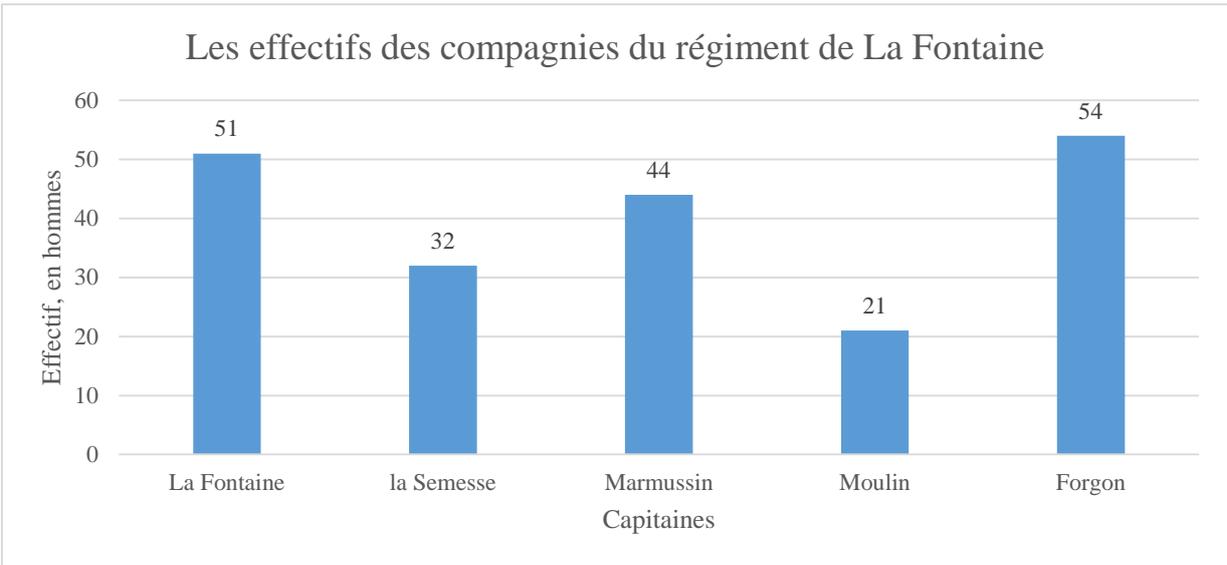
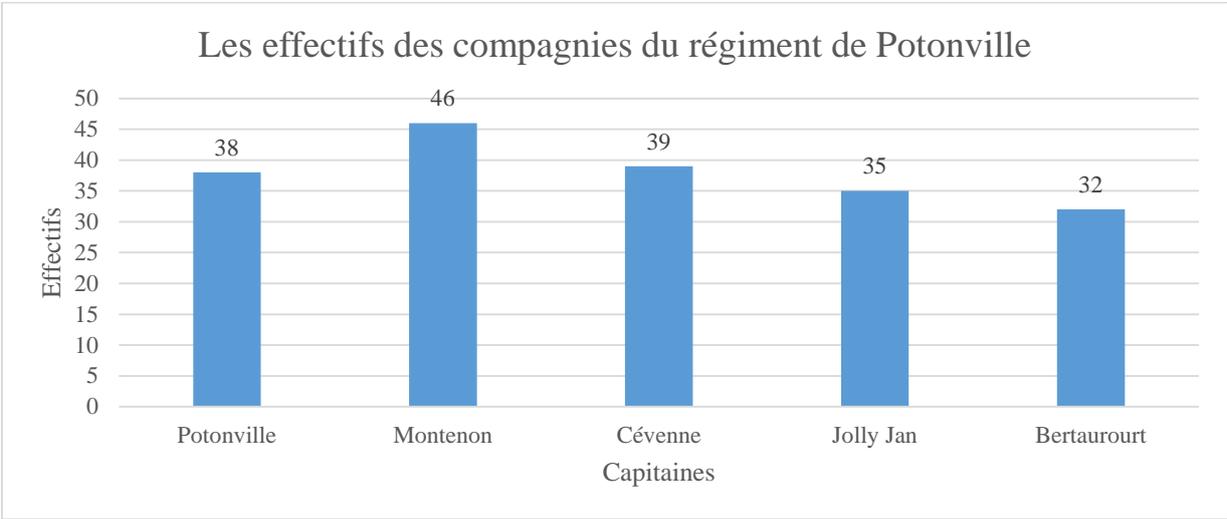
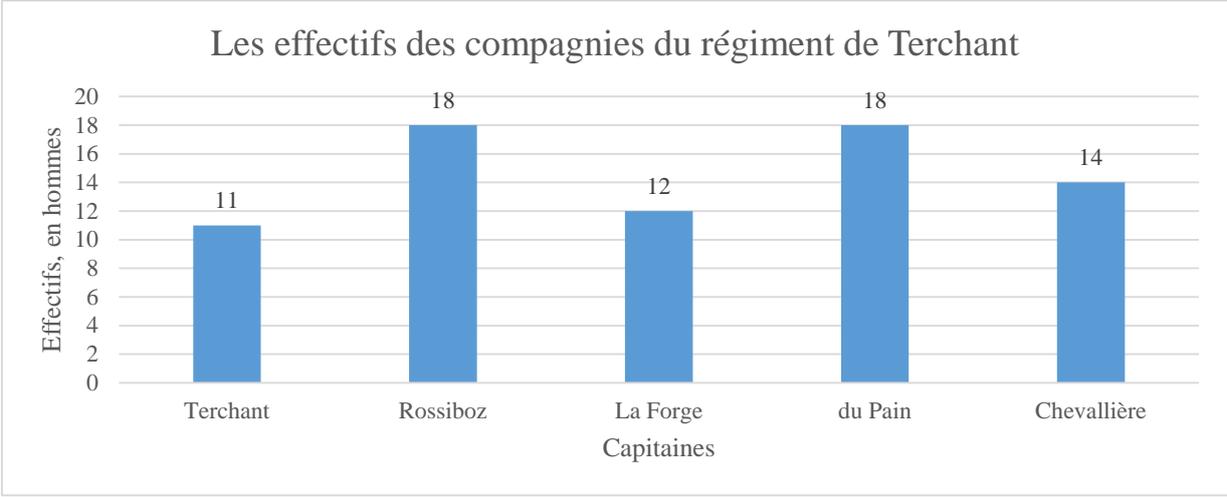


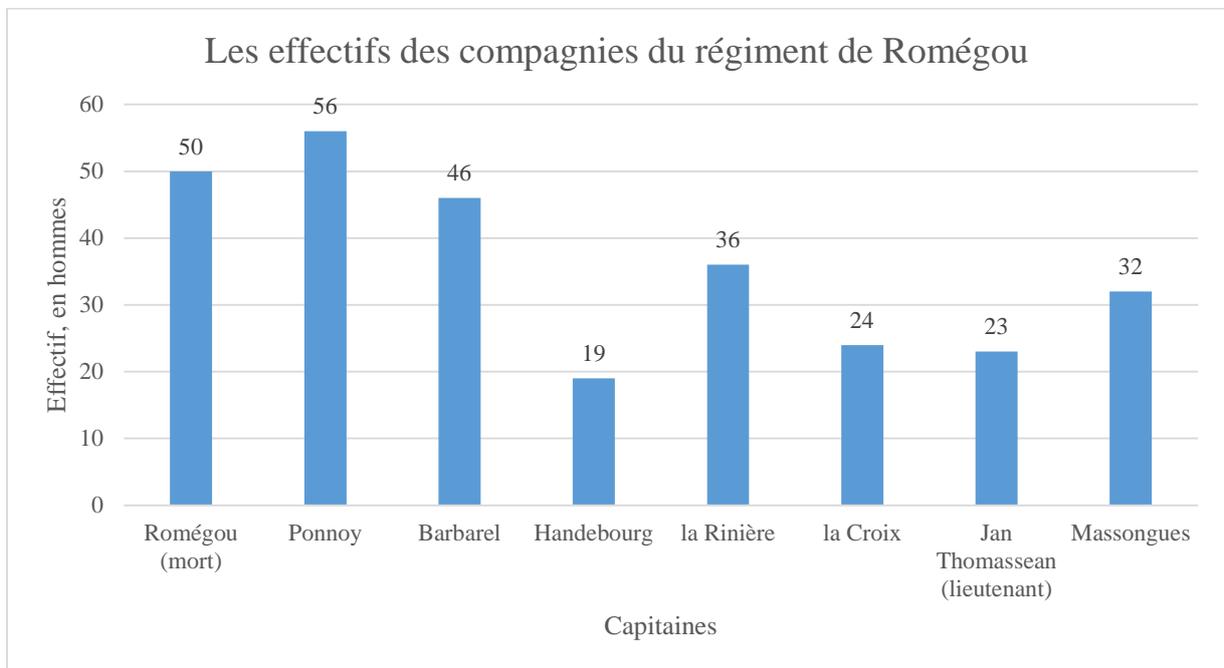
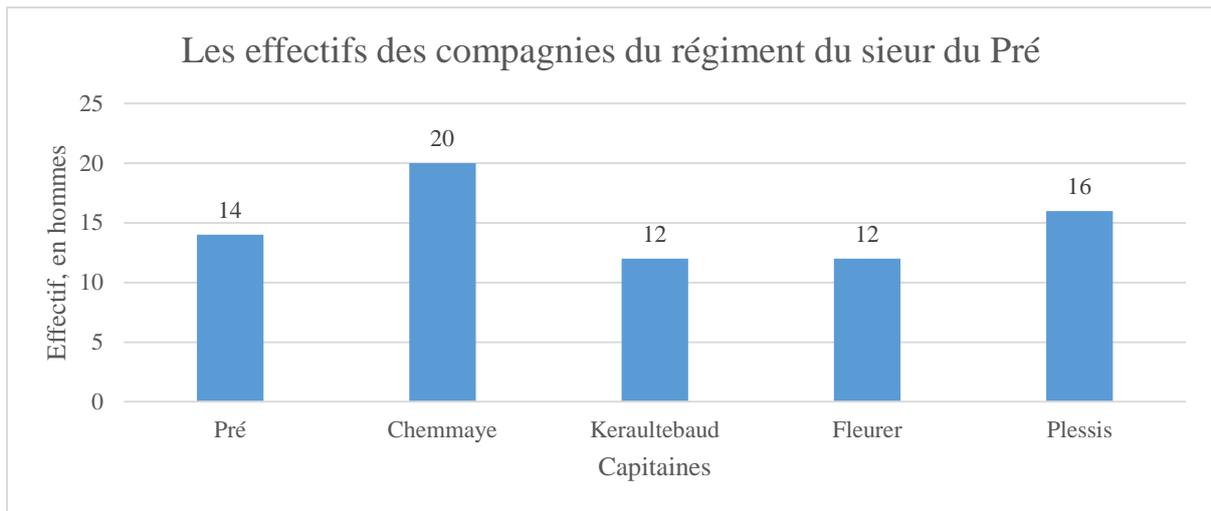
### Les effectifs des compagnies du régiment du Plessis-Balisson



### Les effectifs des compagnies du régiment de Corbouzon

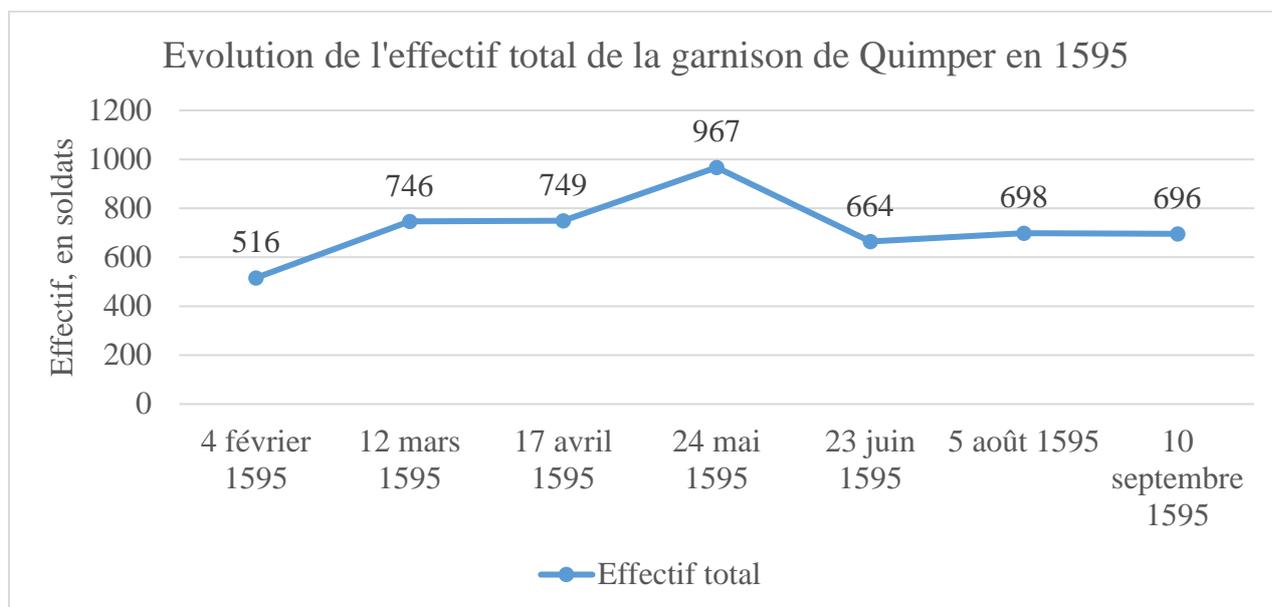
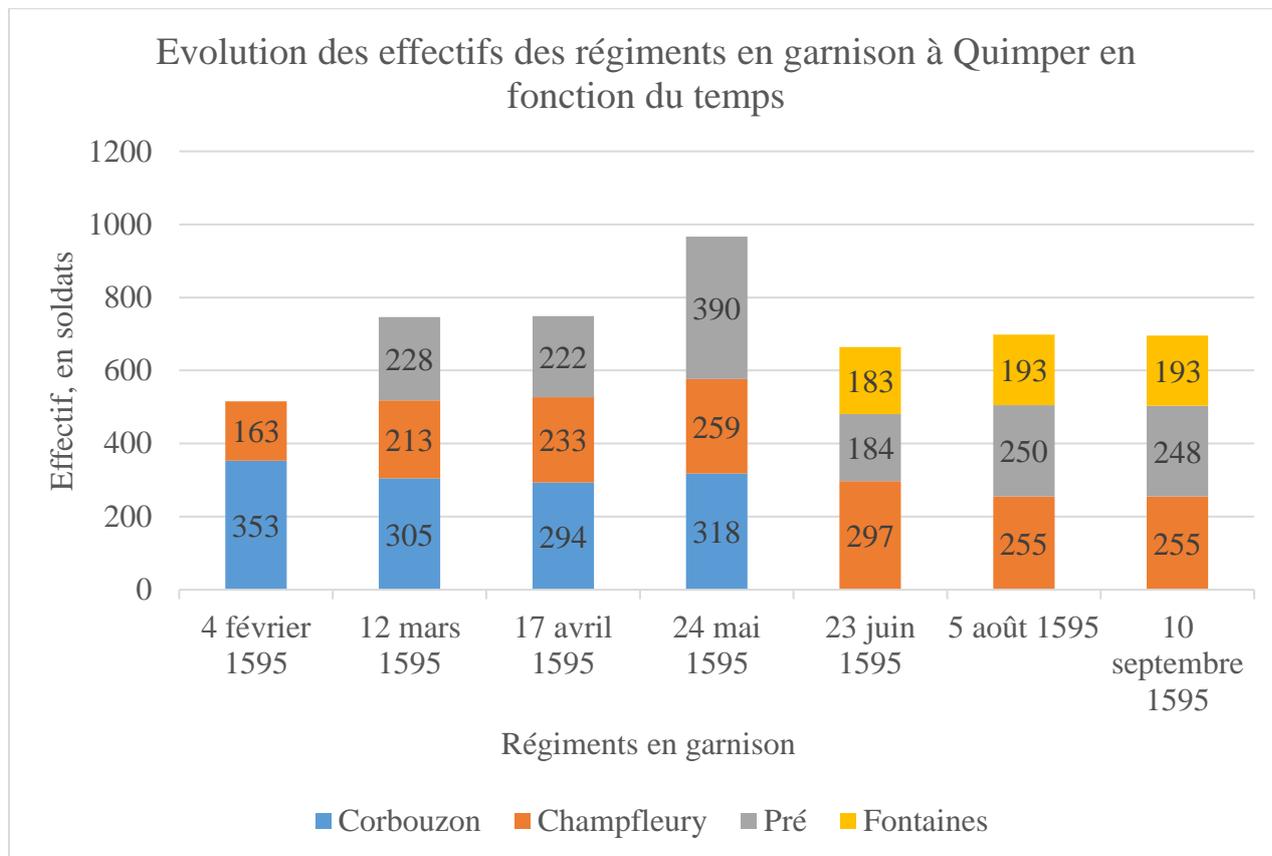






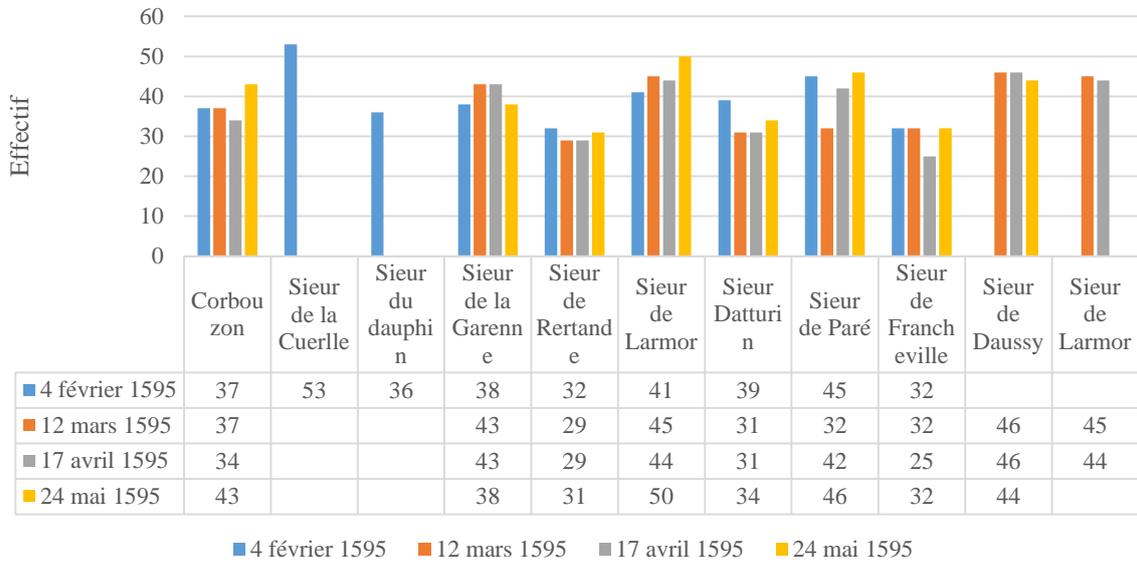
Attention, les noms des capitaines peuvent être sujets à des erreurs de paléographie.

Annexe 17 : Les effectifs de la garnison de Quimper en 1595<sup>804</sup>

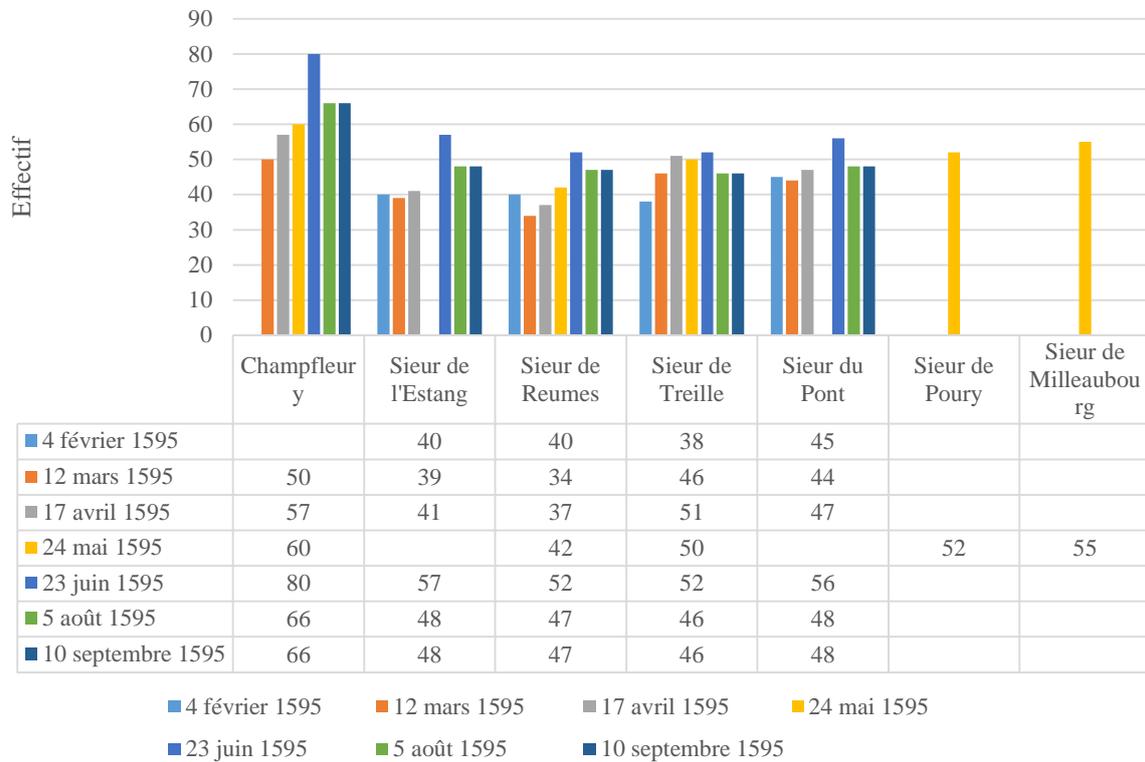


<sup>804</sup> AD35, C2914, f° 486-518. En raison de l'irrégularité des montres, il n'est pas possible de réaliser une courbe des effectifs de l'armée, nous ne pouvons monter que jusqu'au niveau régimentaire. Nous constatons également un usage très probable, et assez peu discret de passe-volants dans le régiment du sieur du Pré pour la montre du 24 mai 1595.

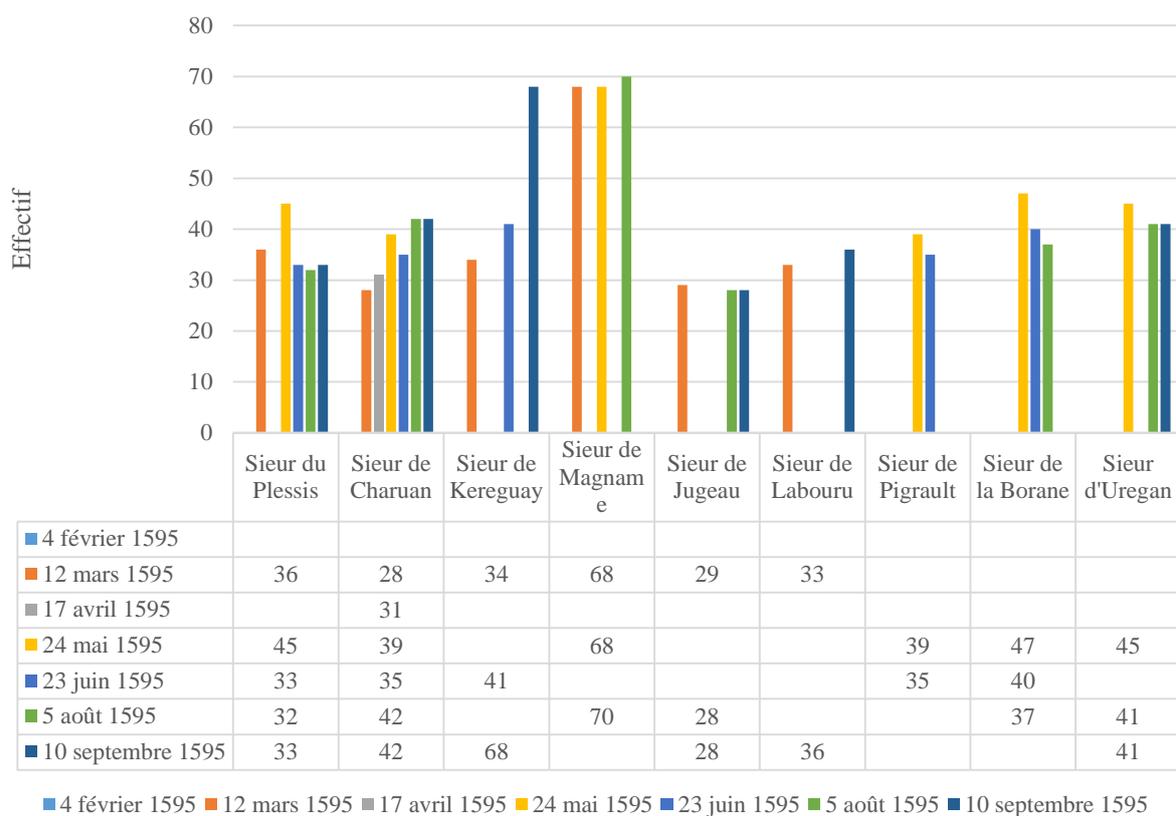
### Les effectifs du régiment du sieur de Corbouzon en garnison à Quimper



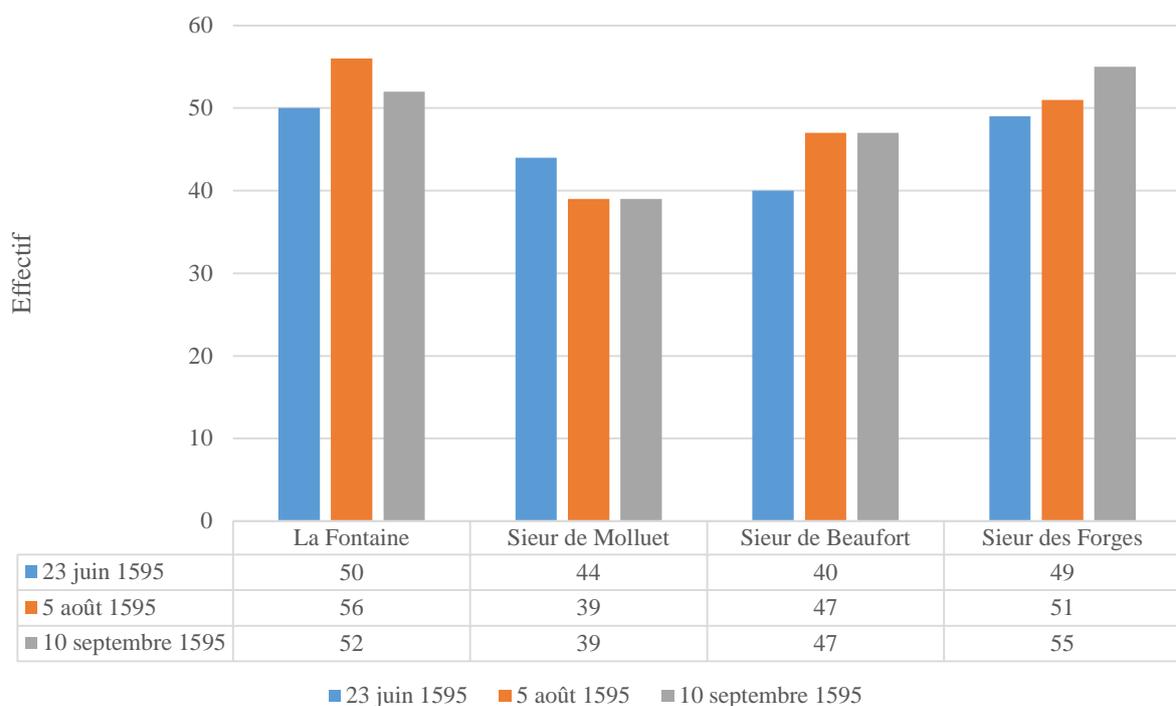
### Les effectifs du régiment du sieur de Champfleury en garnison à Quimper



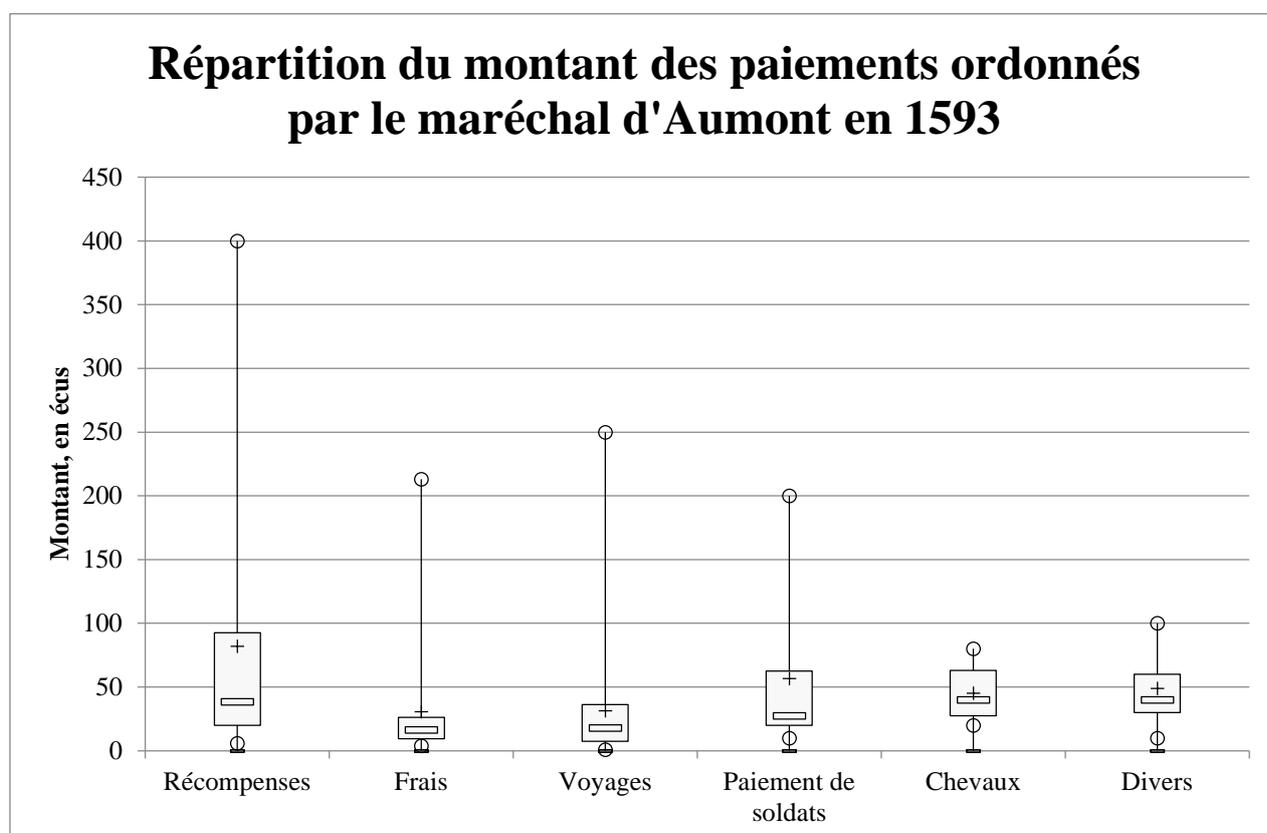
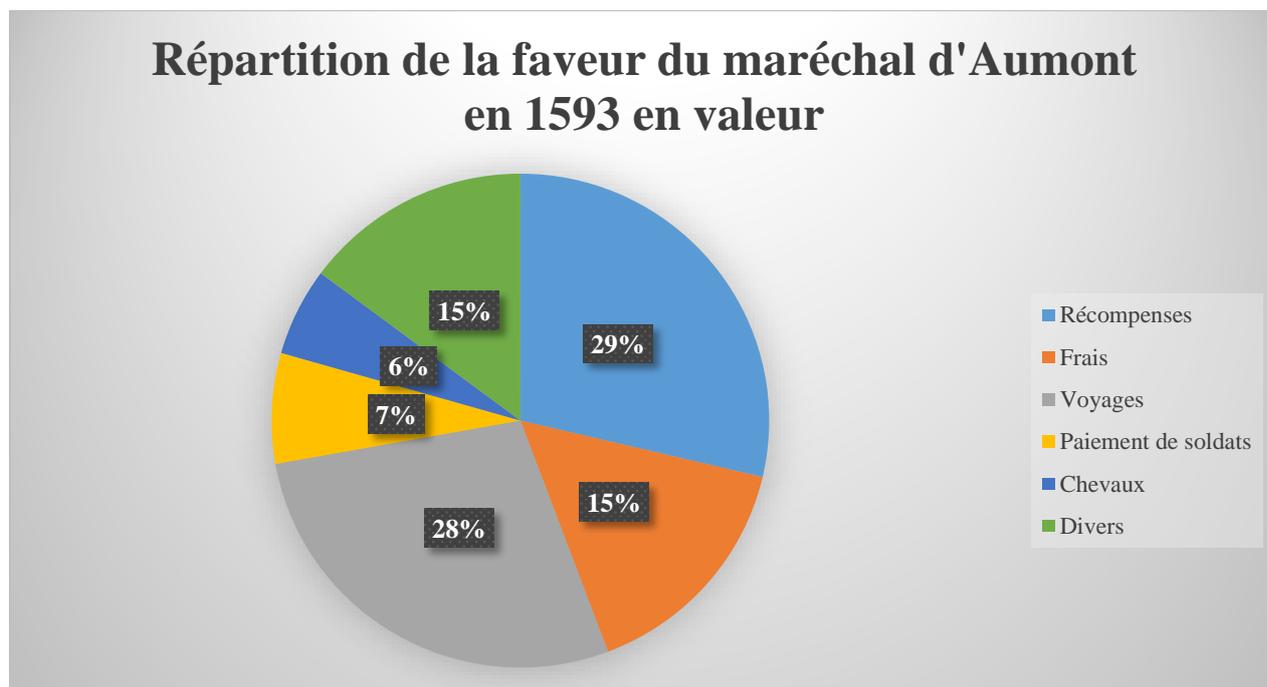
### Les effectifs du régiment du sieur du Pré en garnison à Quimper



### Les effectifs du régiment du sieur de la Fontaine en garnison à Quimper



Annexe 18 : Répartition de la faveur du maréchal d'Aumont en 1593



Annexe 19 : La composition des garnisons (1589-1591-1592-1594-1595-1596)

Les places royales en 1589<sup>805</sup>

Place	Effectif total	Chevaux-légers	Arquebusiers à cheval	Arquebusiers à pied
Rennes	193		193	
Vitré	159			159
Lahaye Torcé	53			53
Blain	400	100	300	
Montfort	92		92	
Fougeray	50		50	
Le Bordage	50		50	
Le Prettay	95	64	31	
La Hunnaudaye	50		50	
Lahec	60		60	
Mesneuf	15			15
Comper	25		25	
Ploërmel	100		100	

---

<sup>805</sup> AD35, C3742.

Les places royales en 1591<sup>806</sup>

Place	Effectif total	Cheveau-légers	Arquebusiers à cheval	Arquebusiers à pied
Rennes	100		50	50
Le Bordage	50		50	
Vitré	200		50	150
Le Bain saint Hillaire des landes	50		25	25
Blain	130	30	50	50
La Bretesche	30	10		20
Saint Mars de la Jaille	50		25	25
Derval	50		25	25
Machecoul	50			50
Bleu Pornic et Port Saint Père	100		50	50
Clisson	130	30	50	50
Malestroit	100		50	50
Guéméné	100	20	50	30
Rostrenan	50		25	25
Brest	180	30	50	100
Tonquédec	70	20	25	25
Coëtfrec	70	20	25	25
La Roche Jaigu	70	20	25	25
Moncontour	150		50	100
Quintin	150		50	100
Saint Briec	30			30
La Hunnaudaye	30		30	
Château de la Latte	30			30
Montfort	75		25	50

<sup>806</sup> AD35, C3669

Ploermël	100		50	50
Québriac	15			15
Comper	30		30	
Couesquen	30		10	20
Combourg	20			20

Les places ligueuses en 1591<sup>807</sup>

Place	Effectif total	Salades	Chevau-légers	Arquebusiers à cheval	Arquebusiers à pied
Nantes	275		75		200
Primel	25				25
Guérande	100				100
Ancenis	80	40			40
Saint Mars	60		20		40
Le Ponthus	25				25
Plessis-Bertrand	30				30
Dinan	480		80		400
Lamballe	120	20			100
Guingamp	240		40		200
Morlaix	260		40		220
Quimper	140		40		100
Concarneau	130		30		100
Hennebont	200				200
Vannes	250		50		200
Redon	650		50		600
La Boissière	70	20			50
Château de Succianyo	30				30

<sup>807</sup> AUDREN DE KERDREL, « Documents inédits... », *op.cit.*, pp. 236-243.

Eleven	12				12
Josselin	130		30		100
Pontivy	70	20			50
La Chèze	60	20			40

Les places royales en 1592<sup>808</sup>

Place	Effectif total	Cheveau-légers	Arquebusiers à cheval	Arquebusiers à pied
Rennes	556	66	30	460
Le Bordage	93	33	60	
Vitré	196	66	50	80
Mesneuf	12		12	
Châtillon	73	33		40
Hédé	70	20		50
Derval	121	66	25	30
Clisson	350	100	50	200
Malestroit	445	100	75	270
Brest	216	66	50	100
Guingamp	666	66		600
Tonquédec	73	33		40
La Roche Jaigu	70	20	25	25
Coëtnisan	30			30
Rostrenen	216	66	50	100
Moncontour	241	66	25	150
La Hunnaudaye	25			25
Château de la Latte	66	33		33
Paimpol	200			200

<sup>808</sup> AD35, C3669

Montfort	191	66	25	100
Ploërmel	216	66	50	100
La Musse	12			12
Comper	12		12	
Couesquen	30		10	20
Combourg	20			20
Montmuran	83	33		50
Broon	50	20		30

Les places royales en 1594<sup>809</sup>

Place	Effectif total	Gendarmes	Salades	Chevau-légers	Arquebusiers à cheval	Arquebusiers à pied
Rennes	450	50				400
Bordage	83			33		50
Châtillon	70			20		50
Vitré	170	50			40	80
Hédé	100					100
Clisson	500		50		50	400
Malestroit	300	50				250
Lobière	83			33	50	
Brest	Renvoi à la gestion de Sourdéac					
Guingamp	650	50				600
Coëtnisan	53	38				15
Tonquédec	73			33		40
Moncontour	235		35			200
La Latte	Renvoi à la gestion de Julien Fainger, trésorier des fouages					
Bréhat	30					30
Montfort	160		50	30		80

<sup>809</sup> AD35, C2913, f° 295-383.

Ploermël	183			33		150
Combourg	40					40
Montmuran	65		35			30
Broon	63			33		30
Couesquen	32				32	
Pontorson	50		50			
Québriac	150		50			100
Concarneau	210		30		30	150
Primel	85			35		50
Pont l'Abbé	100			50		50

Les places royales en 1595<sup>810</sup>

Place	Effectif total	Salades	Chevaux-légers	Arquebusiers à cheval	Arquebusiers à pied
Rennes	370	50		20	300
La Guerche	330			30	300
Le Bordage	83		33		50
Châtillon	70		20		50
Vitré	470	50		70	350
Hédé	380			30	350
Clisson	165	35		30	100
Malestroit	363	50	33	30	250
Brest	433	50	33	50	300
Guingamp	400	50	50		300
Moncontour	465	35		30	400
Château de la Latte	30				30
Montfort	170	90			80

<sup>810</sup> AD35, C3669.

Ploëmel	163		63		100
Combourg	40				40
Montmuran	70	40			30
Broon	70		30		40
Couesquen	32				32
Pontorson	50	50			
Québriac	150	50			100
Primel	85		35		50
Morlaix	365	65			300
Concarneau	180	30		30	120
Pont l'Abbé	30				30
Quimper	460		80	30	350
Corlay	120		50	30	40
Verdelet	30		30		

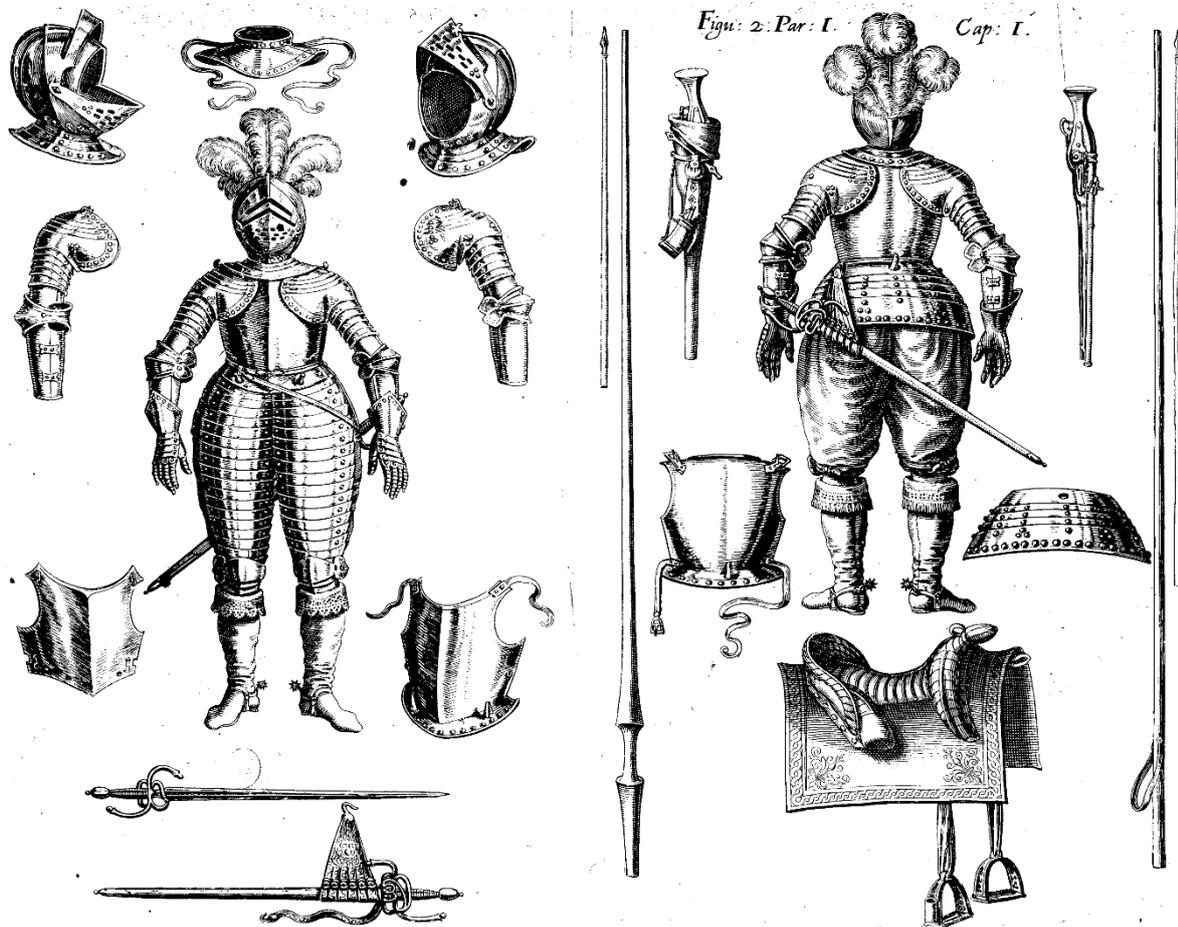
Les places royales en 1596<sup>811</sup>

Place	Effectif total	Salades	Chevau-légers	Arquebusiers à cheval	Arquebusiers à pied
Rennes	520	90	30		400
La Guerche	30				30
Le Bordage	80		30		50
Châtillon	60		20		40
Vitré	230	50		30	150
Clisson	190	30			160
Ancenis	50				50
Malestroit	400	50	30		320
Brest	250	50			200
Guingamp	370	40	30		300

<sup>811</sup> AD35, C3750.

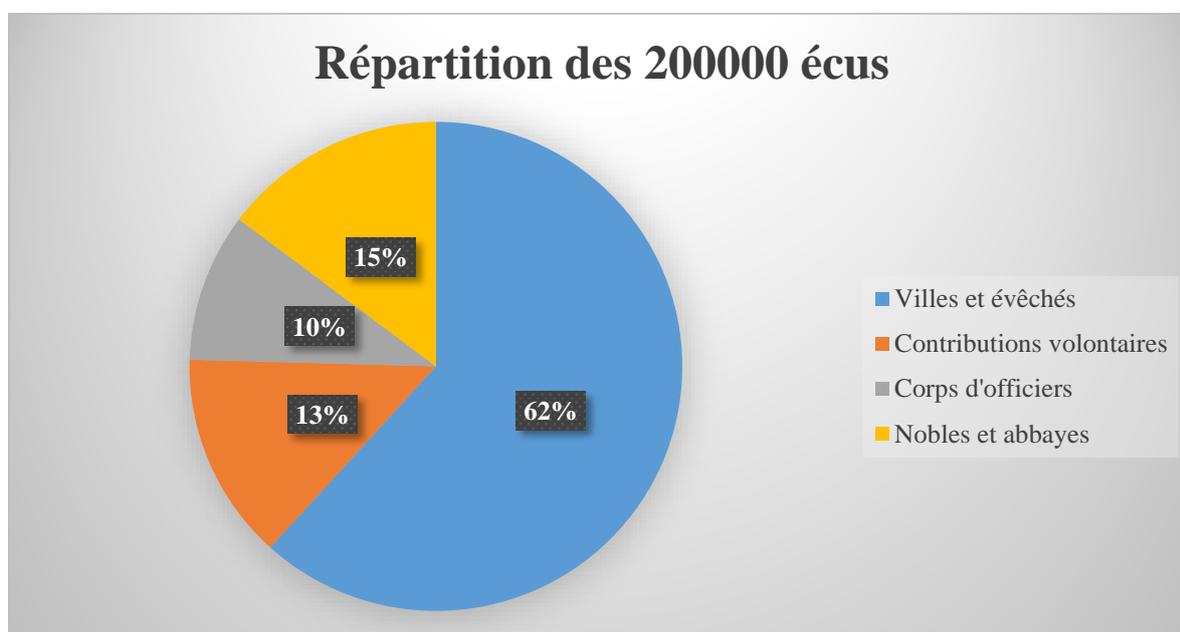
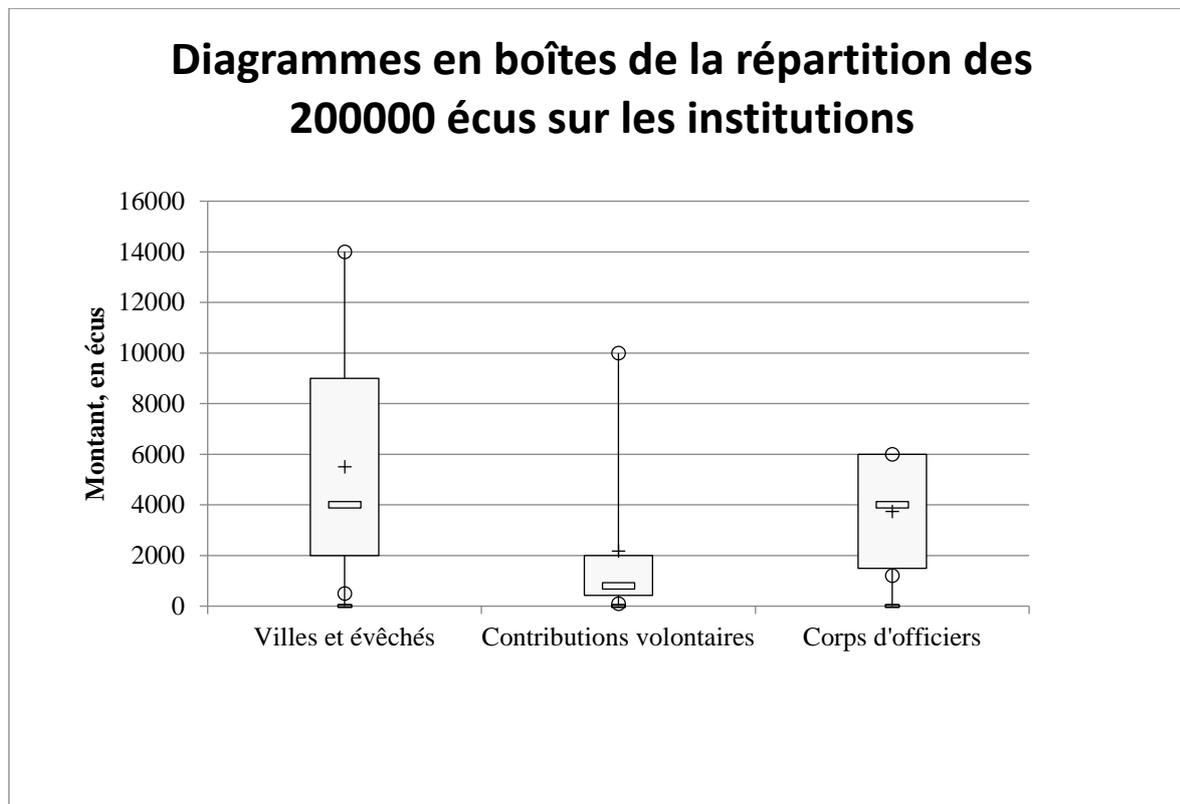
Moncontour	220	40			180
Paimpol	80				80
Château de la Latte	30				30
Montfort	90	30			60
Ploërmel	30				30
Montmuran	10				10
Broon	60		30		30
Pontorson	50	50			
Québriac	111	31			80
Primel	30				30
Morlaix	310	60			250
Concarneau	190	40			150
Quimper	320				320
Corlay	115		35		80
Redon	250	50			200
Comper	50				50
Saint Marc de la Jasle	80				80
Tallar	50	50			

Annexe 20 : l'équipement d'un cavalier<sup>812</sup>

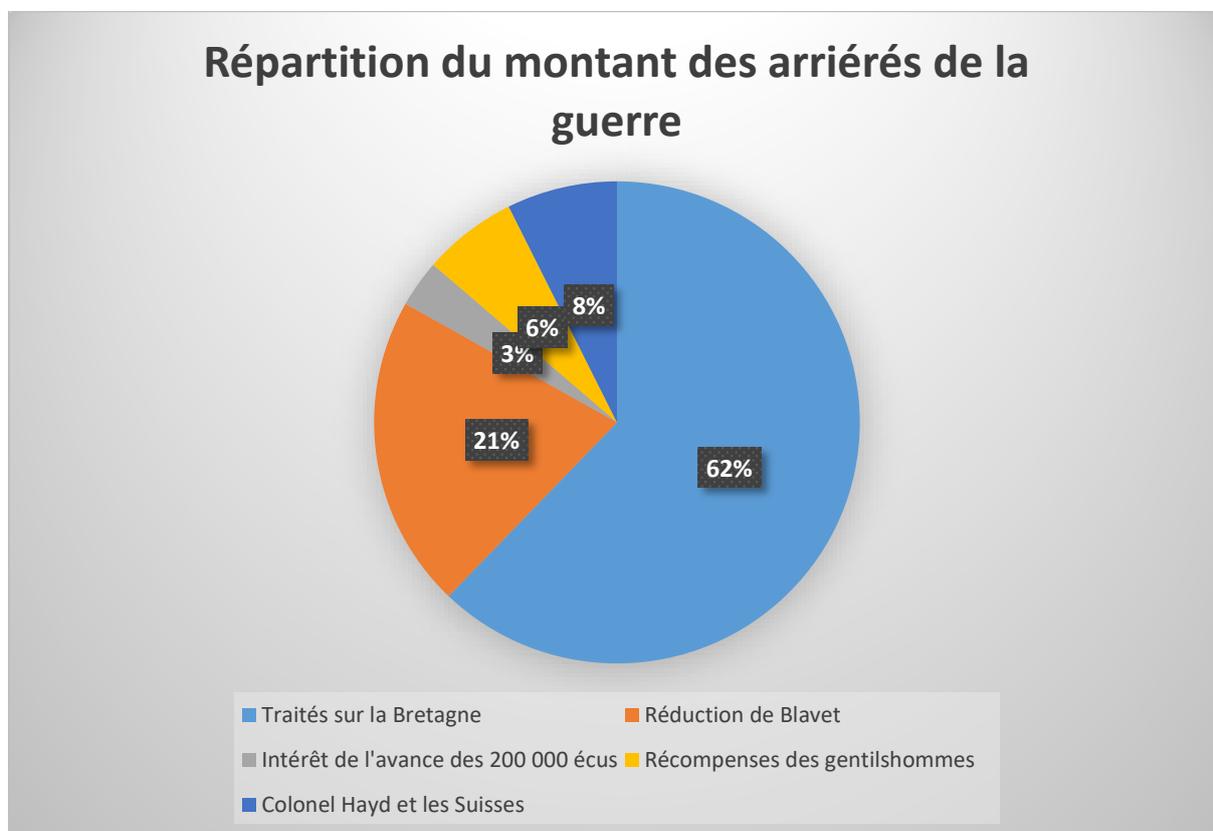


<sup>812</sup> WALLHAUSEN, Johann, *Art militaire à cheval*, Paul-Jacques, Francfort, 1616, p. 24, p. 32.





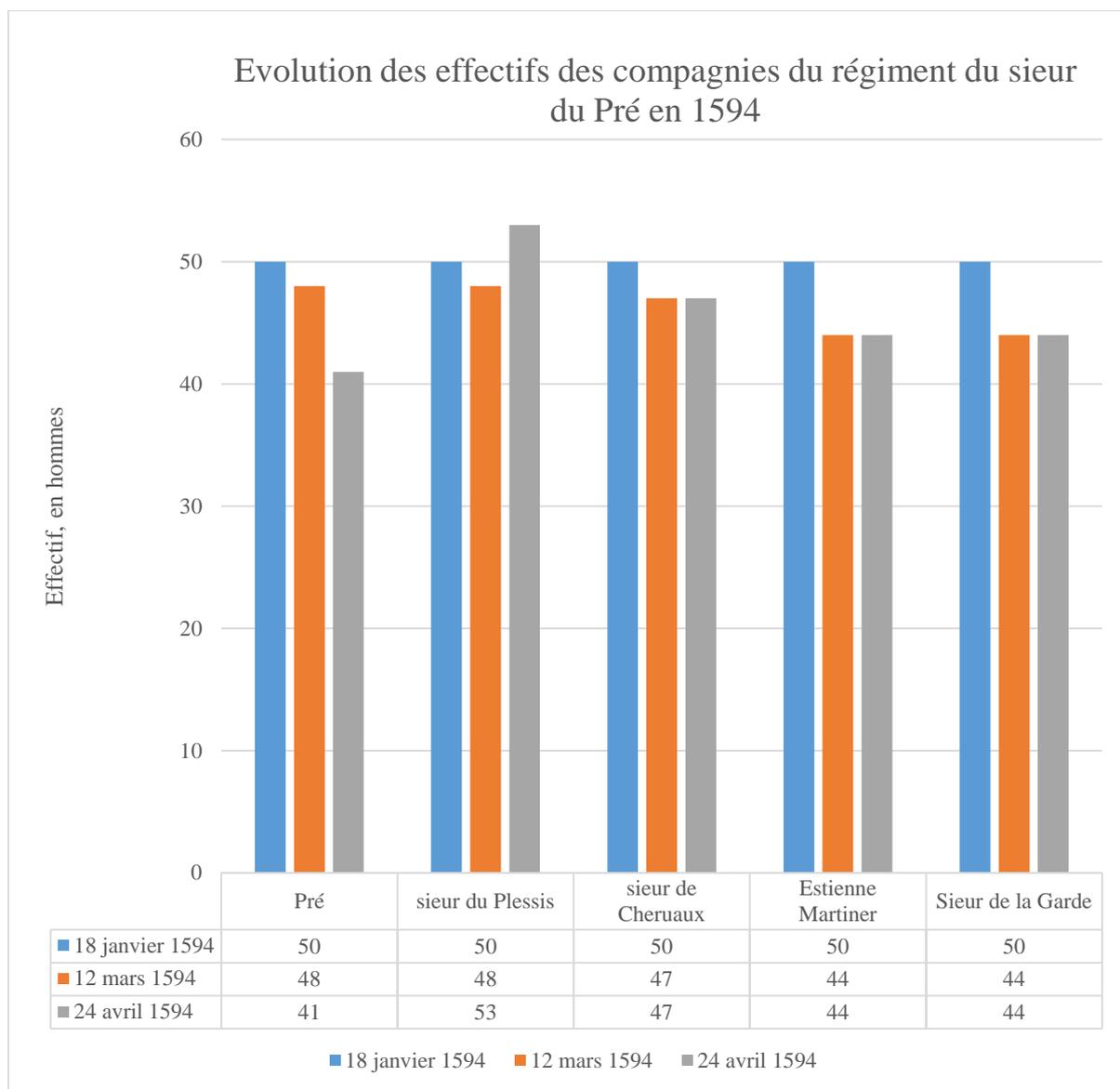
<sup>813</sup> AD35, C2645, f° 74-89. La contribution de l'évêché de Léon, de 35000 écus est de loin la plus importante, l'inclure aurait écrasé le niveau des contributions volontaires, et celle des corps d'officiers. Celles des nobles bretons sont bien plus réduites.



Type d'arriéré	Montant (en écus)
Traités sur la Bretagne	592000
Réduction de Blavet	200000
Intérêt de l'avance des 200 000 écus	30000
Récompenses des gentilshommes	60000
Colonel Hayd et les Suisses	70000
<b>Total</b>	<b>952000</b>

<sup>814</sup> AD35, C2645, f° 161-164.

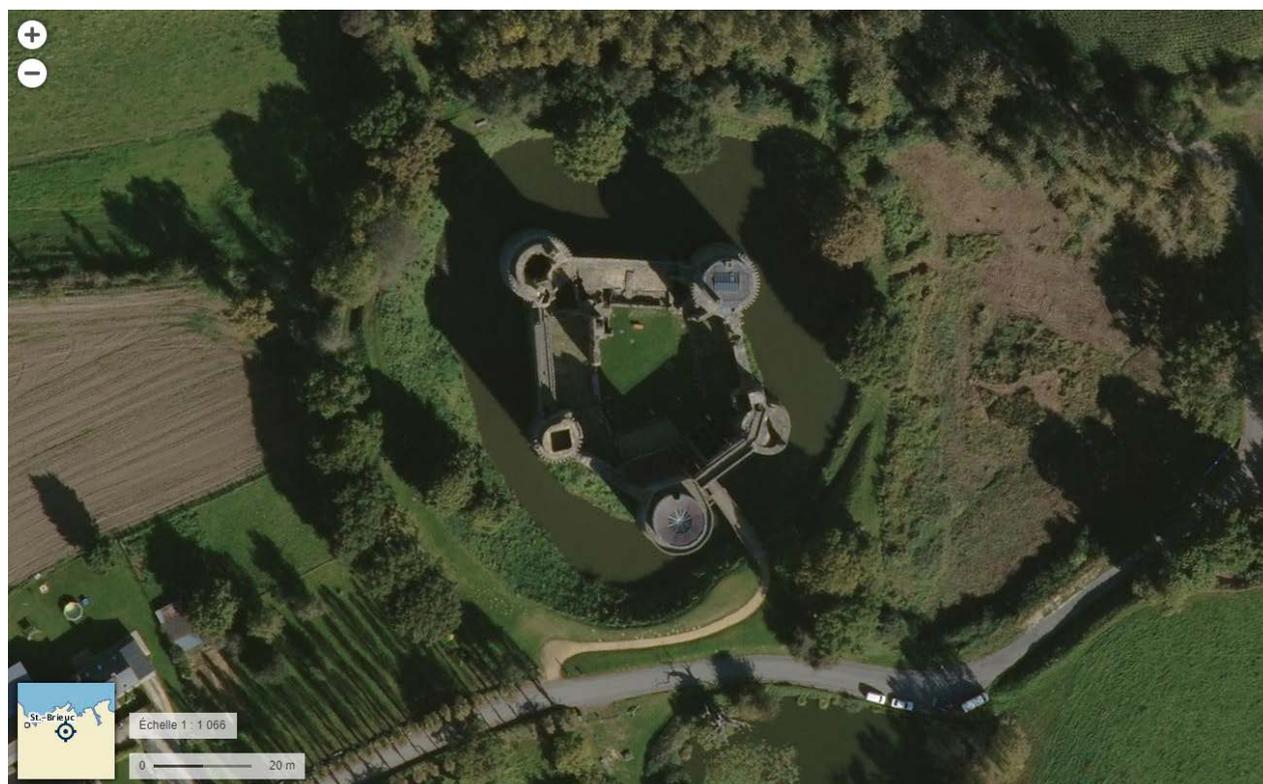
Annexe 23 : Un exemple de recours aux passe-volants, le régiment du sieur du Pré en 1594<sup>815</sup>



<sup>815</sup> AD35, C2914, f° 120-126. Les passe-volants semblent utilisés de manière assez discrète ici.

## Annexe 24 : Des châteaux des guerres de la Ligue<sup>816</sup>

Photographie 1 : le château de la Hunnaudaye



Données cartographiques : © IGN, Mégalis Bretagne +

<sup>816</sup> Photographies aériennes réalisées par IGN, Mégalis Bretagne, disponible en ligne <https://www.geoportail.gouv.fr/carte> [consulté le 12 juin 2019].

Photographie 2 : Le château de Tonquédec



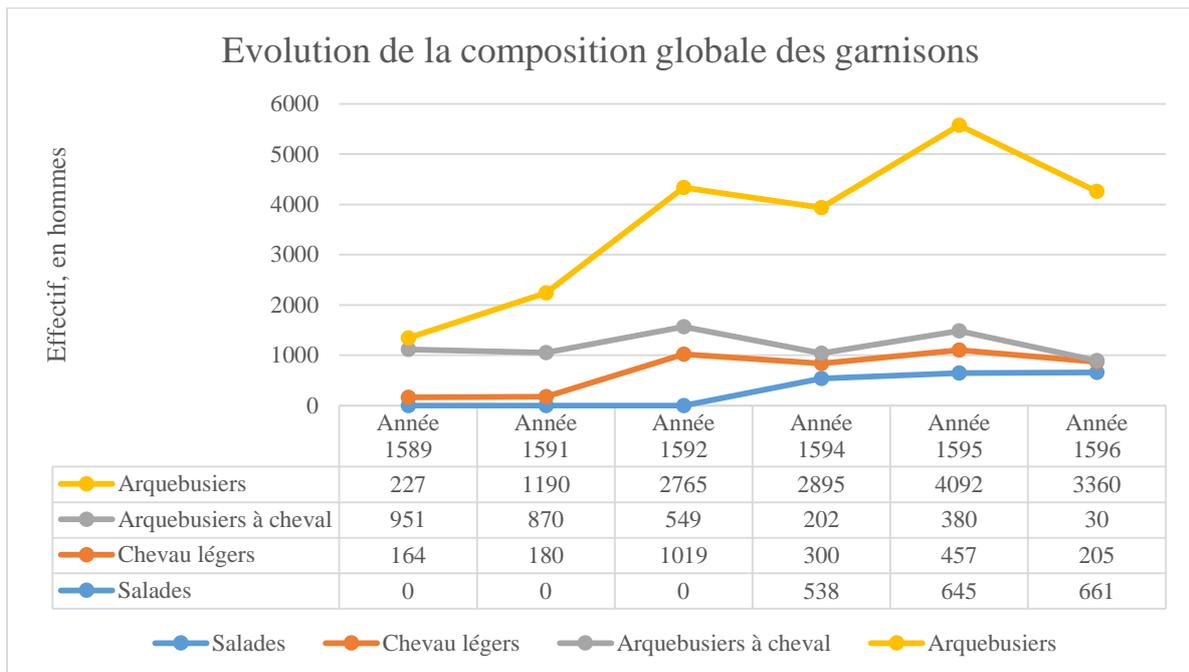
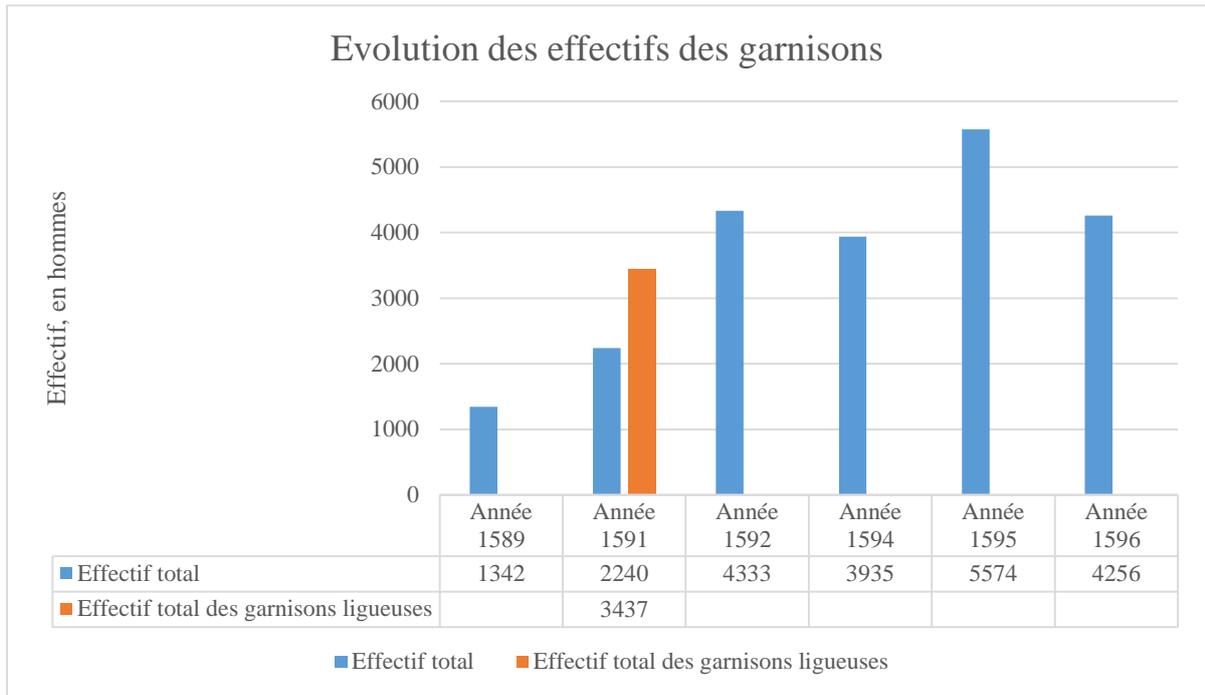
Annexe 25 : Les capitaines des régiments du Plessis-Balisson, de Bourglevesque, et du Terchant<sup>817</sup>

Année	Plessis-Balisson	Bourglevesque	Terchant
1593	Sieur du Plessis-Balisson Sieur Lomban Augustin Duhuit Sieur de la Salle Sieur du Fort François Delaunay Ollivier de Lungloyer Sieur du Vaillis Sieur du Maz	Pierre Goupil Abraham Goupil Arnault de Garberye Sieur de la Péruire Pierre Melon	Sieur du Terchant Sieur de Beaumont André Ebianroyer Sieur du Tesseuron
1594	Sieur de Huaule Sieur de Launay Sieur du Fou Sieur de la Planche Sieur de la Salle Sieur des Ballis Sieur du Maz Sieur de la Portière Sieur du Choizé Sieur de l'Estang Sieur de la Mothe	Pierre Goupil Abraham Goupil Pierre Melon	Sieur du Terchant Sieur de Beaumont Clouvis du Tesseuron Sieur de la Chevallière Jacques du Puy
1595	Sieur de la Salle François de Launay Sieur de la Planche Sieur de la Lande Sieur du Maz Sieur de Fonsay Sieur de la Huaule		Sieur du Terchant Sieur de Beaumont Jacques du Puy Sieur de la Chevallière Mathurin de Malletere

<sup>817</sup> AD35, C2912, f° 38-43, f° P48-51, f° , C2913, f° 73-90, f° 101-108 f° 149, C2914, f° 90-99, f° 107-109, f°124. Le régiment de Bourglevesque est payé en 1595 par Jean Frousso, commis à la recette des fouages de l'évêché de Léon, les noms des capitaines ne sont donc pas disponibles cette année-là.

	Sieur du Fort/Fou		
	Sieur de la Branche		
	Sieur de la Fontaine		
	Sieur de la Mothe		

### Evolution de l'effectif total des garnisons



Annexe 26 : Transcription d'une copie d'un rôle de montre<sup>818</sup>

Régiment du sieur de Lignery

A cinquante six hommes de guerre à pied francoys  
du régiment du sieur des Lignery commandez par Josué  
Gombault sieur de Champfleury leur cappitaine et  
premier cappitaine dudit régiment la somme de neuf cens  
trente six escuz pour leur estat, solde et appointement  
durant quatre moyz environ commencez ledit IX<sup>e</sup>  
de septembre oudit an M V<sup>C</sup> IIII<sup>XX</sup> XIII et finy a  
pareil jour du moys de janvier M V<sup>C</sup> IIII<sup>XX</sup> XIII  
quelle somme a este païé en vertu de l'estat  
de mondit seigneur le mareschal et du Pré  
datté du VIII<sup>e</sup> jour de septembre audit an MV VC IIII<sup>XX</sup>  
XIII et aux appointemens y rapportez, asscavoir audict  
Champfleury XXXIII écus un tiers à son lieutenant XX écus à son  
enseigne XVIII écus et à ung sergent VI écus II tiers  
et à chascun desdits soldatz III écus, le tout par moyz  
et sans compter le pain d'amunicion qu'ilz ont eu  
chacun jour d'iceux, de laquelle compagnie monstre  
et reveue a esté faicte en un champ près ladite  
ville de la Guierche par lesdits de Cery et Catillon commissaire  
et controleur ordinaire des guerres susdits le VI<sup>e</sup> jour de  
janvier oudit an M V<sup>C</sup> IIII<sup>XX</sup> XIII, ainsy qu'il est plus  
amplement porté par les rooles de presentation et en  
parchemin de ladite monstre d'eux signez cy renduz  
avec ledit estat cy devant datté lequel servira cy endroit  
et pour les autres articles cy apres faisant mention  
dudit régiment en vertu desquelz demande ledit comptable  
ladite somme luy estre alloué, cy IX<sup>C</sup> XXXVI écus

---

<sup>818</sup> AD35, C2912, f° 73. Transcription réalisée par Philippe HAMON.

## Table des figures

Figure 1 Solde d'une compagnie de gendarmes _____	27
Figure 2 Solde d'une compagnie de cheveu-légers _____	28
Figure 3 Solde d'une compagnie de salades _____	29
Figure 4 Solde d'une compagnie d'arquebusiers à cheval _____	31
Figure 5 Organisation et paiement du régiment de Suisses _____	32
Figure 6 Solde d'une compagnie de gens de guerre à pied français _____	34
Figure 7 Solde d'une compagnie de pionniers _____	39
Figure 8 L'arrière-ban de Léon en 1595 _____	75
Figure 9 Les officiers poursuivis par les Etats de Bretagne en novembre 1595 _____	128
Figure 10 Les titulaires des fermes sur le vin, taxé à 6 écus par pipe (1594-1598) _____	129
Figure 11 Comparaison entre les principales formes d'affrontement _____	163
Figure 12 Les réductions d'effectifs de 1595 _____	181

## Table des annexes

Annexe 1 :	Glossaire des termes militaires	225
Annexe 2 :	Répartition géographique des revenus	229
Annexe 3 :	Répartition des sources des revenus	233
Annexe 4 :	Evolution des revenus totaux	236
Annexe 5 :	Répartition des dépenses	237
Annexe 6 :	Les officiers de l'armée	243
Annexe 7 :	Cartes statistiques des garnisons	246
Annexe 8 :	Les montants des montres	252
Annexe 9 :	Les durées de services selon les montres	255
Annexe 10 :	Les régiments français au cœur du conflit	257
Annexe 11 :	Les effectifs du corps expéditionnaire espagnol	258
Annexe 12 :	Les effectifs espagnols à Crozon	259
Annexe 13 :	Le réseau économique breton au milieu du XVIIème siècle	260
Annexe 14 :	La carte des paroisses de Bretagne de Jean Hardy	261
Annexe 15 :	Les opérations du corps expéditionnaire anglais	262
Annexe 16 :	L'état de l'armée après le siège de Crozon (3 décembre 1594)	263
Annexe 17 :	Les effectifs de la garnison de Quimper en 1595	268
Annexe 18 :	La faveur d'Aumont en 1593	271
Annexe 19 :	La composition des garnisons	272
Annexe 20 :	L'équipement d'un cavalier	280
Annexe 21 :	La répartition des 200000 écus pour finir la guerre	282
Annexe 22 :	Les arriérés de la guerre	283
Annexe 23 :	Les passe-volants en 1594 dans le régiment du sieur du Pré	284
Annexe 24 :	Des châteaux du temps de la Ligue	285
Annexe 25 :	Les capitaines des régiments de Bourglevesque, de Terchant, et du Plessis-Balisson	287
Annexe 26 :	Une copie d'un rôle de montre en 1593	289

# Table des matières

Liste des abréviations utilisées	3
Remerciements	4
Introduction	6
Avertissement au lecteur	24
1 L'armée royale : anatomie d'une institution	25
1.1 Constitution	25
I) Les corps de l'armée	25
A) La cavalerie	26
1) Les gendarmes	26
2) Les chevau-légers	27
3) Les salades	29
4) Les arquebusiers à cheval	30
B) Infanterie	31
1) Suisses et lansquenets	31
2) Arquebusiers	33
3) Piquiers et hallebardiers	35
C) Artillerie	36
1) Caractéristiques tactiques fondamentales	36
2) Les bouches à feu	37
3) Les pionniers	39
II) Armée de campagne, armée de garnison	40
A) Les garnisons	40
1) Composition	40
2) Missions	41
3) Menaces	42
B) Des garnisons à l'armée de campagne	43
1) Différences d'organisation	43
2) Les quartiers d'hiver	44
C) L'armée de campagne	46
1) Fonctions opérationnelles	46
2) Organisation	47
3) Les difficultés pour faire campagne	48
III) L'évolution des effectifs	49

A)	Créer et maintenir une armée	49
1)	Recruter les hommes	50
2)	Règlements et discipline	51
3)	La vie militaire	52
B)	Répartition numérique en fonction du temps	53
1)	1589-1593 : une armée limitée	53
2)	1594-1595 : le temps des campagnes victorieuses	54
3)	1596-1598 : trêves, négociations, stagnation	55
C)	Usure des effectifs	56
1)	La désertion	56
2)	La maladie	57
3)	Les combats	58
1.2	Répartition	59
I)	Les missions de l'armée	59
A)	Contrôler les places fortes	60
1)	Typologie des places fortes	60
2)	La protection des places fortes royales	61
3)	Réduire le potentiel des places ligueuses	62
B)	Renverser l'équilibre stratégique	63
1)	Sécuriser les axes de communication	64
2)	L'enjeu des ressources fiscales	65
3)	Neutraliser les chefs ennemis	66
C)	Vaincre les ennemis	67
1)	L'élimination des brigands	67
2)	Amener les ligueurs à la reddition	68
3)	Arrêter les Espagnols	70
II)	Les théâtres d'opérations	71
A)	Répartition des garnisons	71
B)	Haute-Bretagne	72
C)	Basse-Bretagne	73
III)	Les auxiliaires	74
A)	Le ban et l'arrière-ban	74
B)	Les levées paysannes	76
C)	Les milices bourgeoises	77
1.3	Les usures	78

I)	Typologie des usures	78
A)	Les maladies	78
B)	Les désertions et brigandages	79
C)	Les combats	80
II)	Causes des usures	81
A)	Les conditions sanitaires	82
B)	L'appât du gain	83
C)	Le mécontentement des soldats	84
III)	Un manque chronique de solutions	85
A)	Un service de santé quasi-inexistant	85
B)	Un contrôle des troupes limité	86
C)	Les problèmes de paiement des soldes	87
2	Du stratégique au tactique	89
2.1	L'« état-major », une autonomie opérationnelle	89
I)	Les lieutenants-généraux, des proconsuls ?	89
A)	Le rôle du roi dans l'organisation des campagnes	90
B)	Des chefs de guerre	91
C)	Des figures de la politique provinciale	92
1)	Les relations avec les Etats	92
2)	Le Parlement de Bretagne	94
3)	La question des villes prises	95
II)	L'entourage des lieutenants-généraux	96
A)	Des fonctions variées	96
B)	Un important rang social	97
C)	Supplétifs ou substitutifs ?	98
III)	Les mestres de camp	99
A)	Entre opérationnel et tactique	100
B)	La spécificité des mestres de camp	100
C)	Des capitaines parmi d'autres	101
2.2	Les capitaines, un corps hétérogène	102
I)	Hiérarchie nobiliaire, hiérarchie militaire	103
A)	Les disparités de revenus	103
B)	Les différences de rang	104
C)	La guerre rend-t-elle riche ?	105
II)	Les réseaux de clientèle	106

A)	Identification des réseaux nobiliaires _____	106
B)	Les places des clients _____	107
C)	Les conséquences du ralliement _____	108
III)	Choisir un camp : choix ou contrainte ? _____	109
A)	Les rapports de force _____	109
B)	Les motivations de l'engagement _____	110
C)	Les résultats _____	111
2.3	Les subordonnés _____	112
I)	Grades et rangs sociaux _____	113
A)	Les officiers subalternes _____	113
B)	Les « sous-officiers » _____	114
C)	Les grades spécifiques _____	115
II)	Les différences de soldes _____	116
A)	Une nette hiérarchie des soldes _____	116
B)	Entre besoins financiers et prestige _____	117
C)	Les « compléments » de solde : les réquisitions _____	118
III)	La masse anonyme des soldats _____	119
A)	L'invisibilité dans les sources _____	119
B)	Les origines des soldats _____	120
C)	Le soldat comme malheur de la guerre _____	121
3	« La victoire va à quiconque possède le dernier escudo » (Bernardino de Mendoza) _	123
3.1	Approvisionner une armée dans la guerre civile _____	123
I)	Des personnels financiers _____	123
A)	L'administration royale _____	124
B)	Les Etats de Bretagne _____	125
1)	Une centralisation financière _____	125
2)	L'affirmation de leur rôle _____	127
C)	Marchands, prêteurs : financeurs additionnels _____	128
II)	L'approvisionnement _____	129
A)	Les vivres _____	130
B)	La poudre _____	131
C)	L'équipement _____	133
III)	La solde _____	134
A)	Les modalités du paiement _____	134
1)	Le rituel de la montre _____	134

2)	Le rôle de la montre _____	135
3)	La question des absents _____	136
B)	Les retards chroniques _____	137
1)	Les garnisons _____	137
2)	En campagne _____	138
3)	Les rustines _____	139
C)	Des « fuites d'argent » _____	140
1)	L'utilisation des passe-volants _____	140
2)	Les détournements de fonds des officiers _____	141
3)	Les soldes des absents _____	142
3.2	Finances et opérations militaires _____	143
I)	L'influence dans le choix des cibles de siège _____	143
A)	Les cibles à éviter _____	144
1)	Les places trop défendues _____	144
2)	Les places trop pauvres _____	145
3)	Les forts isolés _____	146
B)	Les places de choix _____	147
1)	Les villes ouvertes _____	147
2)	Les centres commerciaux _____	148
3)	Les places stratégiques _____	149
C)	Les modes de mise à contribution _____	150
1)	Les réquisitions en nature _____	151
2)	Le pillage _____	152
3)	Les indemnités des villes _____	153
II)	Le risque de la bataille _____	154
A)	Jugement divin et entreprise coûteuse _____	154
1)	Légitimité et propagande _____	154
2)	Le problème des pertes _____	155
3)	Le « coût » de la bataille _____	156
B)	Les réserves de combattants, avantage royal ? _____	157
1)	L'influence des provinces environnantes _____	158
2)	L'importance de la conquête _____	159
3)	L'évolution au fil du temps _____	160
C)	L'illusion de la bataille décisive _____	161
1)	Le « trompe l'œil » de Craon, ou la persistance du rapport de forces _____	161

2)	La force du camp royal : les places _____	162
3)	La nature de la guerre _____	163
III)	Les garnisons : logique militaire contre logique financière ? _____	164
A)	L'opposition entre soulagement du peuple et contrôle du terrain _____	165
1)	Les garnisons menaçantes _____	165
2)	Les garnisons protectrices _____	166
B)	Les garnisons : symbole et artère de la guerre d'usure _____	167
1)	La principale façon de mobiliser les populations _____	167
2)	Le facteur de stabilité de la guerre _____	168
3)	Une réserve de troupes _____	169
C)	De la viabilité du pillage comme tactique de guerre _____	170
1)	Un substitut et un complément à la solde _____	170
2)	La réduction des ressources ennemies _____	171
3)	Une tactique souvent contre-productive _____	172
3.3	Le rôle de la « capacité dépensière » dans la stratégie _____	173
I)	La question de l'initiative stratégique _____	174
A)	Les acteurs de l'initiative stratégique _____	174
1)	Le lieutenant-général _____	174
2)	Le corps expéditionnaire anglais _____	175
3)	Mercœur et les Espagnols _____	177
B)	Les stratégies royales _____	178
1)	Le rétablissement de la situation avec Dombes _____	179
2)	Les entreprises d'Aumont _____	180
3)	La mise en place d'un immobilisme _____	181
C)	La reprise de l'initiative sur Mercœur _____	182
1)	La diminution des ressources de Mercœur _____	182
2)	Les campagnes de Dombes _____	183
3)	Les compromis franco-anglais _____	184
II)	L'importance de l'augmentation des ressources _____	185
A)	Une nécessité militaire _____	185
1)	Empêcher la Ligue de prendre la Bretagne _____	186
2)	Amener Mercœur à la soumission _____	187
3)	Repousser les armées espagnoles _____	188
B)	Un double avantage pour l'armée royale _____	189
1)	La loi du mercenaire _____	189

2)	Un cercle victorieux ? _____	190
3)	La nécessité d'une guerre d'usure _____	191
C)	L'augmentation des dépenses _____	192
1)	Les nouvelles garnisons _____	193
2)	Les nouvelles menaces _____	193
3)	Un cercle dépensier _____	195
III)	Victoire totale ou victoire économique ? _____	196
A)	L'importance du contexte national _____	196
1)	La disparition du fondement de la Ligue _____	196
2)	La guerre contre l'Espagne _____	197
3)	La fin de la guerre civile _____	198
B)	D'Aumont, la victoire totale ? _____	199
1)	La campagne de 1594 _____	200
2)	Une posture offensive _____	201
3)	Les limites de moyens _____	202
C)	Brissac, l'économie de moyens _____	204
1)	La multiplication des trêves _____	204
2)	Les difficultés financières _____	205
3)	L'arrivée du roi _____	207
	Conclusion _____	209
	Sources _____	213
	Sources manuscrites : _____	213
	Archives départementales d'Ille-et-Vilaine _____	213
	Sources imprimées : _____	214
	Bibliographie _____	216
	Outils de travail : _____	216
	Bibliographie : _____	216
	Annexes _____	224
	Table des figures _____	290
	Table des annexes _____	291
	Table des matières _____	292

À partir de 1589, entraînée dans une guerre civile et un conflit international, la Bretagne est lourdement touchée par un conflit qui jusque-là l'avait épargnée. Tandis que les corps expéditionnaires anglais et espagnol s'affrontent pour le contrôle de points stratégiques dans une guerre qui le dépasse, le camp royal en Bretagne se dote d'une armée.

Malgré la faiblesse des moyens mis à sa disposition, cette armée réussit à remporter une victoire décisive en 1594 après plusieurs années de lutte indécise. Pourtant le duc de Mercœur est le dernier chef ligueur à se soumettre. Notre attention se porte donc sur cette armée si paradoxale : capable de vaincre sur le terrain mais incapable de rétablir la paix.

Nous nous proposons donc d'examiner cette armée royale du temps de la Ligue, dans le but de déterminer son fonctionnement. Premièrement nous nous intéresserons à la composition et à l'organisation de cette institution qu'est l'armée. Elle sera ensuite examinée sous l'angle du commandement et des relations nobiliaires. Enfin, nous étudierons la stratégie mise en place par le camp royal, les moyens alloués à son exécution, et à sa mise en œuvre sur le terrain.

Mots clés :

Bretagne-XVIème siècle-Guerre de Religion-Sainte Ligue-Armée